

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L' **A**RCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

2008

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION
MISSION ARCHÉOLOGIE**

2009

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 38 39 20

*Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions,
au plan scientifique et administratif.
Il s'adresse également aux membres
des instances chargées du contrôle scientifique,
aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches menées dans la région.*

**Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations.**

Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.

Coordination et secrétariat de rédaction :
Christelle GUILLAUME (DRAC / SRA)

Suivi scientifique et administratif :
Agents du Service régional de l'archéologie

Bibliographie :
Marina BLÉGER (DRAC / CRMH)
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Cartographie :
Anne ROPARS (DRAC / SRA)
Antoine BILLOTTE (Etudiant stagiaire – Université de Caen)

Réalisation et impression :
NORMANDIMAGE
8 espace Jean Mantelet
Boulevard de l'Espérance
14123 CORMELLES-LE-ROYAL
Tél. 02 31 35 24 84

Photographie de couverture :
Fouille de la nécropole mérovingienne de Vâton à FALAISE (Calvados)
(cliché Vincent HINCKER, Conseil général du Calvados).

ISSN 1240-8603 © 2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Avant-propos

9

Bilan et orientations de la recherche archéologique

11

Résultats scientifiques significatifs

15

Tableau de présentation générale des opérations

19

CALVADOS

20

Carte des opérations	20
Tableau des opérations	21
ANGUERNY – Rue des Haies Vives	23
<i>Archéologie du paysage de la Plaine de CAEN du Néolithique à l'époque mérovingienne</i>	23
BASLY – La Campagne	24
BAYEUX – Lotissement Bellefontaine	26
BERNIÈRES-SUR-MER – Territoire de la commune	27
BIÉVILLE-BEUVILLE – Le Vivier	28
BLAINVILLE-SUR-ORNE – Basse vallée du Dan	29
BLAY – Le Castel	30
CABOURG – Camping de la Plage	31
CAGNY – Projet DECATHLON	33
CONDÉ-SUR-IFS – La Bruyère du Hamel	36
COURSEULLES-SUR-MER – Fosses Saint-Ursin	37
ETERVILLE – Les Prés du Vallon	39
FALAISE – Expansia II, lot 1	41
FALAISE – Expansia II, lot 2	41
FALAISE – Le château - Bastion nord-est	43
FALAISE – Vâton	44
FLEURY-SUR-ORNE – Les Mézerettes	47
FLEURY-SUR-ORNE – Route d'Harcourt	49
GLOS et COURTONNE-LA-MEURDRAC – ZAC Les Hauts de Glos (tranche 1)	49
HONFLEUR – Parc d'activités Calvados – Honfleur	51
HUBERT-FOLIE – Les Fossettes	52
ISIGNY-SUR-MER – Le Tuilley	52
LA POMMERAYE – Château Ganne	54
LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS – Les Trois Cours	56
REVIERS – 4 rue des Dentellières	56
SAINT-CONTEST – Espace d'entreprise II	57
SAINT-LOUP-HORS – Chemin du Bois de Boulogne	58
SAINT-LOUP-HORS – Les Jardins de Saint-Loup	59

SAINT-SYLVAIN – Rue Vilaine / Chemin rural d'Argences	60
SOUMONT-SAINT-QUENTIN – La Mine	62
SOUMONT-SAINT-QUENTIN – Lotissement Les Menhirs (Les Longrais)	62
SOUMONT-SAINT-QUENTIN – RD 91a	63
SOUMONT-SAINT-QUENTIN – Rue de la Bruyère	64
THAON – Eglise Saint-Pierre	64
THAON – Eléazar II	65
TOUFFRÉVILLE – Le Bois des Vignes	67
VERSAINVILLE - L'Eguillon	67
VIEUX – Hameau du Closet	67
VIEUX – Le forum	69
VIEUX – Rue du 13 Juin 1944	70

MANCHE

72

Carte des opérations	72
Tableau des opérations	73
AGNEAUX – Les Coteaux de la Vire	75
<i>Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague</i>	76
AVRANCHES – 9 rue Saint-Saturnin	78
BARNEVILLE-CARTERET – Le Castel	78
BEAUMONT-HAGUE – La Fosse Yvon – Diagnostic	79
BEAUMONT-HAGUE – La Fosse Yvon - Sondage	80
COUTANCES – Le Château de la Mare	80
DIGULLEVILLE – Jardeheu - La Gravette	81
HAMBYE – Le Hamel Grente	81
HAMBYE – Le Moulin de l'Abbaye	82
JOBOURG – Tumulus de Calais	82
LE HAM – Manoir de Sigosville	83
<i>Les occupations littorales du NORD COTENTIN</i>	83
MONTAIGU-LA-BRISETTE – Le Hameau Dorey – Sondages	84
MONTAIGU-LA-BRISETTE – Le Hameau Dorey – Fouille programmée	86
OMONVILLE-LA-ROGUE – Les Mares	86
PORTBAIL – Abords du Baptistère	87
SAINT-FROMOND – Le Porribet	88
SAINT-FROMOND – Les Coneries	88
SAINT-PIERRE-EGLISE – Le Mont Etolan	89
SAVIGNY-LE-VIEUX - Abbaye	91
VAUVILLE – Tumulus de La Lande des Cottes	93

ORNE

94

Carte des opérations	94
Tableau des opérations	95
A 88 – FONTENAI-SUR-ORNE / SARCEAUX – Aire de service	97
BELLÊME – Hôpital local	97
CHAMBOIS – Donjon	98
CONDÉ-SUR-SARTHE – La Commune des Joncs	99
CORBON – Territoire de la commune	100
ECOUCHE – Carrière MEAC	101
IGÉ – Le Crochemélier	102
LE GUÉ-DE-LA-CHAÎNE – Forêt de Bellême – La Fontaine d'Arnoulet	103
<i>Les occupations rurales antiques de la plaine d'ARGENTAN</i> – MORTRÉE	104
LONRAI – Zone d'activités de Montperthuis	104
MACÉ – Les Hernies – Sondages	105
MACÉ – Les Hernies – Etude archéozoologique	105
MÉDAVY – Le Château	107
MESSEI – ZAC de la Haute Varenne, 1 ^{ère} tranche	107
MORTAGNE-AU-PERCHE – Le Val, la Grippe	107
SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL – ZAC des Gaillons, 2 ^{ème} tranche	107
SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLÊME – Hermousset	108
SAINT-OUEN-DE-LA-COUR – Le Champ Bouvier	109
SÉES – Parc d'activités du Pays de Sées	110

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

112

Carte des opérations

112

Tableau des opérations

113

Etablissement d'un référentiel dendrochronologique en Basse-Normandie

114

Les premiers Hommes en Normandie

115

L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie

118

Les sites de hauteur et fortifications protohistoriques en Basse-Normandie

119

Prospection aérienne des marais bas-normands

119

Typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand

120

Bibliographie régionale

122

Liste des programmes de recherches nationaux

130

Liste des abréviations

131

Personnel du Service régional de l'archéologie

132

Les archéologues sont étonnants ! Jamais à court d'idées, prompts à se saisir d'un nouveau sujet avec passion et d'un opportunisme à toute épreuve qui leur permet d'aborder de nouveaux rivages dès que ceux-ci se présentent à eux. On les pensait tournés vers un passé lointain, éclairant quelques pans d'une histoire humaine que l'on jugeait définitivement perdue. On croyait que la fin du XVIII^e siècle constituait une limite d'extension à leur soif de découvertes. Et pourtant le formidable élargissement des champs d'enquêtes, suscité par l'archéologie préventive, les porte aujourd'hui sur le XX^e siècle ! La mise au jour de vestiges des conflits contemporains constitue désormais l'un des aspects les plus emblématiques de l'évolution de la discipline scientifique.

À ce sujet, notre pays se pose encore la question de la nécessité d'une archéologie dont l'enquête porterait sur des domaines abondamment documentés par les archives papiers, photographiques et sonores. L'archéologue n'est plus seul à mener l'enquête. Il devra dorénavant partager ces champs de recherche avec les détenteurs de la mémoire vive que sont les familles, les historiens, mais aussi des chercheurs étrangers pour qui le patrimoine des guerres du XX^e siècle peut avoir une dimension affective et scientifique bien différente. De quel droit pouvons-nous laisser détruire un patrimoine qui témoigne des engagements et des souffrances de peuples venus combattre sur notre sol ? Les cultures de guerre, la vie quotidienne au front comme à l'arrière, le champ de bataille constituent donc aujourd'hui des problématiques sur lesquelles se penchent légitimement les archéologues.

Pour la Basse-Normandie, la récente découverte d'un camp de prisonniers de guerre allemands à La Glacerie dans la Manche, la tenue en 2008 d'un colloque international sur le thème de l'archéologie et les conflits armés contemporains au Mémorial de la Paix à Caen auront révélé tout l'intérêt et l'importance d'une recherche partagée entre historiens et archéologues et d'une ouverture de la discipline à l'histoire sensible du présent. Sans doute faut-il constater, pour paraphraser A. Schnapp, que l'approche archéologique des vestiges des guerres ne va pas bouleverser leur histoire. Mais elle pourra grandement contribuer à enrichir notre compréhension de ces événements historiques.

Il est essentiel que l'archéologie ne rate pas son rendez-vous avec l'Histoire récente.

Kléber ARHOUL

Directeur régional des affaires culturelles

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Bilan et orientations de la recherche archéologique

Chaque année apporte son lot de surprises comme de changements et l'année 2008 n'aura pas failli. Ce fait démontre non pas l'évolution chaotique de notre discipline, mais la grande richesse du patrimoine dont nous sommes loin d'avoir apprécié tous les contours, la variété des interventions comme des résultats, enfin la passion de ses acteurs toujours prêts à parcourir de nouveaux territoires. Et puis l'archéologie est opportuniste qui sait se saisir de l'occasion, appréhender chaque nouvel espace de recherche qui lui est offert, parfois au hasard des résultats des sondages ou des diagnostics. Elle démontre aussi que notre activité est sensible aux événements économiques et sociaux qui secouent la société, tout comme à l'intérêt que cette dernière attache au patrimoine et le rôle qu'elle entend lui faire jouer pour sa cohésion comme sa construction. L'année 2008 restera sans doute gravée dans notre mémoire pour plusieurs raisons.

Archéologie et crise économique

L'activité de la recherche archéologique peut constituer, parmi d'autres indices, un révélateur de l'activité économique et de son évolution. La crise économique et financière est ainsi nettement perceptible au travers du nombre de dossiers d'urbanisme transmis au service régional, puisque l'on constate une baisse de près de 46 % des projets d'aménagements, du nombre d'installations classées et même des demandes d'informations comme de réalisation de diagnostics anticipés. Au global, nous nous situons à 40 % au dessous de la dernière année avant crise, celle de 2006, et le phénomène se faisait déjà sentir dès le dernier trimestre 2007. Mais est-ce que cette crise a réellement impacté notre activité de terrain ?

Dossiers d'aménagements reçus au service dans l'année	2006	2007	2008
PC/PD/DT/ITD + CU ► art. 8	353	320	183
PL ► art. 8	400	361	190
ZAC ► art. 8	7	-	-
Installations classées et EI ► art. 8	43	45	30
Bâti MH ► art. 8	14	7	2
Demandes d'infos ► art. 10	185	219	179
Demandes anticipées de diagnostics ► art. 12	9	22	5
TOTAL	1011	974	599

Prescriptions de diagnostics émises	44	59	37
Prescriptions de diagnostics réalisées*	37	36	29
Prescriptions de fouilles émises	17	11	18
Prescriptions de fouilles réalisées*	5	12	17

* Comptabilise les prescriptions réalisées dans l'année de référence mais qui ont pu être émises les années précédentes

Pour ce qui concerne le champ des diagnostics, la décade est sensible tant du point de vue du nombre des prescriptions de diagnostics émises que de celui des diagnostics réalisés. Le taux de prescription (6,1 %) est toutefois à relativiser par rapport à la crise. Le nombre de diagnostics prescrits comme réalisés tient pour partie aussi compte des disponibilités des opérateurs, et malgré une présence et un investissement personnel fort de ses agents, l'INRAP nous paraît encore disposer d'un nombre insuffisant de techniciens et responsables d'opération au sein de sa base de Bourguébus. Par ailleurs, si le nombre de prescriptions diminue comme de réalisations, il faut souligner le fait que la surface comprise par chaque projet est en augmentation constante. En 2007, 36 opérations ont été réalisées pour une surface globale de 2 889 107 m². En 2008, 29 opérations auront concerné au total 3 052 167 m². Dans le détail, force est de constater que malgré une baisse réelle du nombre des projets d'urbanisme, ceux reçus au service régional couvrent souvent une surface plus importante. Ce fait est constaté pour le département de l'Orne où la réalisation de deux infrastructures autoroutières s'accompagne de projets d'aménagements après des échangeurs. Au final, l'activité archéologique sur le champ des diagnostics nous paraît moins impactée que prévue par la crise économique car depuis plusieurs années, le service régional, en relevant ses seuils de prescriptions, a principalement géré des dossiers portant sur des surfaces importantes. La baisse constatée concerne essentiellement un grand nombre de projets d'aménagements d'une surface moyenne comprise entre 1 et 5 ha. Il n'est toutefois pas certain que le phénomène ne concerne pas certains grands projets en 2009. Pour finir, on constate que 72,5 % des opérations de diagnostics se sont révélées positives et que près de 50 % de celles-ci donnent aujourd'hui lieu à une prescription de fouille. Ces chiffres importants et bien au dessus des moyennes nationales démontrent la grande utilité de la carte archéologique et le sérieux des motivations qui accompagne chaque prescription après analyse scientifique. Mais ils démontrent aussi que le taux de prescription est très bas et que nous nous situons à la limite de l'exercice, des sites étant probablement mis au jour sur des projets non prescrits*.

Il faut noter par ailleurs une augmentation importante du nombre des opérations de fouilles préventives. Sans doute, une partie d'entre elles poursuit et concrétise des négociations entamées dès 2007 voire 2006 entre aménageurs et opérateurs. Le processus n'a donc pas été stoppé par la crise. Dans plusieurs cas, il est certain que le rôle du Fonds National d'Archéologie Préventive (FNAP) qui finance les prises en charge du coût de la fouille pour certains dossiers d'aménagements a pu limiter la tendance au report, au gel ou à l'abandon de projets. Enfin, l'année 2008 correspond à la véritable irruption des opérateurs privés comme relevant de collectivité sur la scène bas-normande, ce aux côtés de l'INRAP : Oxford Archaeology sur Falaise (Calvados), confirmé sur La Glacerie (Manche) en décembre 2008 ; Archéopole sur un site de Fleury-sur-Orne ; le Service d'archéologie du département du Calvados sur Cagny, peu avant Arkémine à Livarot... Sans doute s'agit-il là de l'un des effets de la loi de 2003 ouvrant la réalisation des fouilles préventives au marché de la concurrence. L'activité sur le champ de

la fouille préventive reposait sur des prescriptions prises en 2007 et même 2006. Il n'est pas certain que celles prises en 2008 se réalisent en 2009 et on a constaté en fin d'année 2008 que d'importantes opérations prévues sur des ZAC (Sées, Fontenai-sur-Orne) seraient repoussées voire n'auraient pas lieu, le coût de la fouille à l'entière charge de l'aménageur s'ajoutant aux incertitudes en matière de développement économique. Les chiffres de 2009 seront peut-être plus révélateurs que ceux de 2008, encore portés par la dynamique des années antérieures.

Une archéologie ouverte à de nouveaux champs d'enquêtes

L'année 2008 aura été positive sur le champ des acquis scientifiques comme le suggère le chapitre consacré aux résultats scientifiques significatifs (cf. ci-après). On peut et doit en premier lieu mentionner le début d'une recherche programmée très ambitieuse qui à terme conduira à l'étude d'une grande partie du forum antique de Vieux (Calvados) par le Service d'archéologie du département du Calvados. La mise au jour de la curie et de pièces attenantes a constitué un moment fort de l'été 2008. Mais on pourra aussi évoquer le site de Saint-Pierre-Eglise, l'église de Thaon, le château Ganne à La Pommeraye, ou encore Cagny, le château de Falaise, Saint-Contest ou Montaigne-la-Brisette comme sites de découvertes. Cette dynamique se retrouve aussi au travers des projets collectifs de recherche qui sont à même de favoriser les collaborations et la mutualisation d'expériences, de méthodologies et de moyens techniques : l'exploitation des milieux littoraux, la presqu'île de la Hague, l'archéologie du paysage de la Plaine de Caen, les premiers Hommes en Normandie. Ce dernier programme qui concerne les Haute et Basse-Normandie démontre les relations nouées entre les communautés de chercheurs sur un sujet qui d'une certaine manière bénéficie de la complémentarité des gisements et des approches entre les deux régions.

Mais l'année 2008 se conjugue surtout avec l'ouverture de l'archéologie à un nouveau champ d'enquêtes, celui concernant les vestiges patrimoniaux de la seconde Guerre Mondiale. On peut objecter qu'il s'agit d'une lubie du conservateur régional de l'archéologie, que l'archéologie a déjà du mal à répondre aux recherches sur les périodes « classiques » et que les moyens financiers sont déjà contraints, qu'enfin il y a risque pour la sécurité des personnes. Mais cette histoire récente qui a marqué notre sol comme les individus a laissé des témoignages sensibles sur lesquels il importe de s'interroger lorsqu'ils sont mis au jour durant des travaux : il peut s'agir de camps de prisonniers de guerre allemands comme de dépôts militaires et de casernements (Tourlaville, Urville-Nacqueville, La Glacerie, Alençon, Fleury-sur-Orne, Audrieux...), d'abris de combat comme d'aménagements de défense (bastions, tobrouks, nids de mitrailleuses comme à Arromanches, abri de Touffréville, blockhaus...), d'aires occupées par les populations durant les bombardements (carrières de Caen), enfin de sépultures dites de catastrophes créées durant les phases de combat et qui portent en elles un épisode dramatique souvent perdu. Tout n'a pas vocation à être étudié, et la fouille de corps de soldats ne constitue le plus souvent qu'un geste médico-

* A noter que 100 % des projets non prescrits ne semblent jamais avoir donné lieu à une découverte archéologique lors des travaux !

légal, toutefois adoptant les méthodes de l'archéologie qui manifestent un meilleur respect du corps. Mais pour tout site, la réponse ne peut être donnée qu'après analyse ou diagnostic. Après la découverte à La Glacière (Manche) du camp de prisonniers de guerre allemands, lequel doit faire l'objet d'une fouille préventive réalisée par Oxford Archaeology en début 2009, et la mise au jour d'un abri allemand à Touffréville occupé le 6 Juin 1944 voire dans les jours qui ont suivi, l'année 2008 aura été marquée par la tenue du colloque international de Caen (Mémorial de la Paix) consacré à « *Archéologie et conflits armés, XIX^e-XX^e siècles. Archéologue et historiens face aux vestiges de guerre* ». Cette manifestation dont la tenue était demandée par le Conseil national de la recherche archéologique et qui aura bénéficié de la participation de nombreux chercheurs français comme étrangers (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Pologne...) a abordé des sujets aussi divers que le champ de bataille, les sites d'enfermement ou la question des corps enfouis. Il est certain que nous nous situons encore beaucoup dans le champ complexe de l'émotionnel et qu'en sus, notre démarche ne peut reposer que sur des partages de connaissances et s'inscrire dans un cadre pluridisciplinaire. Elle nécessite entre autres que l'on trouve le cadre d'une concertation entre archéologues et historiens qui échappe à l'approche informelle ou au coup par coup pour tendre à la mise en œuvre de programmes de recherches partagés et une meilleure prise de décision après découverte.

Il apparaît évident qu'à partir du moment où l'archéologie se saisit des sites constituant (ou recouvrant) des vestiges des XIX^e-XX^e siècles liés aux faits militaires et aux cultures de guerre, la « validité » des interventions au regard du champ réglementaire devra être posée : contrôle de la fouille, autorisations... On aura compris que l'un des problèmes qui se pose aujourd'hui aux archéologues et plus encore aux services régionaux de l'archéologie en France est de savoir dans quelle mesure toute intervention nécessitant des affouillements et concernant des vestiges des faits militaires et des témoins des cultures de guerre entre dans le champ d'application du Code du patrimoine : peut-on se contenter de la faculté d'appréciation laissée à chaque service ou la notion de patrimoine archéologique étant reconnue, imposer le respect de la réglementation et donc un traitement identique à celui porté sur les vestiges des périodes préhistoriques, protohistoriques ou historiques ? Les réflexions en cours devraient être présentées au Conseil national de la recherche archéologique et une édition des Actes de Caen doit être prévue d'ici la fin 2010.

Communications, éditions

On ne le répète jamais assez : une recherche non publiée est une recherche perdue. L'une des priorités affichées et acceptées de tous est donc la publication des travaux scientifiques et leur diffusion. Dans ce domaine, l'année 2008 aura été riche en événements avec, outre des articles dans la Revue Archéologique de l'Ouest et la revue Archéologie Médiévale, la parution de la monographie relative au site de Ranville (Calvados) aux éditions ERAUL, laquelle est consacrée aux vestiges d'un « pique-nique » monumental de Néandertaliens, et la préparation d'un numéro de la revue Quaternaire, consacré à la Normandie. Par ailleurs il faut citer l'ouvrage « Monnaies gauloises et circulation monétaire » et la naissance d'une nouvelle collection « Lieux-Communs » des Publications du CRAHAM, dont le premier titre se consacre à l'actualité des fouilles du site de Château-Ganne à La Pommeraye. Cette collection devrait par la suite concerner d'importants sites bas-normands dont le château de Caen, celui de Falaise... Plusieurs colloques se sont aussi déroulés cette année, en particulier ceux inscrits dans le cadre du cinquantenaire du CRAHAM : « Pratique de l'espace. Archéologie et Histoire de territoires médiévaux » et « Châteaux, villes et pouvoirs au Moyen Âge ». Il faut enfin saluer l'ouverture de nouvelles salles d'exposition dites « salles du rempart » qui constituent une extension du musée de Normandie au sein du château de Caen, lesquelles sont complétées d'une réserve archéologique. Le programme architectural a su intégrer de manière très satisfaisante les vestiges de constructions médiévales (forge royale et maison des XIV^e-XV^e siècles) aux espaces muséographiques. Cette ouverture s'est enfin accompagnée d'une remarquable exposition « Chefs-d'œuvre du Gothique en Normandie » comprenant entre autres quelques statues découvertes lors de fouilles récentes.

Il est encore difficile de savoir dans quelle mesure l'année 2009 connaîtra les effets de la crise économique sur l'activité de la recherche archéologique. Pour l'heure les réunions de pré-programmations suggèrent une recherche très dynamique et donnent rendez-vous pour la parution de plusieurs ouvrages et surtout la tenue du 33^e colloque annuel de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (AFEAF) qui sera accompagné de plusieurs expositions, consacrées aux pratiques funéraires (Musée de Normandie) et à la vie quotidienne des Gaulois, « Les Gaulois sous les Pommiers » (Musée de Vieux-la-Romaine).

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

Résultats scientifiques significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

PRÉHISTOIRE

Initiées par le projet collectif de recherche sur « Les premiers Hommes en Normandie », les nombreuses études, prospections et fouilles ont porté sur des sites au riche potentiel, entre autres les moyennes terrasses de l'Orne qui ont livré des assemblages acheuléens. Mais l'opération la plus importante a concerné le site très original du Mont Etolan à **Saint-Pierre-Eglise** (Manche). Au bout de deux campagnes 2007-2008, la fouille démontre un type d'implantation en « cuvette » à l'abri des vents dominants durant la phase du Paléolithique moyen, les différentes concentrations de mobiliers lithiques y attestant la mise en œuvre de plusieurs matières premières (silex, quartz, grès triasique et le conglomérat du substrat). Par ailleurs, y a été aussi mise en évidence une occupation de la fin du Paléolithique supérieur (production de supports laminaires et de pointes aziliennes) dans un horizon malheureusement destructuré. On notera la trop grande (et étonnante) rareté de sites de cette phase d'occupation humaine en Basse-Normandie. Pour ce qui concerne le Néolithique, plusieurs découvertes doivent être signalées. À **Saint-Sylvain** (Calvados), rue Vilaine, a été mis au jour l'emplacement de deux monuments funéraires, uniquement attestés par la présence d'une série de fosses-carrières orientées globalement selon une direction est-ouest et délimitant une aire interne sans trace de vestiges funéraires. Le mobilier et les datations ^{14}C avancent l'hypothèse d'un monumentalisme précoce au début du Néolithique Moyen I (seconde moitié du V^e millénaire), même si les structures en élévation font défaut aux côtés des grandes fosses dont le fonctionnement complexe semble avoir dépassé la seule extraction de pierre. À **Barneville-Carteret** (Manche), les sondages réalisés sur le promontoire du Cap de Carteret au « Castel » ont confirmé l'existence d'une enceinte curviligne du Néolithique moyen. L'étude

des nombreux mobiliers lithiques et céramiques suggère la présence d'une importante occupation du Néolithique moyen I, avec des éléments qui évoquent une présence Castelle, jusqu'alors très mal attestée en Basse-Normandie. Par ailleurs, plusieurs découvertes confirment une occupation du Bronze final marquée par la présence d'un mobilier attribuable à un contexte culturel proche du groupe Rhin-Suisse-France Orientale. Par ailleurs, le sondage du rempart de barrage a permis de mettre en évidence un pourrage interne calciné ainsi qu'une structure de parement interne. À **Ecouché** (Orne), dans la carrière MEAC, la fouille d'une concentration de vestiges du Néolithique a livré les vestiges d'un bâtiment allongé trapézoïdal orienté est-ouest, de tradition rubanée, longé par deux fosses. Le mobilier (céramique comme lithique) renvoie au Néolithique ancien, de tradition stylistique Villeneuve-Saint-Germain récent/cordon.

PROTOHISTOIRE

À **Basly** (Calvados), sur le site de la Campagne, la reprise des fouilles a révélé une organisation et une évolution du site plus complexes que prévues, principalement en ce qui concerne les systèmes de fermeture ou de fortification. À la pointe de l'éperon, la présence de grands trous de poteau démontre l'existence d'une puissante architecture boisée probablement antérieure à la préhistoire récente à en juger de la découverte d'une hache taillée et d'un pic en bois de cervidé. Au devant du site, vers le plateau, l'organisation des structures et les datations ^{14}C incitent à restituer l'évolution d'un rempart boisé depuis le Bronze final III jusqu'au premier Fer ; la découverte la plus inattendue, celle de deux murs en pierres sèches, suggérant l'existence tardive d'un grand passage flanqué ou non de deux ailes rentrantes à parements maçonnés. À

Cagny (Calvados), sur le projet d'extension de Decathlon, une surface de 4 ha a livré une succession d'occupations depuis le Néolithique Moyen jusque l'âge du Fer. La principale phase concerne la période de la fin du Premier âge du Fer et de La Tène ancienne. Elle est représentée par trois ensembles fossoyés. Pour le Premier âge du Fer, deux systèmes d'enclos contemporains de morphologies différentes et probablement de fonctions différentes ont été reconnus. Le plus grand est associé à une nécropole de 37 sépultures livrant des mobiliers (torques, perles de corail...) qui couvrent le milieu VI^e avant et la première moitié du V^e. Le second est constitué de fossés d'enclos formant de petits compartiments probablement habités, longés par une voirie et associés à un parcellaire. Le troisième ensemble plus tardif (fin IV^e – III^e avant) se compose de deux enclos de modestes dimensions, lesquels pourraient rappeler l'aménagement en compartiments de la phase précédente.

Le hasard du calendrier a fait qu'au même moment une opération tout aussi importante, et portant sensiblement sur la même période précoce de l'âge du Fer, a eu lieu à **Iffs** (Calvados), sur les dernières zones de la ZAC Object'Iffs Sud. Cette opération, qui s'est seulement achevée en 2009, a porté sur des vestiges d'habitats, de parcellaires et de chemins, associés à une importante nécropole à mobiliers, et donnera lieu à une notice détaillée dans le prochain bilan.

ANTIQUITÉ

Les études sur la période antique ont concerné aussi bien des sites ruraux tel celui de **Isgny-sur-Mer** (Calvados) où une partie de l'édifice résidentiel a été mise au jour, que des occupations et aménagements urbains et périurbains. L'apport essentiel concerne les ensembles urbains et pour commencer le site de **Vieux** (Calvados), où a débuté sur le « Champ des Crêtes » une campagne très ambitieuse qui vise à terme l'étude d'une grande partie du forum antique. Les premiers résultats ont concerné la mise au jour des différents états de construction et de restructuration d'une curie et de ses pièces adjacentes, son vestibule d'une part et une salle administrative (*tabularium*, *diribitorium* ?) d'autre part. Créée à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e ap. J.-C., agrandie par la suite pour la doter d'un podium (?), la curie pourvue de trois gradins construits en hémicycle forme un édifice imposant richement orné (opus sectile puis dallage de pierre de Caen). Elle semble avoir succédé à un ou plusieurs édifices tout aussi imposants, dont un était associé à un grand bassin dallé. C'est aussi à **Vieux**, mais à la périphérie de la ville antique au Hameau du Closet

qu'a été étudiée une aire de chauffourniers, marquée par l'extraction de pierre à chaux (7 carrières reconnues) et la présence de trois fours à chaux de grande taille (4/5 m de diamètre). L'activité du ou des ateliers, qui s'étendent au delà du site étudié et qui impressionnent par leur surface, semble contemporaine d'une phase d'essor de Vieux qui coïnciderait entre autres avec la construction de la curie par exemple et l'extension de la surface urbaine. L'agglomération secondaire de **Montaigu-la-Brisette** (Manche) est elle aussi concernée par un programme ambitieux. La quatrième campagne de fouille au « Hameau Dorey » aura porté sur les vestiges des thermes (750 m²) dont quatre états ont été reconnus, trois correspondant à la création et à l'agrandissement de l'édifice thermal, le dernier à une réduction de sa superficie.

ANTIQUITÉ TARDIVE ET PÉRIODE MÉDIÉVALE

Deux sites interrogent le passage entre la période antique et le haut Moyen Âge. À **Falaise** (Calvados), le site de Vâton a livré ce qui semble être un édifice funéraire antique des II^e-III^e siècles ap. J.-C., comprenant une « tour » monumentale accolée de deux espaces clos (jardins ou enclos funéraires). Cette construction ostentatoire, peut-être liée à la villa toute proche fouillée au XIX^e siècle, a marqué durablement le paysage au point qu'elle polarisera les tombes d'une nécropole mérovingienne. Implantées le long et dans l'édifice, une partie des 49 tombes fouillées a livré un mobilier (garnitures de ceinture, fibules, et chaîne ventrale) qui atteste un fonctionnement de l'espace funéraire dans la seconde moitié du VII^e et au début du VIII^e ap. À **Saint-Contest** (Calvados), trois établissements de l'antiquité tardive et de la période mérovingienne sont venus succéder à des occupations plus modestes d'époques laténienne et antique. Datées pour l'heure des V^e-VII^e siècles ap. J.-C., deux voire trois « fermes » entre lesquelles prennent place des concentrations de fonds de cabane et de silos, et une carrière, sont desservies par un chemin. Celles-ci comprennent des édifices maçonnés de plan rectangulaire ou carré, disposés en partie ou totalement autour d'une cour et accompagnés de structures fossoyées (fonds de cabanes, trous de poteau, fosses...). Enfin à **Thaon** (Calvados), la poursuite des recherches dans la nef de l'église Saint-Pierre a livré de nouvelles maçonneries dont la plupart peuvent être rattachées à l'occupation antique du site (II^e – III^e siècles) et à l'installation du premier édifice cultuel de plan simple avec nef rectangulaire et chœur carré, au cours du VII^e siècle. Un sarcophage (VII^e ap. ?) placé dans un petit édifice étroit doté vraisemblablement d'une abside à

l'est, y suggère un rite de monstration pour les fidèles sinon la famille du défunt. S'ajoutant aux quelques 334 sépultures fouillées à ce jour se distingue cette année une tombe (XVI^e-XVIII^e) d'un ecclésiastique présentant une exceptionnelle conservation des bois du cercueil ainsi que des tissus comme des boutons en bois.

Avec la poursuite de l'étude du donjon de Chambois, les recherches sur les sites castraux continuent à livrer des résultats de grand intérêt. Dans le château de **Falaise** (Calvados), l'étude du bastion nord-est a permis de restituer l'évolution d'un secteur, objet de travaux successifs de fortification, sans doute parce que se situant dans une portion vulnérable du site. Contre un rempart datable de la fin X^e ou du début du XI^e siècle, se sont succédés un premier ouvrage avancé (XII^e s.) qui semble associé à un massif d'escalier et le bastion de forme triangulaire érigé au début du XIII^e. Ce dernier est centré sur une belle tour à fentes verticales de tir. Le remblaiement de la cour intérieure (XIII^e-XIV^e) avant que le site soit converti en terrasse d'artillerie au XV^e, a livré un mobilier très abondant qui traduit de nombreux aspects de la vie quotidienne du château au Bas Moyen Âge. Au Château-Ganne à **La Pommeraye** (Calvados), une nouvelle phase de recherche (2008-2010) s'est ouverte sur le quart sud-ouest de la basse-cour. Elle a porté sur le système de fortification confirmant que la courtine était le dernier élément maçonné construit sur le site. Deux édifices carrés (tours ?), le mur gouttereau d'un grand bâtiment percé de quatre fentes de tir ou de jour et un bâtiment de plan carré pourvu de foyers centraux et d'un évier, sans doute une cuisine, viennent compléter cette campagne de fouille très fructueuse.

PÉRIODE CONTEMPORAINE

Depuis plusieurs années se développent des recherches sur la période des XIX^e-XX^e siècles. Pour 2008, outre l'étude d'halettes, d'aires de travail et d'un four à cuisson intermittente à flammes directes et ascendantes, sur la briqueterie du Porribet à **Saint-Fromond** (Manche), il faut mentionner les recherches en cours sur le site de fondeurs de cloches du Hamel Grente à **Hambye** (Manche). Ce dernier a livré un ensemble, remarquablement conservé, orienté est-ouest, et composé d'une fosse cendrier, d'un four et d'une fosse de coulage située à l'ouest du four. Le four est de même facture que celui présenté dans l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Ce dispositif confirme la semi-industrialisation du site au début du XIX^e siècle. Enfin, l'attention désormais portée aux vestiges de la Seconde Guerre Mondiale a permis de fouiller à **Touffréville** (Calvados) un abri souterrain allemand (7,20 m²), accessible par une série de marches en bois et occupé par les « Bérets Rouges » de la 6^e Airborne de l'armée britannique aux lendemains du 6 Juin 1944. Ce type d'aménagement encore inconnu en Normandie est surtout bien représenté sur le Front de l'Est.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

Tableau de présentation générale des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

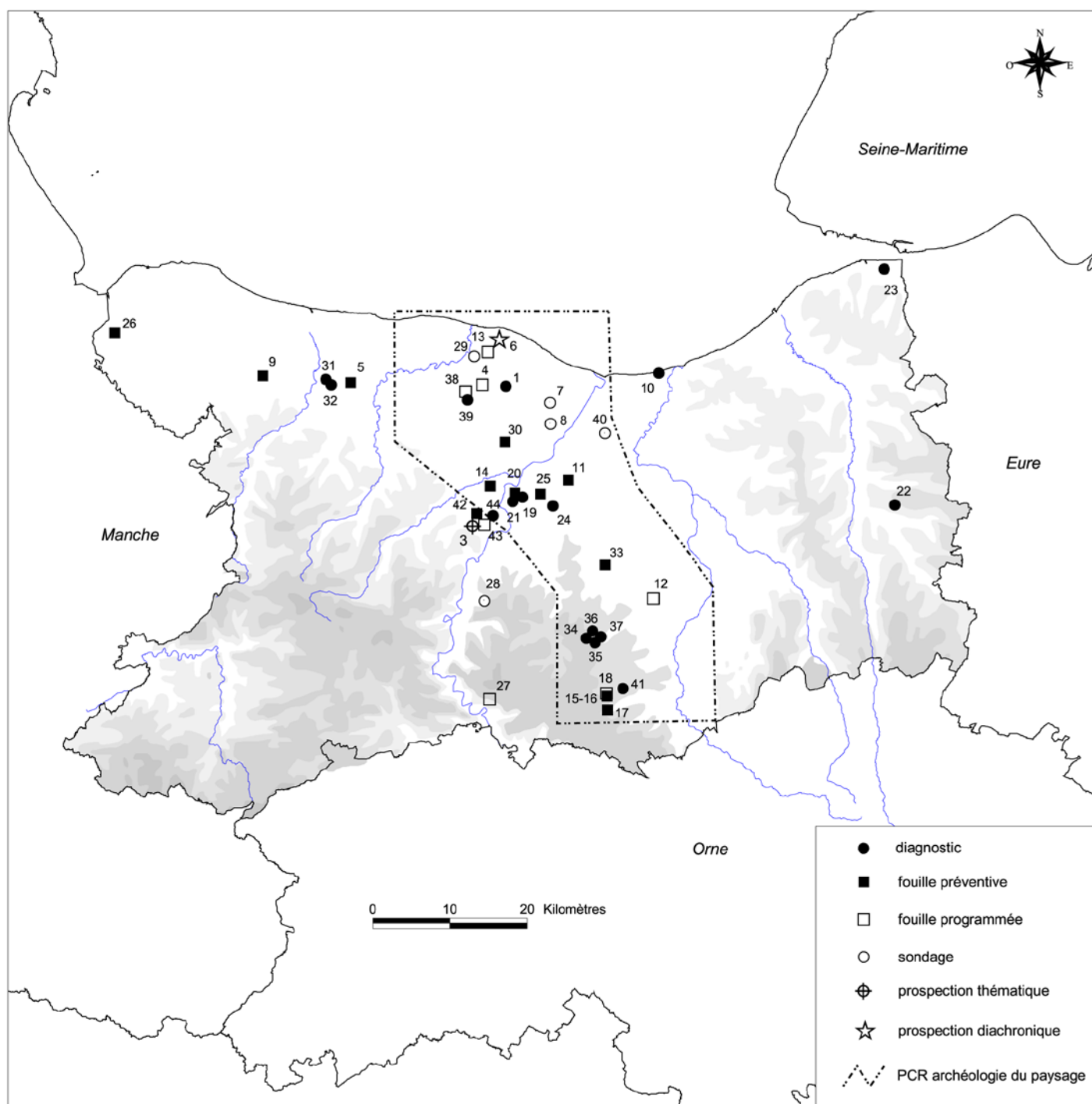
OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	16	6	7	-	29
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	-	1	-	-	1
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	12	-	1	-	13
FOUILLE PROGRAMMÉE ANNUELLE (FPA) ET PLURIANNUELLE (FPP)	7	4	-	-	11
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1	1	-	4	6
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	1	1	1	1	4
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	1	-	2	-	3
PROSPECTION AVEC DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PRM)	-	1	-	-	1
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	-	-	1	1	2
SONDAGE (SD)	5	12	5	-	22
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	-	2	-	2
TOTAL	43	26	19	6	94

BASSE-NORMANDIE
CALVADOS

Carte des opérations

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 8



BASSE-NORMANDIE CALVADOS

Tableau des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	ANGUERNY – Rue des Haies Vives	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	Opération négative	*
2	Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne	LESPEZ Laurent (SUP)	PCR	MUL	*
3	AVENAY, AMAYÉ-SUR-ORNE et VIEUX – Prospection autour de la ville antique de Vieux et de la Guigne	SCHUTZ Grégory (SDAC)	PRT	–	▲
4	BASLY – La Campagne	SAN JUAN Guy (SRA)	FP	BRO-FER	*
5	BAYEUX – Lotissement Bellefontaine	GIAZZON David (INR)	FPREV	BRO-GAL	*
6	BERNIÈRES-SUR-MER – Territoire de la commune	COUVELARD Joëlle (BÉN)	PRD	NÉO	–
7	BIÉVILLE-BEUVILLE – Le Vivier	BILLARD Cyrille (SRA)	SD	MÉS	*
8	BLAINVILLE-SUR-ORNE – Basse vallée du Dan	ALLINNE Cécile (SUP)	SD	GAL	*
9	BLAY – Le Castel <i>Opération 2007</i>	DELAHAYE François (INR)	FPREV	MA	–
10	CABOURG – Camping de la Plage	CARPENTIER Vincent (INR)	DIAG	CONT	*
11	CAGNY – Projet DECATHLON	GIRAUD Pierre (SDAC)	FPREV	NÉO-BRO-FER	–
12	CONDÉ-SUR-IFS – La Bruyère du Hamel	DRON Jean-Luc (BÉN)	FP	NÉO-PRO	*
13	COURSEULLES-SUR-MER – Fosses Saint-Ursin	HANUSSE Claire (SUP)	FP	MA	*
14	ETERVILLE – Les Prés du Vallon	GIAZZON David (INR)	FPREV	NÉO-FER	–
15	FALAISE – Expansia II, lot 1	HÉRARD Agnès (INR)	FPREV	IND	*
16	FALAISE – Expansia II, lot 2	HÉRARD Agnès (INR)	FPREV	NÉO	*
17	FALAISE – Le Château - Bastion nord-est	BROWN Richard (ENT)	FPREV	MA	–
18	FALAISE – Vâton	HINCKER Vincent (SDAC)	FP	GAL-MA	*
19	FLEURY-SUR-ORNE – Les Mézerettes	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	MUL	*
20	FLEURY-SUR-ORNE – Parc d'activités	DESMARET Mélanie (ENT)	FPREV	–	●
21	FLEURY-SUR-ORNE – Route d'Harcourt	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	IND	*
22	GLOS et COURTONNE-LA-MEURDRAC – ZAC Les Hauts de Glos (tranche 1)	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	MUL	*
23	HONFLEUR – Parc d'activités Calvados-Honfleur	SAVARY Xavier (SDAC)	DIAG	Opération négative	*
24	HUBERT-FOLIE – Les Fossettes	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	GAL	*

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
25	IFS – ZAC Object'Ifs Sud, dernière tranche	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	FPREV	–	►
26	ISIGNY-SUR-MER – Le Tuilley	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	GAL	*
27	LA POMMERAYE – Château Ganne	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	FP	MA	*
28	LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS – Les Trois Cours	CHARRAUD François (BÉN)	SD	NÉO	*
29	REVIERS – 4 rue des Dentellières	BILLARD Cyrille (SRA)	SD	<i>Opération négative</i>	–
30	SAINT-CONTEST – Espace d'entreprise II	LE GAILLARD Ludovic (INR)	FPREV	FER-GAL-MA	–
31	SAINT-LOUP-HORS – Chemin du Bois de Boulogne	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	MA	*
32	SAINT-LOUP-HORS – Les Jardins de Saint-Loup	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	FER-MA-MOD	*
33	SAINT-SYLVAIN – Rue Vilaine / Chemin rural d'Argences	FROMONT Nicolas (INR)	FPREV	NÉO	–
34	SOUMONT-SAINT-QUENTIN – La Mine	MARCIGNY Cyril (INR)	DIAG	NÉO	*
35	SOUMONT-SAINT-QUENTIN – Lotissement Les Menhirs (Les Longrais)	MARCIGNY Cyril (INR)	DIAG	NÉO	*
36	SOUMONT-SAINT-QUENTIN – RD 91a	MARCIGNY Cyril (INR)	DIAG	MUL	*
37	SOUMONT-SAINT-QUENTIN – Rue de la Bruyère	MARCIGNY Cyril (INR)	DIAG	IND	*
38	THAON – Eglise Saint-Pierre	DELAHAYE François (INR/CRAHAM)	FP	GAL-MA-MOD	*
39	THAON – Eléazar II	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	FER-GAL	*
40	TOUFFRÉVILLE – Le Bois des Vignes	COULTHARD Nicola (SDAC)	SD	CONT	–
41	VERSAINVILLE – L'Eguillon	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	NÉO-GAL-FER	*
42	VIEUX – Hameau du Closet	LELIÈVRE Jean-Yves (SDAC)	FPREV	GAL - MA	–
43	VIEUX – Le forum	JARDEL Karine (SDAC)	FP	GAL	*
44	VIEUX – Rue du 13 Juin 1944	SCHUTZ Grégory (SDAC)	DIAG	MUL	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

* rapport consultable au service

► opération en cours

▲ opération reportée

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ► figureront dans le BSR 2009.

BASSE-NORMANDIE CALVADOS

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ANGUERNY Rue des Haies Vives

Le projet de M^{me} Marie-Claude Fouques de lotir une parcelle de 4327 m² située au cœur du bourg d'Anguerny a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Anguerny est un de ces villages de la campagne de Caen dont la population et le tissu se développent par succession de projets pavillonnaires. Il est situé au nord de Caen à un kilomètre au nord-ouest de Mathieu, en léger écart de la route de Douvres-la-Délivrande. Le terrain se présente sous la forme d'un long parallélogramme pâture, clos d'un mur et d'une haie.

Les deux tranchées n'ont livré que peu d'éléments d'archives. Nous avons rencontré quelques linéaments de fossés modestes dont certains douteux, deux sont plus francs et ont en commun de receler des amas de

moules dans leur remplissage. Une fosse de plantation d'arbre, une fosse plurimétrique remblayée par du tout-venant tout au plus moderne ainsi qu'une fosse ayant livré un tesson de céramique vernissée verte achèvent la liste des découvertes.

L'ensemble de ces vestiges est plutôt disparate, peu caractéristique et peu caractérisable. Les éléments de datation sont quasi inexistant. La plupart des vestiges évoquent des époques historiques récentes de la période moderne à nos jours. Il n'est que les deux fossés ayant livré des moules qui pourraient relever d'époques plus anciennes.

David FLOTTÉ

Archéologie du Paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne Projet Collectif de Recherche

MULTIPLE

Les recherches conduites en 2008 dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « Archéologie du paysage de la Plaine de Caen, du Néolithique à l'époque mérovingienne », se sont placées dans la droite ligne de celles conduites en 2007. Ce programme a pour objectif de décrire l'évolution des paysages dans un espace présentant un fort potentiel archéologique et paléoenvironnemental. Cette recherche s'appuie sur une démarche en trois temps : inventaire / confrontation / nouvelles investigations.

En 2007, l'inventaire des données paléoenvironnementales intra-sites et hors-sites disponibles, dans et en marge de la Plaine de Caen, avait été entamé par un recensement des données publiées et non publiées recouvrant la thématique de la recherche et cela pour chaque période : Néolithique, âge du Bronze, âge du

Fer, Antiquité, Haut Moyen-Âge (jusqu'au VII^e siècle ap. J.-C.). Parallèlement une réflexion collective avait été conduite afin de construire l'architecture d'une base de données géo-référencées, articulée autour de la base de données et du système géographique PATRIARCHE de la Carte Archéologique (SRA Basse-Normandie). Durant cette année 2008, le travail sur la base de données s'est poursuivi avec sa construction sous le logiciel ACCESS menée de manière à ce qu'elle soit facilement consultable par tous, grâce à un système de boutons à cocher et de menu de recherches simple. Ainsi 63% des données paléoenvironnementales portant sur la Plaine de Caen ont été renseignées cette année. Ce travail d'inventaire sera poursuivi en 2009.

La première année de la recherche avait aussi permis d'identifier une communauté scientifique intéressée par la

problématique. Nous avons ainsi pu constituer une équipe rassemblant une quinzaine de chercheurs d'horizons différents. Dans le cadre de la phase de confrontation du PCR de cette deuxième année de recherche, ceux-ci ont produit une synthèse des questionnements, concernant leurs champs d'intervention (par période ou par spécialité). Par ailleurs, nous avons organisé deux demi-journées de réflexion avec pour objectifs de croiser les regards sur des thèmes larges concernant les archéologues et les spécialistes dans leur ensemble. Elles ont réuni, chacune, une vingtaine de spécialistes paléoenvironnementalistes et archéologues de la région ou travaillant sur la région. La première, organisée à la MRSH de l'Université de Caen, le 10 octobre 2008, a porté sur « La reconstitution des paysages végétaux et des modes de mise en valeur agricole du Néolithique à l'époque mérovingienne », alors que la seconde, organisée au Service d'archéologie du Conseil général du Calvados, le 27 novembre 2008, a porté sur « les structures en creux intra-sites : fonction et interprétation ». Cette phase de confrontation, particulièrement riche cette année, a abouti à un état des lieux qui met en évidence l'ampleur des questionnements et donc de la tâche à accomplir. Un élément semble se dégager, c'est la nécessité de conduire de nouvelles investigations paléoenvironnementales utilisant tous les pièges sédimentaires disponibles sur les plateaux au sein des espaces d'habitats ou dans leur environnement immédiat : fosses, fossés, vallons élémentaires, petites vallées... Ces pièges sédimentaires fourniront des informations directes sur l'organisation des paysages (existence de fossés parcellaires fermés ou ouverts, présence de talus, de haies...) et des informations indirectes sur la dégradation des sols suite à leur mise en culture ainsi que sur les processus de transfert des sédiments vers les talwegs élémentaires. Ceux-

ci permettront d'attester ou non des conséquences environnementales durables des changements de la mise en valeur agricole.

Dans cette optique, de nouvelles investigations paléoenvironnementales ont été menées durant cette année 2008, en privilégiant l'étude du comblement de structures en creux d'origine anthropique et de dépressions naturelles (vallons et petites vallées). Ainsi, à l'occasion de fouilles archéologiques conduites à Ifs, des analyses micromorphologiques ont été effectuées sur une vaste dépression située dans un enclos du second âge du Fer (fouille dirigée par C.-C. Besnard-Vauterin, INRAP). À l'extérieur des fouilles archéologiques, des observations ont également été menées lors d'opérations de diagnostics sur un versant de la vallée de la Mue à Thaon, le fond de la petite vallée du ruisseau de Cagny (diagnostic D. Flotté, INRAP) et dans un vallon sec à Tilly-la-Campagne (diagnostic P. Giraud, Service d'archéologie du Conseil général du Calvados). Par ailleurs, le travail systématique entamé sur la vallée de la Seules afin de définir la chronologie du remplissage alluvial et en particulier les phases de remplissage limoneux s'est poursuivi avec l'établissement d'un nouveau transect complet. L'étude des remplissages des vallons élémentaires, petites vallées et vallées principales de la Plaine de Caen, confirme l'importance du colmatage limoneux. Celui-ci semble pouvoir se déclencher dès le début de l'âge du Bronze mais semble surtout s'être généralisé à partir de l'âge du Fer. L'augmentation du nombre de sites étudiés permettra d'affiner cette chronologie et de déterminer le rôle des sociétés dans ces transformations environnementales.

Cécile GERMAIN et Laurent LESPEZ

BRONZE

FER

BASLY La Campagne

L'objectif de l'opération de fouille programmée en 2008 était de parachever le diagnostic des aménagements de l'éperon de « La Campagne » sur la parcelle B678. Trois zones de fouille ont été disposées de façon à encadrer celle du projet 2001-2003, une quatrième a été ouverte sur la pointe de la parcelle 678. Cette dernière cherchait à préciser l'origine d'un bombement du terrain susceptible de correspondre à un talus défensif d'extrémité qui aurait précédé l'inclinaison en pente douce du promontoire, vers le cours d'eau. Parmi les trois autres zones, l'une d'elles s'attachait pour la première fois, au nord-ouest, à la reconnaissance d'un talus soulignant le tracé présumé de la fortification de l'enceinte protohistorique vers le rebord du plateau.

Les fouilles sont restées largement inachevées autour du secteur 2001-2003 mais celle menée dans la zone 1 a pu montrer que le relief était naturel. Toutefois, un ensemble de trous de poteaux profondément ancrés dans le calcaire et regroupés de façon cohérente dans l'angle nord de la zone indiquent la présence d'une puissante architecture boisée, dont la datation pourrait être antérieure à la Protohistoire récente. En effet, une hache taillée, complète, a été découverte dans un trou

de poteau. Un pic en bois de cervidé a également été retrouvé dans un second trou de poteau. Au-delà de la zone 1, vers l'ouest, le terrain est marqué par un dénivelé de près de deux mètres précédant les boisements du promontoire.

La découverte la plus inattendue, et qui a notablement bouleversé l'avancement des travaux dans la zone 4, est celle de deux murs en pierres sèches dont les fondations s'inscrivent dans des tranchées profondes. Le décapage a été ouvert dans la dépression bordée de part et d'autre par l'élévation du talus qui laisse supposer la conservation de la base d'un rempart à cet endroit, contrairement au secteur 2001-2003 où la fouille montre l'érosion complète des élévations. Les observations trop limitées ne permettent pas encore de se prononcer sur la fonction de ces murs mais l'hypothèse de l'existence d'un grand passage flanqué de deux ailes rentrantes à parements maçonnes est tout à fait plausible.

L'organisation des structures dans la zone 3 est également surprenante puisque la double ligne de poteaux et le tracé du fossé St 251 paraissent diverger en s'écartant vers le sud. Cette disposition suggère que les architectures

ne soient pas contemporaines. Plusieurs datations C14 obtenues en 2008 valideraient l'hypothèse d'un rempart boisé édifié au cours du Bronze final III. En revanche celles obtenues pour les rejets de mobiliers dans le fossé 251 et sur des graines associées à des bâtiments à l'extérieur de l'enceinte indiquent le premier âge du Fer. La fortification de la pointe de l'éperon pourrait donc avoir connu plusieurs phases depuis le Bronze final sans pour autant qu'il ait connu de hiatus d'occupation.

Le nouveau programme de recherche s'attachera à qualifier précisément les formes d'aménagement sur

cet éperon entre le Bronze final et la fin du premier âge du Fer. La découverte des maçonneries près du rebord du plateau, attribuables à la Protohistoire, pourraient correspondre à des aménagements monumentaux semblables à ceux identifiés en façade de l'enceinte Hallstatt final-La Tène ancienne de La Fosse Touzé à Courseulles. La recherche à Basly confirme ainsi chaque année l'importance de sa contribution à la problématique d'étude des habitats fortifiés entre le Bronze final et le début de La Tène ancienne.

Guy SAN JUAN

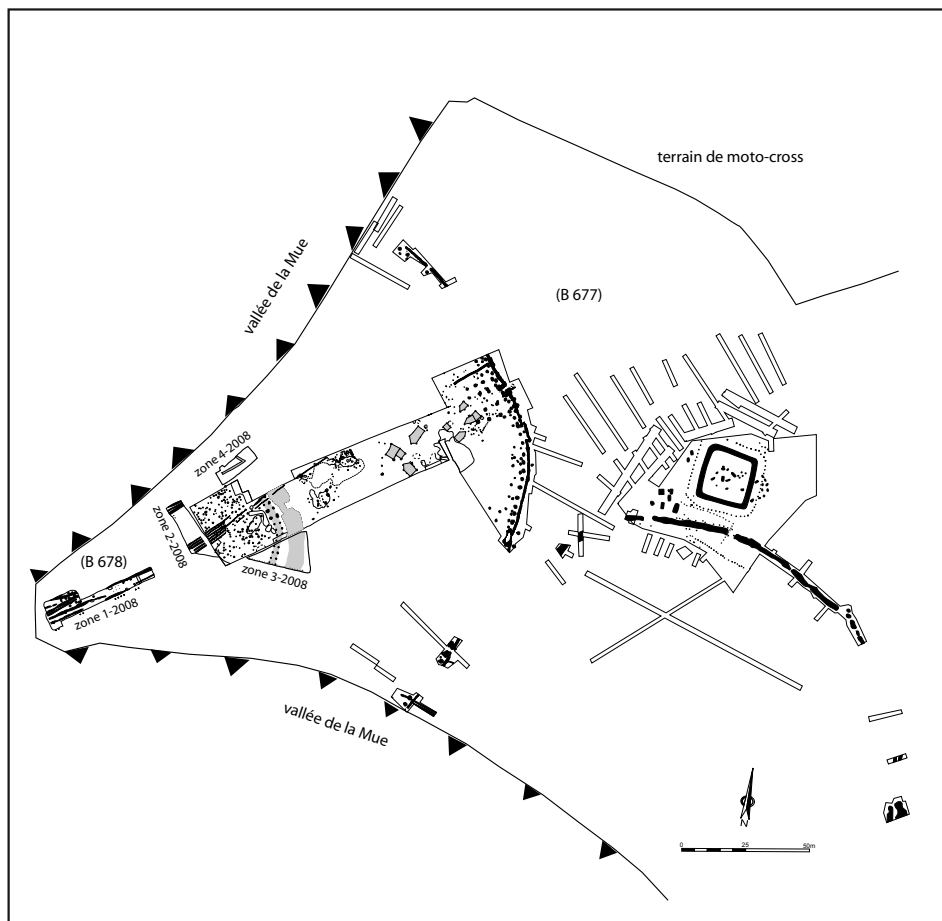


Fig. 1 – BASLY, la Campagne. Plan général des structures fouillées entre 1997 et 2008.



Fig. 2 – BASLY, la Campagne. Fondations de deux murs en pierres sèches découverts dans la zone 4.

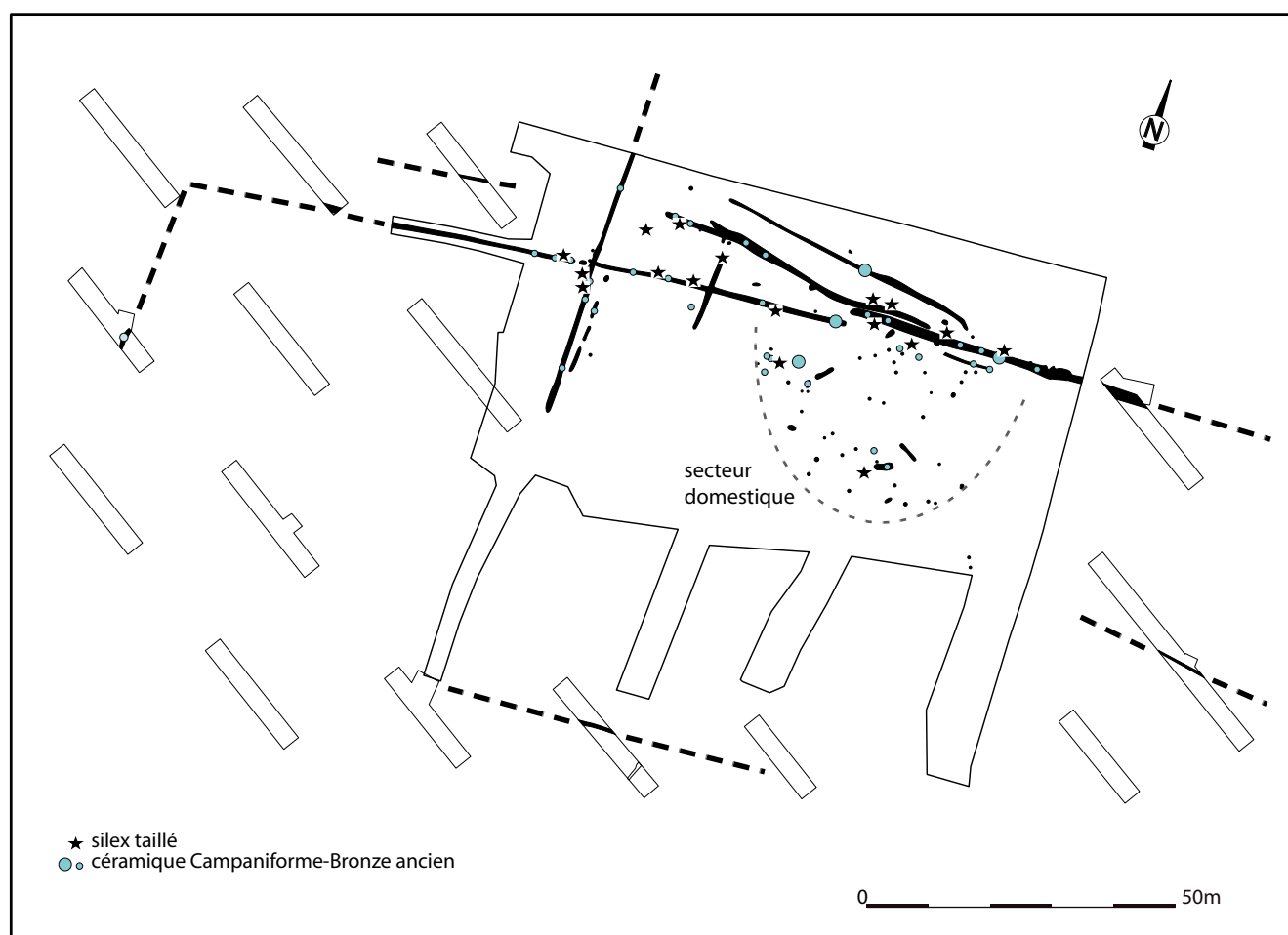


Fig. 3 – BAYEUX, lotissement Bellefontaine. Occupation du Campaniforme - Bronze ancien.

L'opération de fouille fait suite au diagnostic archéologique réalisé sous la direction de A.-L. Hamon (Inrap) en décembre 2003. Les sondages avaient alors concerné une surface de 84 808 m². Ces sondages et la fouille qui en découle ont été conduits suite à un vaste projet d'aménagement de la périphérie de Bayeux, aménagement entrepris dans ce secteur par la SHEMA. Les vestiges mis au jour durant la fouille sont attribués aux périodes du Bronze ancien jusqu'à l'ère romaine. Ils sont caractérisés par la présence de trous de poteau, de fosses et de fossés. Des vestiges mobiliers céramiques, osseux et de l'industrie lithique y ont été découverts. Le gisement qui fait l'objet de la fouille est situé à 2 kilomètres au sud-est de l'agglomération de Bayeux. Il se trouve entre la route départementale nouvelle et la voie de chemin de fer. Les parcelles concernées par le décapage sont AP 15 et AP 43.

Plusieurs fossés ont été découverts lors de la phase de diagnostic, les sondages qui y ont été effectués ont permis de mettre à jour des vestiges mobiliers dont la plupart relèvent de la période antique ; quelques rares tessons, cependant, sont attribués à des périodes plus anciennes. En complément du mobilier céramique, quelques silex ont été découverts.

Le silex reste difficilement attribuable ; en revanche plusieurs tessons sont rattachables à la période du Campaniforme. Ils sont ornés de décors. Le premier décor est posé sur un petit tesson de céramique fine de couleur beige/rosée : il se présente sous la forme de trois petites incisions verticales sur un bandeau rehaussé d'un trait fin. Le second, sur un tesson à peine plus grand, figure une ligne incisée sous laquelle se rencontrent des lignes obliques formant ainsi des triangles et au dessus de laquelle figurent des lignes obliques qui se croisent. Le dernier est orné d'un décor imprimé représentant deux lignes parallèles, espacées de deux millimètres, de micro-rectangles verticaux eux-mêmes espacés d'un millimètre. Plusieurs fragments d'une céramique inornée constituent les éléments d'une forme haute ouverte pourvue d'un léger cordon sous la lèvre. Cette céramique possède une pâte orangée. Un tesson comprenant une partie du fond et de la panse d'un gobelet a également été découvert, il s'agit d'un gobelet à pâte fine.

La céramique découverte lors de ce diagnostic est issue de fosses ; le silex, lui, provient des fosses et d'un fossé. Ce fossé a fait l'objet d'une attention particulière pour son éventuel rattachement à la phase Campaniforme. La fouille avait pour objectif de définir le type d'occupation, ouverte, enceinte...

L'occupation gallo-romaine

Quatre fossés orientés nord-sud traversent la fenêtre de décapage d'un bout à l'autre. Ces fossés sont attribués à la même phase, datée avec quelques formes céramiques du second siècle de notre ère, ils constituent la mise en place d'un vaste réseau parcellaire perpendiculaire à la voie antique située au nord de l'emprise de la fouille (actuelle R.N. 13).

Un parcellaire daté du Bronze ancien

Une trame de fossés est-ouest, nord-sud, a pu être distinguée du réseau fossoyé gallo-romain. Elle est constituée de sept fossés. Quelques contacts stratigraphiques ont permis de placer cette occupation avant l'implantation romaine. La fouille de ces fossés n'a pas livré un mobilier archéologique abondant, cependant certains éléments permettent de proposer une datation qui tend vers le Campaniforme ou vers le Bronze ancien. Un fossé a livré un corpus comprenant la partie sommitale d'un vase à cordon pré-oral et à bord droit ainsi que des fragments d'un vase fermé à profil ovoïde dont la panse est couverte d'impressions digitales. D'autres éléments comme des cordons lisses étoffent le corpus mis au jour sur l'ensemble de la trame parcellaire.

Au sud de cette ligne est-ouest, un secteur livre un ensemble de fosses et de trous de poteaux. Si certains sont avérés par la fouille, d'autres restent hypothétiques car à une profondeur de 0,80 mètre sous le niveau actuel (empreintes de structures ?). Parmi ces structures, celles sondées lors du diagnostic ont pu être fouillées exhaustivement, ne livrant que peu de mobilier caractéristique supplémentaire. Une série de trous de poteaux a pu être identifiée ne livrant que peu de mobilier. Les remplissages comportent ça et là quelques micro-charbons de bois. Les fosses, et plus particulièrement l'une d'entre-elles sondée au diagnostic, adoptent un profil parfois légèrement en cloche suggérant une

utilisation comme fosse-silo. Ce secteur constitue une aire domestique potentielle située le long de la trame fossoyée, au niveau même d'une interruption entre deux fossés, ouvrant un accès vers le nord. Ce passage conduit probablement vers une aire de parage en forme de sas, sans doute pour une meilleure gestion du bétail.

Les résultats obtenus à l'issue du diagnostic ont permis de proposer l'hypothèse d'une occupation campaniforme établie sur la présence d'un ensemble de fosses et de trous de poteaux éventuellement liés à un ou plusieurs fossés. La fouille a confirmé cette hypothèse dans une certaine mesure. Le mobilier issu des fosses et des fossés atteste de leur contemporanéité : l'occupation domestique identifiée est indéniablement liée aux fossés. L'attribution chrono-culturelle du corpus céramique, étant donné l'apport constitué par la fouille, relève plus vraisemblablement du Bronze ancien.

La trame parcellaire mise au jour s'organise autour d'une ligne est-ouest. Quelques axes nord-sud divisent en parcelles le territoire. La fouille ne permet pas de discerner les limites de ce type de terroir, cependant, elle met en évidence le caractère occupé de certaines de ces parcelles. L'occupation domestique est révélée par la présence de fosses, de trous de poteaux et de rejets dans les structures et aussi dans les fossés jouxtant le locus.

Les découvertes antérieures réalisées dans ce secteur du Bessin concernant la structuration de l'espace par une trame parcellaire dataient cette mise en place du Bronze moyen (Nonant, Vaux-sur-Seulles). Il se peut qu'elle ait commencé dès le Bronze ancien au regard des découvertes réalisées sur le site de « Bellefontaine ».

David GIAZZON

BERNIÈRES-SUR-MER

NÉOLITHIQUE

Les prospections conduites sur la commune de Bernières-sur-Mer ont mis en évidence deux concentrations de produits lithiques principalement débités dans le silex local.

Le premier ensemble (parcelle ZA 60) se compose de nombreux produits de débitage où les lames apparaissent bien représentées. L'outillage en silex comporte des racloirs, des grattoirs souvent aménagés sur des éclats et des perçoirs. La parcelle a aussi livré un fragment de hache polie en grès vraisemblablement réutilisée en broyon (?). Ce premier ensemble se rapporte au Néolithique.

Le second assemblage (parcelle ZB 73) a livré outre de nombreuses lames débitées dans le silex local et en

silex dit du Cinglais, deux fragments de bracelets en schiste (diamètre estimé à 54 et 88 mm). Ces éléments se rapporteraient au début du Néolithique. L'outillage apparaît moins caractéristique (grattoirs sur éclats, perçoirs, encoches et denticulés), à part quelques pointes foliacées qui ne sont pas sans évoquer les armatures du Néolithique final.

En somme, les prospections conduites sur ces deux parcelles de la commune de Bernières-sur-Mer attestent vraisemblablement de plusieurs occupations du Néolithique.

Joëlle COUVELARD

Le site du Vivier à Biéville-Beuville est prospecté depuis plusieurs années et a livré une importante série lithique attribuée pour sa majeure partie à une ou plusieurs occupations de la fin du Mésolithique (entre – 6000 et – 5000 avant J.-C.). Cette période, particulièrement mal connue (3 sites connus dans le Calvados), correspond à la fin des derniers groupes de chasseurs-cueilleurs. À la suite de la fouille du site de Colombelles, se posait notamment la question de la nature des relations entre ces groupes humains et les premières communautés paysannes d'origine danubienne, auxquelles on associe le processus de néolithisation (sédentarisation, agriculture, élevage, stockage). L'étude de la série lithique récoltée en surface offrait des pistes de recherches intéressantes en mettant l'accent sur certains traits techniques susceptibles d'illustrer des transferts techniques entre les différents groupes culturels (Artur, Billard, 2008). Les sondages menés en 2008, grâce à l'aimable

autorisation de M^{me} Lefèvre, avaient plusieurs objectifs : préciser le contexte stratigraphique, déterminer le degré d'homogénéité de la série découverte en surface, la compléter par des mobiliers non ramassés par les prospecteurs ou non visibles en surface (par exemple, charbons de bois, pierres chauffées, os...).

Réalisés sur environ 3,6 hectares, les sondages ont montré que la couche de loess carbonaté formant le substrat est surmontée d'un sol brun forestier, caractéristique de la Plaine de Caen. Les horizons pédologiques sont partiellement arasés et coiffés par une couche de colluvions plus ou moins compactes issues d'un sol holocène. Cette couche de colluvions, a priori faiblement remaniée et directement associée à la zone de concentration lithique en surface, a pu être fouillée finement sur une surface totale de 10 m² en 2 zones distinctes.

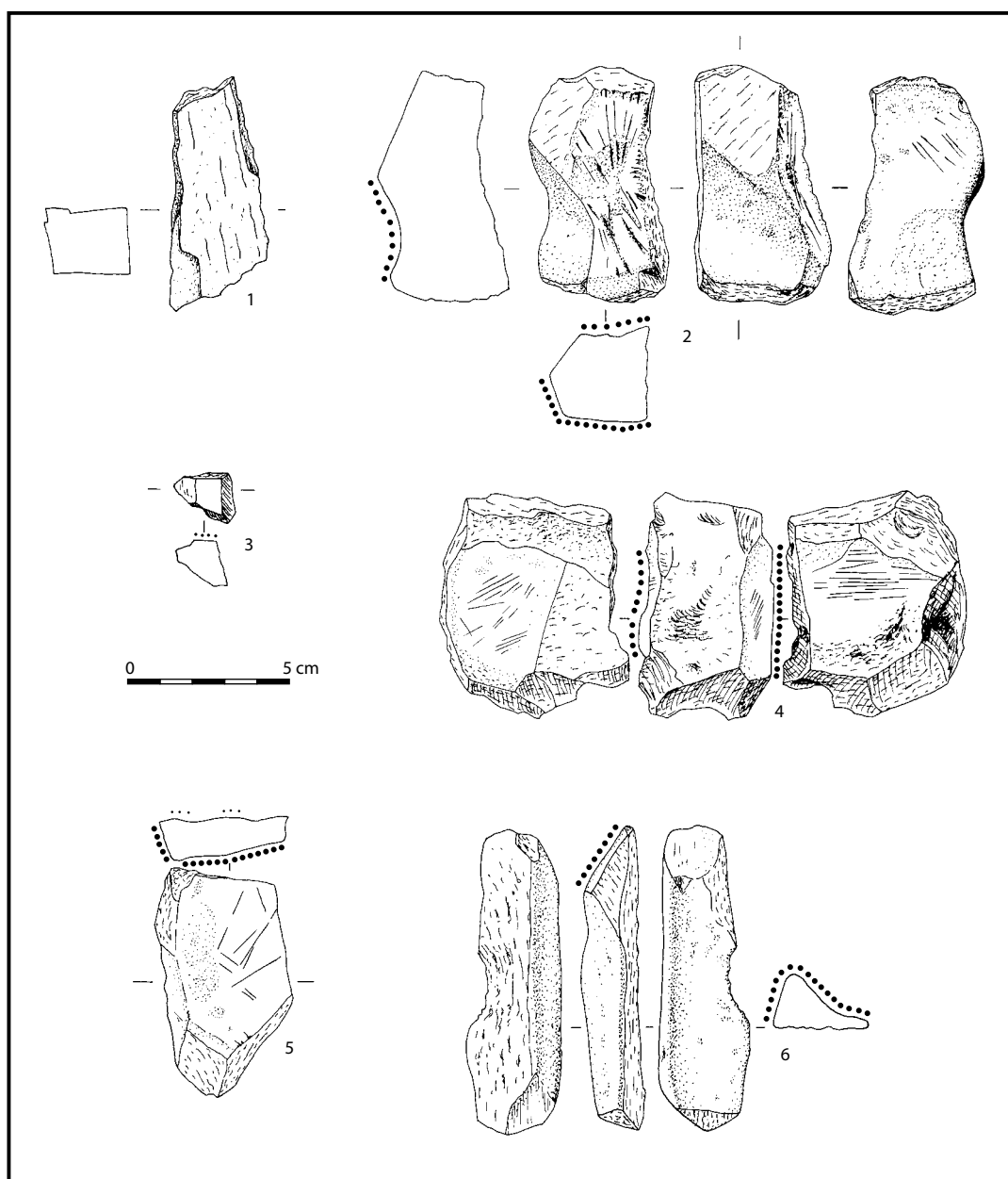


Fig. 4 – BIÉVILLE-BEUVILLE, le Vivier. Blocs d'hématite (n° 1 non abrasé).

L'opération de sondages de Biéville-Beuville a permis de résoudre une partie des questions posées initialement. Le contexte dérivé de la série lithique au sein de cette couche de colluvions n'a pas permis d'affecter une partie de celle-ci à des occupations postérieures au Mésolithique. Hormis un unique tesson, aucune structure ne permet de justifier une occupation importante du site au Néolithique et la fouille d'une petite surface permet d'envisager que le déplacement des artefacts est peu éloigné de leur point d'origine. Certains indices insoupçonnés avant cette opération, tels que l'abondance de fragments de galets brûlés, renvoient probablement à des pratiques mésolithiques.

La place du silex bathonien type Cinglais est bien confirmée, même si un doute subsiste encore sur sa chronologie. La place des galets (bruts ou chauffés) et des blocs d'hématite (avec un total de 11 fragments abrasés) est un élément marquant du site.

Cette opération n'a donc pas offert un contexte de site offrant des vestiges en place. Elle a néanmoins permis d'examiner un contexte de découverte assez inattendu pour une occupation mésolithique en plaine limoneuse, qui, de notre point de vue, mériterait d'être exploité de manière plus extensive, et cela malgré les réserves toujours présentes sur l'homogénéité de la série.

Ces données en partie nouvelles seront cumulées à celles déjà obtenues à partir de la série de surface et viendront alimenter, dans le cadre de la publication du site de Colombelles, la discussion sur la question des échanges entre les premiers groupes d'agriculteurs-éleveurs et les groupes autochtones du Mésolithique.

Cyrille BILLARD
avec la collaboration de Jean-Pierre LAUTRIDOU

BLAINVILLE-SUR-ORNE

Basse vallée du Dan

GAULE ROMAINE

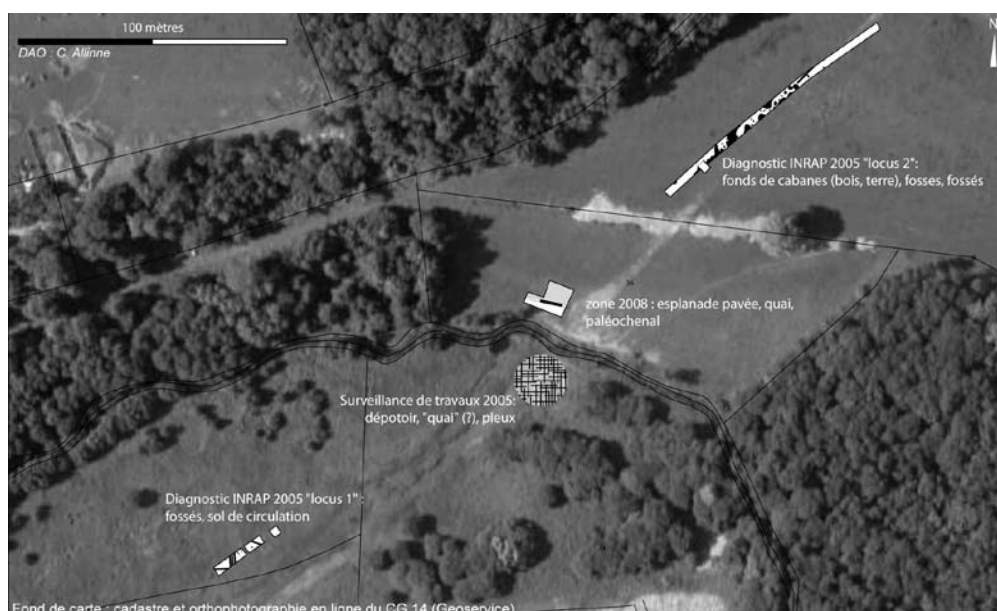


Fig. 5 – BLAINVILLE-SUR-ORNE, basse vallée du Dan. Occupation gallo-romaine dans un méandre de la rivière.

L'étude archéologique lancée en 2008 sur la « Basse Vallée du Dan » porte sur une occupation gallo-romaine, dont la nature reste encore à préciser, implantée dans l'avant-dernier méandre du Dan (3,5 m NGF), sur le piémont sud du promontoire de la Grande Roche, reconnu comme un site fortifié protohistorique encore occupé à l'époque romaine. L'opération réalisée du 15 au 31 août 2008 fait suite à une opération de diagnostic archéologique et à une surveillance de travaux effectuées en 2005. Les observations qui avaient été faites alors révélaient une occupation gallo-romaine inédite et tout à fait insoupçonnée du fond de vallée. Pour cette période, les modalités d'occupation des embouchures et les basses-vallées des fleuves de Basse-Normandie nous échappent encore largement. Dans ce cadre, l'intérêt pour ce site doit être compris comme le point de départ d'une première réflexion sur la caractérisation et la place des petits sites fluviaux dans l'organisation des réseaux d'échanges locaux et régionaux à l'époque romaine.

L'objectif défini pour 2008 était d'évaluer le potentiel d'étude de la rive nord et du lit antique du Dan en vue de vérifier dans les années suivantes l'existence d'un habitat groupé (hameau, petite agglomération) et de préciser l'utilisation faite du cours d'eau. Une zone de fouille de 89 m² parallèle au Dan, a ainsi été ouverte à la pelle mécanique, à environ 8 m du cours d'eau actuel.

L'opération a confirmé les hypothèses élaborées en 2005 concernant l'aménagement du Dan. La fouille a révélé une vaste place empierrée, en pente vers le cours d'eau, se terminant par un quai en dalles de moyen appareil qui rectifie la berge nord du cours d'eau. Les dimensions minimales de la place, telle qu'elle apparaît dans la zone de fouille, sont de 13,5 m de longueur est-ouest sur 6,5 m de large. L'esplanade se poursuit toutefois sur ses 3 côtés en dehors de l'emprise du chantier : à l'est et à l'ouest le long de la rivière et au nord, en haut de pente, en direction des bâtiments sur poteaux découverts en 2005. Le lit du

Dan a également été partiellement fouillé, à l'aplomb du quai, révélant les couches superficielles d'un dépotoir domestique et la surface d'un empierrément adossé aux fondations du quai. L'ensemble a été utilisé aux III^e et IV^e siècles après J.-C. Une limite plus récente de la berge, matérialisée par un alignement de blocs mais encore non datée, a également été mise en évidence entre le cours actuel du Dan et le quai romain. Au fond du secteur 4, un muret perpendiculaire au quai et s'avancant dans le plan d'eau a été mis au jour. Cette structure inédite est incomplètement dégagée. Elle se poursuit sous les limites nord et est du sondage et pourrait former le parement ouest d'un mur plus important ou d'une surface empierrée. La vocation de cet aménagement (quai perpendiculaire au plan d'eau ?) aussi bien que la date de sa construction sont pour l'instant impossibles à définir, mais il est clair qu'il s'agit de la construction la plus ancienne fouillée en 2008. Il est nécessairement antérieur au courant du III^e siècle et pourrait remonter aux I^{er} / II^e siècles, par comparaison avec le mobilier

céramique le plus précoce récolté dans les couches qui s'appuient contre l'édifice.

L'ampleur des aménagements et l'abondance du mobilier montrent qu'il ne s'agit pas de la cour d'un bâtiment isolé. La grande place pavée, dont l'usure prononcée prouve sa longue et intensive utilisation, doit être mise en relation avec les fonds de cabanes situés quelque 50 m au nord en haut de pente. Toutefois, son interprétation reste pour le moment en suspens. Il est encore impossible de préciser s'il s'agit d'un débarcadère ou d'un aménagement n'ayant rien à voir avec un port, tels qu'un moulin, ou une pêcherie. Le lien entre le Dan et le hameau n'est pas non plus encore élucidé (le hameau et les structures liées au Dan dépendent-elles d'une villa, constituent-elles un village indépendant dont les activités ne sont que partiellement liées à l'exploitation du cours d'eau ?).

Cécile ALLINNE

MOYEN ÂGE

BLAY Le Castel

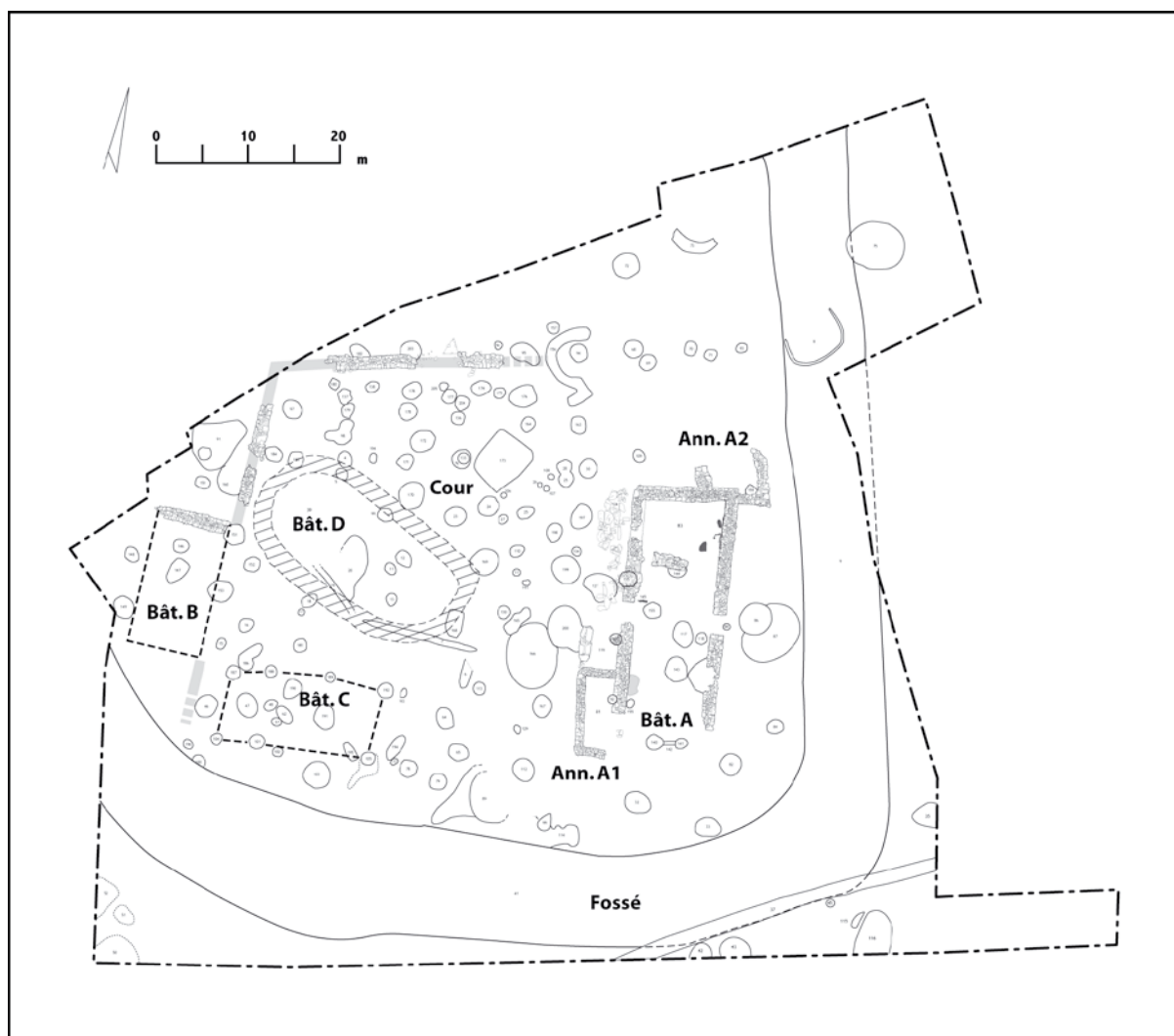


Fig. 6 – BLAY, le Castel. Plan général.

Le site du Castel a été identifié en 2006 lors d'un diagnostic archéologique motivé par un projet de lotissement. La fouille a porté sur une surface d'environ 2500 m²

correspondant aux vestiges d'une occupation médiévale de type maison-forte de taille modeste. Le site est établi sur le coteau occidental du ruisseau de Crouay, à environ

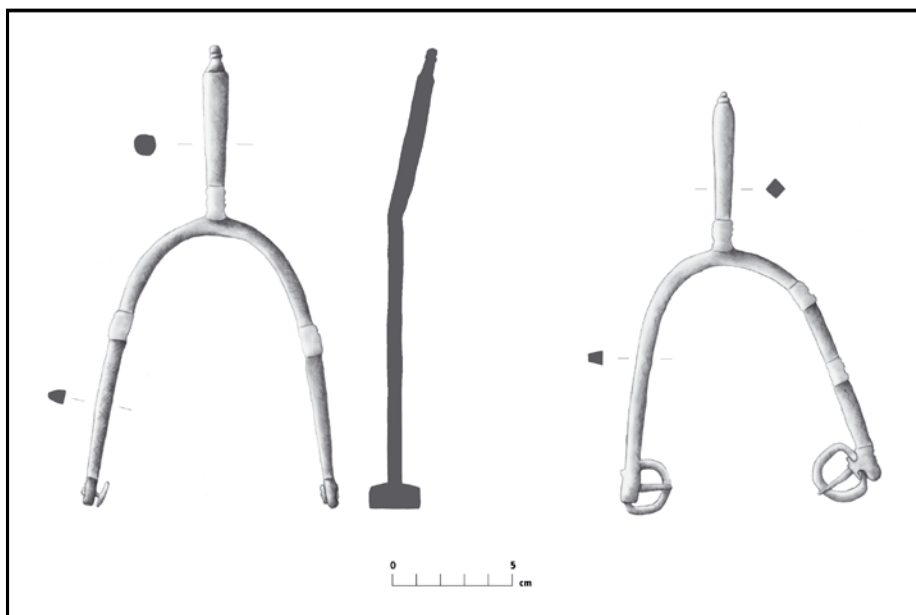


Fig. 7 – BLAY, le Castel. Eperons de type scandinave.

500 m au sud-est du bourg. Deux phases d'occupation ont pu être identifiées : la première phase, attribuable aux IX^e-X^e siècles, appartient à un établissement rural ; la seconde, caractérisée par le creusement d'un fossé périphérique associé à un emmottement, correspondant à l'installation de la maison forte (XI^e-XII^e siècles).

L'établissement carolingien s'organise autour d'une grande cour quadrangulaire d'environ 600 m² délimitée, au moins partiellement, par un mur. La limite orientale est marquée par un grand bâtiment rectangulaire de 14 m de long sur 6 m de large (Bât. A). Il présente deux portes en vis-à-vis situées au milieu des murs gouttereaux. Les vestiges d'une troisième porte ont été mis au jour à l'emplacement du mur pignon sud (trous de poteau encadrant une saignée). Les aménagements intérieurs n'ont laissé que peu de traces : seul un mur de refend nous assure d'une partition inégale de l'espace, vraisemblablement réalisée dans un second temps. Elle peut témoigner d'une division des fonctions avec une partie vouée à l'habitat au sud et, au nord, une partie destinée à la resserre. Les niveaux d'occupation peu épais ne sont conservés que sous forme de lambeaux. Deux annexes viennent s'appuyer contre ce bâtiment, le long du mur gouttereau ouest (Ann. A1) et à l'angle nord-est (Ann. A2). Les quelques tessons céramiques recueillis dans le bâtiment principal et dans les annexes permettent d'attribuer cette occupation à la fin du IX^e siècle et à la première moitié du X^e siècle. Un second bâtiment a été identifié à l'ouest de la cour (Bât. B). Construit au moins partiellement en pierres (il ne subsiste que le mur nord), il présente un plan rectangulaire d'environ 7,50 m de long sur 4 m de large reconnu grâce à son niveau d'occupation bien conservé. La fouille de ce sol a permis de recueillir, outre quelques fragments de céramique des IX^e – X^e siècles (avec quelques éléments des VIII^e – IX^e siècles), un éperon complet à pointe et branches droites sur lesquelles les boucles d'attache à simple fenêtre sont conservées. Un second éperon de même type, mais ne constituant pas le pendant du premier, a été découvert dans l'éboulis du grand bâtiment oriental. Ces éperons

sont à rapprocher d'un type essentiellement identifié au Danemark attribuable au milieu et à la seconde moitié du X^e siècle. D'autres exemplaires ont été découverts en Allemagne pour les IX^e – X^e siècles et en Pologne pour le X^e siècle. Plusieurs fosses et trous de poteau ont été repérés à l'intérieur de la cour. Ces derniers sont à rattacher pour la plupart à des constructions en bois, mais la restitution de leur plan demeure délicate : seul un bâtiment rectangulaire de 9 m sur 4 m pourrait être restitué au sud (Bât. C). Quant aux fosses, hormis un silo clairement identifié lors du diagnostic grâce aux graines carbonisées qui subsistaient dans son comblement, leur fonction demeure difficile à déterminer du fait de l'absence quasi systématique de matériel et d'un comblement guère significatif.

Vraisemblablement au cours ou à la fin de la seconde moitié du X^e siècle, cet établissement est remplacé par une maison-forte. Les bâtiments et murs d'enceinte de la cour sont détruits et un profond fossé est creusé délimitant un espace trapézoïdal aux angles arrondis d'environ 1200 m². Les déblais issus du fossé sont utilisés à l'intérieur de l'enceinte pour créer un léger emmottement, scellant ainsi les niveaux carolingiens. Il ne subsiste que peu de vestiges de cette seconde phase, hormis le fossé et les remblais de l'emmottement, du fait d'un probable arasement du site après son abandon. Les vestiges d'un bâtiment de plan ovalaire de 13 m de long sur 7 m de large ont pu être reconnus, matérialisés par une tranchée de récupération (Bât. D). Ce bâtiment est à rapprocher des constructions à absides dont celui mis au jour à l'intérieur de l'enceinte médiévale du Plessis-Grimoult constitue l'exemple le plus proche tant par la datation (milieu du XI^e siècle) que par le contexte. Le mobilier céramique recueilli au niveau du bâtiment et dans quelques structures excavées associées permet de dater cette occupation des XI^e – XII^e siècles. L'abandon définitif du site semble intervenir peu de temps après.

François DELAHAYE
avec Karine CHANSON, Denis THIRON et Nolwenn ZAOUR

Le projet de construction d'un centre de thalassothérapie sur le site du camping de la Plage, à Cabourg, a commandé la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique. Les tranchées ouvertes dans cette parcelle du cordon dunaire qui souligne toute cette partie du littoral de la Baie de Seine, n'ont livré aucun élément archéologique antérieur à l'époque contemporaine. Compte tenu de l'importance qu'a revêtu cette époque dans l'histoire locale, une reconnaissance des principaux aménagements du site dans la seconde moitié du XIX^e siècle a néanmoins été opérée. Les plus anciens éléments bâtis subsistants peuvent notamment être rapportés au premier plan de la station balnéaire de Cabourg-les-Bains, qui fut bâtie entre 1855 et 1859 sous l'impulsion de la Société des Bains de Mer de Cabourg et Dives, administrée par Adolphe d'Ennery, et de l'architecte Paul Leroux, sur des terrains dunaires qui avaient été acquis entre 1853 et 1854 par un rassemblement de promoteurs conduits par Durand-Morimbeau et Collin, soutenus par un groupe d'artistes amoureux du site, dont fit partie Théophile Gautier. Excentrée par rapport à l'épicentre du nouveau Cabourg, organisé en éventail autour du casino, la parcelle en question accueillait à cette époque une grande villa résidentielle, encore en élévation de

nos jours, qui apparaît en vue cavalière sur le plan de Leroux de 1855. Celle-ci régnait sur un vaste parc paysager aménagé dans les dunes, qui fut reconverti en camping après-Guerre. Un dépotoir formé au centre de la parcelle, aux abords de la villa, a livré divers éléments détritiques qui peuvent être attribués à cette époque, au nombre desquels de nombreux tessons de porcelaine fine de Limoges portant les estampilles du Grand Hôtel de Cabourg et de l'Hôtel des Ducs de Normandie, tous deux situés au centre de « l'Éventail », sur le front de mer.

Cette opération tend ainsi à confirmer l'absence d'occupations anciennes permanentes sur le cordon dunaire de la rive gauche de la Dives, celles-ci se répartissant plus en amont dans les terres, sur les rives de l'ancien marais estuarien. Elle suscite en outre un éclairage ponctuel sur la naissance et l'évolution de la station balnéaire de Cabourg depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, au sein d'un secteur côtier qui reste aujourd'hui très fortement soumis aux pressions du tourisme et de l'urbanisation.

Vincent CARPENTIER



Fig. 8 – CABOURG, camping de la Plage. Tessons de porcelaine du XIX^e siècle, portant l'estampille du Grand Hôtel et de l'Hôtel des Ducs de Normandie, aujourd'hui disparu (cliché Vincent Carpentier, INRAP).



Fig. 9 – CAGNY, Décathlon. Plan général.



Fig. 10 – CAGNY, Décathlon. Fossé parcellaire de l'âge du Bronze.



Fig. 11 – CAGNY, Décathlon. Fosse parcellaire contenant le squelette d'un cheval.

La fouille du site de Cagny, localisé au sud-est de l'agglomération caennaise, a été réalisée par une équipe du Conseil Général du Calvados en 2008. La surface décapée lors de cette opération de fouille préventive est d'environ 4 hectares. Plusieurs occupations ont pu être identifiées, la plus ancienne est attribuée au Néolithique moyen II ou récent. Parmi les structures de cette période se trouve un grand four creusé en sape qui a livré un mobilier abondant (poterie, lithique et faune). Une série d'enclos funéraires fossoyés probablement de la fin de l'âge du Bronze a livré quelques inhumations et incinérations.

L'occupation principale est datée de la fin du premier âge du Fer. Trois ensembles distincts peuvent être mis en évidence.

Ensemble 1

Le premier comprend un important enclos d'habitat d'environ 8000 m² de surface pour sa phase la plus ancienne. Au niveau de l'entrée, les fossés sont puissants avec une largeur supérieure à trois mètres et une profondeur de plus de 2 mètres. Parmi les nombreuses structures mises au jour à l'intérieur de cet enclos, on compte plusieurs fosses d'extraction polylobées, des

bâtiments dont un de grande taille de plan rectangulaire, probablement à abside. Deux types de structures de stockage ont été mis au jour : un silo et trois fosses quadrangulaires ou petits celliers ; l'un d'eux présente une stratigraphie dans laquelle nous avons observé plusieurs aménagements de sol. Les restes d'un porcelet ont été découverts sur le fond du plus profond (environ 1,80 m de profondeur). Le fossé et certaines structures ont livré un mobilier domestique abondant. Des rejets massifs de ratés de cuissons de poteries associés à des fragments de pesons et de parois de fours ont été trouvés dans le remplissage de deux sections du fossé d'enclos. Un bloc de calcaire indique l'emplacement d'une sépulture localisée dans le fond du fossé côté ouest. Au niveau de l'entrée, c'est un cheval qui a été déposé dans le dernier niveau de remplissage de la structure, peut-être au moment de son comblement.

L'espace d'habitat a été ensuite réaménagé ; il se présente sous la forme de deux enclos accolés beaucoup plus petits. L'un d'eux, délimité par une palissade, est compartimenté. Au moins quatre phases de réaménagement de cet habitat ont pu être observées. Des fossés parcellaires sont reliés à cet ensemble, un de ces fossés a livré le squelette d'un cheval. Deux enclos fermés partiellement peuvent être mis en relation avec cet habitat ; cependant, aucun d'eux n'a livré de rejets témoignant d'activité domestique ou encore artisanale. Le mobilier céramique mis au jour dans les différentes phases de l'habitat compte environ 600 éléments de formes que l'on peut attribuer à la fin du VI^e siècle pour les ensembles les plus anciens et probablement à la deuxième moitié du V^e siècle pour les plus récents.

C'est en bordure d'un des fossés parcellaires qu'est localisée la nécropole associée à l'habitat. Elle est comprise dans une bande de dix mètres de largeur sur une trentaine de mètres de longueur. Trente-sept sépultures ont été identifiées dont trois incinérations, leur état de conservation est médiocre. Certaines ont livré du mobilier avec des torques : à jonc lisse en bronze, en fer ou encore bipartites bronze/fer. Un torque en fer à quatre billes de bronze et quatre perles en corail proviennent d'une des inhumations. La seule incinération intégralement conservée a été déposée dans un vase à pied, à col haut, décoré de trois cannelures à la jonction col/panse. Le mobilier métallique issu de cette nécropole semble attribuable à une fourchette chronologique comprise entre le milieu du VI^e siècle et le milieu du V^e siècle.

Ensemble 2

Le deuxième ensemble est situé dans la moitié sud du décapage où l'arasement est plus important. Il correspond à un réseau de fossés d'enclos s'articulant avec une voirie bordée de fossés. Ce n'est pas la première fois qu'est mise en évidence, dans la Plaine de Caen, la présence de chemins attribuables à la fin du I^{er} âge du Fer comme sur le site d'Iffs. Toutefois, la chaussée, mise au jour ici, comprend quelques sections très bien conservées où des ornières sont visibles, l'une d'elles a encore son empièchement conservé.

Vers l'ouest, le long de la voirie, une série de petits compartiments fossoyés se raccorde aux fossés bordiers. On retrouve peu de structures à l'intérieur de ces espaces : parmi elles, un four domestique sur dalle

et deux grandes fosses quadrangulaires peu profondes (fond de bâtiments ?). Des enclos sont raccordés à ces compartiments ; le plus grand, au fossé peu profond, semble plutôt correspondre à un parcellaire. À l'intérieur, les nombreuses structures relevées (fosses, silos, bâtiments et greniers) ne sont pas toutes contemporaines de l'enclos. Les fossés ont livré assez peu de mobilier ; toutefois, un dépôt de deux petits vases situliformes du V^e siècle y a été découvert. Un enclos carré, avec une entrée et des fossés plus puissants, est raccordé au système précédent. Très peu de structures se trouvent dans son espace interne dont néanmoins quelques séries de trous de poteaux (certains appartenant à des greniers). Le fossé a livré un peu de mobilier domestique attribuable à la fin du premier âge du Fer.

Il semble que cet ensemble, composé de très petits enclos organisés le long de la chaussée et raccordés à un réseau parcellaire, se prolonge plus à l'ouest et probablement de l'autre côté de la chaussée.

Ensemble 3

Cet ensemble comprend deux enclos de petites dimensions ; la surface du plus modeste mesure à peine 700 m². Tous deux possèdent une entrée orientée vers l'est. Très peu de mobilier provient de leurs fossés dont une quasi-absence de restes fauniques. Les structures internes identifiables sont peu nombreuses. Le plus grand enclos comprend un silo, une grande structure de stockage (souterrain ou deux grands silos accolés) et une petite fosse remplie d'argile coquillée. Celui aux dimensions plus modestes compte de nombreux trous de poteaux appartenant soit à un grand bâtiment soit à plusieurs petites constructions accolées. Le rare mobilier céramique mis au jour permet d'attribuer ces deux enclos à la fin du IV^e siècle ou au III^e siècle, avec notamment un vase à décor dit « balle de golf ».

Ce site comprend deux ensembles contemporains, de morphologies différentes et probablement à vocation distincte. Le premier a toutes les caractéristiques d'un important établissement rural. Il est relié à un réseau parcellaire et compte deux enclos annexes. La nécropole des habitants du lieu a été découverte à proximité, lors du décapage. Le second ensemble est composé d'une série de petits compartiments implantés le long d'une chaussée. Il est raccordé à un réseau parcellaire et probablement à des habitats de statut plus modeste que celui de l'ensemble 1. L'abondance du mobilier, notamment céramique, mis au jour dans certaines des structures de ces deux entités ainsi que les éléments de parure provenant de sépultures des deux secteurs nous permettent d'attribuer leur implantation dans la seconde moitié du VI^e siècle et un abandon au cours du V^e siècle.

Les deux enclos de l'ensemble 3, datés de la fin de La Tène ancienne, ne regroupent pas les critères classiques de l'habitat rural : dimensions très modestes, absence de véritables rejets domestiques. Ils pourraient être localisés en bordure d'un second axe routier perpendiculaire au premier. Leur fonction, qui reste à déterminer, est peut-être à rapprocher de celle des compartiments de l'ensemble 1.

Cette dix-neuvième et dernière campagne de terrain sur le site a concerné quelque 200 m² situés tout au nord de l'emprise archéologique. Deux informations de terrain et un travail de reconditionnement des artefacts découverts depuis la première campagne étaient programmés pour l'équipe de fouilleurs.

Tout d'abord sur le terrain, la fouille d'une structure de combustion (four 707) entamée en 2007 avait livré plusieurs pistes, mais pas assez d'éléments discriminants. La fin de son étude a permis de reconnaître un four à pierres chauffantes comparable typologiquement aux six exemplaires recensés antérieurement. Il s'agit de cuvettes circulaires dont le fond est tapissé de plaquettes calcaires complètement noircies par la chauffe. Le seul matériel associé est donc du charbon de bois qui permettra, une fois les essences de bois identifiées, de fournir une date ¹⁴C supplémentaire. Ainsi, la présence avérée de deux de ces fours au nord de l'emprise contribuerait à harmoniser le fonctionnement de la nécropole de tombes à couloir, les cinq autres étant situés plus au sud. Ces structures assez remarquables ont certainement servi à préparer des repas collectifs avec des cuissons alimentaires à l'étouffée.

La seconde donnée concerne le vieux sol recelant l'occupation domestique du Néolithique ancien/moyen. Aucune structure n'a été découverte, mais le mobilier était assez abondant bien que se raréfiant nettement dans les zones non protégées par les éboulis de la tombe D. L'enregistrement des vestiges a ainsi confirmé la pauvreté de cette occupation en structures et l'extrême abondance du mobilier abandonné sur place. Le fonctionnement du site dans la première moitié du V^e millénaire av. J.-C. sera sans doute plus facile à percevoir

par l'étude du mobilier qui a encore progressé cette année (13 412 tessons néolithiques recensés et 6 917 artefacts lithiques pour les quatre ensembles identifiés au nord du site, l'ensemble des pièces lithiques comprenant au final plusieurs dizaines de milliers d'unités).

Par ailleurs, l'équipe de bénévoles s'est attachée à la bonne conservation des objets mis au jour depuis 2000 en reconditionnant, inventoriant et pesant les vestiges mobiliers (organiques et artisanaux). De plus, Isabelle Le Goff, anthropologue qui a fouillé les tombes néolithiques, a choisi de travailler avec les fouilleurs au conditionnement des restes funéraires provenant des tombes néolithiques.

Ainsi se préparent collectivement et dès maintenant, grâce aux crédits publics et à plusieurs chercheurs, les différents manuscrits qui décriront et tenteront d'interpréter toutes les phases reconnues lors de la fouille : les deux occupations protohistoriques (dont surtout l'établissement rural de La Tène ancienne avec les vestiges liés aux métallurgies du bronze et du fer et à la faune rejetés dans le fossé et qui ont été étudiés cette année), la nécropole néolithique de tombes monumentales et enfin l'occupation domestique qui la première transforma le site dès la première moitié du V^e millénaire av. J.-C. C'est aussi l'occasion de rendre un hommage simple et sincère aux quelque six cents personnes qui ont participé avec enthousiasme et fidélité à la fouille destinée à mettre au jour une série d'occupations néolithiques et protohistoriques d'un petit site du sud-est de la Campagne de Caen.

Jean-Luc DRON, Anna BAUDRY, François CHARRAUD,
Nicolas FROMONT, David GÂCHE et Nolwenn ZAOURL

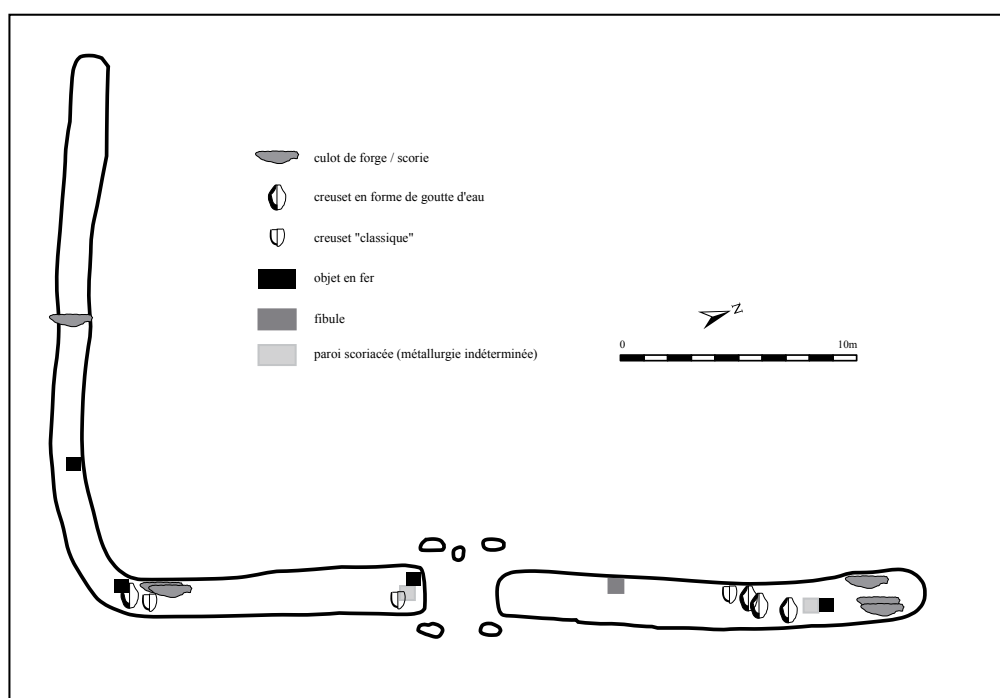


Fig. 12 – CONDÉ-SUR-IFS, la Bruyère du Hamel. Plan des vestiges métalliques et métallurgiques dans le fossé gaulois (dessin Nolwenn Zaour, INRAP).

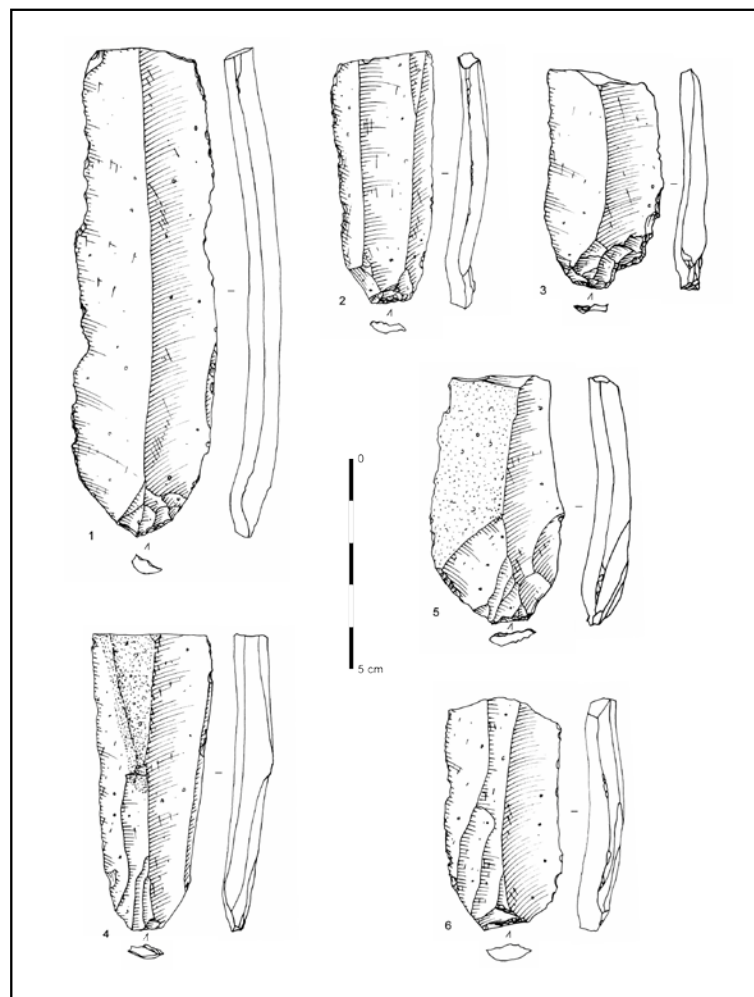


Fig. 13 – CONDÉ-SUR-IFS, la Bruyère du Hamel. Choix de lames du Néolithique ancien/moyen (dessin François Charraud).

COURSEULLES-SUR-MER

Fosses Saint-Ursin

MOYEN ÂGE

La fouille des vestiges du village de Courtisigny s'est poursuivie au cours de l'année 2008 pour une ultime année avant une suspension de travaux de terrain afin de permettre l'étude des données et la préparation de la publication.

Cette campagne a concerné le puits situé dans la vaste cour bordant au nord le chemin structurant E-O (cf. BSR 2007, p. 36) dont la fouille, sous la responsabilité des membres du Spéléo Club d'Hérouville, s'est poursuivie sur quelques mètres supplémentaires sans en atteindre le fond (interruption de la fouille à - 18,75 m soit 21,29 m NGF). L'une des caractéristiques de son comblement, composé pour l'essentiel de débris et de blocs provenant des bâtiments détruits en surface, est la présence de 61 squelettes de chiens ; les travaux de l'année 2008 n'ont pas mis au jour de nouveaux restes osseux dans ces niveaux profonds très humides. Deux grosses dalles en calcaire local, l'une ayant été laissée en place, sont interprétables comme les restes de la margelle du puits. Le changement dans la nature du comblement et la présence de ces dalles suggèrent que nous nous approchons de la base de la structure qui pourrait être atteinte ultérieurement.

L'essentiel des travaux s'est cristallisé sur la zone 6 déjà explorée par sondages en 2006 et 2007. Pour rappel, celle-ci est située au sud du chemin structurant, et prolonge vers le nord le sondage réalisé antérieurement afin de nous assurer de l'emplacement exact du « Chantier 2 », fouillé dans les années 1970 sous la direction de A. Bertolotti et D. Sautai, dans le cadre d'un travail de maîtrise non publié. L'extension de la zone de fouille sur une surface initiale de 8 m sur 15 m, prolongée de sondages de contrôle, a permis de valider les hypothèses avancées au terme de la campagne précédente. Au nord de la cour identifiée précédemment (cour 11), une seconde cour (cour 13), avec laquelle elle communique, mais séparée de la première par un mur de refend, a été mise au jour. Cette cour 13 borde au sud un bâtiment d'habitation (bâtiment 25), installé sur une sorte de plateforme qui domine cette cour sud et une autre cour au nord (cour 14) isolant le bâtiment 25 du chemin E-O. On a ainsi observé de nouveau un mode d'implantation bien attesté sur le site consistant à récupérer au pied des structures les matériaux nécessaires à leur construction. Cet ensemble compose donc une nouvelle unité comprenant un bâtiment d'habitation principal complété d'une cour fermée située à l'arrière (dédoublée ici) et d'une cour

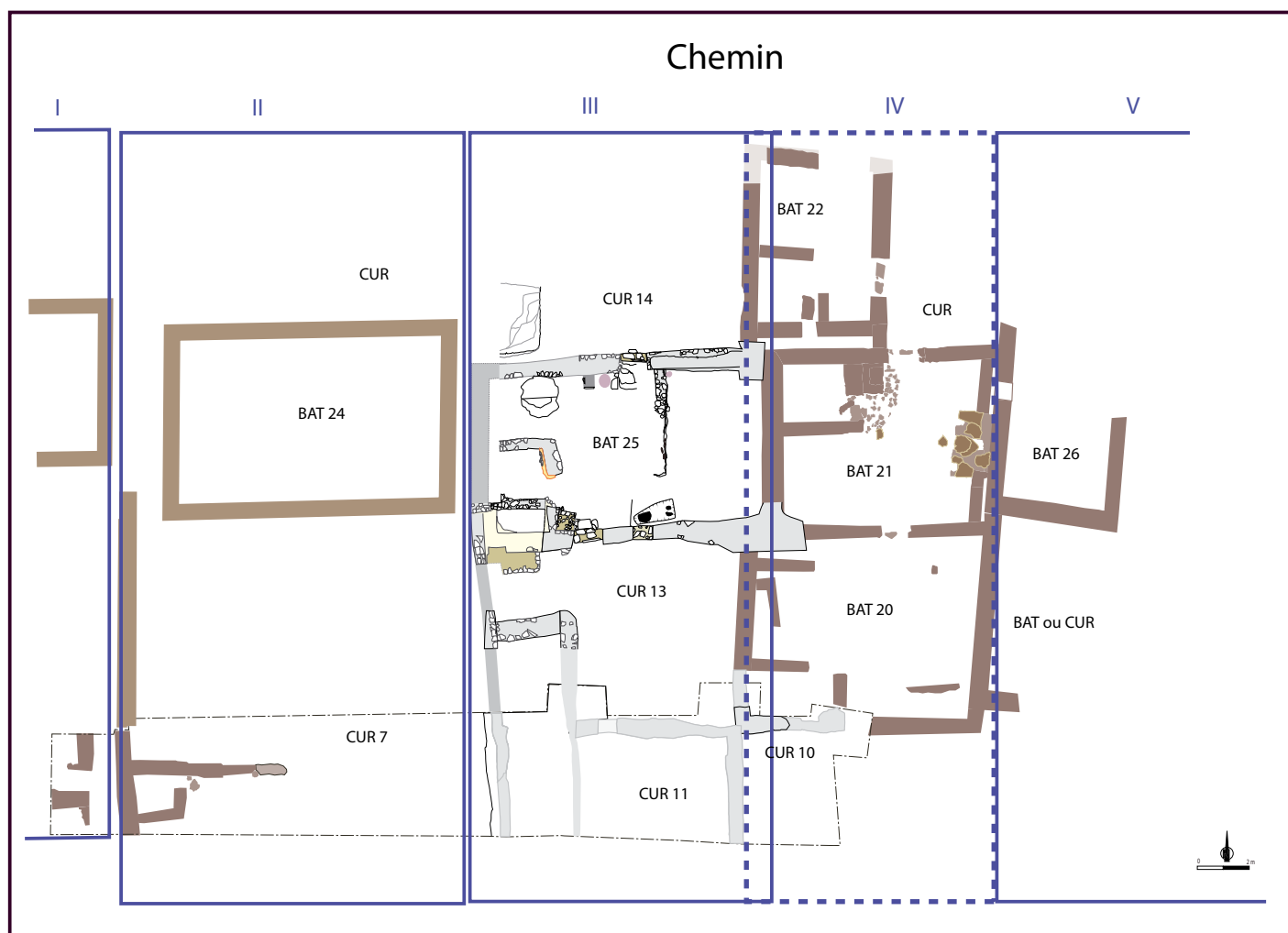


Fig. 14 – COURSEULLES-SUR-MER, fosses Saint-Ursin. Unités parcellaires identifiées au sud du chemin.

donnant sur l'axe de circulation principal à l'avant. Il prend place entre l'unité située à l'ouest dont elle est séparée par un étroit passage partiellement occupé par une petite structure qui prolonge le bâtiment 25, et trois bâtiments repérés dans le « Chantier 2 » à l'est. Les observations que nous avons pu effectuer témoignent de la complexité de l'histoire de cette nouvelle unité et de celle qui la jouxte à l'est. Elles ont une histoire commune puisque nous avons pu constater antérieurement que le bâtiment 20 prend appui contre le mur mitoyen des cours localisées au sud (cours 10 et 11). Malheureusement les structures fouillées dans les années 1970 ont été largement détruites par le propriétaire précédent, après les travaux archéologiques, nous privant des moyens d'analyser in situ les relations stratigraphiques entre les deux ensembles fouillés à trente-cinq ans d'écart, ce qui rend imprécise l'interprétation de ces découvertes. Deux états du bâtiment 25 sont cependant discernables malgré le mauvais état de conservation des structures et la faible stratification sédimentaire que provoque l'installation quasi directe sur le substrat calcaire. Ce bâtiment, construit en moellons de calcaire liés à la terre, possédait des murs porteurs de 0,70 m d'épaisseur, et avait une largeur de 7 m (N-S) pour une longueur qui a varié d'environ 7 m à environ 11,50 m, suivant la position que l'on attribue au mur pignon ouest ; sa superficie au sol a occupé donc moins de 60 m² (Etat 1) à environ 85 m² (Etat 2). Dans chaque mur gouttereau ouvrait une porte placée quasiment au centre de la façade dans un premier temps. Dans un second temps (Etat 2), la porte

sud a été obstruée et une autre porte a été ouverte plus à l'ouest. La porte nord à l'instar de l'ouverture sud-ouest, était, comme c'est fréquemment observé sur le site, barrée de grosses pierres installées à chant dans une petite tranchée. Les vestiges, mal conservés, de deux foyers ont été découverts contre le mur gouttereau nord, le plus ancien à l'est de la porte, le plus récent à l'ouest de celle-ci. Le volume intérieur a été cloisonné d'abord grâce à une cloison en matériaux périssables (bois ?) dont les calages ont été identifiés immédiatement à l'est de la porte nord - le foyer nord n'étant déjà plus en fonction. Dans un deuxième temps ou simultanément, un nouveau cloisonnement résulte de l'agrandissement du bâtiment vers l'ouest qui inclut dès lors une petite structure, d'environ 1,90 m sur 2 m hors tout, qui occupait l'espace séparant le bâtiment 25 de l'unité voisine à l'ouest (bâtiment 24 et cour 7). Le dernier aménagement notable dans ce bâtiment est constitué d'une fosse creusée devant le seuil de la porte sud-est, qui était alors rebouchée. Cette fosse légèrement trapézoïdale d'1,58 m de long sur 0,42 à 0,75 m de large à l'ouverture, présente des ressauts qui laissent supposer la présence d'un système de fermeture (planches en bois ?). Le fond de cette fosse présente deux excavations non symétriques de 0,15 m de diamètre pour l'une et de 0,40 m pour l'autre, séparées par un replat. L'interprétation la plus plausible est de voir dans cet aménagement une fosse de stockage (silo ou glacière) de denrées alimentaires conservées en pots ou en tonnelets qui pouvaient être calés dans les excavations creusées à la base.

Le mobilier découvert dans ce bâtiment, dont seuls des lambeaux des sols d'occupation ont été conservés, et dans les cours, suggère un fonctionnement terminal dans la seconde moitié du XV^e siècle.

Cette dernière campagne de fouilles est venue compléter la lecture que nous avons du bâti au sud du chemin structurant E-O. Ce sont cinq unités d'habitation qui ont été d'ores et déjà identifiées. La largeur sur chemin de ces unités – lorsqu'il est permis de l'évaluer – que l'on pourrait assimiler prudemment encore à des parcelles, est inégale (9,50 m à 13,20 m). La complexité des relations stratigraphiques entre ces différentes unités, les anomalies morphologiques que l'on a constatées ou que l'on subodore, indiquent indirectement la complexité de ce secteur bâti qui tranche assez sensiblement avec

ce que l'on a pu observer au nord du chemin. Certes, il resterait d'autres unités à fouiller dans cette partie accessible du site, dont la mise au jour permettrait éventuellement de lever certaines de nos incertitudes. Mais quoi qu'il en serait, on n'aurait jamais fouillé qu'une partie seulement de cet habitat dont l'histoire est inscrite sur la longue durée et dans un espace plus vaste. Ces fouilles, commencées à l'aube des années 1970 puis reprises en 1999, n'ont levé le voile que sur la phase finale de l'occupation du village de Courtisigny. Avant d'entreprendre un nouveau cycle de fouilles, sur le secteur de l'église par exemple, le temps est venu du traitement et de l'exploitation des données.

Claire HANUSSE

ETERVILLE

Les Prés du Vallon

NÉOLITHIQUE
FER

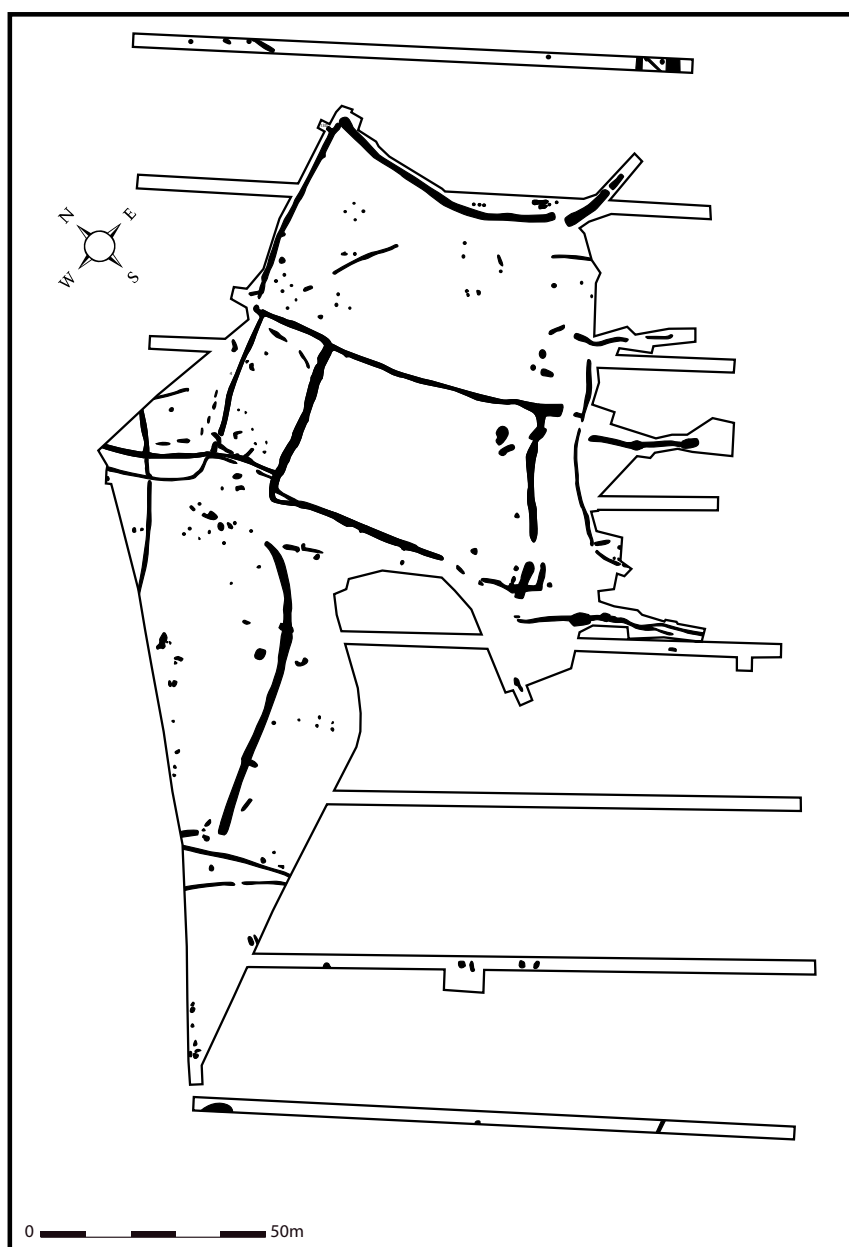


Fig. 15 – ETERVILLE, les Prés du Vallon. Plan général.

La fouille réalisée sur le site « Les Prés du Vallon » fait suite à un diagnostic archéologique effectué en 2004 sous la direction de C. Marcigny (Inrap). Les sondages avaient concerné une superficie de 35 000 m². Les opérations ont été menées suite à un vaste projet d'aménagement émanant de la société FRANCELOT. La prescription émise par le Service régional de l'archéologie a permis de décapier un peu plus de 13 000 m² sur la parcelle cadastrale ZA 41p. Cette prescription porte sur les vestiges de l'âge des métaux.

Le gisement se situe à quelques kilomètres au sud-ouest de Caen, sur la commune d'Eterville au croisement de la « Voie Communale du Rocreuil » et du « Chemin rural du Château du Mesnil ». Sur le plan topographique, le site est placé sur les rebords d'une vallée sèche à égale distance entre le cours de l'Odon au nord/ouest et la plaine alluviale de l'Orne au sud/est. À l'issue de la fouille, les vestiges rencontrés datent principalement du Néolithique et de l'âge du Fer.

L'occupation néolithique se limite à la découverte de quelques fosses et de mobiliers lithiques et céramiques. Les vestiges lithiques sont principalement représentés par deux nucléus à lame et deux fragments de bracelets en schiste. Le mobilier céramique est constitué de deux individus : un bol muni d'une anse à perforation horizontale et un fragment d'anse en ruban. Ces vestiges sont à rattacher au Néolithique Ancien et plus particulièrement à la culture Villeneuve-Saint-Germain.

À ces données s'ajoutent trois *schlitzgruben*, type de fosse bien connu de la littérature archéologique de l'est de la France et des pays germanophones (entre autres) : les *schlitzgruben* ou *schlitzgräbchen* ou les *wigvormige kuilen* néerlandaises, fosses profondes à profil en U. Depuis le début du XX^e siècle, la fréquence de ces fosses et leur juxtaposition avec des sites d'habitat néolithique, voire de l'âge du Bronze, ont conduit les fouilleurs à proposer de multiples hypothèses sans qu'aucune n'ait été définitivement et positivement fondée. Les solutions les plus disputées dernièrement ont été la fonction de tissage et celle de tannage/rouissage prenant peu à peu le pas sur celle de piège à animaux. Ces fosses mesurent 3 à 4 mètres de longueur et 0,60 à 0,80 mètre de large, et atteignent sur le site d'Eterville une profondeur de 2 mètres sous l'horizon actuel. La coupe transversale de ces structures révèle un profil en « pantalon ». Une banquette de substrat centrée est volontairement laissée en place dans l'intention de diviser en deux le dernier mètre avant le fond. Le profil est géométrique, à parois abruptes et fond plat. Si les découvertes s'avèrent abondantes régionalement, on ne peut que regretter que ce type de structure n'ait pas fait l'objet d'un véritable intérêt scientifique (absence d'analyse précise, pas ou peu de datations...) et n'ait pas été intégré dans les problématiques en cours sur l'occupation de l'espace au Néolithique et à l'âge du Bronze.

La période qui suit cette occupation est datée du V^e siècle avant notre ère. Elle se manifeste sous la forme d'un réseau fossoyé complexe et de quelques structures de types fosses ou trous de poteau. Le réseau fossoyé est constitué d'un agglomérat d'enclos et de parcelles. Le décapage offre la vision d'un enclos central probablement loti autour duquel s'organise une trame parcellaire. La répartition spatiale du mobilier témoigne de la mise en place successive d'une série d'enclos et/ou de parcelles agencés au gré d'un cheminement probablement établi selon des critères fonctionnels topographiques (vallon situé en contrebas du site).

L'occupation domestique est révélée par la présence non négligeable de céramiques, de restes osseux et de pierres brûlées. Des concentrations illustrent sans doute l'emplacement de bâtiments dont aucune autre trace ne subsiste. L'entrée qui dessert l'enclos central possède une architecture élaborée alliant fossés et trous de poteaux. Son emplacement dans un angle permet de lui attribuer deux ouvertures vers deux directions. Un crâne de bovidé ainsi qu'une céramique complète ont été déposés au fond de cette structure.

Le domaine funéraire est également représenté par la découverte de cinq sépultures. Trois inhumations ont été découvertes lors de la fouille des fossés. Deux sont situées à mi-hauteur de comblement, l'autre tout au fond dans une logette conçue à cet effet. La quatrième est en bordure (moins d'1 mètre) d'un fossé. Ces sépultures n'ont pas livré de mobilier d'accompagnement. Le cinquième défunt est représenté par une incinération découverte au sommet du comblement d'un fossé. Elle est accompagnée de deux céramiques dont une à cordons digités disposés en casiers, d'un torque torsadé et d'un fragment de bracelet en bronze, et enfin d'une perle en céramique décorée.

La fouille du site d'Eterville « Les Prés du Vallon » met en évidence l'évolution d'un système fossoyé du premier âge du Fer centré sur l'agrandissement d'un domaine, agricole et domestique. Les ensembles fouillés sur ce gisement sont probablement des occupations situées en marge d'un habitat plus conséquent qu'il reste à découvrir. Les précédentes opérations menées par I. Jahier, V. Carpentier et A. Hérard (Inrap), ont permis de mettre à jour plusieurs autres témoins d'occupations de cette période. Les enclos fouillés sur le « Lotissement de la Ferme » (V. Carpentier, Inrap) possèdent, par exemple, les mêmes orientations que ceux des « Prés des Vallons », la céramique est très proche, les décors à cordons digités en casiers sont identiques. L'ensemble de ces vestiges compilé récemment par L. Vipard (Inrap) laisse apparaître une occupation dense et complexe autour du vallon où est implantée l'actuelle commune d'Eterville.

David GIAZZON

La Communauté de Communes du Pays de Falaise met en place progressivement une zone d'activités au nord de la commune de Falaise. Un premier diagnostic effectué en 2004 par I. Jahier a révélé la présence de plusieurs sites archéologiques. Lors d'une seconde opération de diagnostic effectuée en 2006 par B. Hérard sur la partie sud de la zone à aménager, cinq nouveaux gisements ont été découverts.

Conformément à l'arrêté de prescription du 22 septembre 2006 émis par le Service régional de l'archéologie, une opération de fouille de sauvetage préventive a eu lieu sur le «Lot 1» correspondant à la découverte d'un enclos circulaire généralement interprété comme monument funéraire de l'âge du Bronze. La parcelle concernée par la fouille est située dans la Plaine de Caen, à une altitude NGF de 153 m, en position d'interfluve entre le ruisseau du Puits et un affluent de l'Antes.

Au terme du décapage de la surface prescrite, plusieurs types de structures ont été mis au jour, notamment un enclos circulaire avec une fosse centrale, des trous de poteaux, des fosses et un chablis, soit au total 13 structures.

L'enclos se présente sous la forme d'un fossé présentant deux interruptions, attribuant ainsi au monument deux entrées en vis-à-vis, de 40 à 60 cm de large au niveau du décapage, situées grossièrement à l'est et à l'ouest et permettant l'accès à l'espace central. Chacun des deux demi-cercles a fait l'objet de six sondages manuels et la totalité du fossé a ensuite été vidée mécaniquement à l'aide d'une mini-pelle afin de recueillir le maximum de mobiliers et d'informations. Dans son ensemble, le monument mesure environ 15 m de diamètre externe.

L'absence d'éléments tangibles de datation ne permet pas d'établir d'hypothèse quant à sa période d'utilisation.

Si la fosse centrale a fait office de fosse sépulcrale à une époque, comme il est courant de le voir dans ce genre de monument, il n'en reste malheureusement ici aucune trace, et aucune spéculation quant à sa fonction ne nous est possible.

Au regard des différents éléments collectés lors de cette fouille, très peu de points nouveaux vont permettre d'affiner les connaissances sur ce type de site. En effet, l'absence de mobilier datant dans le fossé de l'enclos ne nous permet pas d'envisager une quelconque fourchette chronologique quant à la période de fonctionnement du monument, même si l'âge du Bronze semble pouvoir être privilégié. D'autre part, aucune trace d'un éventuel tumulus au-dessus de la structure n'a été retrouvée, en raison d'un arasement sans doute important. Si certaines structures annexes semblent fonctionner avec l'enclos de par leur proximité avec ce dernier, rien de tangible ne nous permet de l'affirmer avec certitude. Dans la région, des enclos semblables à celui de Falaise, formés de deux demi-cercles sensiblement égaux, ont déjà été recensés.

Le chablis reconnu comme structure ancienne et positionné à proximité du monument laisse à penser qu'il serait en éventuelle relation avec ce dernier. Il serait alors possible d'imaginer qu'un arbre ait par exemple servi à signaler le site funéraire, et qu'il ait été arraché pendant ou après l'abandon du monument.

Agnès HÉRARD

Les opérations archéologiques menées sur les parcelles de la «ZAC Expansia» à Falaise ont mis au jour ce que l'on peut interpréter comme un dépôt d'anneaux en schiste.

Le phénomène des dépôts est particulièrement intéressant dans la mesure où la diffusion d'objets « prestigieux » dans le cadre d'échanges sur de longues distances prend un essor particulier au début du Néolithique. L'observation de ce phénomène permet d'aborder les mécanismes sociaux complexes qui ont permis la circulation de ces biens.

L'exploration de cette zone de dépôt a eu lieu en deux temps : d'abord en 2006, dans le cadre du diagnostic où les 6 pièces constituant la partie encore conservée du dépôt ont été rencontrées et prélevées. Puis, un décapage de contrôle, 900 m² centrés sur le dépôt, conduit, d'une part, à la découverte de deux autres

pièces et, d'autre part, établit l'aspect isolé de la découverte. En effet, sur l'emprise des opérations, les vestiges néolithiques se limitent à quelques tessons et éclats de silex retrouvés hors contexte stratigraphique. L'attribution chronoculturelle des pièces au Néolithique ancien Villeneuve-Saint-Germain (première moitié du V^e millénaire av. J.-C.) se base sur des comparaisons tant typologiques que pétrographiques ; cependant, une attribution au début du Néolithique moyen n'est pas à exclure totalement.

Le lieu du dépôt n'est pas sans intérêt : nous sommes là au sud de la Plaine de Caen, entité géographique visiblement appréciée par les premières populations néolithiques. Plus précisément, le long d'une vallée qui constitue l'un des axes de passage vers la Plaine d'Argentan, également bien peuplée au Néolithique

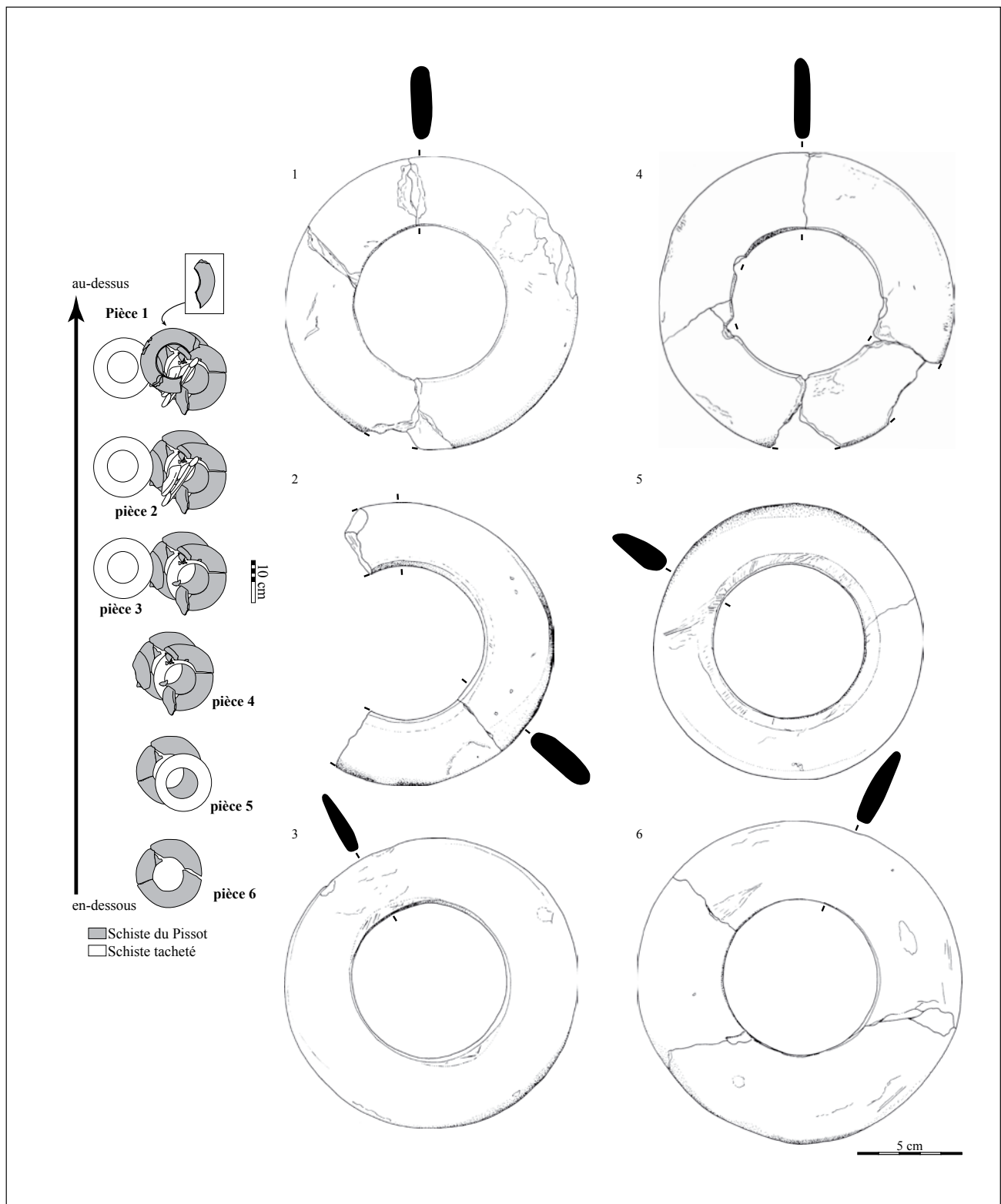


Fig. 16 – FALAISE, Expansia II, lot 2. Anneaux en schiste.

ancien, à travers les reliefs gréseux du synclinorium de la zone bocaine. Finalement, nous pouvons nous poser la question de savoir si nous ne sommes pas là à la frontière, plus symbolique que physique, entre deux zones de peuplements.

Les 6 pièces qui nous retiennent ont été retrouvées juste sous la semelle du labour, dans une frange très bioturbée des limons : il n'a donc pas été possible d'identifier un hypothétique creusement. Elles reposaient quasiment à plat, les unes sur les autres, avec quelques décalages imputables à des perturbations récentes. Cette configuration, l'absence de tout autre vestige

directement associé ainsi que le caractère isolé de l'ensemble nous conduisent à écarter l'hypothèse d'une sépulture aux ossements totalement dissous. Dans le Bassin parisien, les sépultures avec anneaux possèdent d'autres mobiliers funéraires et sont situées à l'intérieur des hameaux.

Dans le détail, les pièces encore en place montrent qu'elles sont associées par paires : une grande pièce en schiste du Pissot sur laquelle repose une plus petite en schiste tacheté. Ces deux matériaux sont les seuls identifiés dans le dépôt. Sous réserve d'une analyse en lame mince, l'origine du schiste tacheté est locale

à régionale (zone mancennienne du Massif armoricain) ; celle du schiste du Pissot est à rechercher dans la région d'Alençon. Le choix se porte ici sur deux faciès abondamment et fréquemment retrouvés sur les sites du Néolithique ancien du quart nord-ouest de la France.

Typologiquement les pièces se classent dans la catégorie des anneaux à couronne très large entre 23,7 et 41,5 mm. Le diamètre interne montre moins de variation avec des valeurs allant de 70 à 76 mm, le diamètre externe est donc conséquent : de 129 à 156 mm. Les pièces de ce gabarit, rares à l'échelle régionale, existent sur les sites du Villeneuve-Saint-Germain ainsi que dans le «paléosol» du site de Condé-sur-Ifs, sans doute un peu plus récent. Malgré ces dimensions, les pièces ont été utilisées comme parures de bras portées empilées les unes sur les autres. C'est ce qui ressort des traces d'usures observées sur les surfaces particulièrement bien conservées qui se distinguent nettement des traces de façonnage encore perceptibles. Il ne s'agit donc pas d'objets particulièrement investis sur le plan technique. Par exemple, l'aspect légèrement lustré de certains anneaux n'est pas dû à une phase particulièrement poussée de la finition, mais résulte des matériaux choisis, ces derniers étant légèrement métamorphisés. Ceci n'enlève rien à l'aspect singulier de ces vestiges. L'utilisation comme bracelets des pièces à couronne très large, comme celle attestée à Falaise, est donc prouvée. Avant, le fait, qui n'est pas directement attesté au sein d'une sépulture, était parfois remis en cause, les pièces étant considérées comme trop encombrantes. Toutefois, une des pièces de la sépulture de Jablines, «Les Longues Raies» (Seine-et-Marne), découverte au-dessus du coude du squelette, ne mesure pas moins de 124,5 mm de diamètre externe pour une largeur de 24 mm. Et deux anneaux encore plus grands que ceux de Falaise - 190 et 194 mm de diamètre interne pour 54 et 60 mm de largeur - proviennent de la sépulture double de Germignac «Le Bourg-du-Bourg» (Charente-Maritime) ; malheureusement leur position n'a pu être observée. Finalement, ces anneaux à couronne large, voire très large, semblent remplir des fonctions identiques à celles des anneaux à couronne étroite, plus fréquents dans les sépultures Villeneuve-Saint-Germain du Bassin parisien. Cependant, il n'est pas sûr qu'ils fussent portés par les mêmes individus et/ou dans les mêmes occasions. Autrement dit, la symbolique qu'ils véhiculaient n'était peut-être pas la même.

Un seul exemple de dépôt d'anneaux clairement identifié est connu dans la vallée de la Marne à Neuilly-sur-Seine.

La pratique du dépôt est plutôt rare dans la culture du Villeneuve-Saint-Germain/Blicquy. Des actes de ce type sont bien enregistrés en contextes domestiques ou sur des sites producteurs d'anneaux en liaison directe avec les activités techniques de leur façonnage. Des meules en grès sont également découvertes sur les habitats, sous la forme de regroupements ritualisés (organisation des éléments, surface active contre terre...). Elles sont fréquemment en attente ou en cours de réfection ce qui conduit à envisager, comme pour le schiste, que ces «dépôts techniques» résultent de la conception idéologique que se font les Néolithiques de certains actes techniques ou alors, et cela n'est pas antinomique, qu'ils sont purement techniques : conserver le matériau dans de bonnes conditions hydriques avant un nouveau façonnage.

L'ensemble de Falaise ne répond pas à ces préoccupations, nous faisant privilégier l'hypothèse du dépôt rituel - un ou plusieurs objets intentionnellement déposés dans un endroit précis, et sans rapport avec une tombe. Lequel ferait un très faible écho aux dépôts de lames de haches polies des cultures contemporaines ou plus anciennes occupant l'Europe centrale - Rubané, Hinkelstein et Grossgartach. Cependant, contrairement à nos anneaux, ces lames de haches se différencient des pièces retrouvées au sein des habitats et des sépultures.

En rajeunissant, même très légèrement, les dépôts de Falaise et de Neuilly-sur-Seine, nous pouvons alors nous poser la question des relations que ce phénomène entretiendrait avec le dépôt de haches d'apparat en roches alpines. Ces objets, à travers des dépôts ou des offrandes funéraires, stigmatisent, selon les théories les plus avancées, la hiérarchisation des sociétés au cours du V^e millénaire av. J.-C. Au sein d'architectures funéraires monumentales datées du début de ce millénaire et interprétées comme un des signes de cette hiérarchisation, un seul anneau est clairement associé à une hache d'apparat. Le fait que ces deux pièces soient fabriquées dans des matériaux supposés d'origine alpine, nous fait penser que le dépôt de Falaise ou celui de Neuilly-sur-Seine n'affichent pas la même symbolique. À moins d'envisager que les anneaux de ces deux sites aient acquis une signification nouvelle et tout autre de celle ayant cours durant le Villeneuve-Saint-Germain/Blicquy, nous renvoyant par là au problème de la datation exacte du dépôt de Falaise.

Nicolas FROMONT, Agnès HÉRARD
et Benjamin HÉRARD

FALAISE

Le Château – Bastion nord-est

MOYEN ÂGE

De septembre à novembre 2008, Oxford Archaeology a mené au château de Falaise une opération archéologique qui s'inscrit dans le cadre d'un important programme de restauration et de valorisation du site. L'intervention a consisté en la fouille et l'étude de bâti du bastion nord-est. Cet ouvrage, directement accolé à l'enceinte castrale

qui délimite une vaste basse-cour, forme un redent triangulaire saillant implanté sur l'escarpe, à un endroit stratégique où le fossé s'ouvre en direction de la vallée de l'Ante. La fouille a porté sur l'ensemble des remblais accumulés dans le bastion dont le volume intérieur était totalement remblayé sur une hauteur de près de

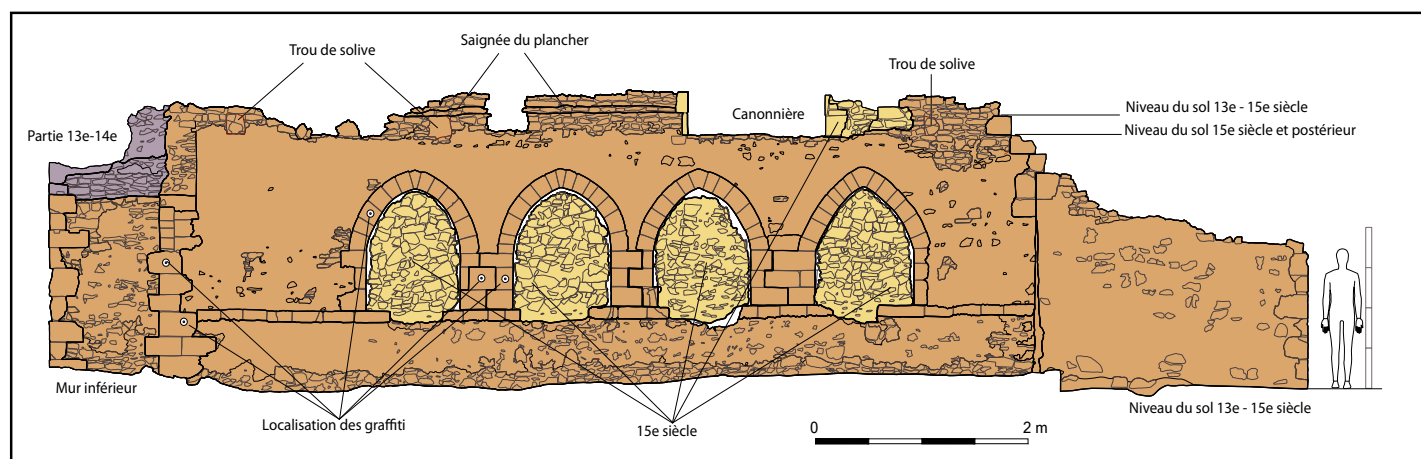


Fig. 17 – FALAISE, le Château. Elévation intérieure du XIII^e siècle.

4 m. Elle a permis de confirmer et de préciser diverses observations faites lors de précédentes opérations archéologiques menées en 2003 (étude préliminaire de l'enceinte castrale) et 2005 (opération de diagnostic de l'INRAP).

À la jonction du bastion et de la basse-cour, le parement nord de l'enceinte castrale a été dégagé. L'étude des maçonneries a montré, dans la partie inférieure du rempart, l'existence d'un premier mur, ou courtine primitive, d'une facture assez peu soignée. Dans l'attente du traitement de l'ensemble des données issues de la fouille (post-fouille et analyses spécifiques actuellement en cours), la prudence impose une fourchette de datation large englobant les X^e-XII^e siècles. Néanmoins, la chronologie relative ainsi que le mobilier céramique découvert dans une couche terreuse précédant la construction n'excluent pas ici l'éventualité d'une courtine édifiée dès le courant du XI^e siècle. De prochaines analyses ¹⁴C permettront peut-être de mieux préciser la datation.

Au pied de la courtine primitive, les bases d'une structure maçonnée, de plan rectangulaire, ont été mises au jour. Ces vestiges, qui correspondent peut-être à la base d'un escalier adossé contre le parement extérieur du rempart, forment un premier ouvrage avancé dont la construction est vraisemblablement attribuable au XII^e siècle. L'édicule est par la suite remanié et enveloppé par un nouveau mur. Cette reprise est soit en liaison avec les travaux de construction du bastion triangulaire, soit au contraire en relation avec une campagne de fortification antérieure.

Le bastion triangulaire, édifié au XIII^e siècle sans doute à l'occasion d'une campagne de fortification menée sous

le règne de Philippe Auguste, comprend deux courtines dont les extrémités sud sont greffées sur deux tours de l'enceinte castrale. La pointe nord du bastion est matérialisée par une troisième tour circulaire placée en avant de l'enceinte et contemporaine du nouvel ouvrage fortifié. L'ensemble délimite une petite cour intérieure ouverte qui communiquait avec la basse-cour. Un accès secondaire, tourné cette fois-ci vers l'extérieur de la fortification et formant une poterne, est toujours conservé dans la courtine ouest du bastion.

Dès les XIII^e-XIV^e siècles, la petite cour intérieure est remblayée. Les remblais associés à cette phase de comblement contiennent un important nombre de céramiques très décorées.

Au XV^e siècle, la fortification est assurément convertie en terrasse d'artillerie.

D'une manière générale, le mobilier archéologique lié au comblement du bastion comprend près de 6000 tessons de céramiques datables du Moyen Âge. Douze monnaies ont été également mises au jour ; leur identification, en cours, devrait permettre d'affiner la chronologie du comblement. Les objets en métal, verre, pierre, bois de cervidés, rassemblent plus de 400 fragments. Enfin, l'étude des 2000 restes de faune (ossements, coquilles, arêtes de poisson) apporteront de précieux renseignements sur les habitudes alimentaires des habitants du château.

Richard BROWN

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE

FALAISE
Vâton

La campagne menée en 2008 sur le site de la Sente au lieu-dit Vâton sur le territoire de la commune de Falaise a permis de reconnaître la superposition d'installations antiques et d'une nécropole mérovingienne. Pour la période antique, les vestiges comprennent un ensemble de maçonneries qui permet d'identifier trois espaces

accolés les uns aux autres selon un axe nord-sud. Le premier de ces espaces est encadré par d'imposants massifs de fondations qui devaient soutenir des élévations importantes en volume et en hauteur. Pour les deux autres, les massifs de fondations sont de moins bonne facture et sont venus tour à tour prendre appui

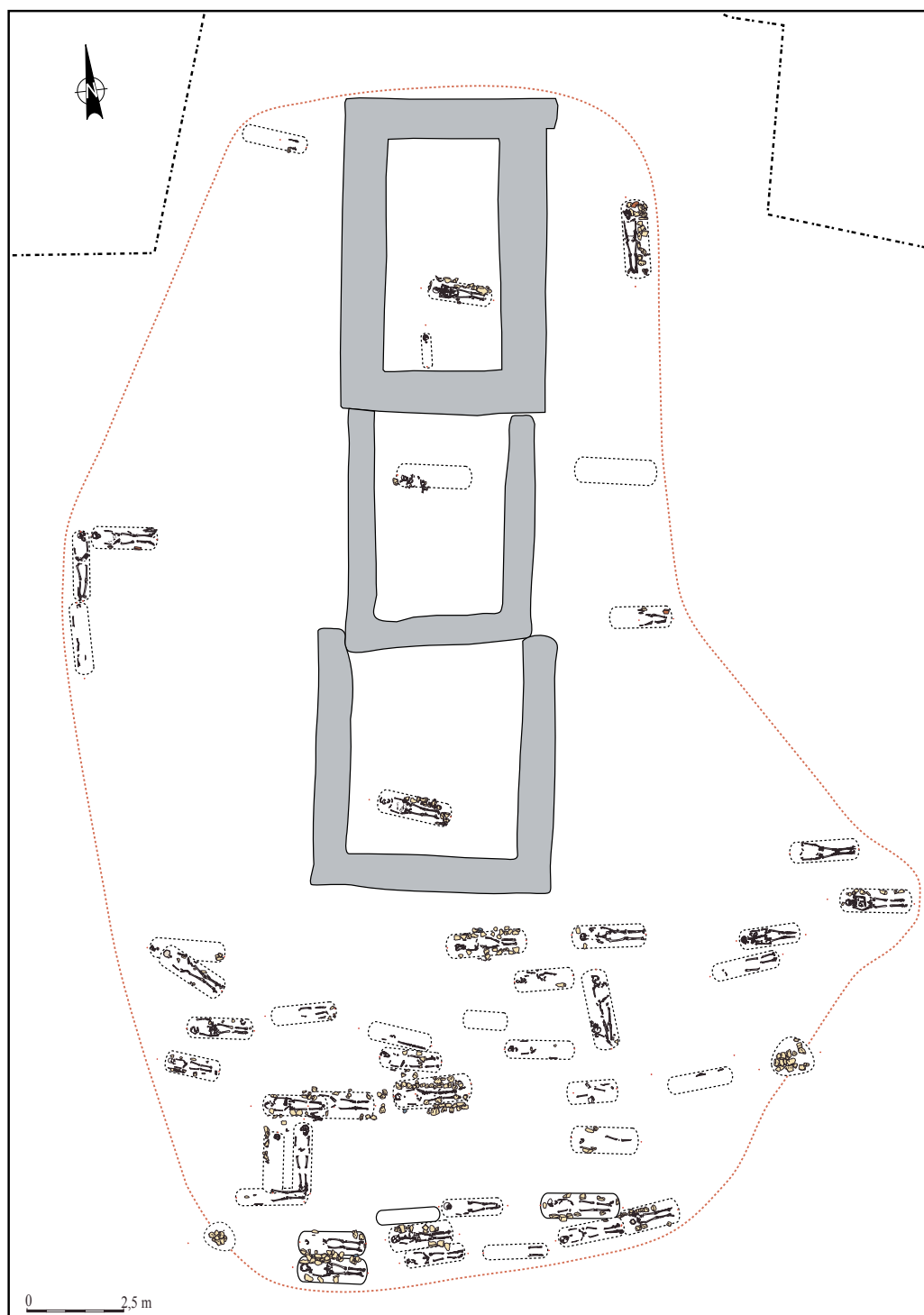


Fig. 18 – FALAISE, Vâton. Plan général des nécropoles.

sur le bâti préexistant pour former un ensemble de trois aires. Cette succession de trois initiatives distinctes est illustrée par le choix de matériaux lithiques différents et par les dimensions différentes données aux massifs de fondation. Néanmoins, le souci d'aménager un ensemble cohérent ressort de la disposition de l'espace maçonné méridional qui vient corriger les discordances de tracé introduites lors de la mise en place de la structure médiane. Ces trois aménagements participent donc d'une installation bâtie manifestement isolée qui fut édifiée le long d'une limite parcellaire structurante dans le paysage. À l'intérieur, ils paraissent tous trois avoir été décaissés avant d'être remblayés avec un matériau globalement homogène. L'arasement poussé des vestiges ne permet pas d'identifier l'agencement interne. Les vestiges exhumés appartiennent aux

fondations ou aux installations souterraines. Ces dernières comprennent une sépulture de béliet implantée dans le premier aménagement maçonné et une structure énigmatique composée d'un monolithe parallélépipédique en calcaire sur lequel des vases - essentiellement des cruches - ont été posés ou brisés. L'exploration du dernier aménagement maçonné est restée trop superficielle pour y identifier la présence de possibles structures souterraines. Le mobilier céramique déposé ou jeté sur le monolithe permet de fixer l'utilisation des aménagements maçonnés à une période comprise entre la seconde moitié du I^{er} et le milieu du III^e siècle de l'ère chrétienne. La fonction de ces installations demeure encore énigmatique. Leur forme et leur agencement ne paraissent pas relever d'une démarche purement utilitariste. L'analyse critique des vestiges exhumés



Fig. 19 – FALAISE, Vâton. Installation funéraire antique (fin II^e siècle).

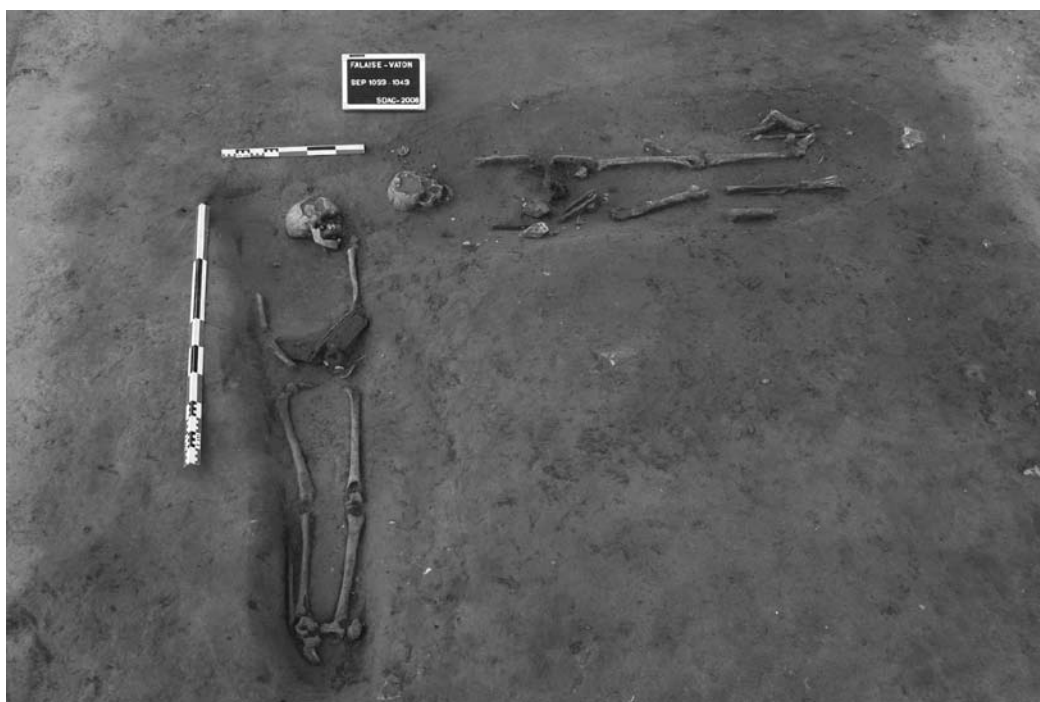


Fig. 20 – FALAISE, Vâton. Sépulture mérovingienne en pleine terre.

amène plutôt à envisager une identification comme un lieu sacré ou plus probablement religieux. Cette dernière interprétation comme lieu à vocation funéraire résulte de la présence sur le site d'une fosse accueillant les résidus d'un bûcher funéraire. Cette fosse a apparemment été implantée dans le comblement d'un fossé parcellaire qui a lui-même déterminé la disposition des aménagements maçonnés. Dans cette perspective d'analyse, qui reste encore très conjecturale, ces aménagements pourraient être identifiés à un monument funéraire ostentatoire sur lequel se seraient fixés des jardins ou enclos funéraires. Ce n'est que quatre siècles plus tard que l'emplacement de cette construction est utilisé en tant qu'aire sépulcrale. L'édifice antique bien qu'il soit alors probablement ruiné n'en a pas moins polarisé les tombes qui le ceignent. Au sud, les sépultures se densifient considérablement

entraînant un nombre important de réductions et de recoupements absents au niveau des sépultures implantées le long et à l'intérieur de l'édifice antique. Sur l'ensemble du cimetière, les tombes ne paraissent pas suivre d'orientation privilégiée, puisqu'elles peuvent être aussi bien disposées selon un axe nord-sud que selon un axe est-ouest. Cette absence de cohérence apparente doublée des nombreux indices de recoupement reste surprenante surtout que l'ensemble des 49 sépultures fouillées jusqu'à ce jour se place dans une fourchette chronologique restreinte couvrant la seconde moitié du VII^e et le tout début du siècle suivant. Cette datation est fournie par les pièces de mobilier (garnitures de ceinture, fibules, et chaîne ventrale) qui garnissent près de 40 % des inhumations étudiées.

Vincent HINCKER

L'opération de diagnostic d'archéologie préventive menée de janvier à mars 2008 au lieu-dit « Les Mézerettes » à Fleury-sur-Orne (14) s'inscrit dans le cadre du développement septentrional du Parc d'Activités. Le projet d'aménagement futur porte sur 21 ha situés sur la bordure sud-est de la commune de Fleury.

Ces sondages s'insèrent dans une dynamique de recherche élargie à toute la Plaine de Caen. Initiée depuis le début des années 1990 à la suite des premiers grands travaux d'aménagement du territoire, elle a été encouragée par les résultats des prospections aériennes qui mettaient en évidence un potentiel de gisement jusqu'alors insoupçonné.

Les indices du Néolithique

La mise en évidence d'une fréquentation du site durant le Néolithique sens large s'appuie pour l'essentiel sur la découverte de 20 pièces d'industrie lithique en surface des labours et d'une petite zone de vestiges en creux.

La détection d'une fréquentation durant le Néolithique repose sur des témoins rares et discrets. Déjà en 2000, sur la fouille du site gallo-romain du Parc d'activités, deux fosses du Néolithique moyen avaient révélé l'existence d'une implantation « maltraitée » par les aménagements gaulois et gallo-romains.

Quelques vestiges de l'âge du Bronze

L'empreinte d'une installation durant cette période est un peu plus marquée que pour la Préhistoire. Les découvertes sont localisées sur le flanc occidental de la parcelle, au contact des terrains diagnostiqués en 1993.

Seuls deux vestiges sont assez bien datés. Le premier est une urne en céramique décorée qui gisait debout, dans l'horizon B, à l'extrémité sud de la tranchée. Du point de vue typologique, elle est comparable aux formes tronconiques en circulation entre le Bronze final et le début du premier âge du Fer. Le second est une fosse grossièrement circulaire qui a livré plusieurs éléments de céramique qui s'accordent également avec les productions datées de la fin de l'âge du Bronze ou du début du premier âge du Fer. Autour, on signalera plusieurs structures non datées, mais étrangement concentrées dans un périmètre relativement restreint (2000 m²). Celui-ci intègre l'inhumation repérée en 1993 (Tr. 94), et celle découverte cet hiver à une centaine de mètres plus à l'est. Son éloignement et l'absence d'autre indice funéraire dans l'intervalle excluent l'existence d'un groupe sépulcral organisé en nécropole.

Aucune organisation claire ne transparaît dans l'association des vestiges cités.

Le gisement de la fin de l'âge du Fer

Les différentes recherches menées depuis près de 20 ans ont révélé l'existence d'une multitude de cheminements

anciens sur ce secteur de la commune. Sur l'emprise de cette intervention, deux axes importants avaient déjà été observés et même étudiés ponctuellement. Les sondages sont venus conforter certaines de ces informations sur ces deux chemins majeurs dénommés A et B.

Les deux chemins

D'orientation générale sud-est / nord-est, le tracé d'un premier grand chemin se présente sous la forme d'un assemblage de trois fossés parallèles dont les écartements restent plus ou moins constants. Sur la fouille de 1990, le chemin se signalait sous la forme de lambeaux d'empierrements compacts conservant les empreintes d'ornières dont les espacements réguliers sont de l'ordre d'1 m à 1.20 m. Ce dispositif de chaussée est partiellement préservé sur une centaine de mètres sur « Les Mézerettes ».

Au milieu de son parcours, il reçoit sur sa rive sud la connexion du second chemin aux dimensions à peine plus restreintes, conservant parfois un lit de débris calcaires pour chaussée et seulement cerné par deux fossés bordiers. Sur plus de 350 m, la confusion des tracés des deux chemins est réalisée sans aucune indication chrono-stratigraphique. L'hypothèse d'une superposition plutôt qu'une fusion des deux tracés sur une courte distance est illustrée par le maintien de cinq fossés sur le même parcours. Vers le nord un élargissement conséquent de leur emprise est sans doute la conséquence d'une dissociation progressive de deux groupes de fossés qui semblent s'engager vers des parcours divergents. Au final, ces deux chemins ne se seraient chevauchés dans un périmètre commun que sur une faible distance.

Sur le plan chronologique, le positionnement stratigraphique de l'ouverture des fossés bordiers autorise un calage vers la fin du second âge du Fer. Pour les périodes ultérieures, l'impact paysager du premier chemin demeure suffisamment marqué pour avoir contraint certaines dispositions dans les parcellaires antiques et médiévaux. Mais en l'état, il n'est pas possible d'identifier s'il continue d'être en service. Quant au second, le diagnostic de 1999 avait révélé la présence de mobilier céramique du Haut-Empire.

L'ensemble A

Localisé dans l'angle sud-est de l'emprise, il prend place dans l'intervalle triangulaire dessiné par les tracés divergents des deux chemins.

L'enceinte principale

Elle couvre une surface de 2000 m². Les largeurs de fossés en surface d'apparition oscillent entre 2.50 m pour la portion la plus étroite et 6.50 m pour la plus ample. Entre ces deux extrêmes la moyenne se situe autour de 3.50 m. Le profil décrit un « V » un peu galbé qui traverse les limons bruns tertiaires pour s'engager profondément dans le substrat calcaire et atteindre une

profondeur maximale de 2.90 m depuis le sol actuel. À l'intérieur de cet espace, un horizon stratigraphique de type sol brun pédogénisé oblitère en grande partie la lecture des vestiges. Ce sédiment brun noir contient de nombreuses structures dont la lecture des individus les plus discrets, comme les trous de poteaux, n'est souvent réalisable qu'une fois le sol naturel atteint en décapage. La présence d'un four bien inscrit dans toute l'amplitude de cet horizon illustre que des structures s'intercalent à différents niveaux. Les trous de poteaux rencontrés ne révèlent pas d'architecture cohérente.

Au final, cette enceinte de surface relativement restreinte mais bien protégée par ses terrassements massifs, recèle une densité importante de structures qui témoignent à la fois d'activités d'extraction, de cuisson à caractère domestique et de l'emplacement supposé d'un habitat sur ossature de bois vers la façade occidentale. Ces vestiges n'ont pas livré de grandes quantités d'artefacts dans les couches de condamnation. Néanmoins, on note la présence de restes de grande faune et de céramiques comparables aux grandes séries de la fouille de 1990 et plaçant le fonctionnement de ces aménagements dans le courant du I^{er} siècle av. J.-C.

La périphérie de l'enceinte

On y constate une implantation dense de vestiges sur toute la frange nord orientale de l'enclos, essentiellement des fossés dont les remplissages très souvent charbonneux sont révélateurs d'une activité marquée. Cette observation est relayée par la présence de ces nappes détritiques identiques à celles fouillées en 1990. Elles sont porteuses de nombreux débris anthropiques et systématiquement de calcaires brûlés.

Sans révéler une organisation cohérente, la plupart des linéaments se développent sur des orientations concordantes à celles de l'enceinte principale et du second chemin.

La nécropole

Révélee principalement par des inhumations, elle est localisée à une trentaine de mètres au nord de l'enceinte, en bordure du premier chemin. Le secteur le plus dense contient plus d'une douzaine d'individus répertoriés sur environ 100 m². Cinq autres sépultures sont situées plus au sud, dont une incinération. D'après les tests, aucun mobilier n'accompagne les défunts positionnés a priori en décubitus dorsal. L'os est relativement altéré, fragile et les squelettes incomplets.

L'incinération a été écrêtée par les labours ; il ne subsiste aujourd'hui que le fond de l'urne en céramique dans lequel étaient encore préservés quelques ossements crémés. Ce pied de vase rappelle ceux des formes hautes et galbées de type balustre en circulation dans le courant du I^{er} siècle av. J.-C. Cette évaluation chronologique est corroborée par une datation radiocarbone qui a été entreprise sur les ossements de la sépulture 12-5 (Ly-14387 : [339 à 45 av. J.-C. cal.]). Par extension, ces résultats conduisent à proposer, sans beaucoup de réserve, l'association contemporaine du groupe sépulcral au reste des vestiges de l'ensemble A.

L'ensemble B

Localisé dans le quart sud-ouest de l'emprise, cet

ensemble de vestiges a été partiellement repéré en prospection aérienne en 1990 (?). Le diagnostic confirme et complète les données existantes sur un ensemble fossoyé cohérent qui s'articule autour d'une enceinte de plus grande dimension et de nature différente de celle de l'ensemble A.

L'enclos principal

Le tracé des fossés qui en délimite les contours dessine un quadrilatère d'un peu plus de 65 m de longueur pour 50 m de largeur, soit environ 3300 m² de surface, selon une orientation est, sud-est / ouest, nord-ouest. Ce tracé est peut-être doublé par un second développement fossoyé grossièrement parallèle. Ce dispositif n'affecterait pas la façade nord, et comporte des zones d'ombre sur le nord-ouest de l'enceinte. À l'intérieur de l'enclos, l'espace est occupé par une densité importante de structures situées vers l'angle nord occidental. Les deux fossés qui traversent cette enceinte ne suffisent pas à évoquer l'existence d'une partition, ni à préciser l'organisation des vestiges. Fosses et trous de poteau témoignent de l'implantation d'un ou plusieurs bâtiments dans ce secteur de l'enclos dont les plans n'ont pas été reconnus ; mais aussi d'activité en relation avec plusieurs fours situés en bordure de l'enceinte mais pas attestés à l'intérieur. Un seul fossé a livré quelques éléments céramiques qui confirment un comblement en cours durant La Tène finale.

La périphérie de l'enclos

Pour l'essentiel, on rencontre en faible quantité sur la marge orientale quelques structures en creux de type fosse, four et trou de poteau, notamment aux abords du diagnostic de 1999, et dans les grands espaces enclos qui jouxtent la façade méridionale de l'enceinte. Vers l'est, la restitution des développements linéaires offre une solution de continuité entre les ensembles A et B de part et d'autre du second chemin.

Les structures paysagères

Dans les deux tiers nord des terrains, s'étend un réseau de fossés relativement lâche mais dont les principaux acteurs prennent en compte le tracé du premier chemin.

L'un est antique, l'autre est probablement médiéval et il n'est pas improbable que la grande majorité des autres soit en liaison avec les occupations de la fin de La Tène identifiées sur les ensembles A et B. Dernier constat, la plupart des linéaments s'arrêtent à peu de distance du périmètre du premier chemin, ce qui milite en faveur d'une prise en compte de cet élément dans la division et l'organisation de l'espace depuis au moins l'Antiquité et au moins jusqu'à la période médiévale.

Bilan de l'évaluation

Sur la confrontation des deux habitats repérés, l'ensemble A apparaît davantage comme un groupement de vestiges particulièrement cohérents, qui combinerait un espace résidentiel puissamment enclos avec des espaces d'activités plus ouverts en périphérie et, un peu à l'écart au bord de la voie principale, la nécropole du groupe résident. L'ensemble B se voudrait tout aussi cohérent

et digne d'intérêt que les vestiges qui configurent l'ensemble A, mais d'élaboration moins complexe tout en restant plus difficile à cerner sur ces aspects organiques. Les relations chronologiques et fonctionnelles entre ces deux unités voisines et même contiguës constituent l'un des enjeux majeurs d'une étude ultérieure. Après le cas

d'Ils « Z.A.C. Object'Ils Sud », ce gisement étendu offre une nouvelle opportunité d'étude à grande échelle de ces implantations dont les configurations et les aspects fonctionnels réclament à être davantage documentés.

Laurent PAEZ-REZENDE

FLEURY-SUR-ORNE

Route d'Harcourt

INDÉTERMINÉ

La société Claude Jean Investissement ayant reçu l'autorisation de construire un lotissement sur les parcelles n° 28, 30, 85, 86, 88, 89, 95, 96 et 97 de la section cadastrale ZK de la commune de Fleury-sur-Orne, une opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation de ce projet. Ce dernier concerne une surface de 47 947 m² située au sud-ouest de la commune, et en face de parcelles dans lesquelles bon nombre de vestiges avaient été relevés lors du diagnostic effectué en préalable à la construction d'une ZAC en 2000.

Au terme de cette intervention, il apparaît que l'essentiel des vestiges découverts consiste en quelques fossés parcellaires et un chemin sans doute ancien concentrés dans le quart nord-est de l'emprise. Ces nouvelles découvertes permettent donc d'affiner la connaissance de l'organisation du paysage à des périodes anciennes, bien que les structures découvertes ici ne puissent être attribuées avec certitude à une période chronologique.

Agnès HÉRARD

GLOS et COURTONNE-LA-MEURDRAC

ZAC Les Hauts de Glos (tranche 1)

MULTIPLE

Le projet d'aménagement d'une ZAC par la SHEMA sur les territoires des communes de Glos et Courtonne-la-Meurdrac le long et au sud de la RD 613 à la sortie orientale de Lisieux, a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Le présent document rend compte des travaux de reconnaissance menés sur la première tranche de travaux, laquelle couvre une superficie de 286 468 m².

Le diagnostic a été réalisé en deux étapes correspondant à deux profondeurs de lecture. Un diagnostic a d'abord été réalisé sous la forme de tranchées continues jusqu'à une cinquantaine de centimètres de profondeur. Ces tranchées nous ont permis de mettre au jour de façon constante une série de vestiges fossoyés relevant des périodes historique et protohistorique au sens large. La seconde étape a consisté à entreprendre des sondages profonds afin de caractériser une industrie lithique paléolithique découverte au siècle dernier aux abords de la briqueterie Lagrive, laquelle entreprise borde l'emprise des travaux.

Les archives profondes : l'occupation paléolithique

Le site de la Briqueterie Lagrive a été l'objet de nombreuses observations concernant la préhistoire ancienne. L'argile à silex (sur craie) est recouverte par 8 m de loess, exploités à Glos. L'étude des coupes de cette carrière a permis d'en faire avec celles de Saint-Romain-de-Colbosc (Pays de Caux) une des deux coupes de référence de la séquence loessique normande à limon à doublets : faciès non carbonaté à alternances plurimillimétriques de bandes marron (enrichies en argile fine et en fer) et gris jaune. C'est un sol en bandes, formé après décarbonatation (fin du Tardiglaciaire / début

Holocène). L'intérêt de ce site réside dans la conservation d'occupations paléolithiques en contexte, fait rarissime pour tout le Lieuvin. Les sondages profonds (jusqu'à 6,5 m), effectués à l'occasion de l'aménagement des abords de la briqueterie Lagrive, ont permis de compléter notre connaissance des formations superficielles du Pays d'Auge et de caler en chronostratigraphie une industrie rapportable à la phase récente du Paléolithique moyen.

Le petit lot, observé sur 12 m² environ, comporte une vingtaine de pièces en silex issues des argiles à silex, dont 18 éléments taillés. La série lithique s'inscrit dans les assemblages de la fin du début du Dernier Glaciaire weichsélien (stade 5a, voire du début du stade 4 de la chronologie isotopique), soit aux alentours de 70 ka. Le débitage est exclusivement orienté vers la production d'éclats Levallois, conduite selon un schéma opératoire linéal et récurrent visant à l'obtention d'enlèvements quadrangulaires et sub-circulaires, et de quelques produits allongés. Ce petit ensemble illustre une occupation d'un groupe de Néandertaliens s'étant adonné au débitage de support Levallois. Si les produits Levallois permettent de tenter un parallèle avec les enlèvements collectés dans la Briqueterie Lagrive, aucune pièce liée à la production de bifaces n'a été reconnue. La petite série de Glos est donc rapportable à la phase récente du Paléolithique moyen, corrélable avec la dernière occupation du Paléolithique moyen reconnue lors de l'exploitation à la main des limons. L'intérêt de cet assemblage est multiple. C'est en effet le seul ensemble trouvé en stratigraphie, donc calé chronostratigraphiquement dans le Pays d'Auge. Par ailleurs, les vestiges d'occupation rapportables à la préhistoire ancienne sont très peu nombreux dans le Lieuvin. De ce fait, la série du site de Glos constitue un

jalons entre les occupations de la Plaine de Caen et celles des vallées de la Risle et de l'Avre.

Les archives de « surface »

Le maillage standard des tranchées a quant à lui révélé une présence constante de vestiges fossoyés (de type fosses et fossés) sur l'ensemble de l'emprise, en densité assez faible. Le peu de mobilier archéologique recueilli et le peu d'intersections observées ne permettent pas de produire un phasage général.

Parmi les occupations identifiées se trouve une série de 8 modestes fosses isolées ou associées par paires ainsi qu'une fosse plus vaste. Elles sont dispersées sur l'ensemble de l'emprise et sont parfois éloignées de plusieurs centaines de mètres les unes des autres. Les formes céramiques associées à ces vestiges présentent de nombreux points de convergences stylistiques (fonds arrondis, cols concaves, vases hémisphériques à profil en S, absence d'anse) et il semble probable qu'ils témoignent d'une même phase d'occupation que l'on peut placer dans la phase moyenne du Néolithique (IV^e millénaire). Cette tranche chronologique particulièrement mal connue au niveau régional est représentée par les céramiques provenant des tombes à couloir (Fontenay-le-Marmion, ou Colombiers-sur-Seulles, pour ne citer que les plus connus) et de quelques trop rares sites domestiques (Grentheville, Argentan, Cairon, Fleury-sur-Orne ou Soumont-Saint-Quentin). Sur ces derniers, on retrouve le même type de forme : des bols à profil en S ou des bouteilles à col plus ou moins dégagé.

La deuxième occupation identifiée consiste en une série de fosses polylobées de type fosses d'extraction, uniformément comblées de limon brun gris et entamant le substrat sur quelques décimètres de profondeur en affectant des profils en cuvette. Elles ont en commun de contenir dans leurs comblements outre des éléments de silex, des fragments de céramiques à pâte glauconieuse non vacuolaire et à fonds plats. Les rares éléments de formes identifiables laissent entrevoir des profils carénés et le seul décor disponible consiste en une ligne de dépressions réalisées au doigt. Cet ensemble de caractères ne permet pas de les placer plus précisément que dans la Protohistoire entre l'âge du Bronze final et La Tène ancienne.

La troisième occupation consiste en un grand enclos reconnu sur trois côtés (nord, est et ouest) mesurant 210 m pour le premier et 110 m pour les deux autres. Il se manifeste par un fossé d'une largeur moyenne située autour de 200 cm. Il contient peu d'artefacts. À ce défaut quantitatif il convient d'ajouter que le mobilier recueilli est très hétérogène. Il consiste en quelques éclats de silex, en fragments de terre cuite, deux tessons millimétriques de céramique glauconieuse, un fragment d'imbrex, un fragment de plaque foyère et un fragment d'anse d'amphore. Cet ensemble de vestiges ne permet au mieux que d'établir un *terminus post quem* à partir des vestiges les plus récents, c'est-à-dire l'imbrex et l'anse d'amphore gallo-romaines sans plus de précision.

La quatrième occupation correspond à un réseau de fossés multiples, de dimensions plutôt modestes,

traçant un enclos partiellement inclus dans l'emprise. De façon générale, ces fossés sont disposés en doublons avec parfois des segments seuls ou triplés. Les fossés obéissent à une organisation légèrement nord-ouest / sud-est. Ils sont disposés en 2 ensembles : le premier décrit un arc qui se déploie d'ouest en est sur 200 m de longueur environ. Il est disposé de 5 à 6 mètres en avant et au nord des autres fossés qui eux forment un angle droit. Aucun mobilier ne permet de le dater.

Cinquièmement, un enclos se manifeste sous la forme d'un fossé en U très irrégulier en plan (il présente des largeurs comprises entre 90 et 200 cm). Le côté de l'enclos défini par les deux angles mesure 40 m. Très peu de matériel a été extrait des fossés ; il s'agit de trois éclats de silex dans le fossé 208 et de 13 tessons centimétriques provenant de céramiques non tournées à pâte glauconieuse. Cette pauvreté matérielle ne permet pas de proposer de datation plus fine que la Protohistoire au sens large.

Enfin, une trame parcellaire orientée nord-sud a été identifiée. Elle consiste en un ensemble de fossés de quelques décimètres de largeur uniformément comblés de limon brun-gris et montrant généralement des profils en cuvette. Cette trame assez lâche a été rencontrée sur l'ensemble de l'emprise sauf au sud du chemin de Bernay à Lisieux dans la partie ouest des travaux. Aucun mobilier n'est issu de cette trame, ce qui en interdit toute datation absolue. En revanche, une approche en chronologie relative peut être tentée à partir du cadastre actuel et du cadastre napoléonien de 1825. L'absence de cette trame des deux documents cadastraux tend à prouver que cet ensemble de fossés est antérieur à 1825. C'est le seul terminus accessible à partir des informations disponibles.

Conclusion

Le diagnostic a permis d'atteindre les objectifs qu'il s'était vu fixer en ce qui concerne les archives paléolithiques profondes. En revanche, les vestiges superficiels se sont difficilement laissés caractériser et leur présentation ne dépasse pas la forme d'une liste. On constate une présence constante de vestiges, mais la rareté des contacts stratigraphiques entre systèmes fossoyés conjuguée à la rareté du mobilier (ou au contraire à sa présence chronique – comme pour le silex par exemple), n'aboutissent au final qu'au repérage de quelques phases d'occupation (notamment pour la période néolithique et protohistorique pour certaines fosses). La banalité morphologique des structures restantes ne permettant pas de les dater, il faut admettre qu'elles restent indéterminées chronologiquement. Il n'en reste pas moins qu'une impression générale se dégage de ces découvertes. Tout d'abord nous ne sommes pas dans un secteur d'habitat, hormis peut-être pour les vestiges néolithiques qui ont livré un assez nombreux mobilier céramique. Les fossés parcellaires ou d'enclos n'ont pas livré d'artefacts témoignant de la proximité d'une zone domestique. Il semblerait que le secteur, au moins pour les périodes de la Protohistoire récente à nos jours, soit resté à vocation essentiellement agricole.

David FLOTTÉ



Fig. 21 – HONFLEUR, parc d'activités Calvados – Honfleur. Prospection géophysique.

L'intervention archéologique concerne le projet d'aménagement péri-urbain du Parc d'activités Calvados - Honfleur. Le projet prévoit la mise en place de parcelles dédiées au commerce, au secteur tertiaire, aux activités mixtes et à la logistique, et des aménagements répondant au respect des obligations environnementales et à la gestion des eaux (creusement de canaux et création d'un long corridor vert orienté est-ouest). La concession pour l'aménagement de cette zone d'activité a été confiée par le Syndicat mixte du Parc d'activités Calvados - Honfleur à la SHEMA, Société Hérouvillaise d'Economie Mixte pour l'Aménagement.

L'emprise concernée par les travaux d'aménagement est de 107,39 ha dont environ 79 ha sont concernés par l'intervention archéologique.

La zone à diagnostiquer est incluse dans un espace naturel original de la côte bas-normande dont la partie orientale est classée en ZNIEFF. Plaine alluviale barrée au nord par un banc sableux, longtemps exposée à l'influence des marées, cette zone, très humide, comporte un fort potentiel archéologique notamment pour tout ce qui concerne l'exploitation des ressources littorales et

le transport maritime et fluvial (épaves de bateaux, installations de pêches, etc...). La méthode préconisée, originale, voire expérimentale, consiste en la réalisation d'une prospection géophysique préalable à une série de sondages à la pelle mécanique, conformément à l'arrêté de prescription n°16-2008-73 délivré par le Préfet de Basse-Normandie.

La prospection géophysique, réalisée par la société Géocarta, a détecté un nombre restreint de structures archéologiques potentielles, principalement un réseau de petits fossés rectilignes, des anomalies ponctuelles et quelques zones fortement perturbées.

Les sondages mécaniques ont révélé une importante épaisseur de remblais modernes (souvent supérieure à 1,50 m) sur toute la zone diagnostiquée et n'ont permis de mettre au jour aucun vestige antérieur à l'époque moderne sur l'épaisseur de terrain concernée par l'implantation des aménagements.

Xavier SAVARY

Le projet de la société Francelot de construire un lotissement d'habitation sur le territoire de la commune d'Hubert-Folie a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Le projet est implanté sur une superficie de trois hectares en bordure de la première ceinture de constructions pavillonnaires jouxtant l'église médiévale, au lieu-dit « les Fossettes ».

Le diagnostic a révélé une omniprésence de vestiges archéologiques sous la forme de structures presque exclusivement excavées. Toutes les tranchées sont « positives » et les vestiges sont répartis selon une densité forte quasi constante. La très grande majorité des structures est constituée de fossés, le reste de fosses de dimensions variées. On dénombre trois bâtiments signalés par leurs fondations.

Le prolongement des structures linéaires d'une tranchée à l'autre repose à la fois sur les données du plan mais aussi sur les observations faites sur le terrain. Ce plan général extrapolé montre la présence de deux systèmes fossoyés à structuration orthonormée, obéissant à deux orientations différentes. Le premier ensemble de fossés obéit à une orientation NO-SE, la seconde est NNE-SSO. L'accord de cette dernière avec le cadastre actuel est le signe d'une probable solution de continuité entre eux. La première phase, selon la façon dont on la considère, peut tout autant correspondre aux vestiges d'un ensemble d'enclos accolés et/ou imbriqués (de type Object'Ifs Sud, Le Goff, 2002) qu'à une enceinte de type fortifié (Saint-Germain-La-Blanche-Herbe, Jahier, 1994), délimitant un espace intérieur parcellisé de plusieurs hectares.

La phase suivante (le système 2) quant à elle se manifeste par une série de fossés, généralement parallèles, parfois disposés en faisceau. La postériorité de cette seconde phase semble acquise au regard de sa concordance avec le parcellaire actuel et de la relation stratigraphique horizontale observée en un point des décapages.

Des bâtiments à fondations de pierres parsèment l'emprise. Ils sont généralement déconnectés du système fossoyé hormis pour un bâtiment qui s'implante sur le tracé de fossés le précédant et appartenant au système 2. Un second bâtiment, de forme trapézoïdale, ceinturé

de trous de poteau, pourrait correspondre aux vestiges d'un sanctuaire.

L'étude du mobilier céramique montre une grande homogénéité chronologique autour des premiers siècles avant et après J.-C. Sa répartition spatiale montre d'autre part qu'elle est indifférente aux deux phases (système 1 et système 2) que nous avons définies sur le seul critère de l'orientation des fossés puisque la distinction céramique opérée entre La Tène finale et le Gallo-romain précoce n'est pas pertinente rapportée aux structures.

Ainsi à l'issue de ce travail de croisement des données, il apparaît certain que nous avons à faire avec une occupation dense de l'emprise des travaux, une occupation de type habitat au regard des vestiges mobiliers, qui s'étend sur un à deux siècles en tout. Nous comprenons mal l'organisation générale des vestiges immobiliers compte-tenu de la faible superficie explorée (3 ha). Nous comprenons mal également la succession des aménagements puisque le mobilier ne permet pas de trier avec fiabilité dans les structures. Les bâtiments en pierre paraissent, de par leur mode de construction et la position stratigraphique du bâtiment 1, appartenir à la phase gallo-romaine de l'occupation, sans plus de précision.

Si l'hypothèse d'un habitat se vérifie, ce site constituerait l'extension jusqu'à Hubert-Folie au moins du mode d'exploitation du sol mise en évidence à Ifs, lequel s'organise autour d'un maillage d'établissements ruraux fossoyés. Remarquons alors que, dans le cas d'Object'Ifs Sud, la transition Tène Finale/Gallo-romain s'opère en s'accompagnant d'un déplacement de l'habitat de quelques centaines de mètres. Si le site d'Hubert-Folie confirmait être de cette nature d'habitat rural, il serait le premier cas d'évolution sur place de l'habitat sans déplacement après la conquête. Dans l'hypothèse d'une enceinte fortifiée, il faudrait voir dans le site d'Hubert-Folie un type de structure plutôt rare étant donné son statut monumental et sa position vraisemblablement privilégiée dans la hiérarchie des sites.

David FLOTTÉ

Le second volet de fouilles conduit durant l'été 2008 sur le site de la villa romaine du « Tuilley », à Isigny-sur-Mer, a permis de dégager et d'étudier une portion du grand édifice antique découvert en 2006. Les substructions, fortement arasées, se rapportent à un grand bâtiment doté d'une galerie de façade longue d'une soixantaine de mètres, dominant la baie des Veys, et accueillant un ensemble balnéaire dont une partie seulement est incluse

dans l'emprise. Les matériaux ont subi une importante récupération après démantèlement systématique des murs. De ces derniers, épais de 60 à 80 cm en moyenne, ne subsistent que les puissantes semelles de fondation, destinées à supporter des élévations remarquables. Des lots de tuiles brisées ont été recueillis au sein de grandes fosses ouvertes dans la partie centrale de la villa, et qui semblent correspondre à des zones de tri des matériaux.



Fig. 22 – ISIGNY-SUR-MER, le Tuilley. Villa du Haut-Empire, fouille de l'hypocauste (cliché V. Carpentier, INRAP).

Aucune tuile complète n'a été retrouvée en place, tandis que les terres cuites associées aux pièces de bain sont au total peu nombreuses. Le plan de l'édifice se divise en une dizaine de pièces à tout le moins, paraissant s'organiser autour d'un vaste *atrium*. Les sondages ouverts à travers le sol des pièces et les fondations qui les entourent ont permis d'observer que la villa fut érigée au-dessus d'un réseau de fossés protohistoriques, qu'un petit lot de tessons permet d'attribuer au second âge du Fer, et dont l'orientation concorde avec les vestiges de cette époque mis au jour à quelques dizaines de mètres au nord en 2006. D'autre part, un ensemble de fours à chaux accolés au niveau de l'angle nord-est affiche une chronologie relative quelque peu complexe vis-à-vis des maçonneries subsistantes. Bien qu'il semble à l'heure actuelle que certains de ces fours à chaux aient pu être constitués dès le chantier de construction de la villa, d'autres en revanche paraissent bien postérieurs à son abandon, hypothèse que renforce la présence à leur surface de quelques tessons médiévaux (haut Moyen Âge) et modernes. L'un des plus grands parmi ces fours s'appuie clairement contre un mur de soutènement gallo-romain et semble donc bien avoir été construit après celui-ci, dans le périmètre interne de la villa, l'angle de l'édifice gallo-romain étant a priori ruiné à cette époque. Des datations radiocarbone menées sur les importants échantillons de charbon de bois recueillis dans les fours permettront de préciser cette chronologie encore fragile.

Exception faite des éléments résiduels ou nettement postérieurs, l'essentiel de la céramique recueillie dans les niveaux étudiés se rapporte aux I^{er}-début du II^e siècles de notre ère et confirme donc le caractère synchrone de cette partie du site avec les vestiges mis au jour en 2006 en contrebas, interprétés comme une composante domestique de la *pars rustica*. Ces derniers semblent toutefois avoir connu une longévité supérieure. On note à nouveau au sein du lot associé à la *pars urbana* la présence de productions modelées comparables à diverses autres attestations recueillies dans la région, en particulier le long du littoral.

Outre les fours à chaux, quelques indices matériels attestent la pérennité d'une occupation au-delà du

démantèlement de la villa que l'on peut situer dans le cours, peut-être dès la première moitié du II^e siècle. Il s'agit notamment de tessons de Black Burnished Ware BB1 de la fin du III^e et de la première moitié du IV^e siècle, recueillis dans la partie ouest de la fouille, où ont également été relevées quelques reprises de maçonnerie, postérieures au démantèlement des murs, dont il s'avère toutefois délicat de préciser tant la chronologie que la nature exacte. L'une de ces reprises dessine la fondation d'un mur en abside sur le côté sud d'une pièce carrée de la villa. La semelle de ce mur inclut un mélange de mortier et de tuileau, nettement distinct du mode de fondation antérieur. Dans le sol de cette nouvelle pièce a été découverte une petite fosse de type funéraire, recouverte d'une *tegula* complète à l'origine disposée en bâtière. La paroi de cette fosse recoupe le niveau des I^{er}-II^e siècles. La tuile a versé à l'intérieur de la fosse qui, de toute évidence, a été vidée de son contenu. Aucun autre élément de datation n'est disponible à son sujet ; cependant les quelques éléments disponibles permettent de proposer l'hypothèse d'une sépulture antique inhumée dans une ancienne pièce de la villa qui fut réaménagée et dotée d'une terminaison en abside après le démantèlement général de la résidence au II^e siècle. Sans qu'il soit loisible d'en déduire davantage, ce cas d'espèce évoque divers cas de réutilisation de ruines antiques et notamment de *villae* attestés dans la littérature régionale pour l'Antiquité tardive et surtout le haut Moyen Âge.

Rapportées aux résultats de l'opération de 2006, ces nouvelles données permettent de retracer dans ses grandes lignes l'évolution d'un secteur d'occupation antique de la baie des Veys depuis La Tène jusqu'au haut Moyen Âge. Il est désormais possible de proposer une restitution fiable des différentes phases et de l'organisation spatiale et fonctionnelle de ces vestiges limitrophes du bourg portuaire d'Isigny-sur-Mer, en rapport avec un faisceau d'informations inédites relatives à l'environnement littoral (palynologie, archéozoologie et anthracologie).

Vincent CARPENTIER

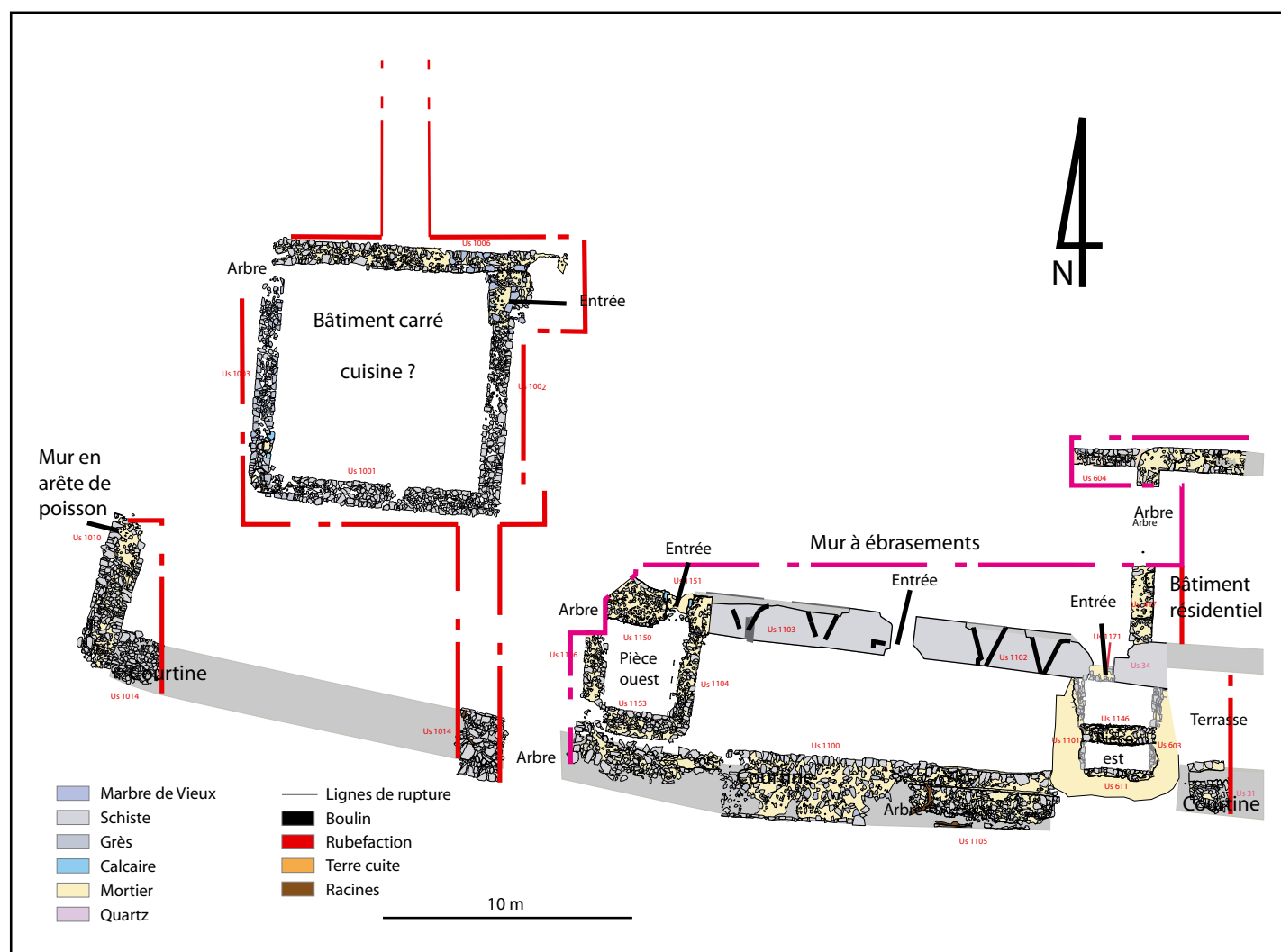


Fig. 23 – LA POMMERAYE, Château Ganne. Plan des structures découvertes en 2008 dans les secteurs 4 et 6.

Les fouilles programmées conduites depuis 2004 sur le site du Château Ganne se sont poursuivies en 2008. Après avoir, entre 2004 et 2007, mis en évidence la morphologie de la fortification à travers une étude topographique fine et avoir établi l'organisation et le phasage de l'occupation de la basse cour principale, l'année 2008 est venue inaugurer une nouvelle phase de recherches de trois ans dont l'objectif est l'étude du quart sud-ouest de la basse cour.

Ce secteur, compris entre le bord de la plateforme, au sud, le bâtiment résidentiel, à l'est, le chemin qui mène à la tour porche, au nord, le mur en arête de poisson qui arrête le rempart et borde le fossé isolant la haute cour, à l'ouest, présentait des reliefs particulièrement marqués mais recouverts d'une végétation très dense qu'il a fallu faire disparaître en partie avant de commencer les travaux.

Dans l'espace étudié, deux zones ont été privilégiées. La première (secteur 4) englobe vers l'est le prolongement de la courtine, celui du mur nord du bâtiment résidentiel qui lui est parallèle et celui de la terrasse remblayée qui a été installée entre eux. La seconde zone (secteur 6) recouvre un bâtiment dont le plan carré se devine encore

sous la végétation. Enfin des tranchées permettent de préciser la chronologie des différentes structures les unes par rapport aux autres. L'année 2008 a également permis d'achever la fouille du puits peu profond attenant au bâtiment domestique, au nord de la basse cour.

La courtine et le rempart de terre

La coupe réalisée à travers le bâtiment résidentiel au sud et le diagramme stratigraphique de ce secteur ont montré que la courtine était le dernier élément maçonné construit du site. Elle a été bâtie sur le rempart de terre qui préexistait après son rehaussement par une couche d'argile compacte. Après la construction, une nouvelle couche d'argile a été rapportée, égalisant le niveau et masquant l'assise basse de la maçonnerie.

Dans le nouvel espace à étudier entre 2008 et 2010, il s'agit de comparer le mode de construction de la courtine et ses relations chronologiques tant avec les autres murs découverts qu'avec le rempart de terre. Pour cela, trois portions de l'enceinte ont été observées : à son extrémité occidentale, où elle se rattache au mur perpendiculaire qui maintient le rempart ; au sud de la construction carrée et à l'est, où elle se rattache à l'espace résidentiel étudié

lors de la précédente triennale. À l'ouest, la courtine s'appuie contre le mur en arête de poisson ce qui confirme sa construction tardive ; cependant, les investigations devront se poursuivre en 2009. Dans la partie centrale, le rempart de terre qui la porte s'incline jusqu'au bâtiment carré. Pour le moment, il n'a pas été possible de voir si la courtine est en partie enterrée ou si elle est simplement posée sur le rempart. Le dernier tronçon, à l'est, a été dégagé sur 20 m de long, il est mieux conservé dans sa partie orientale où sa hauteur est plus importante. De ce côté, il est appuyé contre le mur perpendiculaire d'une petite construction de plan rectangulaire préexistante. Un léger décalage de l'axe de la courtine par rapport à celui de la construction permet de ménager entre elle et ce mur sud, une fente d'une quinzaine de centimètres de large qui pouvait être une fente de tir. La courtine à cet endroit est clairement composée d'un parapet (peut-être surmonté de merlons) et d'un chemin de ronde de pierre. Un trou de poteau contenant la base du poteau calciné a été creusé dans la terre jaune, au pied du chemin de ronde. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'un aménagement en bois destiné à couvrir le chemin de ronde ou des vestiges d'une palissade préexistante.

Le secteur 4

Par convention, le secteur 4 englobe toutes les structures qui s'étendent dans les carrés I-J-K 36-37-38-39-40 ainsi que les éventuelles structures qui ont prolongé, vers le nord, les constructions découvertes dans ces carrés. Trois ensembles doivent être considérés successivement : la pièce orientale, la pièce occidentale et le mur à ébrasements.

La fouille de la pièce orientale, qui correspond dans la topographie générale à une saignée, avait été entreprise en 2007 ; le mur de la pièce Est, qui formait un arc, s'est révélé plaqué contre le mur sud du bâtiment résidentiel, encore conservé en élévation ; la pièce forme une construction saillante par rapport au mur du bâtiment résidentiel prolongé par le mur à ébrasements. La construction saillante (de 5 m sur 4,50 m hors œuvre) a des angles extérieurs arrondis. Un passage étroit permettait d'entrer dans la pièce. L'intérieur se présente comme un espace quadrangulaire de 2,70 m de largeur (E-O) sur 3,40 m de long (N-S). Parallèle au mur sud, à une altitude légèrement supérieure à celle du seuil, se dresse encore un arc surbaissé à double rouleau, qui s'appuie sur les murs latéraux. Il a été dégagé sur toute sa longueur et étayé, mais le niveau inférieur de cet espace n'a pas été atteint et les fonctions, tant du vide sous-jacent que de la petite salle supérieure, restent mystérieuses.

Les dimensions de la pièce occidentale (4,40 m d'est en ouest sur 4,60 m du nord au sud) sont voisines de celles de la pièce orientale et, comme pour cette dernière, les murs latéraux s'appuient contre le mur à ébrasements ; les angles extérieurs des maçonneries sont arrondis et les angles intérieurs droits. L'épaisseur du mur périphérique semble cependant moindre : 1 m pour la pièce ouest contre 1,40 m pour la pièce est. À l'intérieur, les murs présentent une assise débordante dont la largeur vient s'ajouter à l'épaisseur du mur. Cette petite pièce ne présente aucune trace d'arc et son sol n'a pas encore été totalement dégagé. L'accès s'effectuait à partir de la basse cour, au nord. Cette entrée, étroite, possède des

dimensions identiques à celles de la pièce Est et se situe, symétriquement, au même emplacement. L'utilisation de ce petit espace comme resserre, lors de l'aménagement du site en parc, n'est pas à écarter. La fouille fine du seuil et du sol aura lieu en 2009.

Le mur à ébrasements contre lequel s'appuient les pièces orientale et occidentale est tout à fait singulier. Long de 20 m, et large de 1,60 m, il se situe dans l'alignement du mur latéral sud du bâtiment résidentiel. Contrairement à lui, il est largement et régulièrement percé de trois portes et de quatre fentes de jour (ou de tir ?) difficiles à mettre en évidence en raison des nombreuses souches qui se sont accrochées aux maçonneries. Les ébrasements étaient tapissés d'enduit très friable, dépourvu de peinture. La dernière de ces fentes était obturée de maçonnerie et de mortier. L'enduit qui recouvre les ébrasements a fait écarter l'hypothèse d'un aménagement défensif, ce qui est confirmé par l'étroitesse du V et par la base en escalier qui interdit de pénétrer à l'intérieur de la fente. Leur étude minutieuse sera l'un des premiers objectifs 2009. Le changement de fonction des fentes a eu lieu quand la terre a été accumulée devant elles pour élargir la terrasse, puis quand la courtine a été construite. Elles ont probablement été murées alors, mais seule la dernière fente en témoigne.

Le secteur 6

Le bâtiment carré se trouve au sud de la chapelle et du chemin d'accès à la tour porche. Il paraît ne se rattacher à aucun autre ensemble bâti. Ses murs sont orientés parallèlement aux murs latéraux du bâtiment résidentiel. Il mesure, hors œuvre, 10,20 m d'ouest en est et 10,60 m du nord au sud, il est conservé sur cinq à six assises irrégulières, entrecoupées d'assises de réglage. Le mortier est peu abondant ; on l'observe surtout dans le mur nord, le mieux conservé en termes de hauteur. L'épaisseur des murs est assez constante et varie de 0,70 m à 1 m. La dimension des pierres est très irrégulière ainsi que leur nature géologique qui revêt une grande variété. On note par exemple la présence de marbre de Vieux qui pourrait provenir des environs de Thury-Harcourt. Les pierres les plus volumineuses se situent au pied des murs et particulièrement du mur ouest qui comporte aussi des éléments fortement rubéfiés. On note aussi à la base de certains murs la présence d'une assise débordante. Les blocs en réemploi et les pierres rubéfiées indiquent bien qu'il y a eu reconstruction.

L'entrée du bâtiment se trouve dans l'angle nord-est : elle est large et dessine deux marches grossières et peu élevées qui indiquent que le sol du bâtiment carré était en contrebas du niveau de circulation extérieur. Le mur nord se prolongeait légèrement au-delà de l'angle du carré, comme si le bâtiment avait été raccourci. Cette impression est renforcée par une observation similaire dans l'angle sud-est où le mur sud se prolonge, lui aussi, légèrement vers l'est. Un court mur de refend E-O est apparu en fin de chantier. Il est construit en gros blocs de pierres sèches, sans aucun mortier. Sa fonction reste donc vague : il peut s'agir d'une séparation complète entre deux pièces dont il ne resterait qu'un chicot ou d'une séparation partielle. Deux foyers superposés ont été découverts au centre du bâtiment carré. Leur mode de construction est identique. Leurs contours sont rectilignes et leur plan est un rectangle ou un

carré. Tous deux sont constitués de plaquettes de grès schisteux disposées obliquement à la manière d'écailles de poisson. Au contact du feu, les pierres ont éclaté détruisant et désorganisant une partie des pierres. Au-dessous le sol est rubéfié. Le foyer inférieur pourrait avoir été adossé au mur de refend. Ces foyers centraux permettent de proposer pour la pièce une fonction domestique ou artisanale. L'évier a été découvert au sud-ouest, dans l'angle opposé à l'entrée, sous une souche. Il avait été aménagé dans le mur ouest et s'est trouvé ensuite comblé sans que l'on puisse définir s'il avait été délibérément muré ou s'il était comblé lors de la démolition de l'ensemble du bâtiment. Il se présente comme une niche triangulaire aménagée dans le mur. Deux ébrasements conservés sur deux assises se

referment avec, à leur base, deux blocs calcaires taillés de façon à former un orifice circulaire. Le bloc inférieur se prolonge à l'extérieur du mur à la manière d'un petit caniveau. Les aménagements tels que celui-ci ne sont pas rares, on les trouve généralement dans les cuisines où ils servent à se débarrasser des eaux sales. À titre de comparaison on pourra rappeler les cas des châteaux écossais de St Andrews, Huntingtower et Crichton. Tous ces éviers ont en commun leurs petites dimensions et leur conception. Leur hauteur est faible et ils se situent très bas, souvent au niveau même du sol. On les rencontre systématiquement dans les cuisines. Le bâtiment du Château Ganne serait donc probablement une cuisine.

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

NÉOLITHIQUE

LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Trois Cours

L'atelier de débitage des Moutiers-en-Cinglais est situé sur un plateau cultivé dominant la vallée de l'Orne, à environ 15 km au sud de Caen. Ce plateau s'étend sur les communes des Moutiers-en-Cinglais, Espins, Croisilles et Saint-Laurent-de-Condé. Le sol s'y présente sous la forme de plaquages d'argile à silex surmontés de limons.

Une fouille programmée réalisée en 1988 sous la direction de J. Desloges a permis de reconnaître sur une surface d'une centaine de mètres carrés un épandage de vestiges mobiliers essentiellement lithiques alors interprétés comme un « complexe d'atelier de débitage ». Ces vestiges ont alors été attribués au Néolithique ancien et moyen (sur la base de caractères typologiques de l'assemblage). Quelques vestiges rapportables au Paléolithique supérieur ont également été reconnus.

L'opération de sondage réalisée en juin 2008 autour de l'atelier de débitage fouillé en 1988 a permis de préciser la nature des formations superficielles et d'apporter un certain nombre d'informations sur les stratégies de gestion des industries lithiques sur ce site ; en particulier, le silex constitutif de l'atelier fouillé en 1988 a été amené sur un placage limoneux pour y être taillé, et contrairement à ce que l'on était en droit de supposer, il n'a pas été acquis directement sur place : pour des raisons liées au contexte géomorphologique

et hydrographique, les niveaux de silex présents dans les argiles sous-jacentes au site (d'aspect sensiblement différent de celui taillé en surface) sont très difficilement accessibles avec des moyens techniques à la portée des Néolithiques.

Paradoxalement, force est de reconnaître que l'origine gîtologique et géographique précise du silex dit « du Cinglais » n'a jamais été reconnue, ni dans le Cinglais, ni ailleurs. S'il est possible que les gîtes se situent plus en amont sur le plateau du Cinglais, l'hypothèse de sources situées en dehors de cette région ne peut être écartée pour le moment. En particulier, la vallée du Laizon a livré à proximité de l'éperon barré du Mont-Joly une minière avérée (Soumont-Saint-Quentin « Les Longrais », fouille de B. Edeine à la fin des années 1960 et diagnostic préventif réalisé en 2008, étude en cours sous la direction de C. Marcigny), ainsi que de sérieux indices de sites d'acquisition d'un silex semblable (prospections pédestres de J. Ladjadj).

Il est désormais évident que la compréhension des stratégies d'acquisition du silex du Cinglais et des systèmes techniques qui s'y rapportent nécessite l'adoption d'une échelle de lecture spatiale élargie.

François CHARRAUD, Jean DESLOGES
et Jean-Pierre COUTARD

REVIERS 4 rue des Dentellères

Un particulier a présenté un projet de construction d'une maison individuelle à Revières, en bordure d'un éperon dominant la vallée de la Seulles et à l'emplacement même du site sur lequel Arcisse de Caumont avait réalisé en 1836 la fouille partielle d'un cimetière du haut Moyen Âge dépassant probablement un millier de tombes. Cette vaste nécropole avait pu être localisée

précisément lors d'un diagnostic archéologique réalisé au mois de novembre 2000 et son environnement proche méritait une attention particulière. La tranchée de sondage réalisée dans cette parcelle étroite en lanière n'a toutefois pas permis d'identifier de vestiges.

Cyrille BILLARD

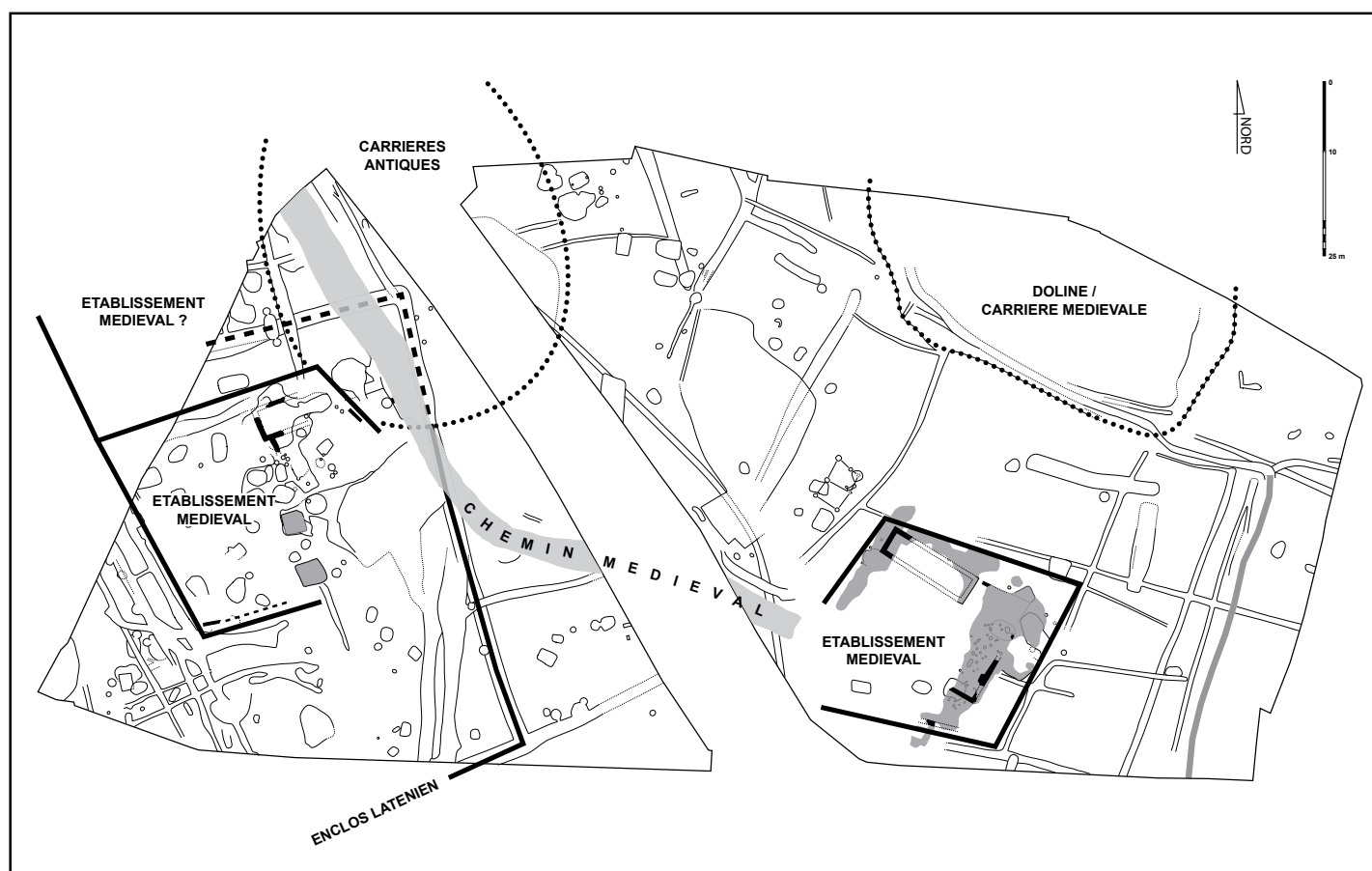


Fig. 24 – SAINT-CONTEST, espace d'entreprise II. Plan général.

La fouille ouverte en fin d'année sur le projet de la société FONCIM succède à un diagnostic placé sous la responsabilité de B. Hérard. Sa prescription concernait principalement un grand bâti maçonné, un clos qui paraissait le ceinturer, un chemin et une vaste carrière ; l'ensemble était rapporté à la période gallo-romaine. Elle incluait également une zone largement sondée entre 1982 et 1984 par C. Jigan, sur le Clos de Bitot, opération qui avait alors fourni les premiers vestiges locaux de La Tène finale.

De fait, une part des vestiges étudiés ici concerne le second âge du Fer et l'Antiquité, mais l'essentiel appartient au haut Moyen Âge. Les bâtiments, chemin et carrière, doivent être en effet datés des V^e/VII^e siècles, selon le rapide examen des mobiliers que V. Hincker a pu conduire sur le terrain.

La première occupation perçue dans notre emprise est un établissement laténien, vraisemblablement une exploitation agricole, dont une partie de la marge septentrionale a été dégagée. Nous savons par des observations de C. Jigan que l'essentiel du site se trouvait au sud, sous la récente RD 126 et au-delà, et par des diagnostics de A. Hérard (1988) et I. Jahier (1994) qu'il s'étendait vers le sud-est. Dans notre emprise, cette marge est ceinte par un profond fossé, dont le comblement médian a livré des mobiliers céramiques de La Tène finale, et le comblement supérieur quelques

tessons augustéens. Une cave parallélépipédique et plusieurs fours domestiques peuvent être liés à cet enclos, auquel s'associe enfin un premier état du parcellaire.

Ces vestiges complètent la vue fournie par les travaux de C. Jigan. Limites de sondages et structures archéologiques ont été systématiquement retrouvées, ce qui permettra de localiser les différentes ouvertures, mais surtout de caractériser les découvertes dans un contexte précis. Déjà, il apparaît que la batterie de fours domestiques dégagée en 1984 occupait le sommet du comblement et les parois du fossé d'enclos. De même, la datation laténo-augustéenne est confirmée pour cette partie septentrionale du site, ce qui le place dans un corpus fort riche en Plaine de Caen.

Si une fréquentation de l'ancienne exploitation au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. est attestée par le mobilier d'une fosse, une occupation régulière aux II^e et III^e siècles, quoique discontinue sans doute, se montre probable. Elle est assurée pour une partie du III^e siècle, auquel se rapporte un four domestique, isolé mais reconstruit deux fois, creusé à partir de l'une des carrières de loess : celles-ci sont des excavations vastes mais superficielles, qui livrent toutes des mobiliers du Haut-Empire. L'occupation gallo-romaine se réduit ainsi à quelques carrières et un four, vestiges d'une activité isolée telle que les fouilles et diagnostics locaux en ont mis en évidence.

À nouveau, une fréquentation au IV^e siècle semble attestée par du mobilier céramique, mais la seconde occupation continue appartient aux V^e/VII^e siècles. Elle comprend deux, et peut-être trois établissements, que dessert le chemin, et qu'accompagnent deux concentrations de fonds de cabane et de silos, et la carrière.

La première unité, sur la partie orientale du décapage, a visiblement souffert de terrassements récents. Elle est installée à la tête d'un petit talweg, et se trouve donc encaissée par rapport aux surfaces avoisinantes. Deux bâtiments en pierres, liés par un mur, ferment au nord et à l'est un espace quadrangulaire ; un mur au sud et un éboulis à l'ouest achèvent la clôture. Le premier bâtiment, au nord, est un rectangle indivis de 14 mètres par 4 (dimensions hors-œuvre), et le second, à l'est, de 7 mètres au moins par 4. Ce dernier présente néanmoins un semis interne de trous de poteaux, dont certains pourraient témoigner de divisions internes. Les vestiges d'un foyer ont été également dégagés dans cet édifice. Par ailleurs, plusieurs constructions paraissent se succéder dans l'angle de cette première unité : deux fonds de cabane sont implantés sur sa limite méridionale, et un troisième sur son flanc occidental. Partout, les sols ont disparu, ou se réduisent à de fines couches noires, dépourvues de mobilier ; au mieux, les comblements livrent quelques fragments de céramiques.

La deuxième unité, sur la partie occidentale du décapage, est noyée dans un limon brun-gris mêlé de blocs et pierres calcaires, qui avait été lu au diagnostic comme le comblement de creusements indéterminés. Ce limon, relevé également dans des tranchées plus occidentales, non concernées par la prescription de fouille, pourrait y masquer un troisième établissement

médiéval. Emerge de ce limon un bâtiment en pierres, rectangle de 6 mètres au moins par 5 auquel s'adosse une construction méridionale de dimensions très incertaines. Il marque, avec un fossé qui en prolonge le mur gouttereau, la limite nord d'un espace trapézoïdal, par ailleurs borné par le chemin à l'est, une vaste fosse et un mur au sud, plusieurs fossés à l'ouest. Deux autres édifices en pierres, carrés de 3 mètres 50 de côté, s'alignent au sud sur le pignon du bâtiment. Des trous de poteaux, silos, fonds de cabane et fosses diverses sont dispersés dans cet espace. Comme sur la première unité, les sols sont presque absents, et le limon sommital apparaît comme un matériau brassé, non comme un feuilletis sédimentaire ; seuls les comblements livrent des mobiliers céramiques.

Entre ces établissements, au nord du chemin, prennent place deux concentrations de fonds de cabane et silos, en deux espaces distincts : les premiers occupent l'angle d'une parcelle occidentale, les seconds la parcelle orientale ; un bâtiment sur poteaux plantés se trouve également sur le flanc de cette dernière. Enfin, la carrière est une excavation peu profonde, mais ouverte au creux d'une imposante doline : son exploration a mis en évidence un comblement initial équilibré, puis l'aménagement d'une rampe qui permettait d'atteindre la roche calcaire, à la base de la doline, et probablement sur ses parois. Cette carrière n'a pas livré semble-t-il de mobilier caractéristique, mais les sédiments supérieurs contenaient des tessons vernissés, médiévaux ou modernes.

Ludovic LE GAILLARD

MOYEN ÂGE

SAINT-LOUP-HORS

Chemin du Bois de Boulogne

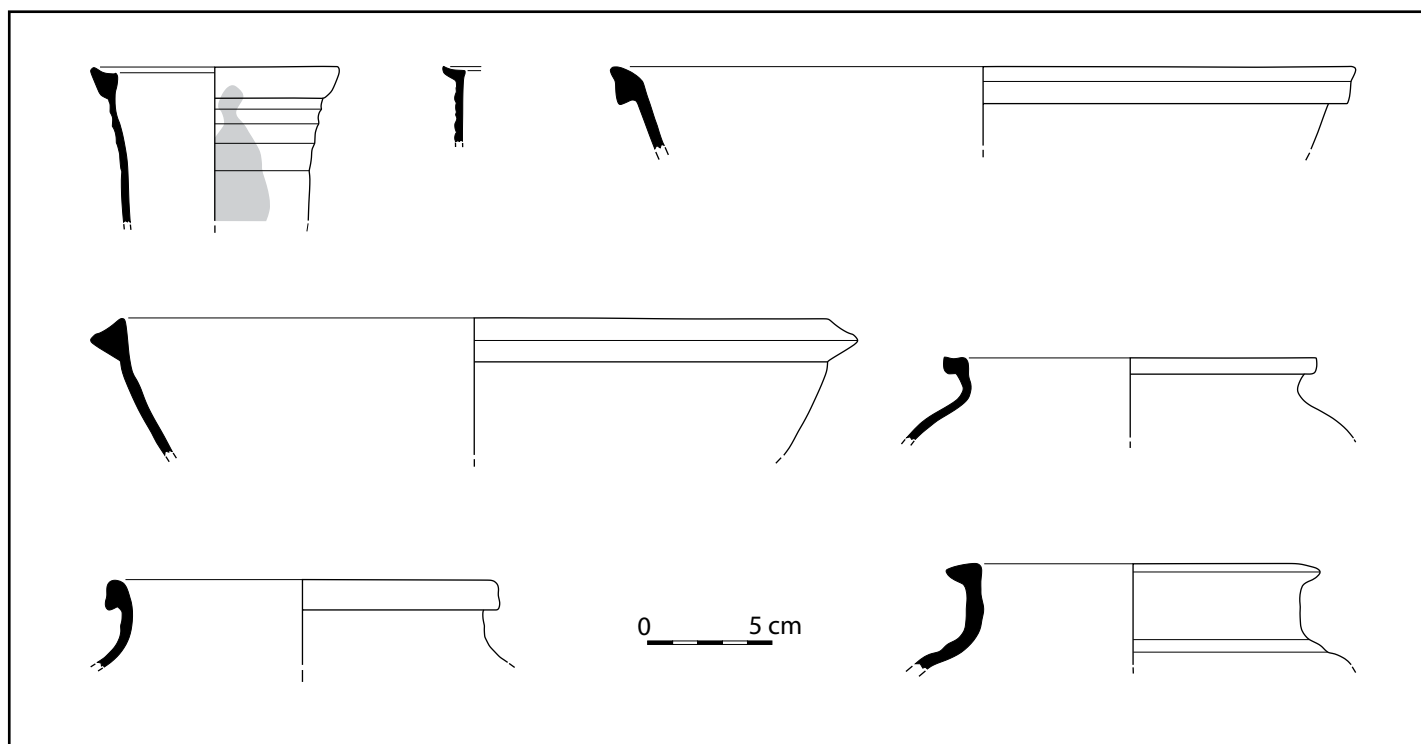


Fig. 25 – SAINT-LOUP-HORS, chemin du Bois de Boulogne. Céramique de la fin du Moyen Âge.

Suite à un projet de lotissement, un diagnostic archéologique a été conduit sur la parcelle A 411 de la commune de Saint-Loup-Hors. À cette occasion 12 tranchées de 3 m de largeur ont permis de sonder 10 % de l'emprise concernée par les futurs aménagements. Le substrat limoneux surmontant les argiles à silex a permis une bonne lecture des vestiges à une profondeur de 50 à 60 cm.

Sur l'ensemble du terrain sondé un parcellaire ancien a pu être reconnu. Certains indices permettent de supposer une mise en place de ce dernier dès le haut Moyen Âge, probablement durant la période carolingienne. En dehors

de ce parcellaire, une fosse a livré un lot céramique homogène de 311 tessons qui suggère une datation au XIV^e ou au XV^e siècle. Les autres fosses reconnues sur le site sont quant à elles plus récentes et s'échelonnent entre la période moderne et l'époque actuelle.

En définitive, le diagnostic, s'il a bien montré des indices d'une exploitation ancienne de cette partie de la commune de Saint-Loup-Hors, n'a pas mis en évidence de vestige lié à une implantation domestique ou funéraire sur l'emprise du projet de lotissement.

Hubert LEPAUMIER

SAINT-LOUP-HORS Les Jardins de Saint-Loup

FER
MOYEN ÂGE - MODERNE

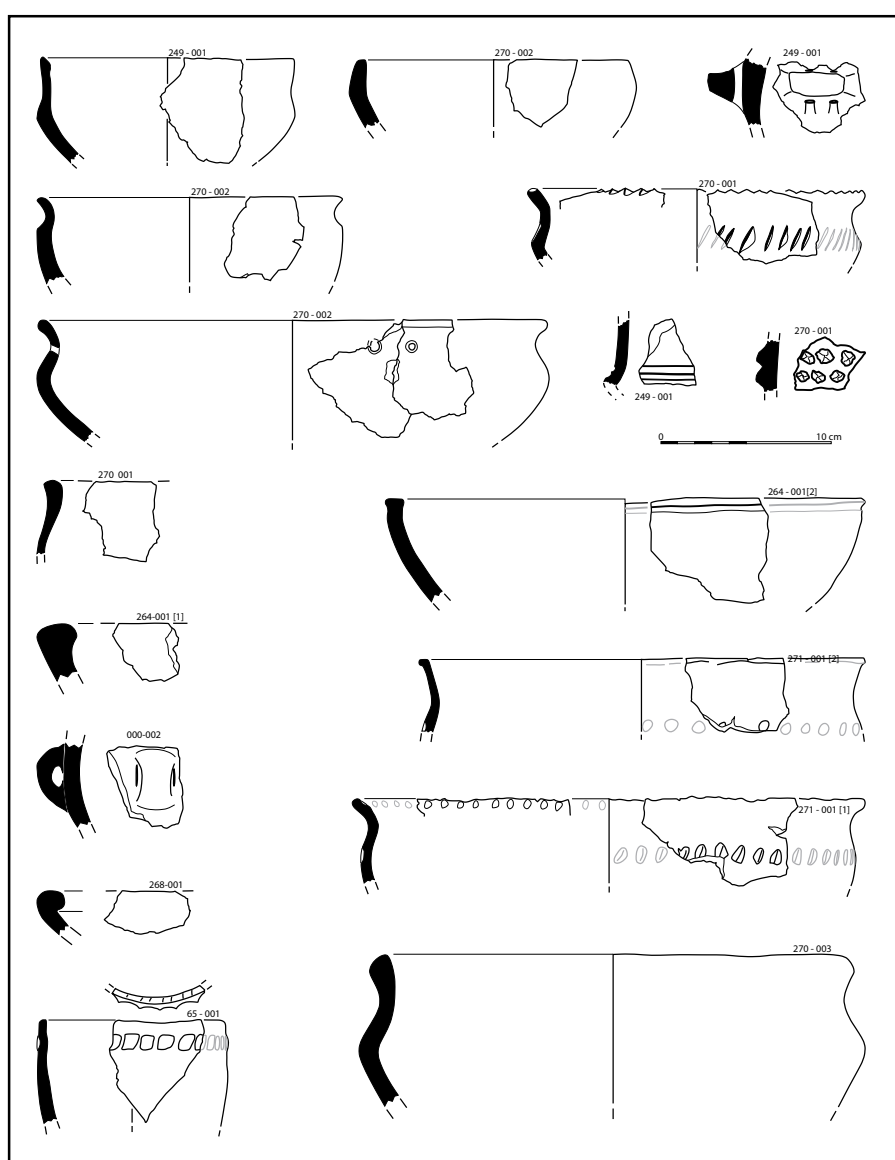


Fig. 26 – SAINT-LOUP-HORS, les Jardins de Saint-Loup. Céramiques protohistoriques.

Suite au projet de lotissement dit «des Jardins de Saint-Loup», un diagnostic a été conduit sur les parcelles A 98, 99, 211, 321, 322 et 434 de la commune de Saint-Loup-Hors. L'emprise d'une surface totale de 68 267 m² a été sondée par le biais de 26 tranchées de 3 m de largeur qui ont permis une ouverture à 10 %. Le substrat local

constitué de différents niveaux de limons surmontant des argiles à silex a nécessité un décapage assez bas pour atteindre un niveau de lecture, compris entre 30 et 80 cm. En définitive, le diagnostic archéologique a révélé trois occupations principales.

La plus ancienne est également la plus vaste. Localisée au coeur de l'emprise, elle correspond à un système d'enclos fossoyés du second âge du Fer. Si plusieurs enclos semblent cohabiter ou se succéder sur le site, le mieux documenté permet d'envisager un habitat rural d'au moins 5 000 m² attribué à La Tène ancienne (V^e ou IV^e siècle avant notre ère). Le fossé de délimitation présente une largeur au niveau de lecture de près de 3 m pour une profondeur sous ce même niveau de 1,3 m (soit 1,9 m sous la surface actuelle). Quelques vestiges plus récents suggèrent une continuation de l'occupation durant La Tène moyenne et/ou finale. Le mobilier protohistorique est relativement abondant. Pas moins de 460 restes équivalents à 5 kg de céramique (pour un nombre minimum de 35 individus d'après l'étude des bords) ont été prélevés dans 37 structures. Des déchets métallurgiques (scories, battitures) attestent des activités de forge. Enfin plusieurs fragments de meules en granite complètent le corpus mobilier. L'ensemble de ces indices permet d'envisager l'extension du gisement protohistorique sur une surface estimée à 3,5 ha.

Au nord, en se rapprochant à quelques dizaines de mètres de l'église, différents vestiges témoignent d'une fréquentation carolingienne. Si un probable fond de cabane peut être rattaché à cette phase, la plupart des éléments sont davantage à mettre en relation avec la mise en place d'un parcellaire agricole, dont la trame avait déjà été repérée sur le site voisin du «hameau Podas».

En bordure occidentale du projet, le long de la Voie Communale n° 3 dite du «Chemin des Mares», un ensemble de structures a été attribué à l'extrême fin de la période médiévale et à l'époque moderne (XIV^e-XVII^e siècles). Pour cette occupation, un bâtiment avec des niveaux de circulation conservés a pu être observé. Le mobilier céramique associé présente différents ensembles assez intéressants pour ce secteur du département où différents ateliers de production ont été identifiés.

Hubert LEPAUMIER

NÉOLITHIQUE

SAINT-SYLVAIN

Rue Vilaine / Chemin rural d'Argences

Réalisée au printemps 2008, la fouille de la parcelle située «Rue Vilaine / Chemin rural d'Argences» à Saint-Sylvain a permis d'explorer les vestiges de deux ensembles à vocation funéraire et/ou cultuelle présumés du Néolithique moyen. L'étude du site est encore en cours (Y. Maigrot, F. Charraud, R.-M. Arbogast, C. Germain-Vallée et N. Fromont).

La commune de Saint-Sylvain se trouve au milieu de la Plaine de Caen/Falaise et abrite les sources de la Muance, affluent de la Dives. Le substratum est constitué d'assises carbonatées du Bathonien, parfois remaniées, et localement recouvertes de limon pédogénésé.

Les deux ensembles fouillés délimitent partiellement deux espaces qualifiés «d'espaces internes» au moyen d'une série de fosses-carrières organisées et orientées globalement selon une direction est-ouest. Les sédiments extraits ont servi, au moins pour l'ensemble A, à la réalisation d'une accumulation de forme et de nature indéterminées au niveau de l'espace interne. Les fosses-carrières s'ancrent dans un substrat calcaire majoritairement composé de sables, plus ou moins indurés, et dans lesquels se rencontrent quelques bancs de plaquettes et de dalles parfois très massives. Les prélèvements concernent également les horizons superficiels limoneux, au niveau et localement au-delà des parties profondément excavées dans le calcaire.

Le premier ensemble néolithique (A) est formé de deux vastes creusements, 13 m par 4,30 à 7,15 m placés en vis-à-vis et distants d'environ 13 m. Dans le détail, ils sont constitués d'une série d'excavations en alvéoles, plus ou moins profondes, creusées en plusieurs fois et qui ne se différencient guère en surface. Difficilement compris à la fouille, l'aménagement des creusements semble complexe et s'ancre dans la durée, comme en attestent

le recreusement de certaines alvéoles partiellement comblées ainsi que l'excavation de nouvelles. L'ensemble procéderait d'une accréation successive de ces unités de base alvéolaires.

Globalement le comblement des fosses-carrières de l'ensemble A est tripartite :

- d'abord, reposant sur le fond, des passées carbonatées constituent certainement les déchets du creusement (cailloutis, blocs et sables calcaires) ;
- puis, reposant sur l'un des bords, celui situé côté espace interne, s'établit un prisme d'accumulation formé par la ruine d'une accumulation des terres et des matériaux calcaires dans l'espace interne ;
- enfin, alors que les venues précédentes ont acquis un profil d'équilibre, l'espace encore disponible est comblé par un sédiment essentiellement limoneux, très chargé en matières organiques et contenant, dans l'une des fosses (n° 28), un abondant mobilier (céramique et silex) comportant quelques éléments diagnostics du Néolithique moyen II.

L'espace interne a fait l'objet d'un décapage soigné qui n'a mis en évidence aucune structure, ni infrastructure conservée sous la semelle du labour. En dehors des horizons limoneux supérieurs de la structure n° 28, le mobilier recueilli n'est pas très abondant mais il se compose d'une série d'outils de creusement en bois de cerf ainsi que de déchets de fabrication et/ou utilisation. S'y ajoutent quelques pics/percuteurs en grès que l'on retrouvera en plus grand nombre dans l'ensemble B.

À 50 m à l'ouest du premier, l'ensemble B est formé d'une série de fosses-carrières, rarement coalescentes en surface mais plus souvent dissociées à l'échelle de l'alvéole. Elles forment deux arcs de cercles situés en vis-à-vis et séparés d'environ 16 m. Les excavations sont plus modestes et comblées en au moins deux temps : d'abord, reposent sur le fond des venues des

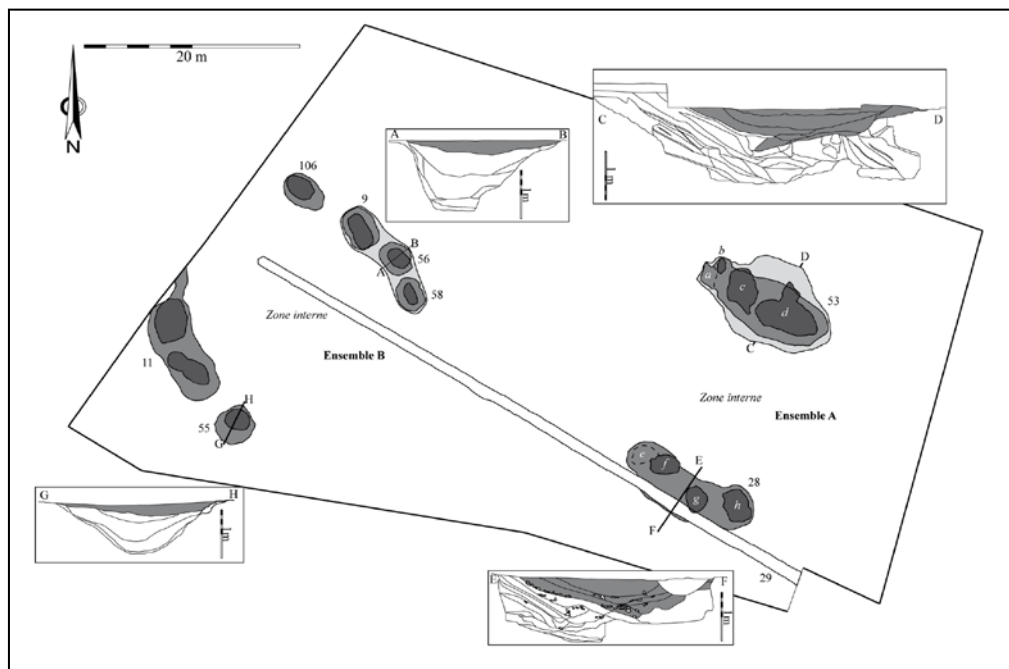


Fig. 27 – SAINT-SYLVAIN, rue Vilaine / chemin rural d'Argences. Fosses-carrières creusées dans le calcaire du Bathonien.

sables et blocs calcaires lacunaires ou avec un limon carbonaté interstitiel. Puis, une fois un profil d'équilibre atteint, le remplissage terminal se fait avec des sédiments essentiellement limoneux, chargés en matières organiques. Dans ces dernières venues, le mobilier est rare et ne s'offre à aucun calage chronologique. Dans les passées carbonatées basales, le mobilier est plus fréquent mais n'est pas pour autant datant. Il se compose en effet, comme pour l'ensemble A, d'outils de creusement en bois de cerf et plus souvent en roches tenaces (grès, grès-quartzite). Ceux-ci forment un remarquable ensemble de pics-percuteurs mesurant jusqu'à une trentaine de centimètres de long pour près de 6 kg. L'idée d'une complémentarité entre un «outillage lourd» en roches tenaces et un «outillage léger» en bois de cerf est envisagée face aux différences de dureté et d'état des faciès composant le substratum.

Le mobilier datant, celui de la structure n° 28, se retrouve dans la partie terminale du comblement des fosses, lequel se réalise en plusieurs étapes, avec des remaniements partiels, mais surtout sur une durée peut-être longue (établissement d'un profil d'équilibre des premières venues calcaires, fragmentation locale par le gel des éléments situés dans la partie superficielle de ces venues, changement total dans la nature de la sédimentation...). Ainsi, ont été datés par ^{14}C des vestiges organiques situés à la base des comblements (associés aux outils de creusement) et dans les dernières venues limoneuses (associés notamment aux vestiges du NMII). Nous disposons d'une première série de 4 dates issues de 3 structures des ensembles A et B. Elles sont cohérentes. Les plus anciennes - 4343-4179 et 4347-4234 calibrées avant J.-C. - datent la base des remplissages des fosses 53 et 55. Une date très proche, avec un intervalle légèrement décalé vers le haut - 4325-4047 calibré avant J.-C. - est établie pour le comblement limoneux et riche en mobilier de la structure 28. Enfin, le dernier comptage, pour ces mêmes types d'horizons limoneux mais sans mobilier de la structure 55, est plus récent : 3952-3707 calibré avant J.-C.

L'idée d'un comblement qui s'étale dans le temps n'est donc pas contredite, mais de nouvelles datations seraient nécessaires pour le confirmer, et, par ailleurs, pour déterminer plus précisément la chronologie du fonctionnement des fosses-carrières. Les datations actuellement disponibles s'installent à la transition entre Néolithique moyen I et II. Cela nous invite à poursuivre une piste de recherche envisagée à la suite du diagnostic selon laquelle les ensembles de Saint-Sylvain constituent un terme de passage entre, d'une part, les monuments funéraires pré-mégalithiques tels les enclos de type Rots, Fleury-sur-Orne, le tertre bas de type Sarceaux et d'autre part, les dolmens à couloir bas-normands. Malheureusement, manquent à Saint-Sylvain les élévations dont l'architecture est bien souvent, voire exclusivement, utilisée pour établir une typochronologie des monuments funéraires du Néolithique. Il nous faut alors raisonner essentiellement sur les parties excavées. Lesquelles, sous une forme d'enclos fossoyés délimitant un espace et pouvant fournir les sédiments pour un tertre, participent à l'organisation des nécropoles de Rots et, plus largement, de sépultures type Passy ainsi que de quelques tertres du début du Néolithique moyen. Par la suite, au Néolithique moyen II, aucun creusement n'est semble-t-il associé au cairn de pierre sèche, posant par là le problème de l'origine et du mode d'acquisition des sédiments et dalles employés pour les élévations. À souligner, quand même, la présence de fosses-carrières peu profondes longeant le «long-barrow» de Colombiers-sur-Seulles. En envisageant que les ensembles de Saint-Sylvain étaient constitués d'un tertre en élévation partiellement délimité par des creusements, nous pourrions les voir comme des termes de passage, d'évolution, entre deux grands types d'ensembles funéraires néolithiques précités (sépultures type Passy vs tombes à couloir). Cependant, la donne est sans doute plus complexe, des spécificités locales ou des *stimuli* issus de l'extérieur peuvent très bien s'exprimer dans ces réalisations hautement symboliques.

Le projet de construction d'une zone d'activités par la Communauté de Communes du Pays de Falaise a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Le projet est situé au lieu-dit « La Mine », à l'ouest de la RN 158 et à quelques centaines de mètres de la sortie nord du bourg de Potigny.

La carte archéologique montre que le territoire de la commune recèle un important patrimoine archéologique relevant essentiellement des périodes paléolithique (des stations de surface et un abri sous roche) et néolithique sous la forme de stations de surface, de mines de silex, de menhirs et d'un éperon barré au Mont-Joly. Une station de surface concerne plus particulièrement le lieu-dit « La Mine ». De la même façon, mais un peu à l'écart, se trouve une autre station de surface ayant livré essentiellement des lames évoquant le Néolithique ancien.

Peu de vestiges ont été mis au jour lors des terrassements. Il s'agit de linéaments de fossés de quelques décimètres de largeur, à profil en cuvette, profonds d'une vingtaine de centimètres environ et uniformément comblés de limon brun. Une structure ponctuelle d'une cinquantaine de centimètres de diamètre a également été mise au jour. Aucun mobilier archéologique associé aux structures ne permet d'en préciser la datation.

Les terrassements ont permis toutefois de constater que le silex (de très bonne qualité) est à disposition immédiatement sous les limons mais dans des quantités qui n'en rendent pas l'exploitation en minière pertinente. En revanche, la facilité d'accès à cette matière première permet d'envisager que la station de surface à artefacts laminaires repérée non loin signale la présence d'un site d'extraction en minières plutôt que d'un site d'habitat.

David FLOTTÉ et Cyril MARCIGNY

Un projet de lotissement à Soumont-Saint-Quentin a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 8 500 m². Connu autrefois sous le nom des Longrais, le secteur constitue l'arrière plateau de l'éperon barré du Mont-Joly, l'un des Hauts lieux de l'archéologie bas-normande depuis la fin du XVIII^e siècle. C'est également à cet endroit que l'équipe de Bernard Edeine mena un ambitieux programme de fouilles tout au long des années 60. Le résultat de ces fouilles est malheureusement resté en grande partie inédit d'où l'intérêt suscité par la mise en oeuvre d'une opération préventive. Au moment où le diagnostic débute, les données initiales font état de la découverte de plusieurs sépultures du Halstatt et d'un « atelier » néolithique connu depuis la fin du XIX^e siècle. On sait par ailleurs que les fouilles Edeine ont mis au jour des puits à silex, des traces de fabrication de tranchets assorties de quelques tessons céramiques « danubiens ».

Le site se trouve dans une situation géologique originale, au contact entre un îlot de grès armoricain et son environnement constitué par le plateau calcaire de la Plaine de Falaise. Le sous-sol se caractérise par l'alternance de calcaire hétérogène plus ou moins compact et de dépressions naturelles ou pseudo-dolines remplies d'argile de décomposition. En premier lieu les sondages ont confirmé la présence de puits à silex, avec 38 unités identifiées. Il s'agit de structures peu profondes s'ouvrant en surface par une cheminée tronconique, puis, rayonnant par de courts diverticules au niveau du silex, vers 1,50 m de profondeur. Ce

système d'extraction dont la finalité était de produire des haches, est bien connu dans la région depuis les fouilles de Bretteville-le-Rabet (14) et de Ri (61). Dans le complexe minier bas-normand, le site des Longrais peut s'insérer dans la catégorie des centres d'extraction de taille moyenne comprenant moins de 300 puits. Plusieurs faits cependant confèrent aux Longrais une réelle originalité. L'extraction minière concerne non seulement le substrat calcaire mais aussi les poches d'argiles. Dans ce dernier cas, il s'agit de fosses largement ouvertes pour accéder aux silex résiduels emballés dans la matrice argileuse. Les modifications du silex par épigenèse ont peut-être été recherchées si l'on considère la pénibilité supplémentaire que représente le creusement dans l'argile.

Les traces de taille du silex sur place se rapportent essentiellement à la production de tranchets bifaciaux ou bitronqués et au débitage de lames, apportant ainsi confirmation des observations de Bernard Edeine. Toute la chaîne de production des lames par percussion indirecte est représentée sur place, dans la partie sommitale du remplissage des puits. On notera cependant la faible quantité de déchets de taille au regard du volume de terre remué. Cette production évoque nettement celle des ateliers du « Cinglais », dont la matière première, de nature comparable, était prélevée dans les biefs à silex de la vallée de l'Orne en bordure de la Normandie « armoricaine ». Cette industrie a été attribuée au Néolithique ancien, ce qui indirectement place les extractions des Longrais dans la même



Fig. 28 – SOUMONT-SAINT-QUENTIN, les Longrais. Nucléus à lame.

tranche chronoculturelle. Si les datations radiocarbone confirmaient cette hypothèse, les puits des Longrais se placeraient dans les toutes premières manifestations du phénomène minier à l'échelle de l'Europe.

Les sondages ont permis en outre d'identifier une petite zone « domestique » localisée dans la partie ouest de la parcelle, à l'écart de la zone minière. Il s'agit d'une fosse peu profonde orientée est-ouest qui a livré du silex ainsi qu'un ensemble de trous de poteaux qui pourrait correspondre à un bâtiment de plan quadrangulaire. Le matériel lithique est attribuable au VSG ou au Cerny (Néolithique ancien/moyen I).

L'opération, tout en confirmant l'importance de la composante minière de la Plaine de Falaise/Argentan, pose à nouveau le problème de la signification de ces productions d'outils en grand nombre et sur la longue durée. L'implication des sites fortifiés que sont l'éperon du Mont Joly, l'enceinte de Plaine de Goulet, dans ce phénomène, semble de plus en plus crédible pour caractériser les modalités d'installation des communautés agricoles, ceci dès l'arrivée des premiers colons.

Jean DESLOGES, Emmanuel GHESQUIÈRE
et Cyril MARCIGNY

SOUMONT-SAINT-QUENTIN

RD 91a

MULTIPLE

L'implantation d'un lotissement de 40 512 m² entre la RD 91a et le hameau de la Bruyère à Soumont-Saint-Quentin a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique dans un secteur géographique particulièrement riche en vestiges.

Au sud-est de la zone explorée, une structure aux contours flous et dont la profondeur n'a pu être reconnue par manque de lisibilité dans les limons a livré plusieurs

tessons de céramique (à 0,75 m de profondeur) dont la partie supérieure d'un récipient de fort volume (vase de stockage) pourvue d'un cordon placé à l'interface entre sa lèvre et son col. Ce type de vase assez classique (céramique à cordon préoral) est daté dans une fourchette chronologique assez large couvrant la fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze, soit la deuxième moitié du III^e millénaire.

Dans le même secteur, plus à l'est, un réseau constitué de deux fossés, plus ou moins perpendiculaires, a été mis au jour. Ils ont tous les deux une largeur assez importante, de l'ordre du mètre, pour une profondeur sous le niveau de décapage de 0,80 à 0,50 mètre. Un des fossés a livré à la fouille un véritable dépotoir où ont été recueillis plusieurs tuiles, de nombreux charbons de bois, quelques os de faune (bœuf et cheval) et trois vases archéologiquement complets. Ces trois récipients sont en pâte grise. Il s'agit d'un tripode à lèvres moulurées, d'un pot ovoïde et d'une cruche à embouchure tréflée. L'ensemble évoque les I^{er} ou II^e siècles de notre ère.

Enfin, on ne saurait conclure ce bilan sans évoquer les vestiges de la Seconde Guerre Mondiale particulièrement

nombreux sur la zone sondée. Le décapage de la terre végétale a ainsi livré son lot de douilles, d'éclats d'obus et de mobilier divers (gamelles, boîtes de conserve...), dont un casque allemand.

Les résultats obtenus à l'issue des terrassements sont donc relativement indigents. Toutefois, la présence d'un réseau de fossés, éventuel parcellaire antique en direction du village de Soumont-Saint-Quentin, doit être notée et renvoie aux résultats des sondages réalisés rue de la Bruyère. La poursuite des investigations dans ce secteur du village permettrait peut-être de trouver les indices d'une occupation antique plus dense.

Cyril MARCIGNY

INDÉTERMINÉ

SOUMONT-SAINT-QUENTIN

Rue de la Bruyère

L'implantation d'un lotissement sur 14 258 m² rue de la Bruyère à Soumont-Saint-Quentin a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique dans un secteur géographique particulièrement riche en vestiges.

La zone à diagnostiquer est implantée sur le rebord d'un thalweg perpendiculaire à la vallée du Laizon. La rupture, entre la partie basse du site et le plateau, est soulignée par une barre de grès qui affleure à la surface de la terre végétale et qui a piégé entre autres du mobilier mésolithique (nucléus à lamelle, quelques éclats).

Dans la partie la plus haute, un réseau de fossés a été mis au jour. Quatre tronçons de fossés semblent dessiner l'amorce d'un système d'enclos, probable parcellaire, qui sort de l'emprise en direction de la rue de la Bruyère.

Les structures sont d'une manière générale peu profondes, de 20 à 30 cm sous le niveau de décapage, et exemptes de mobilier archéologique discriminant à l'exception de fragments de tuile gallo-romaine. L'ensemble peut à titre d'hypothèse dater de cette période.

Cyril MARCIGNY

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE - MODERNE

THAON

Eglise Saint-Pierre

Les travaux conduits depuis 1998 sur le site de l'église Saint-Pierre de Thaon ont porté, en 2008, sur l'étude de la nef où de nouvelles maçonneries appartenant aux phases les plus anciennes du site ont ainsi pu être mises au jour et la fouille du moule à cloche situé au centre de la nef a pu être menée. Une vingtaine de nouvelles sépultures ont également été identifiées portant le nombre total d'inhumations inventoriées à 335 sépultures.

La reprise des décapages des couches d'argile au niveau des deux travées orientales de la nef, dans un secteur où la fouille des sépultures est maintenant quasiment achevée, a permis de dégager de nouvelles maçonneries dont la plupart peuvent être rattachées à l'occupation antique du site (II^e – III^e siècles) et à l'installation du premier édifice cultuel au cours du VII^e siècle. Les tronçons de mur demeurent cependant assez lacunaires, notamment du fait des recoupements liés aux inhumations et aux travaux de construction du clocher à la fin du XI^e siècle, rendant délicate l'identification des contacts stratigraphiques. Toutefois, il apparaît

clairement que certaines maçonneries, dont certaines présentent les caractéristiques de mise en œuvre propres à l'époque antique, sont étroitement liées à plusieurs cuves de sarcophage. Un de ces sarcophages semble avoir été placé dans un petit édifice étroit doté vraisemblablement d'une abside à l'est. Un niveau de sol en mortier, occupant l'espace laissé libre entre le mur nord de l'édifice et la cuve, témoigne de la volonté de présenter de façon permanente ce sarcophage aux fidèles ou, du moins, à la famille du défunt. Les éléments de datation font malheureusement défaut, mais les caractéristiques typologiques de la cuve, qui devait être de grandes dimensions, permettraient d'attribuer ce sarcophage au VII^e siècle. Cette inhumation particulière serait donc à mettre en relation avec le premier édifice cultuel. Le plan de celui-ci a pu être précisé grâce à la mise au jour dans les premières travées de la nef de son mur de façade. La première église construite sur le site présentait donc un plan simple avec nef rectangulaire et chœur carré.

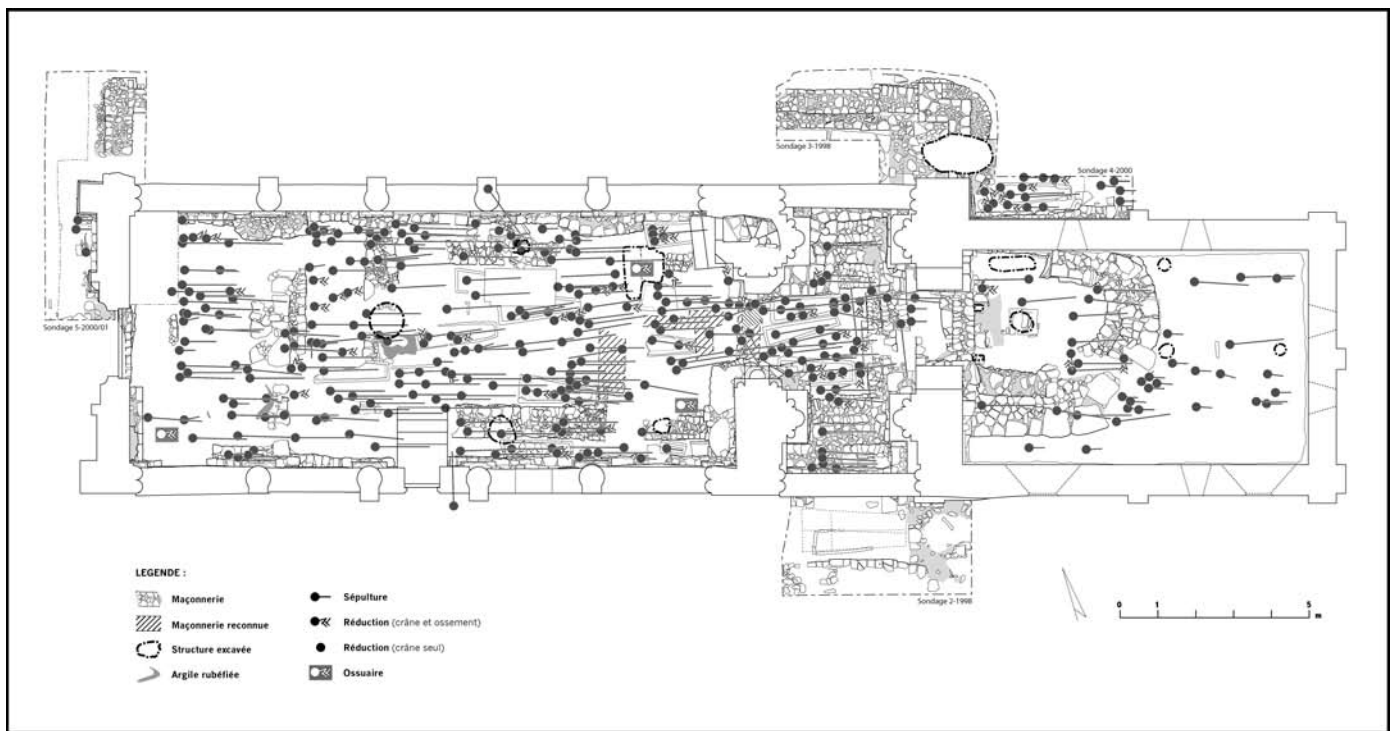


Fig. 29 – THAON, église Saint-Pierre. Plan général des structures et sépultures mises au jour à l'issue de la campagne 2008.

L'étude du moule à cloche repéré en 2007 a pu être réalisée au cours de la campagne 2008. Ce moule avait été mis en évidence grâce à une couche assez meuble contenant de nombreux nodules de terre cuite et d'argile rubéfiée, de fragments de charbon de bois et de battitures, scories et fragments de loupe liés à la métallurgie du bronze. Au nord de cette couche, les vestiges d'un petit massif de pierres pourraient constituer les dernières traces du noyau maçonné qui, recouvert d'argile, permettait d'élaborer la paroi interne de la cloche. D'après les éléments conservés, cette cloche devait présenter un diamètre d'environ 0,80 à 0,90 m. Pour mémoire, le diamètre de la lunette aménagée dans la voûte de la travée sous clocher pour le passage de la cloche est d'environ 0,95 m. Ce moule qu'il n'a pas été possible de dater précisément faute d'élément de datation, a vraisemblablement été installé à l'emplacement d'un moule plus ancien. En effet, de nouveaux nodules de terre cuite et d'argile rubéfiée sans lien stratigraphique direct avec les vestiges du moule à cloche étudié, ont été mis en évidence. Ils sont associés à un négatif vaguement circulaire marqué par les recoupements de l'angle d'une cuve de sarcophage et d'un mur.

La campagne 2008 a été marquée par la découverte exceptionnelle d'une sépulture présentant une très bonne

conservation du bois du cercueil. Outre ces vestiges ligneux, des restes de tissus, de peau, des fragments de décors en fils métalliques (laiton ?) et des boutons de bois ont été identifiés. Cette sépulture présente une orientation particulière, tête à l'est et pieds à l'ouest, à l'inverse de l'ensemble des inhumations pratiquées dans l'église romane, sauf celle d'un sujet étudié en 2003 et identifié comme étant un membre du clergé. Cette nouvelle sépulture pourrait également appartenir à un prêtre. Les traces d'un vêtement comportant un décor métallique jusqu'à mi-cuisse (étole ?) et la présence des boutons en bois placés plus ou moins dans la partie centrale du corps évoquant la soutane des ecclésiastiques, tendent à corroborer cette hypothèse. La datation de cette tombe, si elle reste à préciser pour l'instant, s'inscrirait plutôt dans la dernière phase d'inhumation au sein de l'église (XVI^e – XVIII^e siècles). La conservation très particulière de ce sujet et les prélèvements qu'il nous paraît important de pouvoir réaliser dans des conditions optimales, afin de permettre des analyses plus poussées (analyse ADN, étude des tissus...), nous ont amenés à faire appel à des spécialistes de ces divers domaines qui assureront les prélèvements adéquats lors de leur venue sur le site au cours de la campagne 2009.

François DELAHAYE et Cécile NIEL

THAON
Eléazar II

FER
GAULE ROMAINE

Le projet de construction d'une maison de retraite et d'un lotissement d'habitation a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique.

Le projet, d'une superficie de 6,5 ha, se trouve sur le territoire de Thaon, une commune du Bessin située à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Caen. Il

jouxta la limite sud du bourg, dans le quartier de terres situé à l'est de la RD 170, le long du terrain de football, et occupe l'intégralité des parcelles cadastrales ZD 17 et 77. D'un point de vue topographique, les terrains concernés occupent pour partie le plateau et pour partie le versant occidental de la vallée de La Mue avec une pente orientée est-ouest sur le côté oriental de l'emprise et une pente nord-sud au sud de l'emprise, due à la présence d'un vallon sec perpendiculaire à la vallée de La Mue.

Ce diagnostic était l'occasion d'explorer les abords de deux enclos de La Tène moyenne et finale qui avaient fait l'objet d'une recherche programmée en 1992 et 1993 dans le cadre du PCR portant sur « Les enclos protohistoriques du bassin aval de la Seulles ». Les vestiges rencontrés lors de notre opération montrent que la rive gauche de la vallée de La Mue est occupée de façon apparemment continue de la fin du premier âge du Fer au Bas-Empire, ce qui élargit grandement la fourchette chronologique proposée jusque là à partir des données issues de la recherche programmée sur les deux enclos. Cette fourchette chronologique fait écho pour sa période la plus ancienne à l'occupation en éperon barré du premier âge du Fer sur le site de « La Campagne » à Basly, sur la rive droite de la Mue. Ces faits vont à l'encontre des hypothèses prudemment émises jusque là, lesquelles avançaient que les versants de la vallée de La Mue étaient occupés successivement du premier âge du Fer (rive droite) à La Tène moyenne et finale (rive gauche). Ces hypothèses ne reflétaient en fait que le caractère partiel des données recueillies en sondages limités et ponctuels. De la même façon, la fin de l'occupation de la rive gauche était située au début du premier siècle après J.-C. Les découvertes faites lors du diagnostic placent la fin de l'occupation au Bas-Empire, au moins jusqu'au IV^e siècle après J.-C. Ces constatations renouvellent totalement la vision de l'occupation et de l'exploitation du territoire du plateau de Thaon.

Enfin, il convient d'évoquer la présence discrète mais constante de silex taillés dans les comblements des structures, en position secondaire. Ils témoignent d'occupations néolithiques et peut-être mésolithiques dans le secteur. Dans l'état actuel des explorations, aucune structure excavée n'a pu être attribuée à ces périodes. Ces vestiges matériels préhistoriques font eux aussi écho à l'éperon barré du site de Basly « La Campagne » dans sa phase néolithique, exploré par G. San Juan depuis 2001.

Les découvertes sont nombreuses et constantes sur l'ensemble de l'emprise du projet. Les vestiges rencontrés dans les tranchées consistent en une trame parcellaire datée de la Protohistoire ou de la période gallo-romaine selon les cas, sans qu'un phasage précis ait pu être établi. Ces fossés semblent devoir fonctionner avec les

deux enclos de La Tène moyenne et finale et avec un bâtiment sur tranchée dont le plan rectiligne cloisonné n'est pas sans évoquer celui d'une villa (la prudence reste toutefois de mise sur la caractérisation de ce vestige). Ils révèlent l'organisation parcellisée de la partie vouée à l'activité agro-pastorale. À ces fossés sont spatialement associés des fours, des silos, un puits, deux sépultures, un niveau d'occupation ponctuel, quelques trous de poteaux, des creusements à fonction indéterminée et de datations variées, soit autant de structures induites par les activités domestiques et l'activité agro-pastorale. Ces vestiges sont donc d'une grande importance pour la compréhension de l'aménagement et l'exploitation du territoire du bassin aval de la Seulles. Inscrites dans cette réflexion générale, qui fait le pendant des recherches menées extensivement depuis 20 ans sur la périphérie caennaise, ces découvertes d'archéologie préventive complètent idéalement la démarche de recherche programmée menée sur Thaon et Basly depuis une dizaine d'années.

Dans le même temps, ces découvertes résonnent sur un autre plan de la recherche, tout aussi stimulant. Il se trouve que le versant sur lequel s'installera le projet d'aménagement a enregistré des informations concernant la taphonomie du gisement. Nous avons observé des phénomènes d'érosion matérialisés par des horizons tronqués et des phénomènes d'accumulation de sédiments en bas de pente. Les rapides investigations menées pendant le diagnostic montrent que les structures parcellaires notamment se développent à la fois sur des paléosols tronqués, dans des colluvions auxquelles elles sont clairement associées, ou bien sont fossilisées sous des colluvions plus récentes. Ainsi, la chronologie précise de ces structures reliée à une chronologie claire des périodes d'érosion (3 périodes au moins) et d'accumulation (2 périodes) sur ce versant de La Mue constituerait une occasion unique de faire le lien entre la mise en place et l'évolution de structures parcellaires et le développement de l'érosion des sols par les pratiques agraires et ce dès le I^{er} âge du Fer au moins. Ces données sont celles attendues en recherche programmée par le PCR portant sur l'archéologie du paysage de la Plaine de Caen. Les dynamiques de versant sont encore *terra incognita* dans ce domaine. Ce versant propose à la communauté des chercheurs en paléoenvironnement des données totalement inédites.

Ainsi ce gisement offre l'occasion rare et idéale de concilier l'approche archéologique et paléoenvironnementale et de faire converger les recherches programmées et préventives vers une vision commune et élargie de la notion de site.

David FLOTTÉ

TOUFFRÉVILLE

Le Bois des Vignes

CONTEMPORAIN

Dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière d'argile exploitée par Calcia-Italcementi sur la commune de Touffréville, des sondages ont été réalisés sur une surface de 14 hectares. Malgré la proximité d'une occupation datant du deuxième âge du Fer et une grande villa gallo-romaine, fouillées entre 1992 et 2003, l'évaluation n'a pas livré de structures associées.

Toutefois, les vestiges rares d'un abri souterrain datant de la deuxième Guerre Mondiale ont été découverts. Il s'agit d'une structure mesurant 2 m x 3,40 m creusée dans le substrat, à laquelle on accédait par une série de marches aménagée en planches de bois calées par des piquets en fer. Un plancher en bois est posé sur deux niveaux de solives, dont des poteaux télégraphiques en emploi. Les parois d'argile sont renforcées par un grillage consolidé par des câbles métalliques horizontaux. Ce

grillage a été trouvé effondré à l'intérieur de la structure, mais son empreinte est conservée en place.

Quelques éléments de mobilier subsistaient également, des bouteilles de bière, un coffre de rationnement (dont le couvercle avait été utilisé pour constituer une marche), une douille et dix des balles (tirées). Avec le concours du Mémorial de Caen, l'identification de ces éléments nous a permis d'attribuer l'abri aux « Bérets Rouges » de la 6e Airborne de l'armée britannique, qui a parachuté les côtes françaises lors du Débarquement. Il s'agit, à ce jour, de la seule installation de ce type reconnue en Normandie, les abris souterrains étant plus connus sur le front Est.

Nicola COULTHARD

VERSAINVILLE

L'Eguillon

NÉOLITHIQUE

GAULE ROMAINE - FER

L'aménagement d'un nouveau cimetière communal et la réalisation d'un lotissement sur la commune de Versainville ont donné lieu à un diagnostic sur une surface de 3,6 hectares. L'emprise du diagnostic est entourée de deux sites archéologiques connus. Le premier est une voie de circulation reconnue comme gallo-romaine, qui borde l'emprise au sud-est. Le second est une station de ramassage de surface au nord, qui semble se rattacher au Néolithique ancien.

En relation avec la voie de circulation romaine, seul un fossé a été formellement reconnu, orienté nord-sud. Un ensemble de petites fosses circulaires a été identifié à proximité du fossé. Une proposition de rattachement de ces structures à la même période d'occupation du fossé a été proposée. L'hypothèse de trous de plantations n'est pas exclue.

En relation possible avec l'occupation du Néolithique ancien, seuls quelques rares vestiges laminaires réguliers ont été découverts. Deux autres occurrences de sites ont été découvertes. La première consiste en deux fosses sub-circulaires isolées, dont une présente un assemblage mobilier céramique et lithique attribué au Néolithique moyen/récent.

La dernière occurrence consiste dans l'agglomération de plusieurs grandes structures dans une forme rectangulaire de cinq mètres de largeur et au moins dix mètres de longueur. Une fonction de fosses d'extraction a été proposée. Sur la foi de quelques rares tessons, une attribution à l'âge du Fer au sens large a été proposée.

Emmanuel GHESQUIÈRE

VIEUX

Hameau du Closet

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE

Préalablement à l'aménagement du prochain lotissement du «Hameau du Closet», une fouille préventive a été réalisée à Vieux, route d'Esquay-Notre-Dame. D'une superficie totale d'un hectare, la zone fouillée ne se situe pas sur l'emprise de la ville antique d'Aregenua, mais à sa périphérie immédiate, au nord-ouest de celle-ci. Le niveau d'apparition des structures archéologiques, pour la plupart excavées dans le substrat calcaire, se situe directement sous la terre végétale, à des profondeurs

oscillant entre 30 et 70 cm sous le niveau actuel.

Trois réseaux parcellaires antiques distincts structurent l'espace fouillé. Le plus ancien, dont le comblement est daté de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., est composé de deux fossés formant un angle droit, leur gabarit plus important se distingue de celui des autres fossés rencontrés sur site. Le second, daté de la seconde moitié du I^{er} - première moitié du II^e siècle, est le plus développé, ses 5 fossés forment un système



Fig. 30 – VIEUX, hameau du Closet. Voûte du couloir de chauffe de l'un des fours à chaux.

orthonormé délimitant des parcelles d'environ 2700 m². Le troisième, daté du III^e siècle, comprend deux fossés formant un angle obtus recoupant le parcellaire précédent. L'orientation de ces trois réseaux parcellaires, globalement NNO-SSE, semble plus en cohérence avec la topographie et le pendage du site, plutôt qu'avec la trame viaire voisine.

Au sein de ces parcellaires se mêlent trous de poteaux, fosses, fosses de plantation, dépressions naturelles dans la plaquette calcaire altérée, et dépressions créées par des éclats d'obus lors du bombardement de juin 1944. Bien qu'au total, 271 fosses et/ou trous de poteaux en nuage aient été fouillés, aucun plan de bâtiment n'a pu être identifié avec certitude.

Sur l'emprise de la fouille, 7 carrières d'extraction de calcaire ont été dénombrées. Ces creusements sont plus ou moins étendus (superficies constatées : de 200 m² à plus de 1000 m²) et leurs fonds sont plats, en paliers (profondeur maximale observée : 3,70 m). L'étude des fronts de taille montre que les niveaux géologiques exploités sont constitués d'une alternance de bancs marno-calcaires et d'interlits marneux. L'extraction de ce calcaire, grisâtre à grain fin, parfois noduleux, est facilitée par sa fissuration et sa relative fragilité. Toutes ces carrières se caractérisent par un double comblement. Les stériles en volumes considérables sont rejetés en arrière et les carrières sont ainsi en grande partie rebouchées au fur et à mesure de la progression du front de taille. Les vides sommitaux sont ensuite comblés par un limon brun, riche en rejets domestiques.

Si le calcaire extrait de ces carrières peut éventuellement être utilisé dans la construction, il est ici, en grande partie, voire en totalité, destiné à la production de chaux ; ainsi, à trois de ces carrières s'associent des fours à chaux. L'un de ces trois fours a été totalement vidé, un second ayant conservé une bonne partie de sa façade et la voûte

de son couloir de chauffe n'a pu être que partiellement sondé à la minipelle du fait qu'il était quasiment rempli de chaux compactée, abandonnée à l'issue de la dernière cuisson. Le troisième, à cheval sur la limite sud de la fouille, a été coupé à la pelle mécanique ; la base du four n'a pu être atteinte en raison des remontées phréatiques et de la difficulté d'entamer les bancs calcaires. Là encore, une partie de la production de chaux a été abandonnée dans le laboratoire.

Ces trois fours sont de tailles analogues, de l'ordre de 4 à 5 m de diamètre pour une hauteur équivalente. Ils sont construits selon le même modèle : une cavité tronconique ou cylindrique est excavée à flanc de carrière, une façade maçonnée constituée de blocs grossièrement équarris liés au limon argileux brun-jaune vient fermer cette cavité. L'aire de travail du four correspond au fond de la carrière dans laquelle il est installé. La chambre de chauffe est surcreusée et présente un épaulement, à la base du laboratoire, assurant une assise solide à la voûte formant la base de la charge de pierres calcaires à calcifier.

L'emplacement de ces fours, en bordure de carrière, et leur position en sous-sol, présentent des avantages indéniables : la manutention et le transport sont amoindris (à volume égal, la chaux vive est deux fois moins lourde que le calcaire), leur construction est économique en maçonneries robustes, leur chargement par le haut est facilité, l'inertie thermique de la roche constituant la majeure partie des parois garantit une meilleure cuisson et l'entrée du four en fond de carrière est à l'abri des vents.

L'abandon de ces fours est daté de la première moitié du II^e siècle ; leurs fonctionnements seraient donc contemporains ou quasi contemporains, ce qui suggère de toute évidence une production de masse. La capacité de production de chacun de ces fours est estimée à 30 m³ de chaux vive par cuisson, soit environ 40 m³ de chaux éteinte après foisonnement ; sachant qu'avec un

volume de chaux pour trois volumes de sable on obtient un bon mortier, chaque fournée pouvait fournir jusqu'à 160 m³ de mortier à la construction. Compte tenu que chaque four a connu plusieurs cuissons et que la zone de carrières s'étend bien au-delà de l'emprise de la fouille vers le sud comme vers le nord (ces carrières sont visibles sur la plupart des photos aériennes), multipliant vraisemblablement d'autant le nombre de fours, la capacité de production de cette chauxonnerie impressionne. Chronologiquement, cette production massive de chaux coïncide parfaitement avec une importante phase d'essor de la ville antique d'*Aregenua* ; lors de la première moitié du II^e siècle, la ville étend son périmètre urbain et les constructions d'édifices en pierre se multiplient, nécessitant un apport considérable en chaux. Cette production aux portes de la ville, à deux pas des chantiers de construction, semble dédiée à cet essor ; néanmoins, les quantités produites ici sont telles qu'un commerce plus étendu paraît envisageable.

En divers endroits de la fouille, des aqueducs ont été repérés, constituant un véritable réseau souterrain, de captage, d'adduction et de distribution d'eau vers divers points de la ville romaine. Ces aqueducs se présentent sous forme de galeries souterraines creusées dans la roche à des profondeurs allant de 3 m à plus de 5 m par rapport à la surface actuelle. La nappe phréatique

inondant ces galeries, ces aqueducs n'ont pas pu être étudiés de façon satisfaisante : la totalité du réseau n'a pas pu être véritablement reconnue et la datation de leur mise en place n'a pas pu être établie.

À l'angle sud-est de la fouille, deux bâtiments particulièrement arasés ont été découverts, alignés sur le parcellaire et non sur la trame urbaine de la ville. Datés de la première moitié du II^e siècle ap. J.-C., il semblerait s'agir d'habitations de plus de 90 m² chacune. Seules de larges fondations calcaires subsistent ainsi que quelques cloisons en blocs de schiste, posées sur des sols de cailloutis et associées à deux foyers domestiques dans le bâtiment 1. Ce dernier présente deux autres occupations successives : la première du III^e siècle est matérialisée par un four domestique et des sablières basses encadrant un sol de cailloutis ; la seconde, du XIV^e-XVI^e siècle, consiste en un bâtiment sur poteaux d'une trentaine de m² associé à une couche de torchis et à un foyer appuyé contre un muret de pierres sèches. Cette occupation médiévale s'inscrit dans un parcellaire de la même orientation que ceux des époques antérieures ; il délimite également dans le secteur C des alignements de larges creusements circulaires pouvant correspondre à l'emplacement d'un verger.

Jean-Yves LELIÈVRE

VIEUX Le forum

GAULE ROMAINE

La fouille programmée menée en 2008 sur les bâtiments administratifs du forum de l'antique *Aregenua* (Vieux) constitue la première année d'un projet pluriannuel. Elle fait suite à une campagne de fouille programmée effectuée en 2007 sur différents secteurs du Champ des Crêtes, qui avait permis de situer le *forum* dans le tissu urbain, d'en identifier le schéma général et de déterminer et localiser divers édifices des instances officielles. C'est ainsi que la curie, la basilique et autres bureaux de l'administration municipale apparaissent réunis sur le petit côté oriental de l'*area* - la place publique - inscrivant le *forum* de Vieux dans un plan tripartite, schéma vraisemblablement privilégié dans les provinces occidentales de l'Empire.

Les investigations de cette année ont été menées sur les différents états de construction et de restructuration de la curie et étendues aux deux pièces adjacentes qui lui sont liées : son vestibule d'une part et une salle administrative (*tabularium*, *diribitorium* ?) d'autre part.

La curie est un imposant bâtiment qui présente deux états architecturaux. Edifié à la toute fin du I^{er} siècle ou au début du II^e, le bâtiment du premier état forme une vaste « pièce » de 12,55 m x 9,15 m, intégrée dans une galerie à l'intérieur de laquelle se succèdent les pièces administratives et politiques de la cité. Ce bâtiment initial est agrandi dans un second temps et forme alors une pièce carrée de 12,15 m de côté. Pour ce faire,

un nouveau mur est construit 1,50 m plus à l'est, et vient buter contre le mur du bâtiment voisin en arc de cercle. L'ancien mur de façade oriental de la curie n'est que partiellement arasé, et une partie de son élévation demeure pour servir de podium. Face à cette scène se dressaient trois gradins construits en hémicycle.

Cette extension de la curie est effectuée au cours de la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. et perdurera jusqu'au IV^e siècle, avec au moins trois phases de rénovations et modifications ornementales. La première phase offre une décoration riche et ostentatoire avec un sol en *opus sectile*. Celui-ci était constitué de roches locales (essentiellement des « marbres de Vieux »), mais aussi de matériaux importés (des marbres de l'Allier, des calcaires de Pouillenay, des calcaires des Pyrénées, des marbres de Skyros et de Phrygie ...). Pour des raisons encore mal connues, ce sol est démonté et un atelier d'*opus sectile* s'installe sur place pour retailer un certain nombre de pièces récupérées, auxquelles s'ajoutent de nouveaux éléments en marbre. Servent-ils pour le nouveau pavement de la curie ou sont-ils posés dans un autre bâtiment proche ? Cela reste encore une interrogation.

Un revêtement de dalles en « pierre de Caen », posées sur un mortier de tuileau, servait de sol dans l'hémicycle ainsi que de revêtement sur les gradins durant la dernière phase de décoration et d'occupation. Daté du III^e siècle, ce dernier aménagement demeure monumental mais néanmoins moins riche que les précédents.



Fig. 31 – VIEUX, le forum. Vue générale des bâtiments civils.

Construit au nord de la curie et accolé à celle-ci, le vestibule d'entrée est une vaste pièce de 5,90 m de large et 9 m de long qui offre une large ouverture de 4,10 m sur l'area. Sous les niveaux successifs de sols et de remblais de ce vestibule apparaît un imposant « bassin ». Ce dernier présente au moins deux états de construction, le deuxième se caractérisant par sa construction moins soignée et un rétrécissement de sa surface, alors d'environ 65 m². Le sol et les parois sont couverts de dalles de calcaire disposées sur un mortier de tuileau, tandis qu'un épais quart de rond assure l'étanchéité de la liaison sol / murs.

Une autre salle attenante à la curie, côté sud, a par ailleurs été décapée. De dimensions plus modestes (9 m

x 4,05 m), elle présente une succession de trois sols en mortier. Cette pièce s'ouvre sur la curie, dans un premier temps par une large porte aménagée dans l'angle nord-ouest de la pièce. Puis, parallèlement à l'agrandissement de la curie et à la construction des gradins maçonnés, cette porte est bouchée tandis qu'une nouvelle ouverture est placée dans l'angle nord-est.

Dans cette salle, sous 1,30 m de stratigraphie alternant niveaux de sols et remblais, apparaissent de nouveaux murs, contemporains du « bassin » découvert sous le vestibule. Leur mise au jour encore partielle ne permet pas pour l'instant d'en établir le plan.

Karine JARDEL et Jean-Yves LELIÈVRE

MULTIPLE

VIEUX Rue du 13 Juin 1944

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle rue du 13 juin 1944 à Vieux. L'opération a concerné la parcelle AB 47 d'une superficie totale de 1005 m². Le diagnostic a mis en évidence la présence d'un mur gallo-romain et de plusieurs structures excavées (fosses, fossés, carrières et trous de poteaux) apparaissant dans le substrat calcaire. Une concentration de structures a pu plus particulièrement être mise en évidence dans la fenêtre 1 de la tranchée 1 où la fosse dépotoir FS 3, datée de la fin du I^{er} – début du II^e siècle, a été recoupée par l'installation du mur M 1, lui-même recoupé par un ensemble de trous de poteaux appartenant vraisemblablement à la fin du II^e siècle – début du III^e siècle, avant que ne s'installe vers l'est la carrière médiévale FS 4/FS 8 qui a selon toute vraisemblance détruit une partie importante des témoins de l'occupation antique de cette zone.

Les indices observés permettent d'établir l'occupation de ce secteur de la commune dès le début de la période antique avec du matériel appartenant au début de

l'époque augustéenne (TP 11) (et peut-être même avant avec la présence de trois tessons datant de La Tène finale dans le comblement du trou de poteau TP 7), à une période allant du I^{er} au IV^e voire V^e siècle de notre ère (tesson de céramique granuleuse avec décor de molette, FO 1). La carrière (FS 4/FS 8) observée au centre de la parcelle, et qui recoupe vers l'ouest la zone plus dense d'occupation antique observée dans la fenêtre 1 de la tranchée 1, semble appartenir à l'époque médiévale tandis qu'une autre excavation, probable carrière, située au sud de la zone diagnostiquée, a livré quant à elle du mobilier des XIX^e et XX^e siècles.

Ainsi peut-on avancer que le secteur prospecté dans le cadre de ce diagnostic fut occupé durant l'époque antique (possibilité d'une occupation antérieure ?) avant que ne s'implante à l'époque médiévale une importante carrière ayant exploité le substrat calcaire ainsi qu'une seconde à l'époque moderne et contemporaine, le long de l'actuelle rue principale de la commune. Le mobilier découvert couvre toute la période gallo-romaine. Les

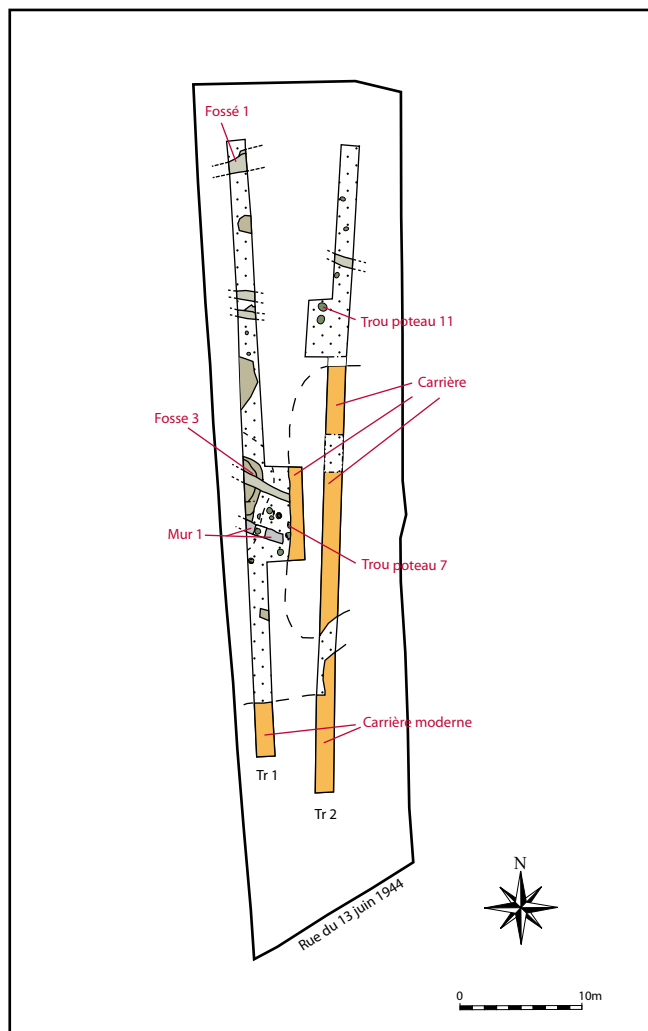


Fig. 32 – VIEUX, rue du 13 Juin 1944. Vue générale du sondage.

vestiges rencontrés, sans nous permettre de définir avec précision la nature de l'occupation qui s'est tenue à cet emplacement, nous autorise cependant à travers notamment ces éléments de parcellaires ou ces fosses dépotoirs, à situer cet espace en périphérie du chef-lieu

de cité des Viducasses, dans un secteur qui ne semble pas, a priori, avoir été concerné par l'occupation du haut Moyen Âge repérée plus au nord.

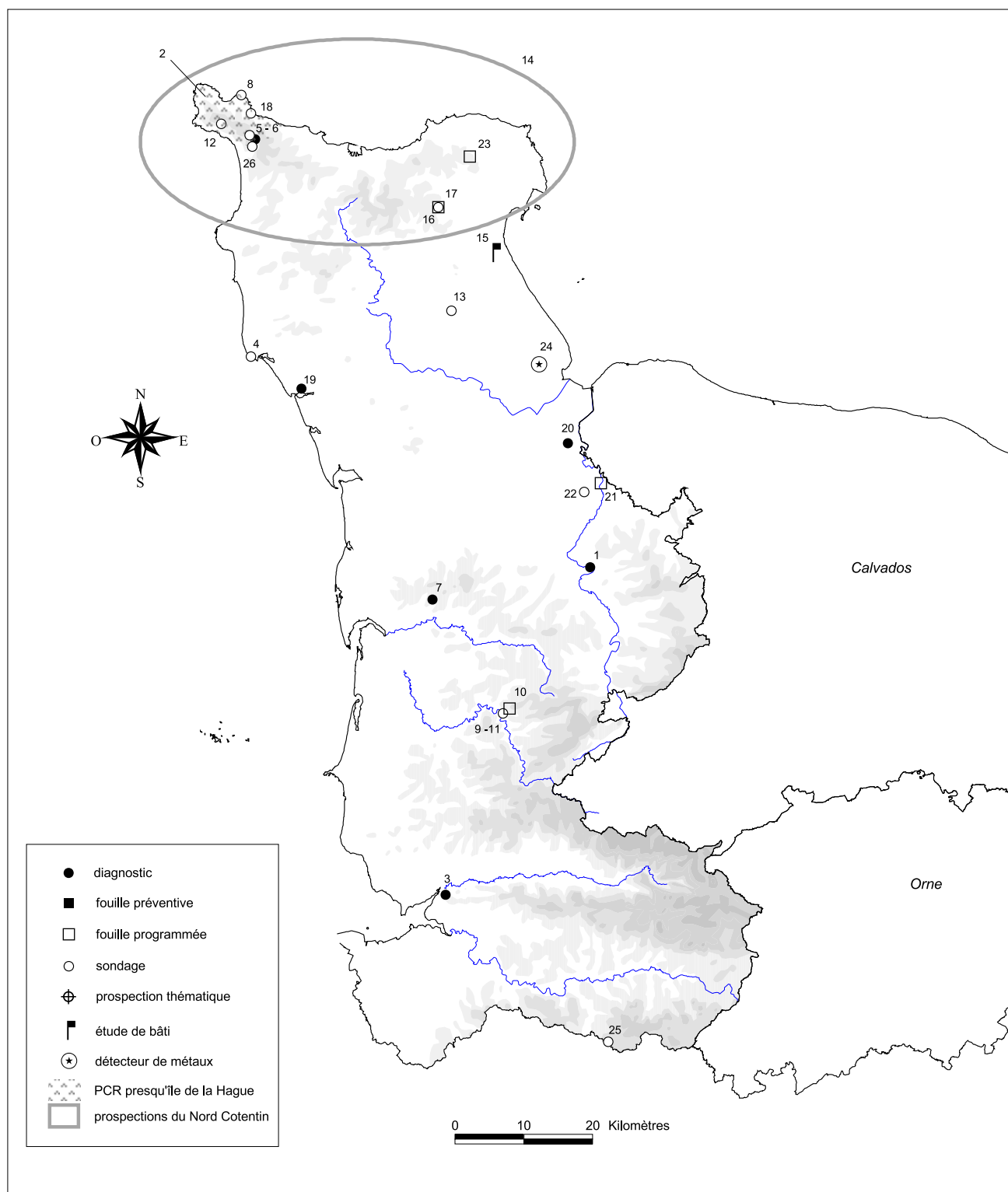
Grégory SCHÜTZ

BASSE-NORMANDIE MANCHE

Carte des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8



BASSE-NORMANDIE MANCHE

Tableaux des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	AGNEAUX – Les Coteaux de la Vire	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	MA-CONT	*
2	Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague	MARCIGNY Cyril (INR)	PCR	MUL	*
3	AVRANCHES – 9 rue Saint-Saturnin	DELAHAYE François (INR)	DIAG	MA-MOD	*
4	BARNEVILLE-CARTERET – Le Castel	BILLARD Cyrille (SRA)	SD	NÉO-BRO	–
5	BEAUMONT-HAGUE – La Fosse Yvon	MARCIGNY Cyril (INR)	DIAG	BRO	*
6	BEAUMONT-HAGUE – La Fosse Yvon	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	BRO	–
7	COUTANCES – Le Château de la Mare	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	MUL	*
8	DIGULLEVILLE – Jardeheu – La Gravette	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	SD	PRÉ	*
9	HAMBYE – Abbaye <i>Cf. résumé « Le Moulin de l'Abbaye »</i>	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	CONT	–
10	HAMBYE – Le Hamel Grente	FAUQ Bertrand (SRA)	FP	CONT	*
11	HAMBYE – Le Moulin de l'Abbaye	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	CONT	–
12	JOBOURG – Tumulus de Calais	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	BRO	–
13	LE HAM – Manoir de Sigosville	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	SD	MA-MOD	*
14	Les occupations littorales du NORD COTENTIN	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	PRD	MUL	*
15	LESTRE – Chapelle Saint-Michel	OEIL de SALEYS Sébastien (BÉN)	EB	–	◆
16	MONTAIGU-LA-BRISETTE – Le Hameau Dorey	JEANNE Laurence (BÉN)	SD	GAL	–
17	MONTAIGU-LA-BRISETTE – Le Hameau Dorey	LE GAILLARD Ludovic (INR)	FP	GAL	*
18	OMONVILLE-LA-ROGUE – Les Mares	LEMÉE Marion (BÉN)	SD	IND	*
19	PORTBAIL – Abords du Baptistère	DELAHAYE François (INR)	DIAG	MA-MOD-CONT	*
20	RN 174 – Section Porte Verte / RN 13 - Tronçon RD 148 / RN 13	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	–	◐
21	SAINT-FROMOND – Le Porribet	SIMON Cécile (BÉN)	FP	CONT	*
22	SAINT-FROMOND – Les Coneries	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	FER	–

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
23	SAINT-PIERRE-EGLISE - Le Mont Etolan	CLIQUET Dominique (SRA)	FP	PAL	–
24	SAINTE-MARIE-DU-MONT – Brécourt	BASS Richard (AUT)	PRM	–	✓
25	SAVIGNY-LE-VIEUX - Abbaye	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	MA	*
26	VAUVILLE – Tumulus de La Lande des Cottes	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	BRO	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

* rapport consultable au service ◐ opération en cours ▲ opération reportée ◆ opération annulée ✓ notice non remise

AGNEAUX
Les Coteaux de la Vire

MOYEN ÂGE
CONTEMPORAIN

L'opération de diagnostic d'archéologie préventive menée du 26 mai au 6 juin 2008 au lieu-dit « Les Coteaux de la Vire » à Agneaux (50) s'inscrit dans le cadre de la création d'un lotissement d'habitations aux portes du centre bourg. Le projet porte sur un peu plus de 6 ha et est situé sur la moitié nord d'un vaste plateau cerné par un méandre de la Vire. Celui-ci dessine ainsi une situation quasiment d'éperon dont l'extrémité orientale, qui fait face aux falaises de Saint-Georges-Montcocq et au plateau de Saint-Lô, domine la zone de confluence entre la Vire, la Dollée et le Torteron. Seule l'extrémité Est du projet s'ouvre sur ce secteur stratégique. Topographiquement, une bonne moitié des parcelles concerne le versant nord oriental du plateau débouchant sur la rive gauche de la vallée en aval de la boucle.

Dans l'environnement immédiat du diagnostic, seule la chapelle du collège est signalée mais ne présente pas d'intérêt archéologique particulier. Les mentions anciennes de découvertes gallo-romaines, dont un pont, une voie, des monnaies, des murs et une villa, situées en pied de versant et en bordure de la Vire, pouvaient constituer un environnement favorable. Rappelons que Saint-Lô est peut-être l'antique *Briovera*, une supposée agglomération gallo-romaine située à mi-chemin sur la liaison des deux antiques capitales de Cité, Coutances (Cosedia/Constancia) et Bayeux (Augustodunum) ; liaison qui traverserait la commune d'Agneaux. Sur l'emprise explorée, les premiers vestiges ne remontent pas avant la fin du Moyen Âge. Pour cette période, ils révèlent la mise en place d'un axe de cheminement

et d'un découpage parcellaire relativement dense. Ensuite plusieurs alignements de fosses de plantations témoignent de la conversion des terrains en verger dans le courant du XVIII^e siècle. Pour finir, quelques vestiges ont moins de deux siècles d'existence dont une boulangerie encore en élévation et édifiée après la première levée cadastrale de 1824, deux chemins effacés et de nombreuses reliques de la seconde Guerre Mondiale (impacts et restes d'engins de guerre).

Au final, cette intervention ne révèle pas une sensibilité archéologique importante. La proximité du bourg d'Agneaux et celle d'un environnement archéologique sensible, notamment autour de la gare de Saint-Lô et du franchissement de la Vire situé à quelques encablures, pouvaient nourrir quelques espoirs concernant l'Antiquité ou le haut Moyen Âge. De même, les positions géographique et topographique des terrains, comme le surplomb du fleuve et d'une zone de confluence, en d'autres secteurs favorables aux implantations humaines anciennes et durables, n'ont pas été ici déterminantes. Le principal apport de cette intervention résidera dans la collecte de données qui permettent d'appréhender et de situer en chronologie les grandes phases d'organisation et d'évolution du paysage sur un secteur donné. Ces résultats ne sont pas sans impact sur la connaissance des terroirs du centre Manche. Il est en effet assez rare dans la région de révéler la genèse d'un parcellaire datant de la fin de l'époque médiévale.

Laurent PAEZ-REZENDE

Le projet collectif de recherche « Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague », initié en 2005, exprime une triple ambition :

- structurer un réseau d'équipes interdisciplinaires qui acceptent de travailler ensemble sur une problématique partagée, celle des interactions spatiales, envisagées dans le rapport entre des groupes humains et les ressources qu'elles exploitent ;
- étudier des sociétés en privilégiant, quand les bases documentaires le permettent, l'approche dans la longue durée en vue de tenter de comprendre les facteurs de la mobilité spatiale de l'habitat ;
- mobiliser des données disponibles pour explorer de nouvelles pistes d'analyse et éclairer les relations entre l'habitat et les ressources environnantes.

La documentation existante et en cours de production permet d'envisager plusieurs approches, à différentes échelles spatiales, visant à la lecture de la dynamique des systèmes de peuplement au niveau de notre zone d'étude, dans une durée plus ou moins longue.

L'année 2008 a été principalement consacrée à l'étude de la Protohistoire. En effet, si le domaine funéraire avait été très largement abordé dès l'année dernière, nous devons cette année nous recentrer sur la reprise des données concernant l'habitat de la Protohistoire récente. Le site d'Urville-Nacqueville a bien entendu focalisé toute les énergies tant le travail était considérable. La reprise des archives du site d'Urville-Nacqueville s'est révélée le dossier le plus important (en terme de financement et de temps) ; l'équipe s'est investie principalement dans ce travail, en soutien à A. Lefort qui, dans le cadre d'un Master à l'université de Dijon, a analysé le site sous l'angle des contacts transmanche. Il est ainsi livré, pour la première fois, un véritable bilan sur un des sites les plus emblématiques de la Protohistoire bas-normande (R. Lerrouillois, A. Lefort et C. Marcigny).

D'autres travaux viennent compléter les données que nous collectons depuis maintenant quatre ans pour nous permettre d'écrire une Histoire de la Hague à travers l'apport de l'archéologie, l'histoire et l'anthropologie. Ces résultats se déclinent autour des grands thèmes, désormais classiques. Méthodologique d'abord, avec un travail mené par Laurent Lespez et son équipe autour des analyses paléoenvironnementales lancées autour des plaines littorales. Les études de sites forment, ensuite, l'essentiel des résultats de cette année avec l'étude de l'habitat paléolithique de Jardeheu à Digulleville (D. Cliquet *et al.*), de l'implantation mésolithique de Vasteville (E. Ghesquière) et avec l'étude du tumulus de Calais à Jobourg (F. Delrieu).

À la demande du Conservateur régional de l'archéologie de Basse-Normandie, les données « ethnologiques » ou relevant du petit patrimoine n'ont pas été intégrées au rapport d'opération 2008. Ces études sont toutefois disponibles dans le bulletin publié chaque année lors de la journée « PCR Hague ». Cette journée est un moment fort de l'activité de notre programme de recherche. Elle permet la restitution des réflexions menées dans le cadre du PCR vers le grand public ; elle est l'occasion d'une réunion constructive entre les chercheurs impliqués dans ce projet.

Nous arrivons peu à peu au terme du programme sous sa forme actuelle. Aussi, l'année 2009 devrait voir s'achever le volumineux dossier consacré à la Protohistoire (ancienne et récente) avec le recensement et l'analyse des sites de hauteur, des occupations littorales et des aménagements sous abris de manière à proposer dès 2009 des pistes de recherche en terme de modélisation des réseaux (une action géomatique a été lancée en 2006). Cette année devrait aussi être l'occasion d'ouvrir un dossier, considéré comme un « serpent de mer » du PCR, avec le thème consacré à l'histoire et à l'identité de la Hague (de l'Antiquité au début de l'époque contemporaine). Enfin, comme pour les autres années, des opérations de moindre ampleur seront menées sur les sites modernes et contemporains (inventaire du petit patrimoine, enquête ethnologique...).

L'année 2010 sera la dernière de ce programme. Elle sera consacrée aux interrogations croisées des données que nous avons collectées de manière à proposer une restitution de nos travaux sous des formes diverses : « reconstruction historique », développement de thèmes transversaux... L'ensemble de ces résultats servira de base au montage d'une exposition coordonnée par les équipes de la Communauté de communes de la Hague. En effet, si dès le début des travaux menés par l'équipe du PCR, nous avons privilégié un retour rapide des résultats en direction du grand public et du milieu professionnel, grâce à une journée d'information et une publication annuelle, il importe à l'issue du programme en cours (en 2010) de proposer une restitution de l'ensemble des données acquises. La présentation de ces résultats sous la forme d'une exposition est envisagée et fortement sollicitée par la Communauté de communes de la Hague. D'ores et déjà une réunion de travail a été programmée début 2009 sous la direction scientifique de l'équipe du PCR. À cette occasion, une synthèse complète sera proposée sur l'histoire du territoire de la Hague dans la longue durée.

Cyril MARCIGNY

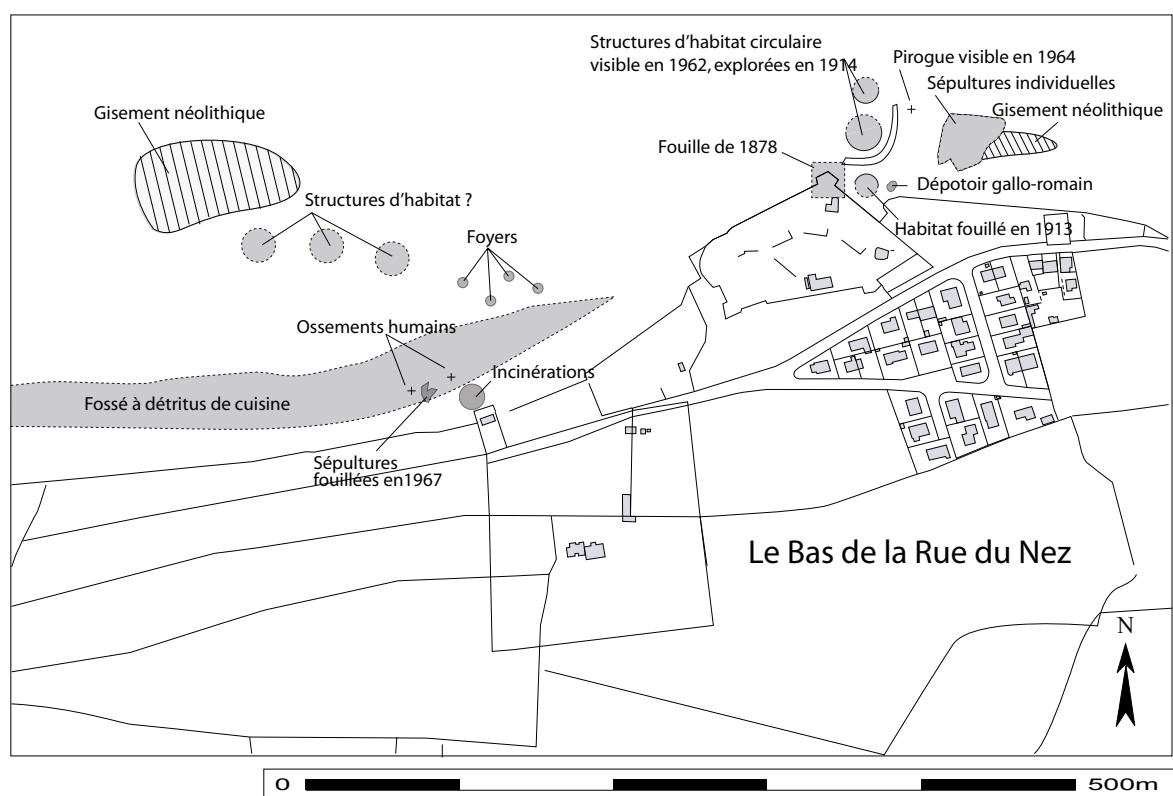


Fig. 33 – Plan compilé des découvertes archéologiques sur la plage d'Urville-Nacqueville et illustrations de la variété et de la qualité des vestiges sur ce site : pièces architecturales en bois, cordages, vestiges osseux, coquillages et carapaces (DAO Anthony Lefort ; clichés Jean-Marc Yvon).

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Avranches, au n° 9 de la rue Saint-Saturnin, a été motivée par le projet d'extension de l'immeuble accueillant les services de la Direction départementale de l'Équipement de la Manche. Ces travaux portent sur un secteur de la ville où le contexte archéologique est relativement riche, marqué, entre autres, par la proximité de la ville antique et du *castrum*, ainsi que par la découverte de plusieurs sépultures témoignant de l'existence d'une nécropole autour de l'église Saint-Saturnin à partir de la fin du Bas-Empire.

Les sondages ont permis de reconnaître plusieurs fosses sépulcrales et fragments de sarcophage en calcaire de Sainteny, mais l'acidité du terrain a fortement altéré voire dissout les ossements humains. Ces sépultures peuvent

être rattachées, selon toute vraisemblance, au cimetière qui se développe sur les coteaux Saint-Saturnin vers les IV^e – V^e siècles, d'abord sur une vaste étendue d'environ 300 m de long, allant de la rue Notre-Dame-des-Champs à la rue Duhamel, puis, à une époque qui reste à préciser, dans les limites d'un enclos funéraire quadrangulaire dont les traces persistent encore aujourd'hui dans le parcellaire urbain. Après l'abandon de ce cimetière ou, plus probablement, après la réduction de l'aire funéraire autour de l'église Saint-Saturnin, ce secteur est loti au cours de l'époque Moderne, comme en témoignent plusieurs maçonneries appartenant soit à des bâtiments, soit à des murs délimitant des parcelles.

François DELAHAYE et Florian BONHOMME

Le site du Cap de Carteret est un vaste promontoire s'avancant dans la mer et constitué par les schistes et grès de Carteret, formation cambrienne hétérogène. Un talus de terre, identifié au XIX^e siècle, barre ce promontoire sur toute sa largeur du côté oriental, tandis que de hautes falaises le bordent sur les autres côtés.

En 2007, une première campagne de sondages et de fouille a été menée dans le cadre du programme collectif de recherche sur les sites de hauteur mené par Fabien Delrieu et Pierre Giraud. Cette opération a permis d'identifier une importante occupation du Néolithique moyen matérialisée par un fossé d'enceinte curviligne en bout d'éperon.

Quelques structures suggéraient également une présence sur le site au Bronze final.

Malgré l'importance de ces premières investigations, il nous a semblé important de mieux reconnaître les occupations présentes sur le site, en particulier celles associées à l'édification du rempart barrant l'éperon. Au total 5 tranchées de sondage ont été réalisées.

La tranchée T1 longe la route d'accès au phare et représente un grand transect de l'éperon dans le sens est-ouest. À l'est au pied du rempart, un niveau d'occupation en place a été découvert sous d'importantes colluvions. Le matériel protohistorique y est malheureusement peu caractéristique : une structure a toutefois livré le seul tesson du site attribuable à La Tène finale. Vers l'Ouest, la tranchée T1 recoupe plusieurs fossés qui peuvent constituer des structures de barrage et surtout une très forte concentration de structures en creux, dont les éléments de datation renvoient au Néolithique moyen.

La tranchée T2 avait pour objectif de rechercher le prolongement du fossé curviligne, suivi intégralement en

2007 sur une douzaine de mètres de longueur. Celui-ci a été retrouvé dans une zone beaucoup plus érodée. Une ligne de trous de poteaux semble marquer l'emplacement d'une palissade du côté interne du fossé.

La même tranchée a livré, à proximité d'un des fossés de barrage recoupé dans la tranchée 1, une grande fosse qui a fourni un important lot céramique du Bronze final, dont un gobelet à épaulement non décoré attribuable à un contexte culturel proche du groupe Rhin-Suisse-France orientale. Cette découverte inattendue désigne une forte influence ou bien une extension de ce groupe, essentiellement continental.

Les tranchées 3 et 4 ont touché des zones beaucoup plus érodées.

La tranchée 5 a consisté à dégager manuellement les versants internes et externes du rempart. Du côté interne, celui-ci est partiellement encore recouvert par un parement de gros blocs. Sous la base de ce parement masqué par une épaisse couche de colluvions, apparaît un niveau induré riche en témoins de combustion (terre cuite et pierres brûlées). Sur le versant externe, toute trace d'un parement a disparu, ce qui a laissé affleurer un poutrage interne calciné à la base du rempart, sur le toit du socle schisteux. Une datation C14 permettra de caractériser la première phase d'édification du talus.

Les années 2007 et 2008 ont donc renouvelé considérablement notre connaissance du site du Castel et des sites de hauteur du Cotentin, en permettant de reconnaître l'ensemble des périodes représentées : Mésolithique, Néolithique moyen, Bronze ancien et final, fin de l'âge du Fer, Antiquité. Le traitement des données et du mobilier récolté nécessitera encore un long travail.

Cyrille BILLARD et Anne ROPARS

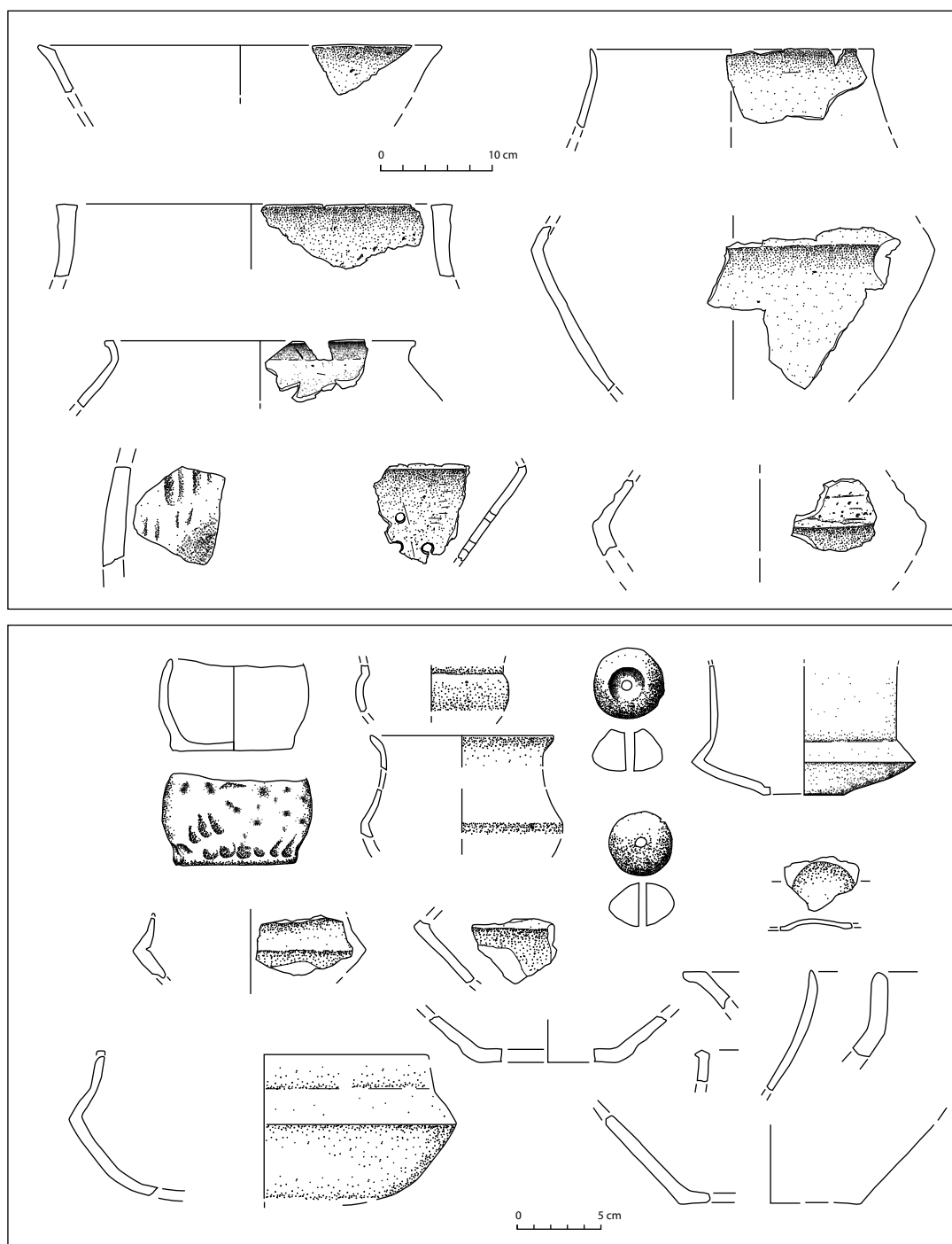


Fig. 34 – BARNEVILLE-CARTERET, le Castel. Céramique du Bronze final.

BEAUMONT-HAGUE La Fosse Yvon

BRONZE

L'implantation d'un bâtiment industriel à proximité immédiate du tumulus de l'âge du Bronze ancien de la Fosse Yvon à Beaumont-Hague a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique.

L'exploration des 2546 m² concernés par l'aménagement a été réalisée sous la forme de tranchées élargies de manière à former des fenêtres de fouille, visant à une meilleure caractérisation de certains faits archéologiques (pourtour et éboulis du tumulus, fossés...).

Cette courte opération de sondage et de fouille a permis de mettre en évidence l'environnement du tumulus de la Fosse Yvon sondé en 1986 et 1987 par A. Chancerel puis G. Vilgrain. Les découvertes sont peu nombreuses mais particulièrement intéressantes.

Un aplat de limon lœssique formant une très légère butte a été entièrement décapé lors du diagnostic et, si aucune structure n'a clairement été observée, la conservation de ce placage sédimentaire rappelle la couche de lœss qui

forme le tertre de la Fosse Yvon. Peut-être avons-nous donc ici affaire à un deuxième monument funéraire dont la principale composante architecturale (le caveau) aurait été déstructurée par les labours (!).

Un fossé daté de l'âge du Bronze ancien ou moyen a été fouillé sur une trentaine de mètres de long entre ces deux ensembles. Il adopte un plan très légèrement courbe et a livré deux tessons relativement caractéristiques (une anse et un cordon). Cette structure peut appartenir à un réseau parcellaire ou à un très vaste enclos.

Dernier élément fouillé à la Fosse Yvon, un fossé parcellaire moderne ou contemporain a été suivi sur une vingtaine de mètres. Sa fouille exhaustive n'a livré aucun élément de datation.

L'ensemble de ces découvertes vient alimenter les données du PCR « Archéologie, histoire et anthropologie de la Hague » et prend sa place dans le programme de fouille lancé à l'automne 2008 sur le tumulus de la Fosse Yvon.

Cyril MARCIGNY

BRONZE

BEAUMONT-HAGUE La Fosse Yvon

Ce tertre est éventré en 1851 lors de la construction d'un four à chaux. Pontaumont en 1856 puis Coutil en 1895 et finalement Voisin en 1900 puis 1901 mentionnent la découverte d'« une dizaine de pointes de flèches en silex régulièrement dentées sur les bords » et d'un poignard en alliage cuivreux : « Une épée de Bronze de 0,40 m de longueur, sur 0,05 m de largeur faisait partie de cette découverte ». Ils furent confiés au musée de Cherbourg en 1851.

Aujourd'hui seules la partie distale du poignard (8 cm de long) et une pointe de flèche en silex sont encore visibles dans les collections du Musée E. Liais à Cherbourg après avoir été égarées jusque dans les années 1990.

Suite au projet de création de la zone artisanale de la Fosse-Yvon, deux opérations de sondages furent conduites en 1986 puis en 1987 respectivement par A. Chancerel et G. Vilgrain. Ces deux interventions permettent de constater la destruction de la zone centrale du tumulus lors de la création du four à chaux. Cependant, la structure même du tertre est bien documentée. La masse du tumulus est structurée par trois ensembles stratigraphiques principaux dont un

niveau aménagé recouvrant directement le substrat rocheux et deux apports de terre dont l'un probablement issu du décapage préalable à l'érection du tertre.

Il semble que le tumulus de la Fosse-Yvon doit être associé aux sépultures privilégiées du Bronze ancien documentées en Bretagne ou dans le sud de l'Angleterre. Il complète la série normande de ces sépultures dont font également partie les ensembles de Longues-sur-Mer dans le Calvados et de Loucé dans l'Orne.

Ce tumulus a été fouillé en totalité en septembre 2008. Cette intervention a confirmé les observations faites précédemment. Deux fosses oblongues ont également été documentées, elles semblent correspondre à deux inhumations adventices aménagées en périphérie septentrionale du tertre. Aucun élément de mobilier n'a pu être associé à ces deux structures. Quelques tessons ont été mis en évidence dans la masse du tertre et ont confirmé l'attribution chronologique du tumulus centrée sur le Bronze ancien.

Fabien DELRIEU

MULTIPLE

COUTANCES Le Château de la Mare

À l'antipode des récentes explorations de la campagne coutançaise, l'extension de la zone commerciale et artisanale du Château de la Mare, menée par le Syndicat Mixte du Pays de Coutances, a offert l'occasion d'un diagnostic archéologique sur près de 9 hectares, au nord-est de la ville. Il a mis en évidence, d'une part, les indices d'une occupation antique marginale, et, d'autre part, un parcellaire dense, construit entre les périodes gallo-romaine et contemporaine.

Proche de la limite sud-est de l'emprise, l'occupation antique est caractérisée par un fossé, qu'un angle pourrait désigner comme la clôture d'un enclos. Son comblement

a livré un petit ensemble céramique daté des I^{er} ou II^e siècles, ainsi qu'un lot de scories et fragments de paroi scoriacée. Ces derniers mobiliers désignent une petite forge du fer, pour laquelle une vingtaine de cycles de travail sont identifiés.

Des réseaux parcellaires d'époques moderne et médiévale, il n'est possible de reconnaître que les fossés susceptibles de se superposer au cadastre ancien, et celui dont le comblement a livré un tesson des XIII^e ou XIV^e siècles. Néanmoins, de nombreux courts segments pourraient y être liés.

Du réseau parcellaire antique il faut distinguer des fossés dont l'orientation - plus rarement le mobilier - autorise un rapprochement de l'enclos sud-est, et des fossés que leur discordance, leur gabarit, et deux fragments de *tegulae*, conduisent à lier aux précédents. À partir de ces indications, on observe deux réseaux antiques distincts,

l'un restreint au voisinage de l'enclos, l'autre étendu vers le nord et l'ouest. Tous ces creusements fournissent peu d'indices chronologiques, les comblements sont très homogènes et les mobiliers presque absents.

Ludovic LE GAILLARD

DIGULLEVILLE

Jardeheu – La Gravette

PRÉHISTOIRE

Ce secteur des côtes de la Hague est l'un des témoins d'occupations humaines allant du Paléolithique moyen ancien à l'époque contemporaine. L'érosion littorale, due aux violentes tempêtes de la fin de l'hiver, a dégagé une nouvelle structure de combustion ; il s'agit de la dixième, de ce type, mise au jour depuis 1984 dans les sédiments de la micro falaise, à la base d'une couche de colluvions. Ce foyer à pierres chauffantes est constitué par une légère cuvette, creusée dans un limon jaune, d'une profondeur de 5 cm dans la partie centrale. Elle est de forme ovale dissymétrique dont la longueur est de 1,10 m et la largeur de 0,40 m avec un remplissage de charbons de bois et de matière organique, le tout recouvert de petits blocs de granite altérés par le feu et

dont la masse totale atteint un poids de 52 kg. Seul le 9^e foyer exploré en 2000 avait fait l'objet de prélèvements de charbons afin de déterminer l'âge par le moyen d'une datation absolue, 14C, qui s'avérait être : (LY-10542) âge calibré de - 4351 à - 4246 av. J.-C., ce qui correspond actuellement au début du Néolithique moyen. Des prélèvements de même nature ont été de nouveau effectués afin de déterminer s'il y a concordance de datation sur ces foyers dont il est aujourd'hui difficile de soumettre une interprétation quant à leur fonction d'une part et à leur usage d'autre part.

Gérard VILGRAIN-BAZIN

HAMBYE

Le Hamel Grente

CONTEMPORAIN

La fonderie de cloches de la famille Grente est, à ce jour, le seul atelier sédentaire non industriel connu et étudié en Basse-Normandie. Cet atelier a fonctionné au cours du XIX^e siècle, et disparaît vers 1860. Cette fin d'activité coïncide avec l'arrivée des grands fours réverbères à Villedieu-les-Poêles. L'un d'eux, implanté en 1865, est toujours en activité à la fonderie Cornille-Havard. Cette mutation technologique ainsi que la mise en service de la ligne de chemin de fer Paris-Granville qui permettait un transport plus aisé des matériaux et des produits finis, ont certainement accéléré le déclin des «fonderies rurales» et sonné le glas de la fonderie Grente.

L'étude du cadastre de 1822 et de la matrice cadastrale a permis une reconnaissance des terrains appartenant aux fondeurs. Les sondages de reconnaissance, effectués en 2007, ont été réalisés sur une parcelle au nom évocateur de « Clos de la Fonte » (parcelles 1174 et 1184 de la section C3 du cadastre de 1822). La parcelle 1174 conserve un bâtiment et des structures liés à une activité campanaire, mis en évidence par ces sondages. Le bâtiment se trouve à l'ouest du « Hamel Grente » à l'opposé des vents dominants, dégageant au maximum des effets de la fumée la plus grande partie des habitations.

L'occupation de l'atelier couvre une surface estimée à environ 100 m², révélée par la présence de murs et de

structures. Les murs sont construits en grès lié à l'argile. Au nord du bâtiment, un ensemble comprenant un four et une fosse a été mis au jour, confirmant s'il en était besoin une activité soutenue de fonte de cloches sur le site.

À l'intérieur de cet espace, la zone d'activité de fonte de cloches a été observée. Cet ensemble, remarquablement conservé, orienté est-ouest, est composé d'une fosse, d'un four et d'une fosse de coulage située à l'ouest du four.

Le four est de même facture que celui présenté dans l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Il se compose d'un cendrier et d'une sole ; il occupe une surface d'environ 33,50 m². Au nord de cette structure, une ouverture de 0,70 m de large donne accès à la cuve de brassage de l'alliage. Le cendrier de plan rectangulaire est long de 2 m pour 1 m de large ; ses parois, constituées de blocs de grès, sont enduites d'argile sur 1,50 m de hauteur.

À l'est du four, et attenante à celui-ci, la fosse de coulage apparaît moins bien conservée. Elle a été maçonnée avec des moellons de grès liés au mortier de chaux. Seule la partie nord-est de cette fosse est encore en élévation. De forme ovale, cette structure mesure 3,50 m de largeur sur 4 m de longueur pour une profondeur de 1,70 m.

Ainsi, cette troisième campagne de fouille a permis de mieux documenter cet atelier de moyenne capacité. Le four présente des caractéristiques similaires à celui décrit dans l'encyclopédie de Diderot et dans le manuel de fonderie de Duponchelle (1910). Ce dispositif confirme la semi-industrialisation du site. Le nombre de cloches actuellement recensées, fondues par les Grente, est conséquent, près d'une centaine. Certaines sont encore visibles dans le département de la Manche et dans les départements limitrophes. On en trouve également

dans les îles anglo-normandes et jusqu'aux Etats-Unis d'Amérique, dans la ville de Vincennes (Indiana), et d'après la tradition orale, à Montréal au Québec.

La campagne 2009 se concentrera sur l'achèvement de la fouille du bâtiment et de sa périphérie.

Bertrand FAUQ
en collaboration avec Jacky BRIONNE

CONTEMPORAIN

HAMBYE Le Moulin de l'Abbaye

Dans le cadre de la mise en valeur des abords de l'abbaye de Hambye par le Conseil général de la Manche, le Service régional de l'archéologie a effectué des sondages archéologiques (parcelles 1548 et 1549). Ces terrains se trouvent à l'ouest de l'abbaye et en sont séparés par la RD 258. Le long de cette départementale, un «muret», qui conserve les emplacements d'arbres de roues, reste le seul vestige d'un ensemble constitué de deux moulins hydrauliques.

Détruits au début du XX^e siècle, ces deux moulins sont connus par de nombreuses photographies. L'analyse des cadastres anciens révèle la présence d'un bief longeant le site de l'abbaye et de deux bras qui définissent ainsi une île. C'est sur chaque bras de cet aménagement que l'on peut voir 2 bâtiments qui correspondent vraisemblablement à des moulins. En effet, la topographie évoque les aménagements hydrauliques liés au fonctionnement des moulins, à savoir : détournement d'un cours d'eau et creusement d'un bief. La lecture du cadastre récent ne comporte plus aucune indication de ces aménagements. En effet,

la «Sienne-bief» et les bâtiments ne figurent plus sur ces documents, ce qui plaiderait en faveur d'un abandon du site lors de la création de la route départementale au début du XX^e siècle.

L'opération archéologique a permis la mise au jour d'un système hydraulique composé d'un bief reliant la rivière «Sienne» au sud de la parcelle à une zone aménagée, composée de deux moulins et d'un déversoir. Les vannes de déchargement se trouvaient près des structures visibles dans la Sienne ; elles ont maintenant disparu. Ces vannes avaient pour but de réguler le niveau de la retenue d'eau en amont des vannes motrices ou vannes ouvrières qui servent à gérer la puissance de l'eau qui permettra la rotation de la roue. L'alimentation en eau se fait par une arrivée vers la partie inférieure de la roue, qui est mue par le courant. Ainsi, les sondages corroborent les indications fournies par le cadastre ancien et l'iconographie locale (photographies et cartes postales).

Bertrand FAUQ

BRONZE

JOBourg Tumulus de Calais

Ce tumulus, repéré en 2007 par un garde du littoral, a été amputé du tiers sud-ouest de sa masse par le creusement d'un chemin cavé moderne. Une opération de fouille a été prévue sur ce tertre préalablement à la mise en culture de la parcelle.

Une sépulture centrale en coffre a pu être mise en évidence. Grossièrement orientée est/ouest, elle correspond à une inhumation déposée dans un coffre anthropomorphe. Ce dernier, aménagé dans les altérites, est constitué de blocs de grès locaux, parementés sur une hauteur d'environ 80 cm. Après le dépôt du corps, ce résidu est ensuite recouvert d'une série de dalles jointives en grès-schisteux violacé dont la provenance peut être localisée sur les falaises nord de la presqu'île, à environ 3 km du lieu d'érection du tertre.

Comme pour le tumulus de la « Lande des Cottés » à Vauville, le tertre est ici aménagé directement sur le sol dégazonné recouvert partiellement par les altérites remaniées issues du creusement du coffre. La masse du tumulus est ensuite érigée à partir de limon lœssique raclé probablement à proximité immédiate. Deux sépultures adventices ont ensuite été aménagées à partir de fosses oblongues excavées dans la masse du tumulus déjà en élévation.

Comme pour le tumulus de la « Lande des Cottés », seuls quelques tessons piégés dans les terres de comblement des sépultures et dans la masse du tertre permettent de proposer une attribution chronologique centrée sur la fin du Bronze ancien ou le Bronze moyen.

Fabien DELRIEU

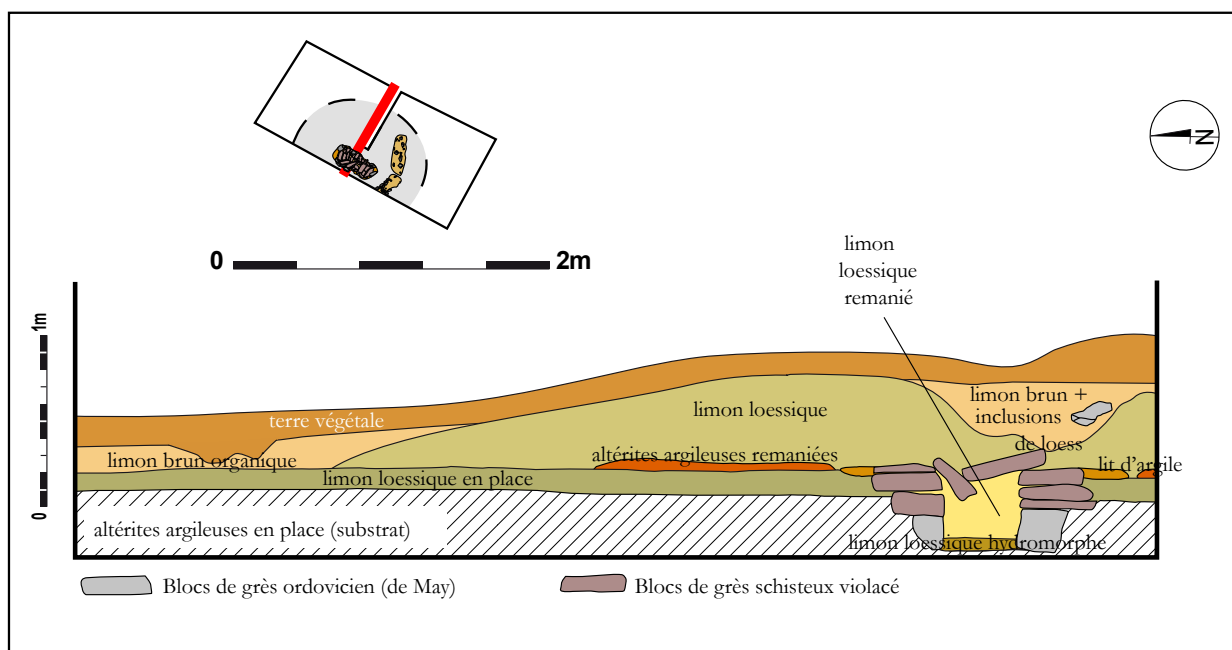


Fig. 35 – JOBOURG, tumulus de Calais. Relevé de coupe nord-sud du tumulus.
À noter la présence du coffre dans la partie centrale du tertre.

LE HAM

Manoir de Sigosville

MOYEN ÂGE
MODERNE

C'est au cours de travaux de terrassement pour réaliser des aménagements extérieurs qu'a été mise en évidence la présence de blocs de pierres formant un semblant de « dallage ». Un nettoyage sommaire a effectivement permis de constater et de confirmer la présence d'un pavage constitué de blocs et de cailloutis en calcaire. L'étude du site, réalisée par le propriétaire, fait apparaître une occupation du secteur dès l'époque mérovingienne (abbaye) et tout au long du Moyen Âge (quatre fiefs). La présence du manoir, proche de sa forme actuelle, est attestée au XVI^e siècle. Puis, la propriété a subi de nombreuses modifications (surtout au XVIII^e siècle) en fonction des différents propriétaires. L'étude géologique et géomorphologique de l'environnement a permis de préciser l'implantation du manoir sur un col qui sépare deux buttes, où se sont accumulés des sables ruisselés

et lessivés. Les sondages réalisés de façon mécanique ont permis de mettre au jour une portion de voie pavée d'environ 28 m de longueur, avec une interruption de 5 m, et de 5 m de largeur. Plusieurs dépôts d'ossements d'animaux, notamment de mouton, ont été observés au niveau du pavage, ainsi qu'un fer à cheval et un clou à tête diamant de 50 mm au carré. Il pourrait s'agir d'une voie aménagée avant la reconstruction du manoir au XVI^e siècle (une pièce toute proche, de facture plus ancienne (?), porte le nom de « vieille cuisine »). Cette voie fut par la suite (sans doute au XVII^e siècle) détournée de quelques mètres et longe, extérieurement, les communs de la propriété.

Gérard VILGRAIN-BAZIN, Jean-Pierre COUTARD
et Claude LECAPLAIN

Les occupations littorales du NORD-COTENTIN

Prospection diachronique

MULTIPLE

Depuis plusieurs années déjà, ce type d'opération a pour but d'alimenter la carte archéologique et de fournir des informations complémentaires dans le cadre du PCR «Les premiers Hommes en Normandie» (D. Cliquet), du PCR «Etude du milieu littoral» (C. Billard) et du PCR «Presqu'île de la Hague» (C. Marcigny). D'autre part, sont prises en compte également des découvertes fortuites qui nous sont signalées par nos informateurs.

Dans le premier cas, la découverte d'un petit biface du Paléolithique moyen nous a été signalée par notre

informateur local (G. Laisné) sur la plage de Portbail au droit du village vacances familles. Dans le second cas, ce sont les vestiges d'un parc à huîtres et à moules ou vivier, au lieu-dit « Jonville », dans l'estuaire de la Saire à Réville, qui nous ont été indiqués par M. E. Marie. Cet imposant aménagement a vraisemblablement été construit dans le courant du XIX^e siècle lors de la pêche intensive des huîtres sauvages (pied de cheval). À ce jour, nous ignorons l'attributaire de la concession. À Diélette, sur la commune de Flamanville, un vivier à huîtres identifié sous le nom de la mare Blondel a été recreusé

en 1860 dans le platier par le marquis de Sesmaisons, propriétaire du château. Cette structure n'est plus visible aujourd'hui car elle a été recouverte par des apports de matériaux pour les aménagements de la centrale nucléaire et du port de plaisance. Dans le troisième cas, deux sites nous ont été signalés dans les dunes de Vasteville par M. A. Henry. Il s'agit d'une part de la collecte de nombreux silex taillés que l'on peut attribuer, pour le moment, à la période du Mésolithique au sens large, et d'autre part de la découverte d'une série de tessons de céramique de la période médiévale, qui est actuellement en cours d'étude. Entre le port de Goury et le village de la Roche, sur la commune d'Auderville, une petite série de tessons de céramique et d'objets lithiques a été mise au jour à la suite de l'érosion littorale très intense suite aux violentes tempêtes du début de l'année. Cette série est attribuable à l'âge du Bronze final et/ou au début de l'âge du Fer. À noter que dans ce même secteur, la mise au jour de nombreux éléments (céramique, mobilier lithique, trous de poteaux, foyer) au début des années 1980 fut attribuée à l'âge du Fer.

En ce qui concerne les découvertes fortuites, on peut faire état d'un gisement, de la période post-paléolithique, au lieu-dit « La Loge » sur la commune de Saint-Germain-

des-Vaux, composé d'une quarantaine d'artefacts de silex taillés ; il s'agit d'une industrie que l'on peut qualifier de macro-outillage et dont la matière d'œuvre ne semble pas provenir des cordons littoraux comme c'est généralement le cas. En outre, les découvertes portent sur : les restes d'un four à brûler le varech, utilisé à la fin du XIX^e siècle, pour la fabrication de la « soude » avant transformation en iode, au lieu-dit « la Baie d'Ecuty », commune de Digulleville ; deux caches à produits de fraude (tabac) du XIX^e siècle, situées de part et d'autre d'un conduit de cheminée dans le pignon d'une propriété à Saint-Germain-de-Tournebut et enfin, des éléments de sarcophages en calcaire oolithique (coquillier de Sainteny – 50) probablement d'époque mérovingienne, dans la maçonnerie d'un fortin construit au XVII^e siècle, d'après des plans de Vauban, sur le littoral de la commune de Réthoville. Ce fortin, désormais complètement détruit par la mer, était construit avec les pierres provenant des ruines du prieuré de Saint-Benoît à Néville, commune limitrophe, détruit au cours de la guerre de Cent Ans et dont la chapelle fut dédiée par confirmation, en 1153, de Richard évêque de Coutances.

Gérard VILGRAIN-BAZIN et Jean-Marc YVON

GAULE ROMAINE

MONTAIGU-LA-BRISETTE

Le Hameau Dorey

Le projet d'intervention 2008 a été élaboré en cohérence avec les objectifs développés en 2007 ; il visait le secteur occidental de l'agglomération que les données antérieures (prospections 1999, 2000 et 2002, sondages 2003 et 2007) concordaient à définir comme stratégique en terme d'expansion et de structuration urbaine. L'enjeu devait être, comme l'année précédente, d'établir la connexion entre le quartier du sanctuaire et celui des résidences le long du ruisseau aux Presles.

De nouvelles données sur le sanctuaire

Les principaux résultats de la campagne 2008 concernent l'architecture monumentale du sanctuaire mis au jour en 2003. Les découvertes intéressent plus précisément le péribole et des maçonneries inédites érigées dans l'angle sud-ouest de l'enceinte.

Le tracé de la façade occidentale du péribole a été enrichi jusqu'à sa connexion à angle droit avec celui de la façade méridionale inconnu jusqu'alors. La présence de deux murs récupérés a été confirmée. Ce double tracé est révélateur d'une refondation de l'enceinte cultuelle, confirmée par la stratigraphie.

De nouveaux équipements cultuels ont été découverts dans l'angle sud-ouest de l'aire sacrée. Les vestiges appartiennent à deux ensembles successifs dont le plan reste très incomplet. Le plus ancien correspond à quatre maçonneries aux dispositions cohérentes, à un niveau de sol et à un probable drainage. La plus imposante prend la forme d'un massif pentagonal de 2 x 1,50 m constitué de moellons cimentés au mortier de chaux sur une hauteur préservée de 0,50 m. En plan, cette fondation révèle deux parties dont l'imbrication très claire

des moellons atteste d'une construction simultanée. Il s'agirait d'un mur auquel est liée une sorte d'assise de soutènement pour une construction ayant fonction, au choix, de contrefort, de base de podium, de piédestal ou d'autel, de stylobate, etc... Ce vestige témoigne d'un édifice imposant. Le pôle le plus récent correspond à un ensemble fossoyé plus énigmatique et constitué par quatre structures dont le profil n'est pas compatible avec celui des fossés rencontrés traditionnellement sur l'agglomération. Les morphologies et le contexte archéologique plaident en faveur de tranchées de récupération, mais la prudence demeure en l'absence d'une exploration plus approfondie. Tous ces vestiges investissent un promontoire naturel qui a été accentué par un apport de remblais de schiste altéré. Cette configuration topographique culminante était à l'évidence destinée à mettre en valeur les édifices cultuels.

Son chantier de construction ?

À l'ouest du sanctuaire, deux fours à chaux relativement importants ont été reconnus. Le plus imposant décrit une forme « en claveau » et réutilise le creusement d'un fossé. Leur périphérie est jalonnée de structures de combustion plus restreintes, qui s'identifient en plan par un liseré d'argile rubéfiée. Ces derniers apparaissent comme de simples fosses creusées dans le sol argileux. Aucun indice chronostratigraphique ne permet d'établir une hiérarchie entre ces différents éléments de production de chaux. En revanche, ils semblent condamnés vers la fin du I^{er} siècle, argument qui plaide en faveur d'une installation de chantier liée à la construction du sanctuaire voisin.

L'extension du réseau viaire

L'inventaire des voies de circulation internes à l'agglomération a été documenté par neuf nouveaux segments. Ils correspondent à six axes différents dont quatre complètent les itinéraires mis au jour en 2003 et 2007. Ces nouvelles données permettent de bâtir une première ébauche de ce réseau viaire depuis les thermes et les occupations implantées en rive du ruisseau aux Presles jusqu'aux confins nord et ouest de la ville en passant par la desserte du sanctuaire. La découverte emblématique concerne l'axe principal desservant l'agglomération. Large de 10 m et d'orientation ouest-nord-ouest/est-sud-est, cette voie est implantée à la perpendiculaire du profil de pente et pénètre dans la ville par l'ouest. Son tracé vers l'est semble prendre la direction des thermes publics. Sa constitution est commune à celle habituellement identifiée sur les autres voies de la bourgade, à savoir un revêtement de galets et de fragments de tuiles mêlés.

Les ensembles bâtis

Cinq ensembles comportant des traces d'habitat et/ou de dépendances (bâtiments sur poteaux, cours, dépotoirs, murets...) ont été mis au jour. Systématiquement implantées en bordure de voie, les configurations en plan restent difficiles à appréhender dans l'emprise restreinte des tranchées de sondage. Néanmoins, les assemblages se distinguent nettement des bâtiments au plan plus ou moins bien assurés découverts lors des sondages antérieurs (Paez-Rezende *et al.*, 2002 à 2004) et des résidences à portique de façade qui longent la rive nord du ruisseau aux Presles (Le Gaillard, 2005 à 2008). En s'ajoutant aux six ensembles de ce type inventoriés lors des sondages de l'année dernière, ils accréditent l'idée d'un semis urbain relativement lâche et aux architectures variées.

Première synthèse sur la configuration de l'agglomération

Les investigations conduites entre 2002 et 2008 auront couvert la quasi-totalité de l'emprise supposée de

l'agglomération. Les résultats déterminants des deux dernières années mettent en exergue un constat qui reste difficilement saisissable à l'échelle de la fouille exhaustive : l'absence d'un schéma urbain fondateur. Si à l'échelle d'un quartier étudié de manière exhaustive, comme c'est le cas depuis cinq années sur le ruisseau aux Presles, telle ou telle orientation semble correspondre à une phase précise de son évolution, à l'échelle plus large de cette agglomération le postulat ne semble plus valable. Ces deux dernières années de sondages montrent bien que l'implantation des principaux vestiges (parcellaire, voirie, habitat) peut répondre à plusieurs orientations divergentes pour une même période. Le respect d'une organisation plus ou moins rigoureuse des orientations définies pour telle ou telle phase d'évolution aurait dû générer des travaux de terrassements importants en raison d'une topographie contrariante. Ces travaux d'envergure n'apparaissent dans aucune des interventions conduites depuis 2002. Il faut donc en conclure que l'adaptation à l'orographie, avec des aménagements ponctuels du relief, reste la motivation principale. De fait, entre le quartier du ruisseau aux Presles et le pôle du sanctuaire, les structures fonctionnelles ou liées à l'habitat se sont établies assez librement. C'est en partie pour cette raison qu'aucun *insula*, îlot ou quartier, ne semble structurer cette bourgade.

Enfin, si les sondages ont apporté un regard partiel sur la nature des vestiges, et sur l'habitat en particulier, ils offrent néanmoins une vision planimétrique relativement large du site et de son organisation. Les résultats de cette intervention clôturent cinq années de sondages. Ils apparaissent fructueux sur le plan des connaissances accumulées en démontrant que sur ce type de site, sondages extensifs et fouilles ciblées sont deux approches complémentaires, indissociables et nécessaires à sa compréhension.

Laurence JEANNE, Caroline DUCLOS
et Laurent PAEZ-REZENDE



Fig. 36 – MONTAIGU-LA-BRISETTE, le Hameau Dorey. Fours à chaux ayant servi lors de la construction du sanctuaire.

Cette quatrième campagne de fouille, première d'une opération pluriannuelle qui se conclura en 2010, a permis de mener à bien l'exploration de thermes antiques. Entrevus l'an passé en tranchées, leurs vestiges ne semblent guère dépasser le cadre de la parcelle étudiée, et couvrent une surface de 750 m². Il reste à exhumer des espaces ou pièces annexes, mais en l'état, cette superficie permet sans nul doute d'identifier ce bâtiment aux thermes publics de l'agglomération antique.

L'extrême arasement de l'ensemble, voire la fréquente récupération des maçonneries, gênent considérablement l'étude de son évolution et de son fonctionnement. À cette étape de la fouille, quelques éléments de chronologie relative permettraient néanmoins de retrouver quatre états. Trois correspondent à la création et à l'agrandissement des thermes, le dernier à une réduction de sa superficie. Aucun ne peut être daté avec précision. Contre ces incertitudes, l'insertion partielle de l'édifice dans le comblement du cours d'eau nous

fait espérer un calage stratigraphique plus assuré, et à terme une datation plus précise.

Par ailleurs, la reprise d'un secteur abordé en 2006 nous a permis de retrouver la naissance d'un canal mis au jour en 2007 (structure 79). Ce canal, parallèle à celui qui aurait accueilli la roue d'un moulin (structure 47), paraissait alors intégrer les aménagements hydrauliques antiques identifiés dans le cours d'eau. Si la relation spatiale et stratigraphique est confirmée, le lien fonctionnel reste peu évident. Il l'est moins encore entre ces deux canaux et un fossé qui leur est contemporain, et qui semble également avoir une vocation hydraulique. Il apparaît ainsi plus évident encore que la compréhension de l'ample aménagement du cours d'eau ne trouvera d'éclaircissement que dans l'exploration complète du lit ancien. Cet objectif devrait être partiellement atteint l'an prochain.

Ludovic LE GAILLARD



Fig. 37 – MONTAIGU-LA-BRISETTE, le Hameau Dorey. Vue d'ensemble des thermes.

Le promontoire des Mares a été repéré lors de prospections pédestres, réalisées dans le but de découvrir des occupations préhistoriques et/ou protohistoriques

en abri sous roche dans la Hague.

La situation géographique de ce promontoire, au sommet duquel affleure un rocher d'arkose, semblait favorable



Fig. 38 – OMONVILLE-LA-ROGUE, les Mares. Vue générale du site (cliché François Charraud).

aux implantations humaines (proximité d'un cours d'eau, abri contre les vents dominants), Lors des prospections, il avait été noté un alignement de gros blocs d'arkose à quelques mètres en avant de la paroi, délimitant une surface située entre deux saillies de cette dernière. Deux silex taillés avaient également été récoltés.

Les sondages manuels réalisés au pied des gros blocs n'ont révélé aucun indice de structuration humaine de l'alignement. L'ouverture de tranchées au tractopelle n'a pas permis non plus de mettre au jour des indices d'occupation humaine de quelque période que ce soit. L'interprétation des deux silex taillés retrouvés lors des prospections pédestres reste donc impossible en l'absence de contexte archéologique.

L'absence d'occupation humaine dans le cadre des sondages réalisés au pied du promontoire des Mares demeure un résultat à part entière. Tester d'éventuels abris sous roche permet de préciser le potentiel de la région et d'affiner la carte archéologique de la Hague. Les recherches doivent se poursuivre, afin de préciser les modalités de l'occupation du territoire de la Hague durant le Néolithique et l'âge du Bronze. En effet, de nombreuses lacunes concernant les habitats de ces périodes subsistent, malgré les avancées réelles réalisées grâce aux travaux du Programme Collectif de Recherches « Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche).

Marion LEMÉE et François CHARRAUD

PORTBAIL

Abords du baptistère

MOYEN ÂGE
MODERNE – CONTEMPORAIN

La municipalité de Portbail a déposé un projet d'aménagement d'un jardin public à vocation archéologique autour du baptistère paléochrétien découvert en 1956 et des vestiges d'un sanctuaire antique mis au jour en 1999. Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise du projet a permis de mettre en évidence de nombreuses sépultures pouvant être rattachées au cimetière qui s'est développé sur le site entre la fin du VII^e siècle-début du VIII^e siècle et 1732, puis de 1826 à 1910.

Les premières inhumations, caractérisées entre autres par l'utilisation de sarcophage en calcaire coquillier, semblent s'organiser plus particulièrement autour du mur de galerie du *fanum*, attestant ainsi un remploi au moins partiel des maçonneries du temple antique lors de la fondation de la chapelle baptismale associée au baptistère.

François DELAHAYE et Teddy BETHUS

La briqueterie du Porribet fut créée dans les années 1854 / 1855 par Alfred Mosselman. Elle cessa son activité dans les années 1880 ; aujourd'hui, il ne reste que deux bâtiments appartenant à l'ancienne fabrique sur la totalité des installations.

Afin de mieux appréhender le site, des sondages archéologiques ont été effectués en septembre 2006. De nombreuses structures ont été localisées, certaines peuvent se rapporter à des bâtiments de type « halettes » et des aires de travail ont été identifiées. En juillet 2007, 700 m² du site ont été documentés. Ces dernières fouilles ont permis d'étudier des structures repérées lors des sondages de 2006 et de mettre en évidence de nouveaux bâtiments. Ces fouilles visaient à tenter de comprendre l'organisation spatiale des structures et éventuellement à préciser le déroulement de la chaîne opératoire présidant à la transformation du produit brut (l'argile) en produit fini et commercialisable.

Lors des fouilles menées en 2007, un bâtiment a pu être en partie repéré. Cette année, il a été possible de l'analyser. Une grande partie de ce bâtiment a été dégagée : il s'agit des murs nord, est et sud. Le mur ouest documenté l'année précédente n'a pas été redécouvert. Les trois murs observés esquissent un ensemble quadrangulaire de 17 m de long pour une largeur de 12 m. La technique utilisée pour la construction de ces murs s'avère homogène. MR 01, MR 02, MR 03 larges de 11 cm, sont constitués de briques liées par un mortier de chaux, reposant parfois sur une base cimentée. Ces murs sont situés à intervalle régulier (tous les 3 m), interrompus par des ensembles massifs quadrangulaires de 30 à 40 cm de côté, interprétés comme des bases accueillant le support d'une charpente. Avec les informations des deux campagnes de fouilles précédentes, il est possible de présenter l'hypothèse de l'existence d'un bâtiment de près de 31 m de long pour une largeur de 12 m. Cet édifice de grande ampleur peut se rapporter à un bâtiment de séchage. Un bâtiment de séchage du même type est encore en élévation sur le site du Musée de la Brique à Saint-Martin d'Aubigny (Manche).

Sur le site du Porribet, le four carré est un four à cuisson intermittente à flammes directes et ascendantes. Ce bâtiment de plan carré mesure 5,50 m de côté à l'extérieur. Il a été construit avec un parement de schiste à l'extérieur et un chemisage de briques à l'intérieur du laboratoire. Il possède quatre foyers disposés deux par deux symétriquement, à l'ouest et à l'est. Les foyers

présentent des structures en fer qui devaient être des grilles pour soutenir le combustible et laisser passer les cendres. Cet édifice est également doté d'une porte d'enfournement située au sud. Le laboratoire est constitué d'une sole pleine et sa voûte construite en briques est percée de carreaux. Sur les parois extérieures, on peut encore observer des armatures en fer, verticales, au nombre de quatre sur chaque façade. Ces rails en acier étaient le support à un cerclage qui était présent tout autour du four, afin de résister à la chaleur des cuissons.

Au pied du four carré, les recherches ont permis de repérer deux structures qui lui sont liées : du côté ouest du four, au contact des deux alandiers s'étend un sol pavé de briques, et du côté sud, au pied de la porte d'enfournement, s'étend une aire de travail. Il semble que ces structures soient des aires de travail liées au four, d'une part pour le chargement et le défournement des produits céramiques, et d'autre part pour la conduite du feu.

Dans la partie nord de la zone de fouille, un ensemble de structures est apparu. Il s'agit de trois murs et d'un sol de brique. Ces structures telles qu'elles ont été appréhendées ne semblent pas appartenir à un bâtiment. Cet ensemble suggère plutôt un espace de travail qu'il n'a pas été possible de définir.

Cette année, la fouille a eu pour but un décapage centré sur la grande halette dont les vestiges ont été reconnus en 2007 entre les deux fours de la briqueterie. L'opération a ainsi permis de préciser le plan et la structure de cet édifice. Cependant, il n'a pas été possible de définir ses relations chronologiques avec l'un ou l'autre des deux fours. Il n'a pas non plus été possible de préciser l'emplacement d'aménagements de cheminements pour l'instant.

En ce qui concerne la suite des recherches, la campagne 2009 prévoit de décapier la partie est du site, au-delà du four carré, dans le but de préciser les installations aux abords de ce dernier. Cette campagne aura aussi pour but de repérer d'éventuels cheminements, ainsi que de vérifier la présence d'installations en lien avec la navigation fluviale. Enfin, si possible, l'opération aura pour autre objectif de déterminer différentes phases d'installations.

Cécile SIMON

Le site des « Coneries » à Saint-Fromond a fait l'objet d'une première intervention archéologique en 2005 par David Flotté dans le cadre du diagnostic sur la déviation

de Saint-Jean-de-Daye. Il se présentait sous la forme d'un habitat ouvert d'environ 4000 m², grossièrement délimité au nord par un réseau fossoyé. Un bâtiment

sur poteaux porteurs délimité par trois segments de fossé a également été documenté dans cette emprise. Une datation centrée sur l'âge du Fer, sans plus de précisions, a pu être proposée pour l'ensemble eu égard au caractère très ubiquiste des rares formes céramiques mises en évidence lors de cette intervention.

Une seconde intervention, conduite en 2006, avait permis de compléter les plans obtenus en 2005 et de préciser l'attribution chronologique de l'ensemble. Aucun phasage n'avait pu alors être mis en évidence. L'ensemble de la zone était structuré par un réseau de petits fossés assez dense dont la fonction de drainage est apparue évidente en raison du contexte local très hydromorphe. Les quelques rares éléments céramiques qui ont pu être prélevés dans le réseau fossoyé tendent vers une attribution chronologique centrée sur la transition Tène moyenne / Tène finale.

L'intervention conduite au début de l'année 2008 a permis de documenter l'extension méridionale du site au-delà de la départementale n°8. Un décapage exhaustif n'a pu être envisagé à cause des remontées de nappe très abondantes dans ce secteur et à cette saison (fin de l'hiver). Cette extension a donc été documentée par un système de tranchées parallèles et par un

échantillonnage systématique des structures repérées. Cette intervention a permis de préciser l'emprise du site et sa structuration. Le réseau de drainage semble donc se poursuivre au-delà de la route, il est parsemé de structures pauvres en mobilier dont la fonction semble difficile à caractériser. Aucun plan de bâtiment n'a pu être validé de façon certaine contrairement à l'extension septentrionale du site. Quelques rejets de céramique ont pu être mis en évidence sur certains segments de fossés dans des secteurs très localisés. Ce matériel peu abondant a cependant permis de conforter l'attribution chronologique proposée pour la partie nord du site, à savoir les II^e ou I^{er} siècles av. J.-C.

Le site des « Coneries » permet donc de poser un jalon important sur l'occupation de la fin du second âge du Fer dans les marais du Cotentin. Ce type d'établissement prend dans cette région des formes très différentes de celles documentées plus à l'est en Plaine de Caen. Les contraintes liées à l'hydromorphie récurrente sur ce secteur expliquent certainement la forme originale de cette implantation dont la fonction reste cependant difficile à préciser.

Fabien DELRIEU

SAINT-PIERRE-EGLISE

Le Mont-Etolan

PALÉOLITHIQUE



Fig. 39 – SAINT-PIERRE-EGLISE, le Mont Etolan. Vue générale du site.

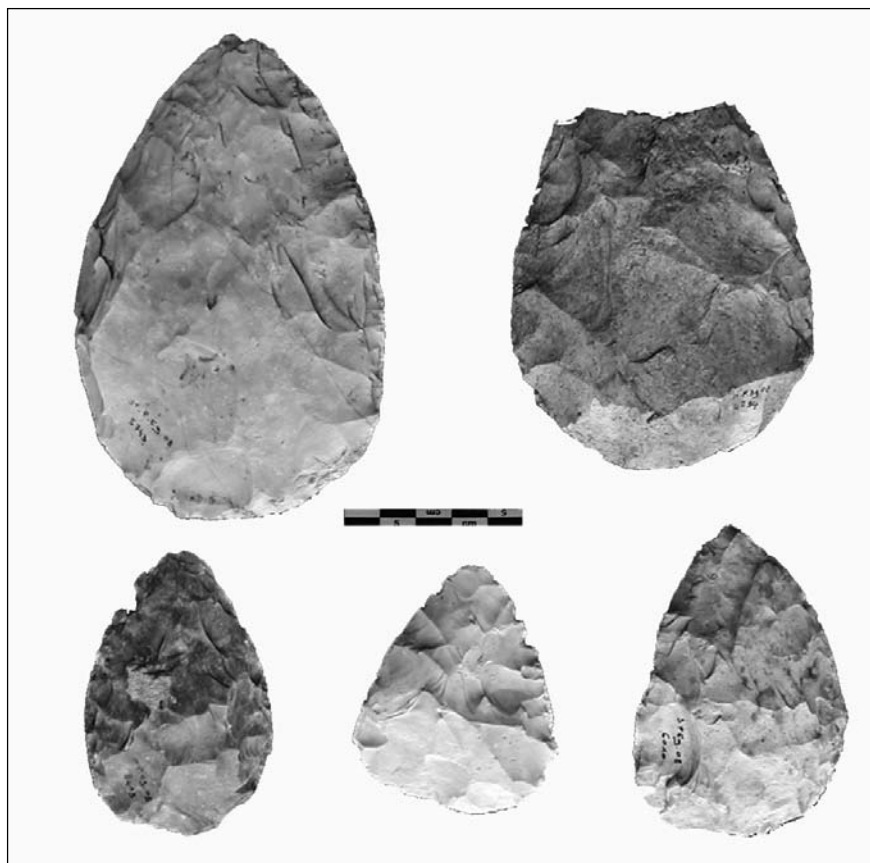


Fig. 40 – SAINT-PIERRE- EGLISE, le Mont Etolan. Bifaces en silex.

La découverte d'un biface hors contexte avait motivé une prospection en 2002, le suivi des terrassements liés à l'implantation d'un ensemble d'éoliennes en 2004 et la réalisation de sondages, de 2004 à 2006, visant à localiser le site initial.

Les prospections et les sondages ont révélé la présence dans l'enceinte de l'exploitation agricole de vestiges datables du Paléolithique moyen au Néolithique. L'abondance du matériel paléolithique moyen et la conservation « en place » de ces vestiges ont conditionné les campagnes de fouilles de 2007 et de 2008.

Les investigations conduites durant l'été 2007 ont porté sur plus de 500 m² et ont montré la présence de plusieurs dépressions ouvertes dans le substrat, constitué d'un conglomérat triasique, qui, pour certaines, avaient été investies par les Paléolithiques. Ce type d'implantation « en cuvette », à l'abri des vents dominants, n'est pas sans évoquer les occupations de dolines, en contexte karstique.

L'analyse du remplissage de ces dépressions avait confirmé les observations effectuées dans le profil de la rampe du hangar lors de la campagne de sondages de 2006.

Deux des dépressions (S4/T4 et V5) n'avaient pas été affectées par les travaux liés à l'aménagement de la station radar implantée sur le Mont Etolan durant la dernière guerre. Celles-ci, ouvertes dans un conglomérat constitué de sables, de graviers et de galets fluviatiles indurés, conservent un abondant mobilier lithique associé à des blocs de conglomérat redressés, parfois verticaux, qui témoignent d'un épisode de cryoturbation, et à un limon sableux de teinte jaune-brun qui a subi une pédogenèse modérée.

L'industrie préhistorique a donc subi une redistribution sous l'effet de la cryoturbation, elle était initialement incluse dans les sédiments de la base du Weichselien.

L'histoire géomorphologique du site s'avère de ce fait plus complexe que ce que nous avons initialement proposé à la faveur de l'observation de la coupe pratiquée sous un hangar, au sud de la dépression S4/T4 et à l'ouest de la dépression V5, à l'issue de la première campagne de fouille 2007.

Les prospections effectuées par Simone Lepoittevin sur la nappe de vestiges déstructurée par le labour et le décapage de la cour de la ferme ont livré un très abondant matériel rapportable à plusieurs occupations (plusieurs milliers d'objets) : le Néolithique, le Mésolithique, le Paléolithique supérieur final et surtout le Paléolithique moyen.

Dans les deux dépressions analysées en totalité, les différentes concentrations de mobiliers lithiques du Paléolithique moyen attestent de la mise en œuvre de plusieurs matières premières, ce qui confère au site une originalité toute particulière.

Le silex apparaît dominant, tant dans les chaînes de production d'éclats que dans les chaînes de façonnage de pièces bifaciales (bifaces et outils bifaciaux).

L'observation des cortex plaide en faveur d'un approvisionnement littoral en silex, soit issu de cordons comme l'attestent certains états de surface très caractéristiques (abrasion partielle de l'épiderme, coups d'ongle), soit de bancs de silex ou de placage d'argile à silex exondés (cortex plus épais, non impacté, souvent orangé). La faible proportion de pièces corticales (résultats préliminaires) plaiderait en faveur d'un apport de nucléus épannelés et de supports de débitage sur le

site ; le décortilage et une partie du plein débitage ayant été faits sur les lieux de collecte.

Ce comportement n'a été que rarement observé dans le Cotentin du fait d'une implantation majoritairement analysée sur l'actuel littoral, à la faveur de l'érosion.

Si le silex apparaît dominant, le quartz local, le grès triasique et le conglomérat du substrat ont aussi été utilisés comme matière d'œuvre. Le quartz de diverse qualité est présent sous forme de filons et de blocs détachés du substrat. Majoritairement utilisé pour la production d'éclats, il a aussi participé à la confection de pièces bifaciales (biface trapu en quartz mauve [rapport 2007], éclat de façonnage en quartz blanc) et d'outils (racloirs et pièces à encoches).

Le grès est présent dans le sable triasique qui borde l'échine conglomératique qui constitue le Mont Etolan, sous forme de galets décimétriques souvent oblongs. Ces nodules ont été utilisés comme percuteurs ou transformés en galets aménagés.

Le conglomérat qui affleure sur le site présente une grande variabilité (taille et morphologie des galets qui le constituent, nature et cohésion du « ciment », degrés d'altération). Ces conglomérats ont été fréquemment testés et pour certains utilisés pour la production d'éclats. À ce jour, aucun outil bifacial ou éclat de façonnage n'a été remarqué.

Enfin, d'autres roches locales (en cours de détermination) ont été apportées sur le site et testées.

Bien que seule une partie du mobilier exhumé cette année soit actuellement lavée et marquée, quelques observations ont pu être faites lors de ce traitement préalable à l'étude.

Le débitage semble principalement orienté vers la production d'éclats, où les méthodes Levallois et

Discoïde sont présentes, et secondairement de supports laminaires. Le façonnage est illustré par de nombreux éclats de façonnage et par une vingtaine de pièces bifaciales (bifaces-outils, bifaces-supports d'outil(s) et outils bifaciaux).

Pour résumer, les investigations conduites en 2007 et en 2008 ont permis la mise au jour de vestiges lithiques, témoignant d'une succession d'implantations anthropiques durant la Préhistoire (s.-l.) sur le sommet topographique du Val-de-Saire.

Les apports majeurs de ces deux campagnes de fouilles consistent en la mise en évidence :

- d'une occupation de la fin du Paléolithique supérieur (production de supports laminaires et pointes aziliennes), horizon malheureusement déstructuré par les travaux de génie militaire inhérents à la construction du radar du Mont Etolan par l'armée allemande, puis par l'implantation du château d'eau et de réservoirs ;

- de trois concentrations de vestiges lithiques conservées dans des dépressions dont le remplissage s'avère fortement affecté par les phénomènes périglaciaires. Seules deux d'entre-elles ont fait l'objet d'une analyse, la troisième, recoupée par la rampe d'accès au hangar, n'a été observée qu'en coupe.

Le site de Saint-Pierre-Eglise est donc original à plusieurs titres, du fait de sa localisation dans les terres, de la diversité des matières premières mises en œuvre par les Néandertaliens (silex, grès, quartz et conglomérat triasique) et de la présence d'une implantation de la fin du Paléolithique (Azilien).

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD,
Jean-Pierre LAUTRIDOU et Simone LEPOITTEVIN (†)

SAVIGNY-LE-VEUX

Abbaye

MOYEN ÂGE

La commune de Savigny-le-Vieux se situe dans le département de la Manche, dans l'arrondissement d'Avranches. L'abbaye est édifiée, sur le plan historique, au carrefour de trois provinces : la Normandie dont elle dépend, et se situe à quelques kilomètres de la Bretagne et du Maine. L'abbaye de Savigny-le-Vieux est l'une des plus importantes abbayes de Normandie. C'est probablement un acte de Raoul I^{er}, comte de Fougères, qui fonde l'édifice en 1112. À l'origine, l'abbaye est dédiée à la Sainte-Trinité puis à Notre-Dame au XIII^e siècle. À la fin de ce siècle, une période de déclin s'amorce. En 1433, le comte de Laval assiège l'abbaye. S'ensuit dès le début du XVI^e siècle une diminution conséquente des effectifs monastiques : alors que l'abbaye abritait encore 43 moines en 1500, ils ne sont plus que 6 à y résider en 1670. Et c'est en 1790 que les moines abandonnent définitivement l'abbaye. Vendue le 12 thermidor an III (31 juillet 1795), celle-ci est alors démantelée afin d'être transformée en carrière de pierre. Sur le terrain, le peu d'élévations encore en place témoigne d'un démantèlement important, cette relative persistance semble toutefois souligner la très forte solidité des maçonneries.

Suite à l'acquisition d'une partie du site de l'abbaye par la Communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët (janvier 2000), une mise en valeur des vestiges du transept sud est actuellement menée. Il a été demandé par le Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie de procéder, sous la responsabilité d'un archéologue agréé, aux dégagements des structures. L'intervention archéologique a permis d'établir un plan précis des vestiges ainsi que la reconnaissance des niveaux médiévaux en place, observés à différents endroits (transept sud et bas-côté sud).

Le dégagement des murs du transept sud a été entrepris à l'aide d'une mini-pelle (3,5 t). Deux blocs (plusieurs dizaines de tonnes) positionnés sur ces murs ont dû être enlevés au moyen d'une grue puis placés à l'écart de l'église. Le terrassement effectué le long des parements intérieurs du transept sud se développe sur une profondeur moyenne de 2,50 m. Seuls les remblais rapportés en partie au XIX^e siècle et au XX^e siècle ont été dégagés jusqu'à l'apparition d'un premier niveau médiéval composé de plaques de schiste liées par un

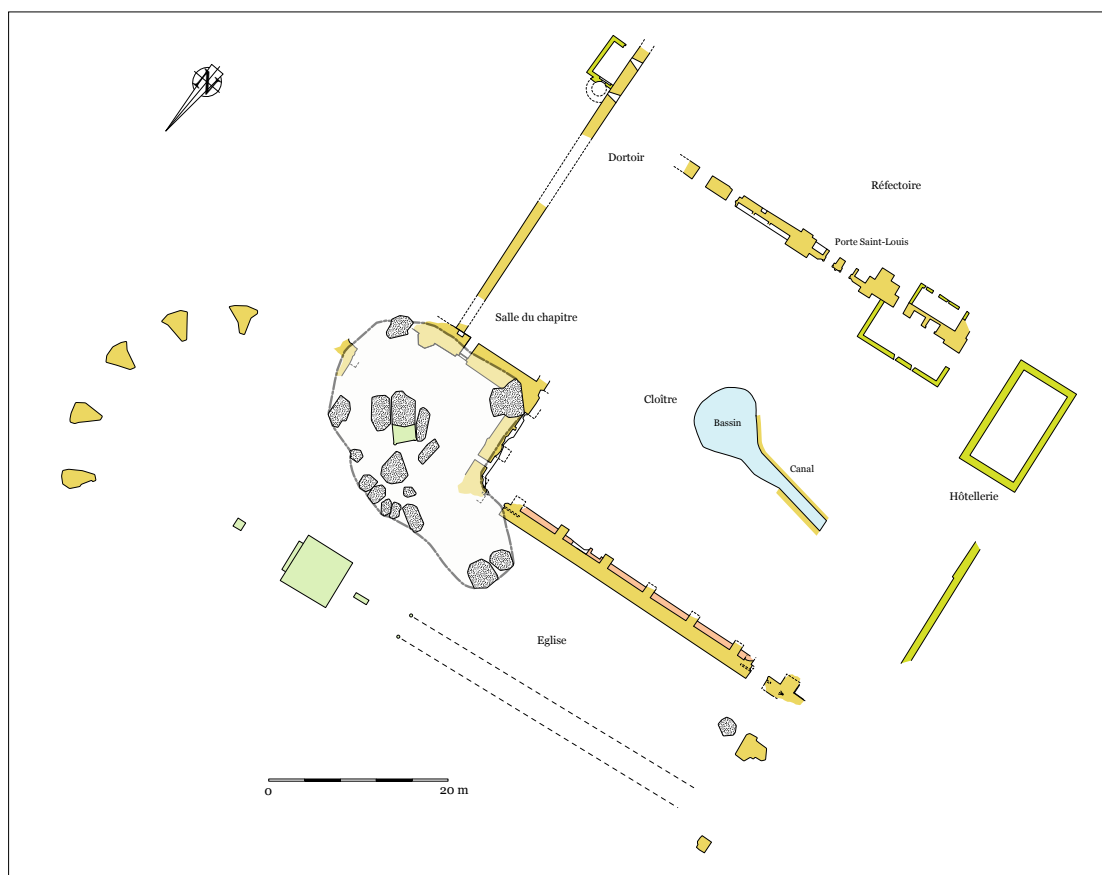


Fig. 41 – SAVIGNY-LE-VIEUX, abbaye. Plan masse.



Fig. 42 – SAVIGNY-LE-VIEUX, abbaye. Vue générale du transept sud.

mortier de chaux et de sable de couleur orangé. Ce lit de pose devait recevoir des tomettes ou des carreaux qui ont totalement disparu. Les murs du transept sud constitués de pierres de grès et de granit sont conservés sur une hauteur de 4 m à l'angle sud-est, puis de 1,50 m seulement côté ouest. Les chaînes d'angle, piédroits, piliers et colonnes (dont seules les bases sont conservées) sont quant à eux entièrement construits en pierre de taille de granit. Ce dégagement partiel a permis d'observer l'existence de plusieurs accès dans

les murs du transept. Un premier accès, d'une largeur de 1,10 m pour une hauteur de 2,25 m, est ménagé dans le mur sud afin de permettre une liaison entre le transept sud et la salle du chapitre qui a totalement disparu. À l'est de ce passage, la base d'un pilier composé et formé d'un faisceau de colonnes soutenant une voûte a été retrouvée le long du mur sud. Le second accès composé d'un linteau monolithe droit a été découvert dans le mur est. Ses dimensions réduites, 0,67 m de large pour une hauteur d'environ 1 m, ne nous donnent pas

d'indications claires sur sa fonction. Ce passage crée toutefois une liaison entre le transept sud et le cloître. Le troisième accès, plus important, se trouve dans le mur gouttereau sud de l'église, à l'extrémité est, juste avant le transept. Il ne reste de cette porte que les bases des piédroits. D'une largeur de 2,40 m, elle comporte une colonnette d'angle sur les jambages, côté extérieur. Elle est renforcée par une barre couissant dans un trou ménagé dans l'épaisseur du mur.

Un dégagement du chœur, côté extérieur, a été réalisé. Le parement a été retrouvé sur une longueur d'environ 10 m. Il est conservé sur une hauteur maximum d'1 m et présente un ressaut chanfreiné puis un ressaut droit. Le chœur est de forme polygonale, présentant ainsi des pans coupés.

Quelques observations menées sur d'autres parties que le transept sud ont mis en évidence une ouverture dans

le mur gouttereau sud de l'église, à l'extrémité ouest. Comme pour l'accès à l'angle sud-est, la porte est de mêmes dimensions et dispose également d'une barre. Près de cet accès, à l'ouest, on observe l'amorce de 3 marches et un noyau circulaire dans l'épaisseur du mur. Il s'agit vraisemblablement d'un escalier en vis, tournant à droite, d'un diamètre intérieur d'environ 1,10 m.

Aucun niveau archéologiquement sensible en place (niveaux médiévaux) n'a été fouillé. Toutefois, lors des dégagements des remblais contemporains, les éléments architecturaux épars (éléments de colonne et d'arc, élément d'un réseau du remplage d'une grande fenêtre, fragments de tuile et de carreau en terre cuite, outils de taille) ont été ramassés, localisés, photographiés et entreposés à la mairie de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Joseph MASTROLORENZO

VAUVILLE

BRONZE

Tumulus de La Lande des Cottes

L'un des quatre tumulus de l'ensemble de La Lande des Cottes à Vauville a été fouillé en 2007 puis en 2008. Il est apparu que trois sépultures avaient été déposées préalablement à l'érection du tertre. Toutes trois sont orientées est/ouest et aménagées à partir de grandes fosses, comblées de blocs de grès, très proches des sépultures dites « en baignoire » décrites par Jacques Briard. L'une d'entre elles est d'une taille plus réduite (1,2 x 0,8 m) et semble correspondre à une inhumation d'enfant. Un cercueil en bois, calé par de petits blocs de grès, a également été mis en évidence dans ce qui semble être la sépulture principale et qui a malheureusement été en partie oblitérée par le cratère des fouilles anciennes. Deux autres sépultures, érigées sur le même mode que les précédentes, ont également été déposées dans la masse du tertre après son aménagement.

d'origine qui semble avoir été préalablement dégazonné et recouvert par les altérites remaniées issues du creusement des trois fosses d'origine. La masse principale du tertre est ensuite ajoutée en une seule fois. Elle est constituée d'une masse de limon lœssique raclée probablement dans les environs immédiats du monument. Aucun système de délimitation n'a pu être mis en évidence. D'une manière générale, il faut noter la constitution fruste et le peu de soin qui semble avoir été apporté à l'aménagement d'un tumulus qui paraît plus correspondre au réceptacle d'une véritable nécropole qu'à celui d'une sépulture individuelle. Aucun dépôt funéraire n'a pu être mis en évidence et seuls quelques rares tessons piégés dans les terres de comblement des sépultures permettent de proposer une attribution chronologique centrée sur la fin du Bronze ancien ou le Bronze moyen.

Le tumulus en lui-même a été aménagé directement sur le sol

Fabien DELRIEU



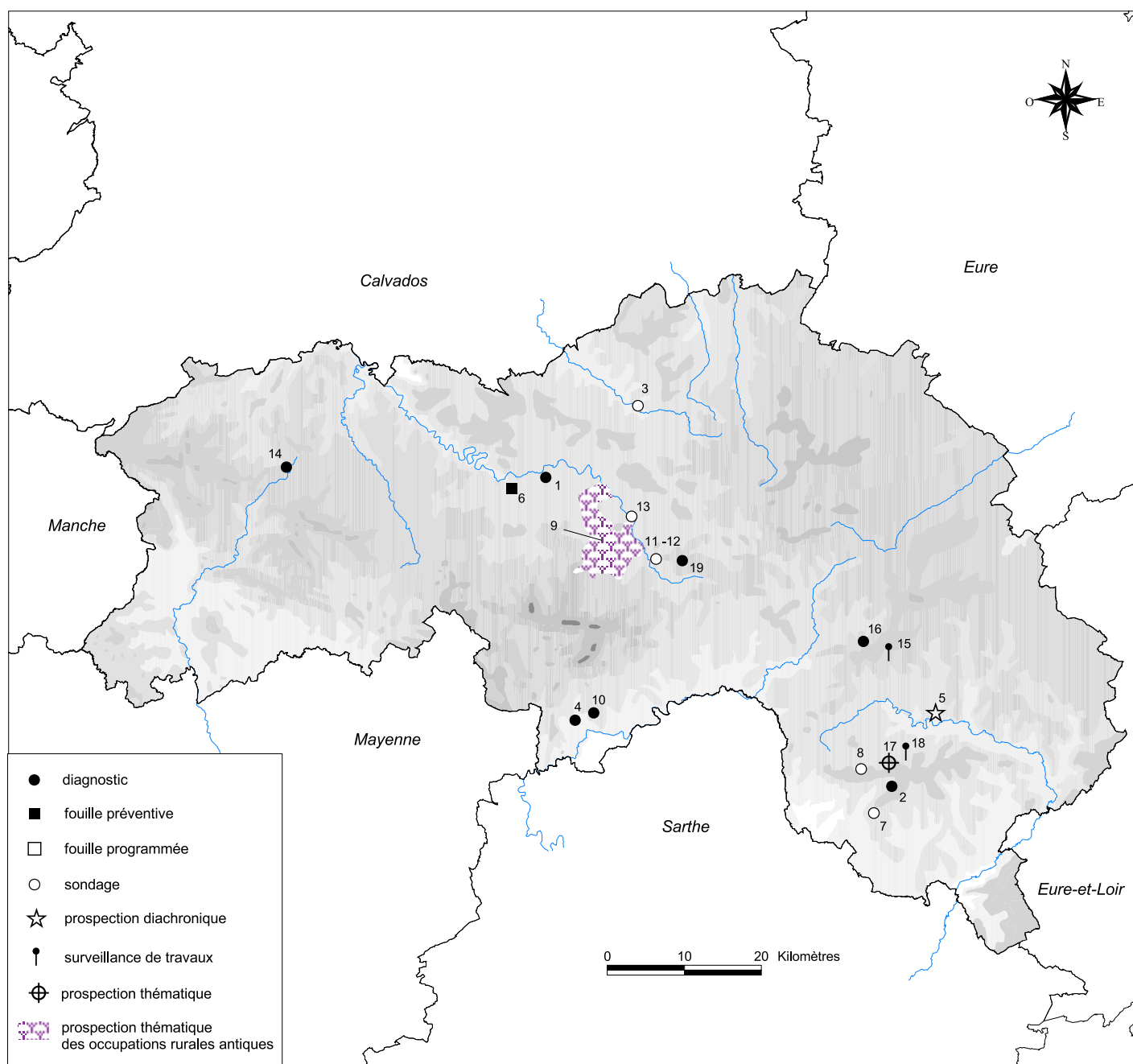
Fig. 43 – VAUVILLE, tumulus de la Lande des Cottes. Vue des sépultures après dégagement de la partie superficielle du tumulus.

BASSE-NORMANDIE
ORNE

Carte des opérations

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 8



BASSE-NORMANDIE ORNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableaux des opérations

2 0 0 8

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	A 88 – FONTENAI-SUR-ORNE / SARCEAUX Aire de service	CARPENTIER Vincent (INR)	DIAG	<i>Opération négative</i>	*
2	BELLÊME – Hôpital local	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	<i>Opération négative</i>	*
3	CHAMBOIS – Donjon	CARRÉ Gaël (ENT)	SD	MA	–
4	CONDÉ-SUR-SARTHE – La Commune des Joncs	FROMONT Nicolas (INR)	DIAG	MUL	*
5	CORBON – Territoire de la commune	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	MUL	*
6	ECOUCHE – Carrière MEAC	MARCIGNY Cyril (INR)	FPREV	NÉO-GAL-MOD	–
7	IGÉ – Le Crochemélier	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	BRO	–
8	LE GUÉ DE LA CHAÎNE – Forêt de Bellême – La Fontaine d'Arnoulet	MORAND Fabrice (BÉN)	SD	MA	–
9	Les occupations rurales antiques de la plaine d'ARGENTAN - MORTÉE	LECLERC Guy (BÉN)	PRT	GAL	*
10	LONRAI – Zone d'activités de Montperthuis	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	BRO	*
11	MACÉ – Les Hernies - Sondages	LECLERC Guy (BÉN)	SD	GAL	*
12	MACÉ – Les Hernies – Etude archéozoologique	POUPON Frédéric (SUP)	PAN	GAL	*
13	MÉDAVY – Le Château	DESFORGES Jean-David (BÉN)	SD	GAL-MOD	–
14	MESSEI – ZAC de la Haute Varenne, 1 ^{re} tranche	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	<i>Opération négative</i>	*
15	MORTAGNE-AU-PERCHE – Le Val, la Grippe	MORAND Fabrice (BÉN)	ST	<i>Opération négative</i>	*
16	SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL – ZAC des Gaillons, 2 ^e tranche	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	FER	*
17	SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLÊME - Hermoussset	LEROYER Mathieu (BÉN)	PRT	PAL	*
18	SAINT-OUEN-DE-LA-COUR – Le Champ Bouvier	MORAND Fabrice (BÉN)	ST	GAL	*
19	SÉES – Parc d'activités du Pays de Sées	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	MUL	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

* rapport consultable au service

▮ opération en cours

BASSE-NORMANDIE ORNE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Travaux et recherches archéologiques de terrain

A 88 FONTENAI-SUR-ORNE / SARCEAUX Aire de service

Cette nouvelle tranche d'aménagement liée à la construction de l'autoroute A 88, aux confins des communes de Fontenai-sur-Orne et Sarceaux, a donné lieu à un diagnostic réalisé sur le versant sud de la vallée de l'Orne, immédiatement en contrebas d'une petite occupation domestique protohistorique fouillée durant l'hiver par H. Lepaumier (INRAP) sur le sommet du plateau. Les tranchées ouvertes sur l'ensemble du coteau, dans le sens de la pente, n'ont révélé aucun vestige archéologique permettant d'envisager le prolongement éventuel de cette occupation vers le nord. Seuls des tessons provenant de tuiles plates non mécaniques, de datation peut-être médiévale ou plus vraisemblablement moderne, ont été recueillis en assez grand nombre à la surface des labours. Rappelons qu'un matériel similaire a été observé sur l'ensemble du versant jusqu'au niveau du site médiéval des « Fresneaux », positionné quant à lui au pied de la pente (fouille V. Carpentier, INRAP, hiver 2007-2008). Ces indices témoignent vraisemblablement de pratiques d'épandage liées à l'amendement des sols cultivés. On retient surtout à l'issue de ce diagnostic l'absence de tout indice de parcellaire, y compris moderne ou contemporain, dans l'extension des terrains dominant

la route départementale 924. En premier lieu, ce constat d'absence invite à considérer la configuration parcellaire actuelle, telle qu'elle se présente sur le cadastre, comme l'héritière directe des emprises spatiales définies au cours du Moyen Âge central, dans le cadre d'une organisation seigneuriale que révèlent les microtoponymes agraires désignant ici de larges quartiers de terres (« Les Onze Acres », « Les Quatre Acres »...) dont la mise en culture paraît relativement récente, tandis que les espaces en réserve (« La Garenne »), un ensemble de prairies ainsi qu'un moulin hydraulique banal étaient localisés plus bas dans la vallée, aux abords du marais de l'Orne. D'autre part, ce diagnostic négatif confirme implicitement la concentration préférentielle des occupations humaines dans le fond de vallée, où des vestiges domestiques et/ou funéraires ont été recensés depuis la Protohistoire jusqu'au Moyen Âge central (XI^e – XIII^e siècle). En ce sens, cette opération contribue donc à caractériser avec une précision accrue les modalités spatiales d'occupation et d'exploitation de ce secteur de la vallée de l'Orne au cours des trois millénaires qui nous précèdent.

Vincent CARPENTIER

BELLÊME Hôpital local

L'emprise correspond à un projet de construction d'une nouvelle maison de retraite, attenante à l'agglomération urbaine de Bellême, ancien bourg médiéval fortifié. Elle présente une superficie de 2,9 hectares et une forme rectangulaire.

Aucune structure archéologique n'a été découverte sur l'emprise lors du diagnostic.

Emmanuel GHESQUIÈRE



Fig. 44 – CHAMBOIS, donjon. Vue annexe nord-est.

Une opération d'archéologie programmée a permis l'exploration d'une fosse quadrangulaire contenue dans l'angle nord-est de la tour-maîtresse du XII^e siècle. L'intervention s'est inscrite dans la continuité d'une étude de bâti réalisée en 2004-2005 à l'occasion d'une importante campagne de réfection des murs nord-est et sud-est de l'édifice. Lors des travaux de restauration, la fonction originelle de la fosse n'avait pu être clairement établie. L'éventualité d'un lieu d'aisance, accessible depuis la grande salle d'apparat, qui occupait le premier étage de la tour, avait été proposée. Pour autant, le doute persistant, il devenait indispensable de procéder au déblaiement du conduit afin de mieux cerner la nature de l'aménagement.

Conformément à la distribution d'origine, la fosse est uniquement accessible depuis une « annexe nord-est ». Cette pièce faiblement éclairée montre un plan carré de 1,90 m de côté. Sa desserte est assurée au moyen d'un couloir aveugle d'une longueur de 3,40 m et dont l'entrée est localisée, plus au sud, dans l'embrasure d'une grande fenêtre. Perchée à environ 6 m au dessus du sol intérieur de l'édifice, cette fenêtre géminée était autrefois en

prise directe (ou quasi-directe) avec la grande salle qui occupait tout l'étage du « donjon ».

La fosse possède des dimensions en plan plus réduites (1,75 m x 1,30 m) du fait d'un retrait horizontal continu le long des murs. Ce ressaut sert de repos à une structure en bois composée de quatre poutres en chêne formant un cadre fixe. Sous la structure en bois, un petit jour est aménagé dans le mur oriental. La lumière ainsi dispensée est négligeable, une fonction d'aération s'imposant en premier lieu. Dans la partie haute du comblement de la fosse, la fouille a révélé un important dépôt de branchages accumulés, durant l'époque contemporaine, sur une hauteur de 1,50 m. En dessous, une couche de terre sablonneuse, mêlée de gravats, a été observée sur une épaisseur de 0,50 m environ. Elle surmontait directement le fond de la fosse. L'existence de quelques tessons tardifs de céramique comme la nature des couches accumulées signalent un remblai post-médiéval. Le socle de la fosse est constitué d'un simple blocage en calcaire. Sa surface très irrégulière atteste d'une dégradation du sol originel (tentative avortée de fouille imputable aux XVIII^e-XX^e siècles ?).

À l'issue de l'opération archéologique, l'hypothèse initiale d'une fosse d'aisance doit être remise en question. D'une part, il convient de souligner le positionnement étonnamment surélevé du fond du conduit qui est, en effet, situé à près de 2,60 m au dessus des sols intérieur et extérieur de la tour maîtresse. D'autre part, l'absence de dispositif d'évacuation des effluents est à noter. Dans un contexte de latrine, ces deux « anomalies » auraient sans doute favorisé l'infiltration des liquides dans les maçonneries, provoquant alors d'importants désagréments au niveau de la salle basse du rez-de-chaussée. De plus, les indices d'une stagnation de matières organiques, tels que des encroûtements à la surface des parements ou la dégradation des parois, font défaut, à l'exception d'une fine patine. La morphologie de la fosse et sa localisation dans l'angle nord-est de la grande salle d'apparat ne s'accordent pas non plus avec une vocation de stockage ou de citerne. La destination de charrier, souvent négligée faute d'exemples attestés, ne paraît pas davantage évidente en raison de l'exigüité du volume. En procédant par élimination, c'est au final la fonction carcérale qui est la plus plausible, malgré les

incertitudes persistantes. Dès le XII^e siècle, la nécessité pour le détenu de traverser la grande salle d'apparat soulignerait ainsi la fonction de justice de l'étage noble de la tour maîtresse ; apparat et justice fusionnant étroitement dans une logique de représentation sociale et d'affirmation des prérogatives seigneuriales.

Du fait de l'opération archéologique, les quatre poutres en chêne du cadre de la fosse ont été carottées. L'analyse dendrochronologique a conduit à dater les bois entre 1160 et 1190. Ces résultats attribuent donc avec certitude la construction de l'édifice à Guillaume de Mandeville, comte d'Essex. Son appartenance à la haute aristocratie anglo-normande, sa connivence avec le pouvoir princier comme l'afflux de ressources monétaires provenant sans doute en majeure partie de sa charge comtale justifient pleinement l'érection de l'imposante tour-maîtresse.

GaëL CARRÉ, Laurent DUJARDIN,
Fabien LE ROUX et Marie-Anne MOULIN

CONDÉ-SUR-SARTHE

La Commune des Joncs

MULTIPLE

Le projet de création de la Maison centrale de l'Orne par le Ministère de la Justice, sur une superficie de 35 ha, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique durant l'hiver 2008-2009.

Le substrat est formé par une granodiorite cadomienne métamorphisée et déformée. Elle est localement mise à nu par l'érosion, recouverte par ces altérites arénitiques plus ou moins argileux ou par des colluvions récentes. En outre, dans la partie basse de l'emprise qui est mal drainée, se développent des pseudo-gley. Cette dépression occupe un large quart sud-ouest de l'emprise, les traces d'occupations y sont rares. Elles sont plus nombreuses dans les parties hautes, formées de replats et de buttes. La topographie de détail est parfois modifiée par d'imposants dépôts anthropiques contemporains.

Dans leur ensemble, les vestiges archéologiques sont plutôt mal conservés car fréquemment amputés par l'érosion qui ne laisse du sol que l'épaisseur du labour, voire même moins notamment sur les points hauts où le granite affleure quasiment.

Les vestiges principaux constituent un ensemble de structures fossoyées protohistoriques se développant sur plus de 20 ha. Ainsi deux systèmes parcellaires s'organisent dans la moitié Est de l'emprise. Ils pourraient participer à une seule et même division de l'espace avec tout de même des phases de réaménagements. Le mobilier issu de ces fossés n'est pas abondant. Cependant, les quelques tessons céramiques récoltés, l'organisation spatiale et des vestiges plus ponctuels, conduisent à proposer une fourchette de datation entre la fin de l'âge du Bronze et le second âge du Fer. À titre

d'hypothèse de travail, une continuité de l'occupation de l'espace sous la forme d'un parcellaire serait peut-être effective jusqu'au Haut-Empire romain. Ceci en raison de la présence de quelques vestiges fossoyés de cette période au sud-ouest de l'emprise. Toutefois, la relation stratigraphique entre ces ensembles n'est pas établie.

Dans certaines parcelles, des vestiges à caractère domestique, et peut-être funéraire, ont été rencontrés. Dans le centre-Est de l'emprise, c'est d'abord un fossé annulaire très mal conservé qui livre néanmoins un abondant mobilier céramique attribuable au Bronze final III/Hallstatt C ainsi que du macro-outillage. Ce mobilier n'a peut-être rien à voir avec la fonction primaire de cette structure qui pourrait être funéraire. À proximité, divers fonds de fosses (silo ?) livrent un mobilier céramique parfois abondant qui renvoie à la même datation ou, dans un cas, témoignerait d'une fréquentation plus tardive : Hallstatt/Tène ancienne. Toujours à proximité, des architectures sur poteaux plantés (grenier aérien, clôture ou bâtiment) sont également mises au jour. L'ensemble est contenu dans une vaste parcelle et concentré à proximité de son entrée qui est aménagée au moyen d'un porche sur quatre poteaux. La contemporanéité, au moins partielle, de tous ces vestiges est donc plus que probable.

Au nord-ouest, quelques architectures sur poteaux plantés, toujours des greniers, des paires de poteaux isolées (?) ainsi que fosses sans mobilier diagnostic, ont été dégagées à l'intérieur des parcelles protohistoriques. L'ensemble témoigne d'une occupation à vocation domestique et, peut-être aussi, vu l'ampleur des aménagements, résidentielle. Un phasage stratigraphique de l'ensemble, dont les détails ne sont cependant pas perçus, témoigne en effet d'une fréquentation importante

et/ou s'étalant dans le temps. Il est aussi possible que certains tronçons de fossés délimitent un enclos et d'autres des parcelles. Quoi qu'il en soit, ils ont livré quelques formes attribuables à la fin du Bronze final.

Les autres vestiges prégnants sont, nous l'avons évoqué, à rapporter à la période augustéenne ainsi qu'au Haut-Empire romain. Il s'agit de quelques fossés, fosses et poteaux ainsi qu'un puits. Ils se développent certainement dans le champ d'à côté en bénéficiant d'un important replat topographique. De fait, il n'est pas évident de statuer sur la fonction de ces vestiges, ni même de trancher entre une occupation de longue durée ou deux brèves fréquentations plus modestes et successives. Sur le plan fonctionnel, nous pouvons nous trouver en périphérie d'une aire domestique et

résidentielle plus vaste ou au sein d'aménagements limités liés à l'exploitation agricole du terroir. Dans les deux cas, il est fort probable que se développe directement au nord et en liaison avec ces aménagements un parcellaire largement détruit par l'érosion.

Les autres vestiges sont beaucoup plus modestes. Au centre de l'emprise une dépression (naturelle ?), un foyer et quelques structures excavées livrent des vestiges céramiques du Moyen Âge classique. Puis, ce sont des vestiges de plantations de fruitiers et des systèmes de délimitation de l'espace et/ou de drainage d'époque moderne et contemporaine.

Nicolas FROMONT, Sébastien CHAUVIN,
Laurent VIPARD et Karine CHANSON

MULTIPLE

CORBON

Territoire de la commune – prospection diachronique



Fig. 45 – CORBON. Eléments de sarcophage en remploi dans l'église.

L'opération vise à l'amélioration de la carte archéologique de cette région du Perche encore mal documentée. Sur le plan pratique, les recherches se répartissent en deux axes : la phase de terrain et la phase de dépouillement d'archives. Les résultats enregistrés en 2008 sont tout à fait encourageants puisqu'ils ont permis d'identifier des vestiges d'occupation allant de la Préhistoire récente à nos jours. L'Antiquité gallo-romaine est particulièrement bien représentée avec trois sites inédits correspondant vraisemblablement à des *villae*. Le matériel archéologique recueilli dans les labours date principalement du Haut-Empire. Des éléments de sarcophages ont été repérés dans le cimetière et en remploi dans le mur de l'église

ce qui laisse supposer l'existence d'une nécropole alto-médiévale.

Un point original de cette opération réside dans la découverte de concentrations de déchets de verrerie en plusieurs endroits de la commune. Un toponyme « La Verrerie » au cadastre napoléonien ne laisse pas de doute sur l'existence de cette industrie, que nous n'avons pu caractériser encore quant à la datation et à la production.

Fabrice MORAND

Une fenêtre de décapage de 2500 m² a été ouverte autour d'une concentration de vestiges céramiques du Néolithique ancien, découverte lors d'un diagnostic archéologique conduit par B. Hérard (Inrap). La fouille a permis la découverte de trous de poteau correspondant à un bâtiment allongé trapézoïdal orienté est-ouest, de tradition rubanée. Deux fosses latérales bordent le bâtiment au nord et au sud. Elles sont très étendues et peu profondes. La fosse nord est située à l'aplomb des vestiges découverts au diagnostic. Une fosse circulaire, interprétée comme un possible silo, est présente entre la fosse latérale sud et la paroi du bâtiment. Le mobilier assez important a été découvert dans la probable fosse silo, dans les fosses latérales et dans une moindre mesure dispersé dans les limons dans la partie ouest de la fenêtre de fouille. Le mobilier céramique se compose de formes globulaires décorées de décors plastiques (boutons, anses, V-cordons et cordons horizontaux). Le mobilier en silex est réalisé exclusivement dans un faciès local du silex dit « du Cinglais ». Plusieurs éléments témoignent de la production *in situ* de lames régulières par percussion indirecte. La plupart des artefacts relèvent toutefois de la production d'éclats courts. L'outillage est dominé par les grattoirs et les éclats retouchés. La présence de burins sur lame régulière et de tranchets est toutefois non négligeable. Un fragment de bracelet de schiste à couronne large a été découvert dans le comblement de la fosse latérale sud. De nombreux éclats de dolérite témoignent par ailleurs d'une production d'outils bifaciaux

(haches?). Une série d'outils de mouture fragmentaire et de percuteurs en grès complètent l'assemblage. Les ossements sont très mal représentés car mal conservés et se limitent à quelques dents de bovins. La datation de l'ensemble des vestiges renvoie au Néolithique ancien, de tradition stylistique Villeneuve-Saint-Germain récent/cordon.

Des témoins d'autres périodes sont représentés de façon très partielle dans la fenêtre de fouille. Quelques fossés gallo-romains sont situés en limite d'une riche occupation située à une centaine de mètres dans la même parcelle. Le mobilier est varié et comprend de la céramique commune, quelques fragments d'amphore et un élément de dallage en marbre très soigneusement façonné et poli.

La période moderne est représentée par un petit fossé de parcellaire et un cône d'effondrement d'une galerie de carrière de calcaire.

Trois silos ont également été mis en évidence mais ne contiennent aucun mobilier et n'ont pas pu être rattachés à une période particulière. Une série de chablis a été mise en évidence dans la partie nord de la fenêtre. Leur remplissage a livré des charbons de bois millimétriques et quelques silex taillés. Leur attribution au Néolithique n'est pas exclue.

Stéphanie CLÉMENT-SAULEAU, Nicolas FROMONT, Emmanuel GHESQUIÈRE, David GIAZZON et Cyril MARCIGNY



Fig. 46 – ECOUCHE, carrière MEAC. Poterie globulaire du Néolithique ancien (photo E. Gallouin, INRAP).



Fig. 47 – IGÉ, le Crochemélier. Vue du système défensif de l'éperon barré.

Le site protohistorique du Crochemélier colonise un éperon naturel délimité à l'est et à l'ouest par des pentes particulièrement marquées. Au nord, un système fortifié composé d'un rempart précédé d'un fossé d'une centaine de mètres de long, l'isole du plateau auquel il se rattache naturellement. Ce petit « éperon barré » d'une surface de 9500 m² fut découvert dans les années 1870 par le docteur Jousset. Il mit au jour, lors de travaux agricoles à proximité du rempart, un important ensemble archéologique composé de céramiques et d'objets en bronze (haches, couteau, ciseaux à bois, fragments d'une lame d'épée). Ces éléments permettent de dater l'occupation principale du site de la fin de l'âge du Bronze.

L'éperon barré de Cosne Bergère, distant de seulement 300 m de celui du Crochemélier, n'est séparé de ce dernier que par le cours d'un affluent de *La Mèrme*. D'une surface légèrement supérieure (1,5 ha) il possède également un système défensif composé d'un rempart (encore conservé sur 1,5 m de hauteur) et d'un fossé qui est toujours visible. Seuls quelques outils en silex ont été découverts sur le site dans les années 1920. Cette présence atteste d'une fréquentation du site au cours du Néolithique et/ou de l'âge du Bronze.

Ces deux « éperons barrés » sont caractéristiques d'un phénomène de fortification de l'habitat qui débute à la fin de l'âge du Bronze et perdure durant le premier

âge du Fer. Ils sont en cela très comparables aux sites du « Camp de Bière » à Merri (61) et de « La Brèche au Diable » à Soumont-Saint-Quentin (14) qui leur sont parfaitement contemporains.

Une première intervention conduite en 2007 sur l'éperon du Crochemélier a permis de documenter la structuration interne du site. Dans l'emprise délimitée par le rempart, trois bâtiments ont été mis en évidence. Deux sont de taille modeste (10 m² d'emprise au sol) et supportés par des poteaux. Le troisième est de format comparable mais implanté sur un système de tranchée de fondation lié à la mise en place d'une sablière basse. Quelques fosses ont livré du matériel, principalement céramique, attribuable à l'étape moyenne du Bronze final (BF 2b/3a).

L'opération conduite en 2008 a concerné le système défensif. Le rempart a ainsi pu être documenté sur une largeur de 4 m. Il est précédé d'un fossé à fond plat de 5 m de large à l'ouverture et d'une profondeur maximale de 1,5 m. La masse même du rempart est constituée des matériaux extraits lors du creusement du fossé. Ce volume est contenu sur sa face interne par une palissade implantée dans une tranchée aménagée dans la dalle de calcaire. Sur sa face externe, elle est contenue par un parement constitué de blocs de calcaire de forme grossièrement quadrangulaire. L'ensemble fait 4 m de large pour une hauteur conservée d'un mètre en moyenne. Ce système défensif est précédé sur

son côté interne par une terrasse aménagée sur une grande dalle de calcaire. Les diaclases de cette masse ont été préalablement comblées afin d'aménager un niveau relativement plan. Cet aménagement semble correspondre à un système de circulation en arrière du rempart ayant certainement une fonction de « chemin

de ronde ». Le matériel céramique mis au jour lors de cette intervention a confirmé l'attribution chronologique établie en 2007, soit une datation centrée sur l'étape moyenne du Bronze final.

Fabien DELRIEU

LE GUÉ DE LA CHAÎNE

Forêt de Bellême – La Fontaine d'Arnoulet

MOYEN ÂGE

En 2006, la mission de prospection de la forêt de Bellême a permis de repérer 23 zones à ferriers sur les communes de Bellavilliers, La Perrière, Le Gué de la Chaîne et Origny-le-Butin. Ceux-ci se présentent sous la forme de reliefs marqués sur lesquels affleurent des scories.

Après prospection des sites, le choix de réaliser une opération de sondage s'est porté sur plusieurs anomalies topographiques au lieu-dit « La Fontaine d'Arnoulet » (parcelle 102) sur la commune du Gué de la Chaîne. Trois sondages appelés Zone 1, Zone 2 et Zone 3 ont été réalisés entre le lundi 29 septembre 2008 et le vendredi 3 octobre 2008.

Zone 1

La première anomalie topographique se présente sous la forme de 3 fosses en forme de fer à cheval qui se succèdent le long d'un chemin qui paraît la contourner. Elle mesure 22 mètres de long sur 10 mètres de large suivant un axe nord-sud. À l'extrémité ouest de l'anomalie, soulevé par un chablis, un monticule de sédiment rouge réagissant fortement à l'aimant, interprété comme du minerai grillé, apparaît. Dans ce sédiment, des scories de réduction coulée ont également été découvertes.

Nous avons réalisé un sondage de 3 mètres de long sur 1 mètre de large dans la fosse sud. Le fond de ce sondage a atteint le substrat dans ses parties nord et sud. En revanche, il n'a pas été possible d'y arriver dans sa partie centrale qui semble être occupée par une fosse dont le comblement est fortement scoriacé et induré. L'ensemble de cette structure est recouvert d'un épandage de scories et de minerai grillé provenant au moins pour partie d'un amas de scories situé à proximité.

Zone 2

À environ 50 mètres en contrebas, à l'ouest de ce premier sondage, un bloc de grès massif exogène est présent en bordure d'une anomalie rectangulaire en creux. Nous avons émis l'hypothèse qu'il s'agissait peut-être d'un fond de cabane.

Un sondage de 6,50 mètres sur 1 mètre de large de l'extrémité nord-ouest à l'extrémité sud-ouest de cette anomalie en englobant la pierre a été réalisé. L'absence d'indice probant a infirmé l'hypothèse d'un fond de cabane. Il s'agit en fait de deux légers creusements connexes dont le relief est accentué par la présence d'un amas de scories placé en bordure.

Sous le niveau d'épandage de scories comblant les

creusements sont apparues plusieurs fosses dont une située dans l'angle nord-ouest du sondage, sous la pierre. Ces structures ont livré quelques silex taillés dont la présence n'a, a priori, aucun lien avec l'activité métallurgique.

Zone 3

Ces deux premières zones du site ont été réunies par un sondage de 175 m de long sur 1 m 80 de large qui traverse d'est en ouest notre zone d'intervention.

Cette tranchée traverse trois amas de scories de réduction coulée et des terres très rouges fortement chargées en poudre de minerai de fer grillé.

À l'extrémité Est, un fossé semble délimiter l'emprise de la zone métallurgique. En effet, au delà de celui-ci, nous ne trouvons plus d'amas, de scories et de minerai.

Onze structures ont été relevées dans cette tranchée.

Tout d'abord, un petit ensemble de trous de poteaux et de fosses sous l'amas 3, à l'extrémité Est, pourraient indiquer la présence d'une zone d'atelier. Des investigations plus poussées seront nécessaires pour étayer cette hypothèse.

Sur l'autre extrémité du sondage, en limite de la coupe, sont apparus une fosse oblongue, deux trous de poteaux, et une petite fosse circulaire fortement chargée en charbon de bois (st. 3004), dont on peut se demander si elle ne constitue pas une fosse de stockage.

Un prélèvement de charbon de bois a été réalisé dans cette structure. L'analyse anthracologique a été conduite par Jean-Charles Ouilic (doctorant au CREA AH Rennes I, UMR 6566). Celle-ci a révélé que 99% du prélèvement était composé de charbons de hêtre. Un échantillon issu du même ensemble a été envoyé pour analyse radiocarbone au laboratoire de radiochronologie, centre d'études nordiques, université de Laval, à Québec au Canada. Les résultats donnent une datation calibrée comprise entre 660 et 780 après J.-C. à 95,4% de probabilité (2 σ).

Conclusion

Une recherche aux Archives départementales de l'Orne et aux Archives nationales n'a livré aucune mention d'une exploitation du fer en forêt de Bellême.

Les ouvertures pratiquées au niveau des différentes anomalies topographiques de ce site ont mis au jour plusieurs indices confirmant la présence d'une activité métallurgique datée du haut Moyen Âge.

En tout premier lieu, il faut insister sur l'impressionnante

quantité de poudre de minerai grillé qui compose une partie des reliefs (probablement plusieurs centaines de kg). Les scories de réduction coulée, organisées en une quinzaine d'amas de plusieurs tonnes, confirment bien l'existence d'une activité marquée de réduction *in situ* de ce minerai de fer.

Le site est bordé à l'est par un fossé et à l'ouest par une forte pente naturelle ravinée par un petit cours d'eau. On peut se demander si cette localisation correspond

à une volonté d'organisation de l'espace. De même la présence de structures excavées et de trous de poteau incite à penser que ce site a connu des installations bâties. Il reste cependant à renforcer cette observation et à confirmer la contemporanéité de ces éventuelles installations avec l'activité métallurgique.

Fabrice MORAND, Nolwenn ZAOUR et Nicolas GIRAULT

GAULE ROMAINE

Les occupations rurales antiques de la plaine d'ARGENTAN-MORTRÉE Prospection thématique

La première phase de prospection de la plaine d'Argentan a concerné quatre communes. Les résultats de cette opération ont confirmé les données recueillies précédemment par l'INRAP sur le tracé de l'autoroute A 88 (Sées-Falaise) : de nombreuses implantations rurales gallo-romaines ont en effet été repérées en surface, ce qui suggère une occupation dense du territoire comme cela avait déjà été constaté au cours des missions de prospections antérieures dans les plaines de Sées et d'Alençon.

Quantitativement, le bilan 2008 s'établit à 22 sites inédits répartis ainsi par commune :

- Marcei : 8
- Montmerrei : 2
- Mortrée : 5
- Saint-Loyer-des-Champs : 7

Les concentrations de matériaux en surface sont apparues peu étendues dans la plupart des cas, ce qui sous-entend des occupations de faible importance, excepté le site des « Crières Blanches » sur Saint-Loyer-des-Champs, caractérisé par une aire de dispersion plus large et plus dense d'artefacts. Le tronçon de voie romaine Sées-Argentan a, semble-t-il, constitué un facteur déterminant pour l'implantation de ces formations sédimentaires antiques dont une majorité est placée en position dominante à l'est du tracé.

Guy LECLERC

BRONZE

LONRAI Zone d'activités de Montperthuis

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités par la Communauté urbaine d'Alençon a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le projet, d'une superficie de 11 ha, se trouve sur le territoire de la commune de Lonrai, le long et au nord de la RN 12, au croisement de cette dernière avec la D1, au lieu-dit « Montperthuis ».

L'opération s'est révélée assez pauvre en résultats. Quelques linéaments de fossés ont été mis au jour. Ils sont de dimensions modestes et n'ont livré que peu de matériel archéologique ce qui interdit toute approche chronologique globale. Il n'en reste pas moins que leur disposition montre deux orientations distinctes qui pourraient traduire deux phases d'occupation éloignées dans le temps. Le mobilier recueilli dans les comblements des fossés orientés nord-sud oscille entre la période protohistorique sans plus de précision et la période gallo-romaine. Le mobilier le plus récent (un col de cruche) ne contribue dans ce contexte qu'à établir un *terminus post quem* pour la datation de ce discret réseau fossoyé de type parcellaire. Le fossé nord-est / sud-ouest quant à lui n'a livré aucun élément de chronologie.

Parmi la petite série de fosses découvertes, il en est une qui se distingue des autres. Elle est isolée et sa morphologie ainsi que son comblement ne permettent pas d'en proposer une interprétation fonctionnelle. Son intérêt provient du mobilier céramique recueilli en son sein. La plus complète est une céramique haute, fermée, au profil en S, dont seule la partie supérieure est conservée. Le tiers supérieur de sa panse est décoré d'une ligne d'impressions digitées. On retrouve ce même registre décoratif à la rupture col/panse. Le col quant à lui est bien dégagé, légèrement éversé, et surmonté d'une lèvre aplatie décorée d'impressions réalisées au bâtonnet. Un deuxième vase, très fragmenté, est une assiette à marli à profil tronconique. Le marli est décoré d'une cannelure ainsi que la face interne de la panse du récipient. Le dernier récipient n'est représenté que par sa partie inférieure. La paroi est évasée assez fruste et présente des traces digitées venant colmater les joints entre colombins. Elle vient s'appuyer sur un fond plat à pied débordant.

Ces types de vases trouvent de nombreux points de comparaisons avec les lots mobiliers du Bronze final III

du bassin de la Somme (Pont-de-Metz par exemple ; Buchez et Talon, 2005) ou de l'Oise (Longueil-Sainte-Marie ou La Croix-Saint-Ouen ; Blanchet et Talon, 2005). Régionalement, ils évoquent les corpus de la fin de l'âge du Bronze, en particulier à cause des nombreuses traces de façonnage laissées apparentes qui évoquent les contextes britanniques de la *Plain Ware* (Marcigny *et al.*, 2005). L'assiette à cannelures en gradin permet d'affiner la datation en la plaçant dans le Bronze final IIIa de la chronologie française (céramique évoluée

du style RSFO). Ces éléments de comparaison sont particulièrement importants au niveau régional puisqu'ils rattachent le sud de la Basse-Normandie au complexe nord-alpin au Bronze final III alors que le reste de la région semble pouvoir être rattaché aux groupes de la Manche – Mer du Nord (MMN ; Brun, 1998 ; Marcigny *et al.*, 2007).

David FLOTTÉ

MACÉ

Les Hernies

Sondages

GAULE ROMAINE

L'emprise cultuelle du sanctuaire des Hernies ayant été entièrement fouillée au cours de trois campagnes (2005 à 2007), il a paru opportun d'explorer, sous forme de sondages, l'environnement proche de l'aire sacrée afin de mettre en évidence d'éventuels bâtiments associés à l'activité religieuse.

Six tranchées ont été réalisées pour une longueur totale de 287 mètres. Leur implantation a pris en compte les sondages d'évaluation de 2004 sur le site. Aucune trace de fossé périphérique ni de vestiges de bâtiments n'ont

été révélées. Deux tranchées positives ont livré, pour la première, deux fosses et un dépôt de pierres calcaires - complétant l'installation de chaufournerie identifiée en 2007 - et, pour la seconde, les restes d'une structure de chauffe et d'un probable calage de poteau.

Ces investigations ont été complétées par une prospection au sol dans le labour et par un survol aérien du secteur qui n'ont pas apporté d'informations complémentaires.

Guy LECLERC

MACÉ

Les Hernies

Etude archéozoologique

GAULE ROMAINE

Plus de 6000 vestiges fauniques prélevés au cours des fouilles ont été étudiés. Ils proviennent de fosses et d'édicules, localisés dans les différentes cours du sanctuaire. On distingue trois phases principales de fréquentation. La phase 3 correspond à la monumentalisation du sanctuaire vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère. Elle est divisée en deux états qui ne peuvent être distingués qu'en termes de chronologie relative, basée sur la morphologie du sanctuaire et des éléments architecturaux. Au cours de l'état 3a, l'aire sacrée est délimitée par un péribole, le *fanum* 2 est érigé et quatre édicules carrés sont placés à chaque angle de la cour. L'état 3b est caractérisé par l'ajout de cinq nouveaux édicules et de trois cours sur les côtés sud et ouest du premier péribole. Ces deux états ont fourni respectivement 2922 et 1258 restes osseux.

La phase 4 correspond à un réaménagement du sanctuaire dès le troisième quart du III^e siècle. Le *fanum*, le porche d'entrée et certains édicules sont arasés et recouverts d'un sol de circulation, tandis qu'un nouveau temple est construit. Cette phase a livré 1946 vestiges fauniques.

Dans les différents comblements, les os déterminés appartiennent majoritairement (entre 63 et 94%) à la

triade bœuf-porc-capriné (mouton/chèvre). Les fosses F58 et F60 se distinguent des autres par la présence exclusive des restes de la triade. Les assemblages osseux de l'état 3a sont riches en restes de caprinés, principalement des moutons lorsque la détermination de l'espèce a pu être effectuée (entre 47 et 98,4% du NR3). À l'exception de la fosse F95 (état 3b), ce taxon est relégué en deuxième position (entre 32 et 44% du NR3), et ce, au profit du porc dans les ensembles des deux autres phases. Quant au bœuf, la place de cet animal dans les pratiques cultuelles semble assez réduite quelle que soit la phase considérée (entre 0,3 et 23,8% du NR3). Comparé à d'autres sanctuaires gallo-romains, où les restes de porcs sont les plus fréquents, il s'avère que la prédominance des caprinés de l'état 3a est assez atypique (76% du NR3). En effet, dans la plupart des sanctuaires, les caprinés ne dépassent guère les 39% de la triade, ce taux variant de 8,6%, pour le plus bas, à 38,3%, pour le plus haut. Seul le sanctuaire de Gavrelle (Pas-de-Calais) offre une proportion d'os de caprinés extrêmement importante (96,2% du NR3). Les proportions des taxons de la triade des phases suivantes sont très similaires à celles des autres sanctuaires. Cependant, les écarts entre les vestiges osseux de porcs et de caprinés restent assez réduits.

Dans les comblements où les restes de caprinés et de porcs sont assez nombreux, toutes les régions anatomiques sont attestées. Ces animaux ont vraisemblablement pu être abattus, découpés et consommés sur place. Cependant, les régions les mieux représentées sont celles de la tête, ainsi que des membres antérieurs et postérieurs. Le déficit systématique des vertèbres, des côtes et des petits os des bas de pattes s'explique en partie par les mauvaises conditions de préservation et l'absence de tamisage. Seule la distribution des restes osseux de caprinés dans les fosses F58 et F60 (état 3a) déroge à cette règle. La bonne représentation des plus petits os des bas de pattes et des os les plus fragiles dans le comblement de ces deux fosses peut témoigner d'un rejet direct des déchets osseux suite à la découpe et à la consommation.

Le bœuf est représenté par quelques déchets de la découpe primaire (les parties à faible rendement alimentaire) et rejets osseux correspondant à des pièces de viande à forte valeur nutritionnelle. Ces os témoignent d'une découpe de la carcasse et d'une consommation d'une partie de la viande sur le sanctuaire. Cependant, les déficits importants en restes osseux de la plupart des régions anatomiques suggèrent qu'une partie de la viande de cet animal a pu être consommée ailleurs.

Quelle que soit la phase étudiée, les caprinés correspondent principalement à des animaux de boucherie, abattus autour de l'âge de la maturité pondérale (vers trois ans). La part des animaux de réforme est très faible. Au cours de la fréquentation du sanctuaire, l'âge d'abattage des caprinés est de plus en plus précoce, et ce, au détriment des animaux ayant atteint l'âge de la maturité pondérale et des animaux de réforme. Toutefois, ces différences ne sont statistiquement pas significatives. Concernant le sexe des ovins abattus, l'état 3a est le mieux documenté et témoigne d'un abattage préférentiel de mâles.

À l'exception de l'état 3b, les restes osseux de porc renvoient à des individus abattus majoritairement bien avant l'âge de la maturité pondérale. Ils témoignent donc d'une consommation de viande de bonne qualité. Les porcs abattus correspondent principalement à des verrats. Toutefois, les écarts entre les effectifs des femelles et des mâles sont parfois assez réduits.

La présence d'animaux de boucherie et de réforme est attestée pour les bovins. Malheureusement, le manque de données ne permet pas d'affiner les modes de sélection de cette espèce.

Lorsqu'ils sont représentés, les autres groupes taxinomiques (basse-cour, faune sauvage, chien, cheval) sont figurés par moins d'une dizaine de restes dans les différents comblements. Seuls les mollusques marins provenant des fosses F22 (état 3a) et F25 (phase 4)

dérogent à cette règle (respectivement 141 et 165 restes). La mauvaise représentation de la basse-cour (coq et oie) résulte des problèmes liés à la conservation différentielle. La faible part des restes de gibier est commune à la plupart des sanctuaires gaulois et gallo-romains du nord de la Gaule. Le cerf est le taxon le mieux attesté. Il est surtout figuré par des restes qui n'ont aucune valeur alimentaire comme des fragments de bois ou des os des bas de pattes. Il faut également noter la présence d'une mandibule de renard et d'une incisive de castor. Il est envisageable que ces restes de gibiers correspondent peut-être à des vestiges de trophées exposés. La discrétion des restes d'équidé et de chien n'est pas surprenante puisque ces deux taxons font l'objet d'un tabou alimentaire en Gaule à partir de la période romaine. Les équidés sont principalement représentés par des parties à faible valeur nutritionnelle comme des éléments de la tête (surtout des dents isolées) et des bas de pattes (un métacarpe). Ces restes pourraient correspondre à des dépouilles d'équidés exposées, dont seuls quelques dents et os erratiques subsistent comme témoins ultimes. Même si ces indices sont quantitativement faibles, ce type de pratique n'est pas sans rappeler les expositions de dépouilles des sanctuaires gaulois. À côté de quelques os épars de chien, issus des contextes du Haut-Empire, figure un squelette en connexion anatomique dans la fosse F77, datée du Bas-Empire (phase 4). Couché sur le flanc droit et la tête orientée au nord, il s'agit d'un animal de taille moyenne (54 cm au garrot) et gracile, de sexe féminin, d'un âge très avancé et atteint d'arthrite. La dépouille de cet animal a été déposée intégralement sans faire l'objet ni d'une découpe bouchère, ni d'une récupération de la peau. Il s'agit d'un animal non consommé. Aucune trace ne témoigne de la méthode utilisée pour mettre à mort ce chien. Par-dessus la dépouille reposaient directement des déchets osseux de type alimentaire, mélangés à de la céramique et des monnaies.

Les espèces présentes, la nature des pièces osseuses rejetées, les modes de sélection des taxons de la triade et les restes osseux issus de ces différents comblements ne laissent pas de doute sur l'origine alimentaire de ces vestiges. Cependant, dans ces mêmes comblements, des animaux non consommés sont également attestés. L'exemple le plus flagrant concerne le squelette de chien déposé au fond d'une fosse. Les restes d'équidés, représentés uniquement par des pièces osseuses qui n'ont aucune valeur alimentaire, témoignent de la persistance de certaines pratiques indigènes : l'exposition de dépouille d'équidé. Une telle pratique peut également être évoquée pour certaines espèces sauvages telles le cerf, le renard et le castor.

Frédéric POUPON

En amont du projet de restitution des jardins du domaine de Médavy sous la maîtrise d'œuvre de Christophe Amiot, Architecte en chef des Monuments historiques, une série de sondages archéologiques a été réalisée pour valider les dispositions de la Grande Avenue.

Deux secteurs sont à distinguer sur le tracé de cet axe : la partie orientale avec le Parc, réaménagée pour le haras il y a une vingtaine d'années, et la partie occidentale avec la parcelle de la Pommeraie, une vaste prairie résultant du remembrement. Plusieurs micro-reliefs témoignent de l'existence d'un aménagement ancien, dont deux fossés bordant une chaussée. Six tranchées ont été ouvertes pour préciser la morphologie générale de l'ouvrage, soit son profil, son plan en incluant les contre-allées, les matériaux et la répartition de la végétation. L'étude de terrain a été complétée par une recherche documentaire dans le chartrier.

L'image que l'archéologie et la lecture des sources donnent de la Grande Avenue peut être la suivante : cette avenue s'ouvre face aux terres de Notre-Dame

du Repos et d'Ô par un vaste hémicycle empierré. Pour affirmer son rang, le seigneur de Médavy a fait fermer cette entrée par une barrière et un poteau présentant ses armes. L'hémicycle et l'avenue sont bordés d'un rang d'arbres. Des arbres, chênes et marronniers, sont plantés tout les cinq à sept mètres sur un seul rang de chaque côté de la chaussée. Lorsque la Grande Avenue arrive face au ruisseau de Gironde, elle s'oriente plus vers le nord et correspond ainsi à l'axe de symétrie du château. Au franchissement de la route de Macé, deux nouveaux portails ferment l'accès à l'Avenue, en réservant ainsi l'usage au propriétaire. La chaussée mesure 25 m de largeur. Elle est bordée d'arbres entre lesquels des haies d'épineux ont été plantées pour renforcer l'effet de clôture de cet itinéraire privilégié.

Par ailleurs, lors des décapages dans la prairie, un niveau de tuiles gallo-romaines colmatant un sol empierré a été repéré.

Jean-David DESFORGES

MESSEI

ZAC de la Haute Varenne – 1^{ère} tranche

Suite à la décision de la Communauté de Communes de La Haute Varenne et du Houlme de créer une ZAC artisanale sur le territoire de Messei, près de Flers, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite. Celle-ci concerne la tranche 1 de ce projet, sur une superficie de 5,5 hectares.

Au regard de ce que l'archéologie préventive s'assigne comme objet de recherche et de ce qu'elle est actuellement capable de voir, nous pouvons affirmer que cette opération s'est révélée absolument stérile en vestiges, y compris récents.

David FLOTTÉ

MORTAGNE-AU-PERCHE

Le Val, la Grippe

Des travaux d'aménagement portant sur une superficie de 1,5 ha, non loin des anciens remparts de la ville, ont nécessité un suivi archéologique. Aucun vestige archéologique n'a été identifié. À l'évidence cette parcelle hors les murs n'a pas fait l'objet d'aménagements aux

époques historiques et aucune trace d'occupation antérieure n'a été décelée.

Fabrice MORAND

SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL

ZAC des Gaillons – 2^{ème} tranche

FER

Le projet d'aménagement est localisé dans un secteur où les prospections au sol ont livré, ces dernières

années, plusieurs sites et indices de sites intéressants aussi bien la Préhistoire que l'Histoire. Un diagnostic

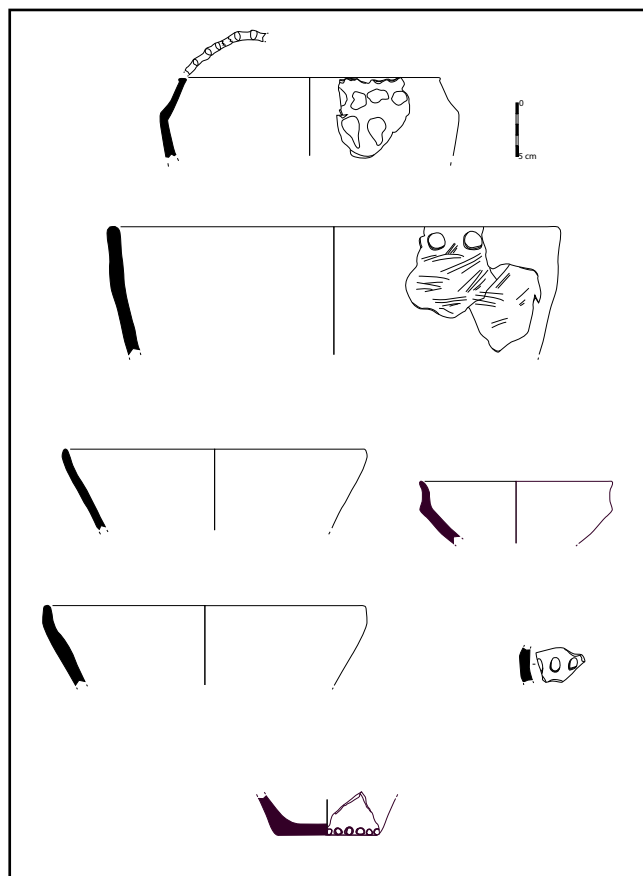


Fig. 48 – SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL, ZAC des Gaillons. Céramiques protohistoriques recueillies dans le remplissage du silo.

archéologique mené par F. Delahaye, en préalable à la première extension de la ZAC des Gaillons, avait permis de reconnaître un petit habitat ouvert de la fin du second âge du Fer. La présente opération a été effectuée en amont d’une nouvelle extension de la ZAC portant sur 10 ha. Elle a livré une fosse-silo, apparemment en situation isolée, qui a pu être datée de La Tène ancienne au vu des céramiques présentes dans son comblement. Ces éléments correspondent, pour l’essentiel, à de grands récipients de stockage. Il s’agit d’une céramique de confection assez fruste, souvent glauconieuse et qui présente fréquemment des décors digités. Cette structure de stockage contenait également des

éléments osseux provenant de bovidés et de suidés ainsi qu’une meule aménagée sur un bloc de grès et une molette en quartzite. Deux concentrations de trous de poteau, espacées d’une cinquantaine de mètres, ont été repérées à une centaine de mètres du silo protohistorique, en limite d’emprise, mais l’absence d’éléments de datation ne permet en aucun cas de les associer à ce dernier. La répartition spatiale de ces trous de poteau ne dessine pas de plan cohérent au premier abord. Toutefois, une ligne directrice NNO-SSE semble présider au schéma d’implantation.

Benjamin HÉRARD

PALÉOLITHIQUE

SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLÊME Hermousset

Les prospections conduites à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême ont été effectuées dans le cadre du PCR « Les premiers Hommes en Normandie ». Localisé au cœur de la forêt de Bellême, le site d’« Hermousset » correspond au bassin versant d’un petit cours d’eau, le *Margobia*. Les prospections qui y ont été entreprises avaient pour objectif de permettre de préciser la nature des occupations paléolithiques déjà mentionnées dans d’anciennes publications (le Dr. Jousset au début du XX^e siècle et le Dr. Blanchard au début des années 1960).

La zone définie initialement s’étendait sur 12 parcelles, autour de la maison forestière et de l’étang de la

Herse. Cependant, la prospection de surface en milieu forestier étant largement tributaire de l’existence de zones épargnées par le couvert végétal (ruisseaux, chablis d’arbres effondrés, surfaces érodées), c’est sur une surface plus restreinte que les recherches ont effectivement pu être menées. De ce point de vue, la répartition spatiale du matériel découvert résulte davantage de l’existence de ces « fenêtres » que d’une quelconque prédilection des hommes préhistoriques. Le corpus est très modeste : une soixantaine d’artefacts ont été collectés. Ils sont tous en silex. Leur état de fraîcheur est variable d’une pièce à l’autre. La quasi-totalité est patinée, et une majorité porte des traces

d'abrasion naturelle.

On compte dans l'ensemble six nucléus, qui témoignent d'une production d'éclats. Deux nucléus correspondent à une production Levallois de modalité *récurrente bipolaire*. Les autres ne résultent pas de techniques aussi structurées mais semblent correspondre à l'application de formules simples mettant à profit les caractéristiques volumétriques des blocs de départ.

Le reste du matériel collecté est constitué d'éclats. Certains éclats de plein débitage semblent être issus de schémas de production Levallois (éclats « typo-Levallois »). Mais la plupart conservent d'importantes plages naturelles sur leurs faces dorsales (cortex, fracture naturelle antérieure à la taille). Ces éclats peuvent être interprétés comme des produits obtenus à partir de débitages peu élaborés, des sous-produits de dégrossissage des blocs destinés à servir de nucléus pour une production Levallois, des sous-produits de dégrossissage de blocs destinés à être transformés en pièces bifaciales.

Bien que des bifaces aient été anciennement découverts en forêt de Bellême, les indices de façonnage dont nous

disposons à l'issue de nos prospections sont rares et peu explicites : quelques éclats plats et tors, certains portant les traces d'une retouche antérieure au détachement à partir du talon. Mais il peut s'agir également de sous-produits destinés à l'entretien de surfaces de débitage. Concernant d'éventuels outils sur éclats, la plupart des enlèvements découverts semblent, pour autant que l'état de fraîcheur permette d'en juger, bruts de retouche secondaire.

En définitive seule une petite partie des artefacts est diagnostique d'une technique précise. Elle reflète surtout une production d'éclats en grande partie attribuable au Paléolithique moyen (de 300 000 à 40 000 ans). Ces observations tendent à démontrer que les indices de façonnage mis en évidence par Jousset de Bellesme dans la zone prospectée ont été sur-représentés par rapport aux indices de débitage. Elles posent également la question de l'accessibilité aux vestiges entre son époque et la nôtre.

Mathieu LEROYER

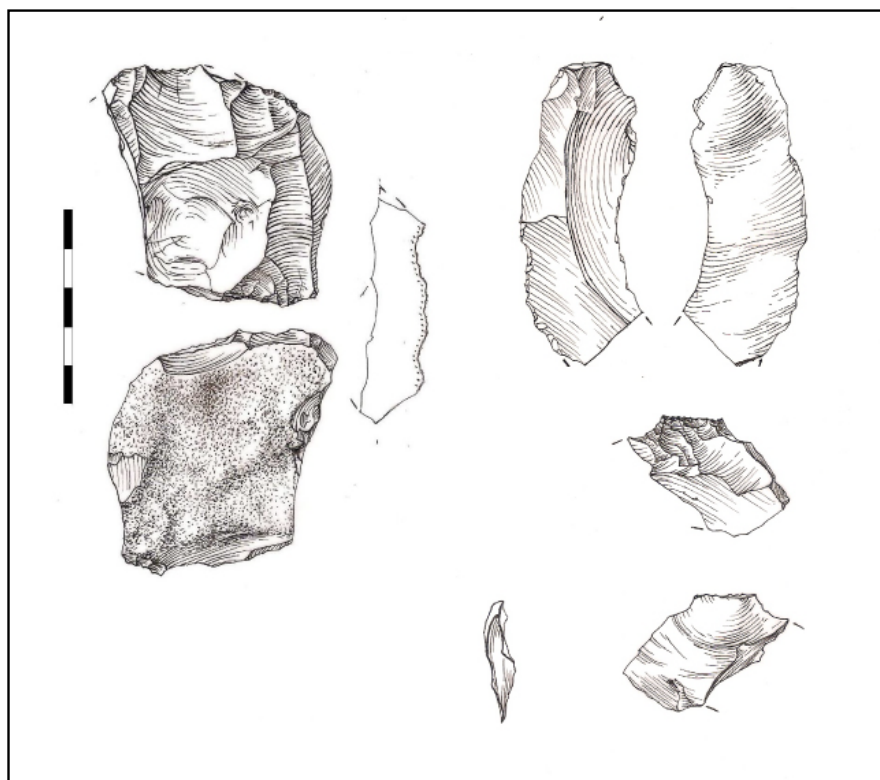


Fig. 49 – SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLÊME, Hermousset.
À gauche, nucléus Levallois et à droite, éclats de « gestion de surface ».

SAINT-OUEN-DE-LA-COUR

Le Champ Bouvier

GAULE ROMAINE

Les terrassements réalisés en préalable à la construction d'une maison d'habitation ont permis d'observer plusieurs structures d'époque gallo-romaine. À noter que le secteur est connu de longue date pour avoir livré des vestiges suffisamment dispersés pour supposer l'existence d'une petite agglomération. L'excavation mesurait 21 m de longueur sur 11 m de largeur pour une

profondeur totale de 1,50 m. L'observation des profils stratigraphiques a permis de mettre en évidence un sol aménagé à l'aide de gros blocs de pierre. Ce niveau se trouvait directement au dessous de la terre végétale et mesurait environ 0,30 m d'épaisseur. Il a pu être suivi sur une longueur maximum de 15 m. Vers l'ouest, une fosse surcreusée d'une profondeur de 1,50 m et d'un



Fig. 50 – SAINT-OUEN-DE-LA-COUR, le Champ Bouvier. Fragments de cruche du Bas-Empire.

diamètre de plus de 2 m a pu être vidée. Le remplissage était constitué de matériaux de démolition mais aussi de restes fauniques et de tessons céramiques. Parmi ces derniers, on note des fragments de cruches d'un type attribuable au milieu du IV^e siècle. Des scories et

des petits lingots de fer ont été également découverts dans les déblais ainsi qu'un éventail large de formes céramiques couvrant la période du II^e au IV^e siècle.

Fabrice MORAND et Guy LECLERC

MULTIPLE

SÉES

Parc d'activités du Pays de Sées

Le diagnostic mené sur l'emprise de 63 ha du futur Parc d'Activités du Pays de Sées a confirmé la sensibilité du secteur de Sées sur le plan archéologique. Ce potentiel concerne aussi bien l'époque préhistorique que les périodes historiques. Quatre sites archéologiques ont été mis au jour tandis qu'un réseau de chemins, un système parcellaire antique et de petites installations plus ponctuelles complètent cet ensemble.

Le site néolithique a fourni de l'industrie lithique et de la céramique. La nature exacte de ce matériel n'a pu toutefois être déterminée dans le cadre des contraintes du diagnostic. Seules une exploration exhaustive sous la forme d'un décapage et une fouille fine du niveau argileux pourraient permettre d'identifier les éventuels éléments structurés tels que des trous de poteaux ou fosses. Cette découverte prend encore davantage d'intérêt lorsqu'on la rapproche de celle faite, un an plus tôt, rue de la Sente aux Bœufs à la sortie de l'agglomération de Sées. Un diagnostic sur un projet de lotissement avait permis d'identifier une occupation de la même période et livré un important lot de céramique du Néolithique moyen.

L'occupation protohistorique semble correspondre à un petit habitat ouvert comparable notamment à celui découvert à Saint-Hilaire-le-Châtel, près de Mortagne-

au-Perche, en 2007. Les structures (fosses et trous de poteau) sont apparemment concentrées sur une surface de 1700 m² non circonscrite par un fossé. Un parcellaire complète cet ensemble. Ce dernier présente des orientations assez proches de celles du réseau de fossés gallo-romains avec une variation de l'ordre de 10°. La quantité de mobilier recueillie est modeste et consiste en une poignée de tessons de céramique et des ossements de faune. L'attribution du gisement au second âge du Fer est, en raison du manque d'éléments de datation, sujette à caution. Le site gallo-romain voisin ne semble pas réoccuper, même partiellement, l'espace dans lequel est inscrit l'habitat protohistorique. Les deux occupations sont pratiquement accolées. Cette observation constitue un indice supplémentaire pour suggérer une datation de la fin de l'âge du Fer.

Le site gallo-romain s'étend sur une surface beaucoup plus vaste, de l'ordre de 3,5 hectares. Considérablement arasé par les travaux agricoles, il subsiste cependant plusieurs empièvements correspondant vraisemblablement à des bâtiments, des concentrations de trous de poteaux attestant la présence de constructions plus légères, des fosses-dépotoirs, des puits ainsi que des carrières. Si une concentration de ces aménagements est parfaitement visible, les vestiges sont souvent présents en position

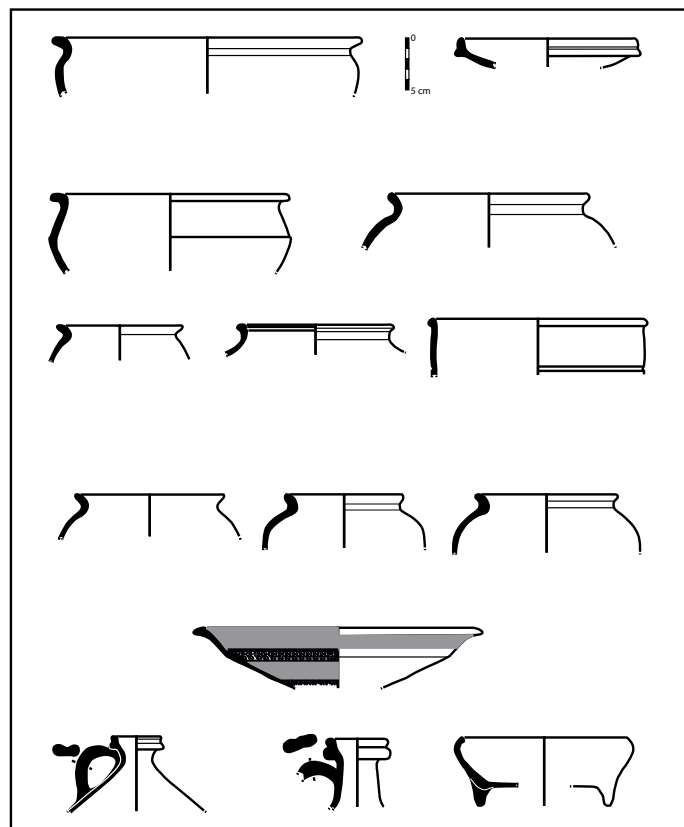
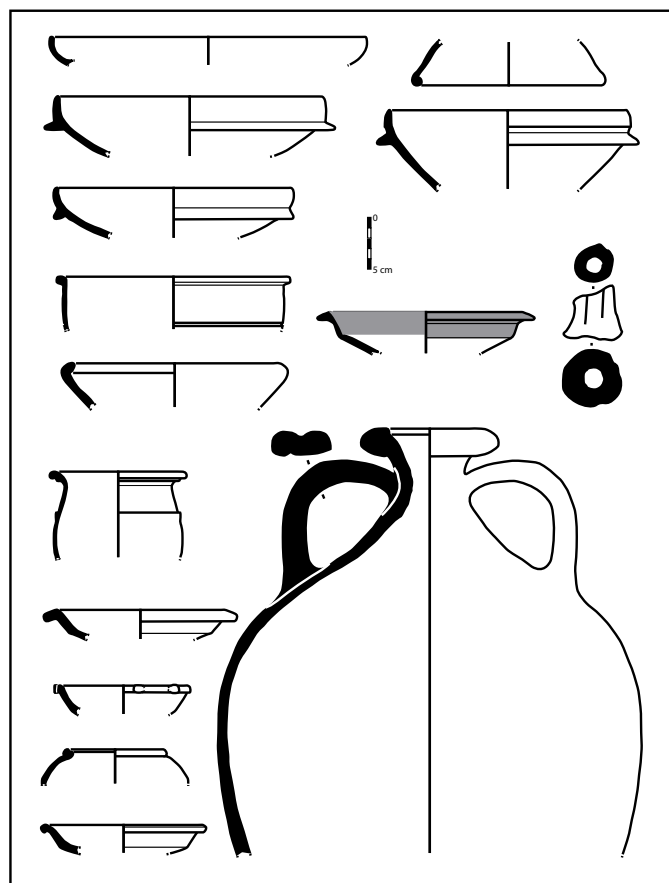


Fig. 51-52 – SÉES, parc d'activités. Céramiques gallo-romaines.

dispersée. Un certain nombre d'indices, notamment du mobilier céramique, attestent d'une fréquentation voire d'une réoccupation des lieux au haut Moyen Âge. Le site s'inscrit au sein d'un parcellaire particulièrement dense dont on retrouve le maillage de façon plus lâche sur la quasi-totalité de la surface du diagnostic. Un réseau de voies ainsi que de petites occupations plus ponctuelles et éloignées du gisement complètent cet ensemble. Le mobilier recueilli lors de l'évaluation du site permet de le dater dans la fourchette comprise entre la deuxième moitié du premier siècle et la première moitié du second. Un hiatus chronologique de six à sept siècles peut donc être constaté entre cette occupation gallo-romaine et la présence alto-médiévale. S'il est probable que l'on soit en présence d'un habitat de type hameau, seul le décapage de la principale aire de concentration de vestiges permettra d'en identifier avec certitude sa nature et son organisation générale. De par sa localisation à deux kilomètres de la ville antique de Sées, l'étude de ce gisement peut apporter des éléments assez significatifs sur l'organisation de la campagne gallo-romaine aux abords de cette agglomération encore très mal connue.

La découverte d'une enceinte fossoyée, malheureusement pour partie hors emprise, et accompagnée d'un grand bâtiment cloisonné attribuable à l'époque moderne, vient s'ajouter aux principales découvertes effectuées dans le cadre de ce diagnostic. L'enceinte, probablement quadrangulaire, est matérialisée par un puissant fossé de plus de deux mètres de profondeur pour une largeur de 3 à 4 m. À l'intérieur, une seconde enceinte est présente, détournée par un fossé nettement plus modeste. Dans ce dernier ont pu être collectés des tessons de céramique médiévale. Il s'agit des seuls artefacts recueillis lors de l'exploration du site qui présente des caractéristiques évoquant celles d'un ouvrage fortifié. Le bâtiment, bien que fortement arasé et perturbé par différents travaux récents, présente encore suffisamment d'éléments de maçonnerie et fondations pour en restituer le plan d'ensemble. On notera qu'il est implanté à proximité immédiate de l'enclos précédemment évoqué et dont il en adopte les orientations. L'hypothèse d'un petit manoir faisant suite à une enceinte fortifiée du bas Moyen Âge mérite d'être prise en compte.

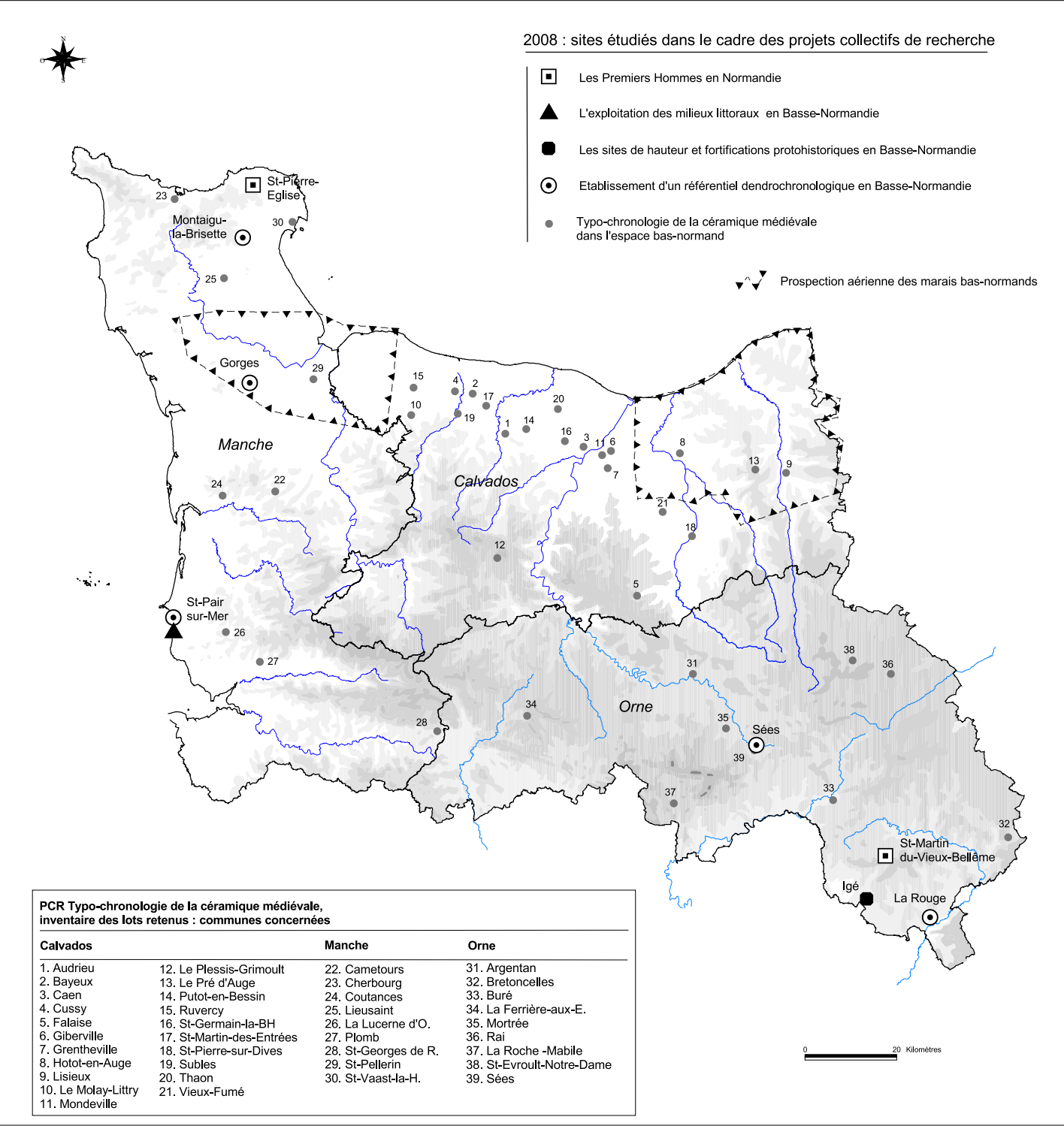
Benjamin HÉRARD

BASSE-NORMANDIE
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Carte des opérations

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 8



BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Tableaux des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	Etablissement d'un référentiel dendrochronologique en Basse-Normandie	BERNARD Vincent (CNRS)	PAN	MUL	*
2	Les Premiers Hommes en Normandie	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	PAL	*
3	L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie	BILLARD Cyrille (SRA)	PCR	MUL	*
4	Les sites de hauteur et fortifications protohistoriques en Basse-Normandie	DELRIEU Fabien (SRA)	PCR	PRO	–
5	Prospection aérienne des marais bas-normands	HULIN Guillaume (BÉN)	PRD	MUL	*
6	Typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	PCR	MA	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

* rapport consultable au service

▮ opération en cours



Fig. 53 – Troncs de chêne subfossiles dans la tourbière littorale de Saint-Pair-sur-Mer (50) (cliché Cyrille Billard, DRAC/SRA).

Si la dendrochronologie s'est imposée comme l'une des méthodes les plus fines de datation des dynamiques naturelles et humaines holocènes grâce à une résolution annuelle, voire saisonnière, elle a également démontré ses qualités en matière de reconstitutions paléoclimatiques. Or, en France d'une manière générale, mais dans le Nord-Ouest en particulier, les référentiels pour le chêne, qui constituent le point de départ pour toute autre approche, sont encore par trop morcelés, et d'importants hiatus subsistent. En effet, la progression de la courbe de référence préhistorique sur une échelle de temps longue dépend encore directement des aléas des découvertes archéologiques.

Aussi, si l'on veut anticiper les besoins en référentiels chronologiques pour mesurer selon différentes échelles spatio-temporelles les dynamiques des populations forestières en fonction des « respirations » des communautés humaines et des pulsions climatiques, il est indispensable de constituer un corpus à partir de dépôts naturels d'arbres anciens, en parallèle des programmes archéologiques en zones humides qui intègrent déjà ces problématiques.

Un projet d'établissement d'un référentiel dendrochronologique en Basse-Normandie a donc vu le jour en 2008 et 5 sites ont d'ores et déjà fait l'objet de prélèvements et d'analyses préliminaires. Un engagement conjoint du Service régional de l'archéologie et de la Conservation des monuments historiques

a permis d'étendre la couverture chronologique de notre échantillonnage, depuis les périodes historiques jusqu'aux périodes préhistoriques :

- Manoir de la Gauberdrière et roue de levage de la cathédrale de Sées (Orne). Ces demandes émanant du SDAP visaient à préciser leurs calages chronologiques dans le cadre de travaux de restauration ; le premier avait déjà fait l'objet d'un suivi particulier par le Service de l'inventaire depuis son inscription, et le moyeu de la seconde, présumé médiéval, devait être restauré dans la mesure où son ancienneté pourrait être avérée. Le bilan de ces deux opérations est assez mitigé puisque les charpentes du manoir ont pu être datées comme attendu de la fin du XV^e siècle (après 1494) et le moyeu ne comportait pas suffisamment de cernes pour assurer une datation fiable.
- Montaignu-la-Brisette, « Le Hameau Dorey » (Manche). Un inventaire dendro-archéologique des bois découverts dans les aménagements hydrauliques gallo-romains du site fouillé sous la direction de L. Le Gaillard (INRAP) a été mené cette année au préalable d'une étude dendrochronologique complète qui pourra être engagée prochainement. Si le chêne demeure le bois d'œuvre par excellence (57 échantillons observés sur un total de 100), présent sous la forme d'éléments architecturaux variés et d'abondants déchets de taille, l'abondance du hêtre (22 échantillons) montre

un réel signe d'originalité dans ce contexte antique du Nord-Ouest de la France, alors que cette essence apparaît habituellement après l'an mil dans les corpus archéologiques. Il est difficile, pour l'heure, d'établir s'il s'agit d'un sujet isolé ou non, si son emploi répond à des besoins particuliers (pour des éléments immergés par ex.)... En tout état de cause, les 22 échantillons isolés pour le suivi dendrochronologique du site rassemblent ces deux espèces, et correspondent pour l'essentiel à des bois d'œuvre (canalisation en chêne, madriers, fragments de planches...), mais aussi à des déchets de taille, qui présentent l'intérêt de bien mieux conserver l'aubier que les pièces équarries.

- Tourbière de Baupte (carrière Cargill, commune de Gorges, Manche) et tourbière littorale de Saint-Pair-sur-Mer (Manche). En marge du PCR « Exploitation des milieux littoraux de Basse-Normandie » (cf. C. Billard *et al.* dans ce volume), une surveillance des tourbières apparaissant sur les estrans ou exploitées dans l'intérieur des terres a été entamée. Elle a permis de prélever des troncs subfossiles de chêne, plus ponctuellement de frêne ou d'if à Saint-Jean-

le-Thomas/Champeaux, Lingreville et Fermanville. Mais c'est sur la plage de Saint-Pair-sur-Mer avec 12 troncs, et dans la tourbière de Baupte avec 50 troncs, que l'échantillonnage d'arbres pouvant dépasser les 10 m de long a pu être systématisé. L'analyse de ces échantillons est en cours. De longues séquences avoisinant les 200 ans ont déjà été mesurées, mais ce travail d'acquisition des données se voit compliqué par la présence de séries de minuscules cernes à la structure anatomique perturbée. Ces stress de croissance sont généralement associés à des remontées de nappe, dont il sera bientôt possible de suivre la fréquence et l'intensité, dès lors qu'une chronologie absolue sera établie. C'est donc typiquement sur ce type de site que les plus longues séries de cernes pourront être acquises, pour des périodes qui font encore défaut au sein de nos référentiels régionaux. Une campagne de datations radiocarbone est donc aussi à prévoir pour assurer ces premiers calages préhistoriques.

Vincent BERNARD, Cyrille BILLARD,
Yann COUTURIER et Yannick LE DIGOL

Les Premiers Hommes en Normandie Projet collectif de recherche

PALÉOLITHIQUE



Fig. 54 – GLOS (14), ZAC Les Hauts de Glos. Sondage dans les limons du dernier Glaciaire (cliché David Flotté, INRAP).

L'année 2008 s'est avérée riche en événements pour le Projet collectif de recherche « Les Premiers Hommes en Normandie », avec la parution de la monographie relative au site de Ranville (Calvados) aux éditions ERAUL, la préparation d'un numéro de la revue *Quaternaire*, consacré à la Normandie, et avec la conduite de plusieurs

opérations de terrain.

En effet, au terme de huit années de recherche, et après un premier bilan consacré aux sites normands, présenté dans la revue *Quaternaire* (2003), il nous a semblé opportun de proposer un second bilan de la recherche paléolithique et



Fig. 55 – SAINT-PIERRE- EGLISE, le Mont Etolan. Fouille de l'occupation du Paléolithique moyen (cliché Dominique Cliquet, DRAC/SRA).

quaternaire en Normandie (à paraître en 2009).

Ce numéro comporte un ensemble de travaux relatifs au cadre chronostratigraphique, chronologique, environnemental et bien entendu archéologique, témoignant de l'implication des divers partenaires dans ce projet collectif (universités dont des universités étrangères, CNRS, INRAP, laboratoires étrangers, services régionaux de l'archéologie, agents de collectivités et nombreux bénévoles).

Il permet de proposer outre des études synthétiques, telles « évolution sédimentaire cénozoïque (Paléocène à Pléistocène inférieur) de la Normandie » (Dugué *et al.*) et « les occupations humaines du Pléistocène moyen de Normandie » (Cliquet et Lautridou), des contributions davantage orientées sur des analyses de sites majeurs : Ecalgrain dans la Manche (Cliquet *et al.*), Saint-Brice-sous-Rânes dans l'Orne (Cliquet *et al.*), Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Cliquet *et al.*) et Epouville (Guette-Marsac *et al.*), en Seine Maritime.

Parallèlement, l'activité de terrain a été de nouveau consacrée aux prospections dans des espaces suivis maintenant depuis plusieurs années (le Nord-Cotentin, le secteur de Carrouges, le Bessin, le Lieuvin) et sur des zones jusqu'alors peu étudiées (terrasses de l'Orne, Centre Manche, secteur de Bellême).

Les premiers résultats s'avèrent encourageants, notamment avec la collecte de plusieurs séries lithiques sur les moyennes terrasses de l'Orne, rapportées au Saalien. Aussi, les prospections effectuées par Norbert Marie sur le secteur de Biéville-Beuville (Calvados) ont confirmé la présence d'une concentration d'artefacts rapportables à l'Acheuléen. Bien que la conservation de niveaux archéologiques encore en place soit peu probable, la présence de bifaces et de galets aménagés en grès primaires confère à cette découverte une valeur toute particulière. Toujours sur les terrasses saaliennes de l'Orne, d'autres assemblages lithiques rapportables à

l'Acheuléen et / ou à la phase ancienne du Paléolithique moyen ont été mis en évidence par Jean Barge. Leur intérêt réside dans la mise en œuvre de roche en supplément au silex, principalement le grès armoricain.

Un autre ensemble, trouvé en bordure de plateau, paraît correspondre à un piégeage d'un niveau d'occupation qui n'est pas sans évoquer l'assemblage lithique mis au jour dans le karst de Ranville (Cliquet *et al.*, 2008). Les pièces collectées comportent à la fois un outillage « lourd » constitué de pièces bifaciales en silex et une production d'éclats en silex et en grès. La méthode Levallois est attestée. La petite série semble se rapporter à la phase ancienne du Paléolithique moyen.

Par contre, les investigations menées par Mathieu Leroyer sur la forêt de Bellême se sont avérées décevantes, tant au plan chronostratigraphique que pour l'archéologie paléolithique. Rappelons que ce secteur avait livré au docteur Jousset de Bellesme et à J. Blanchard, un mobilier attribué au Micoquien. Aucune pièce bifaciale n'a été collectée, juste quelques enlèvements et nucléus témoignant d'une production d'éclats où la méthode Levallois s'avère bien affirmée, donc rapportable au Paléolithique moyen au sens large.

Enfin, plusieurs opérations d'envergure ont été conduites, soit en soutien à l'archéologie préventive dans le cadre des interventions effectuées par l'INRAP (Tourville-la-Rivière, en Seine-Maritime et Glos dans le Calvados), soit dans le cadre des opérations programmées (Saint-Pierre-Eglise dans la Manche).

À Tourville-la-Rivière, les investigations ont porté sur 3 500 m² de sédiments fluviatiles fins datables de la fin de l'avant-dernier interglaciaire et du début de l'avant-dernier glaciaire (soit de la fin du stade isotopique 7 et début du 6, entre 230 et 200 000 ans). Dans le niveau D2 corrélé avec le début de l'avant-dernier glaciaire (vers 200 000 ans), la fouille a permis la mise en évidence d'un paléochenal de

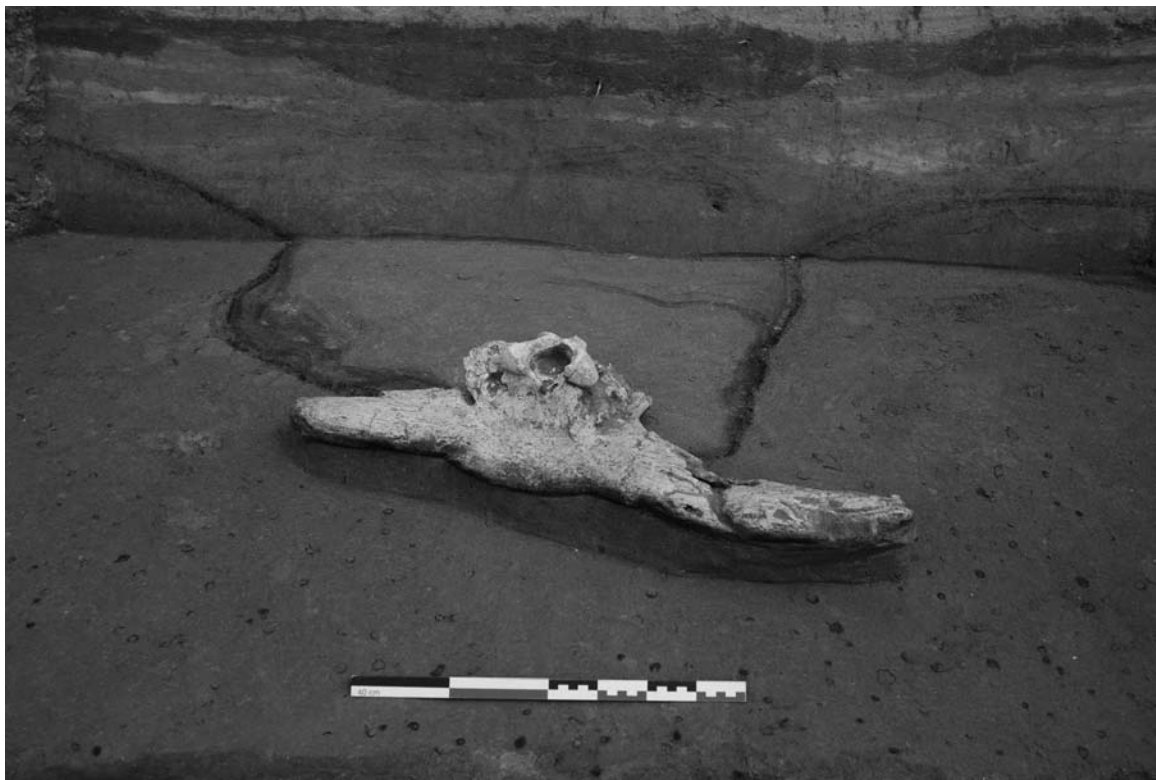


Fig. 56 – TOURVILLE-LA-RIVIÈRE (76), la Fosse Marmitaine.

Crâne d'aurochs sur la surface d'occupation de la phase ancienne du Paléolithique moyen (cliché Nicolas Koch, INRAP).

la Seine intégré à un système anastomosé, bordé d'une zone humide (marécageuse), l'ensemble conservant des vestiges de faune et des silex taillés.

Un banc sableux implanté dans le milieu du chenal conservait un abondant mobilier osseux comportant principalement des restes de Cerf (dont des bois de chute), d'Aurochs et d'Equidés, pour certains arborant des stigmates de fracturation sur os frais. Quelques éléments appartenant à des carnivores ont aussi été reconnus.

Parmi les restes d'herbivores, plusieurs esquilles osseuses présentent les stigmates caractéristiques d'une fragmentation destinée à la récupération de moelle (fracturations hélicoïdales témoignant d'un choc dynamique sur os frais à l'aide d'un percuteur, encoche avec enlèvement médullaire), associées au matériel lithique (produits laminaires, polyèdres et petits éléments).

L'horizon sous-jacent (D1) n'a livré que des vestiges en position dérivée (faune et artefacts émoussés et roulés) témoignant de la dynamique et de l'énergie du fleuve à la fin du stade 7.

Bien que les études archéozoologique et spatiale restent à achever, le lien entre les vestiges lithiques et les restes de faune mis au jour dans l'horizon D2 semble indéniable. Cet espace se rapporterait à une aire de travaux de boucherie, au moins sur le banc sableux, et peut-être à un secteur de récupération de matières carnées en limite du paléo-chenal, dans la zone marécageuse (?).

À Glos, l'ouverture d'un sondage profond (opération INRAP dirigée par D. Flotté) a permis la mise au jour d'un petit lot d'éclats et de nucléus du Paléolithique moyen associé au limon gris immédiatement sus-jacent au sol du dernier interglaciaire, rapportant de ce fait l'industrie au début du dernier glaciaire (stade 5 de la chronologie isotopique). Cette opération a permis la découverte de mobilier lithique en stratigraphie ; les artefacts trouvés à l'occasion de l'exploitation des limons dans la briqueterie

Lagrive ayant été collectés sans en connaître le contexte. De ce fait cette petite série constitue un jalon important entre les assemblages rencontrés dans la Plaine de Caen et ceux issus des vallées de l'Avre et de la Risle.

À Saint-Pierre-Eglise, la fouille engagée en 2007 s'est poursuivie avec l'analyse de deux dépressions occupées par les Néandertaliens. L'originalité du site réside d'une part dans la localisation de l'implantation, à l'intérieur des terres, sur le point culminant du Val de Saire ; d'autre part, dans la nature et la diversité des matières premières mises en œuvre : le silex littoral apporté sur le site, le conglomérat triasique, le grès et le quartz, matériaux présents sur le site même ou dans un environnement très proche (cf. notice sur le site de Saint-Pierre-Eglise – le Mont-Etolan).

Le bilan 2008 s'avère encore très positif avec la conduite de prospections dans de nouveaux secteurs mal documentés, de deux fouilles d'envergure, l'accompagnement d'un sondage profond et l'aboutissement de travaux de publication.

Les objectifs pour l'année 2009 sont aussi ambitieux qu'en 2008, avec la poursuite des travaux éditoriaux : préparation et achèvement du premier volume consacré aux occupations paléolithiques de Normandie (historiographie, cadre chronologique et environnemental), monographie relative au fameux site de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, et la conduite d'opérations de terrain. Nos investigations porteront sur le gisement paléolithique final de Rouvres (Calvados), et les implantations repérées à Barneville-Carteret et à Portbail (Manche), et à Rânes (Orne).

Dominique CLIQUET
pour l'ensemble des acteurs du PCR



Fig. 57 – SAINT-JEAN-LE-THOMAS (50), plage de Pignochet. Objet tressé.

Commencé en 2003, le PCR sur l'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie a principalement porté sur les anciennes pêcheries littorales de la façade occidentale du département de la Manche. L'année 2008 a été consacrée aux dernières études et aux travaux de mise en forme d'une publication. Les travaux de terrain ne se sont pas complètement arrêtés en 2008. Nous avons prélevé les derniers renforts obliques présents sur le site de la plage de Pignochet et nous avons démonté un curieux objet tressé (un instrument de pêche ?) dans le même secteur que les restes de vannerie déjà découverts précédemment.

De même, sur le site des Falaises à Champeaux, un nouvel alignement de 27 pieux (digue 14) est apparu et a donné lieu à des prélèvements.

Le site de Sol-Roc 1 à Champeaux avait commencé à fournir de nouvelles structures de barrage à la suite d'une importante tempête en 2007. Celles-ci ont été relevées et ont commencé à être prélevées.

Le travail de dendrologie, bien engagé sur les sites les plus anciens de Saint-Jean-le-Thomas, va se poursuivre en 2009.

Parallèlement à notre PCR, un important échantillonnage de troncs subfossiles dans le département de la Manche permet aujourd'hui d'envisager un meilleur calage dendrochronologique des bois de la transition Néolithique-âge du Bronze, qui n'offrent qu'une courte

séquence. Les gisements ayant donné lieu à des prélèvements sont une tourbière littorale à Saint-Pair-sur-Mer (10 échantillons), quelques échantillons dans les niveaux de base du site de Lingreville et surtout une quarantaine de troncs provenant de Gorges, dans la tourbière dite « de Baupte ». À ce titre, nous remercions la société Carghill, gestionnaire de la carrière, de nous avoir permis l'accès au site et facilité les conditions de prélèvements.

L'étude des restes archéozoologiques de Benoît Clavel est quasiment achevée : elle a porté en premier lieu sur les restes de poissons provenant des pêcheries de Saint-Jean-le-Thomas, mais aussi sur la faune domestique et sauvage récoltée au sommet de la couche de tourbe située à l'arrière du marais d'arrière-cordon.

Les analyses dendrochronologiques sont achevées pour l'ensemble des sites médiévaux (Saint-Pair « Bonnemé 2 », Saint-Lô d'Ourville, Champeaux « Les Falaises »). Un complément dendrochronologique est prévu pour l'année 2009, portant spécifiquement sur les vestiges datant de la fin de la période médiévale (XIII^e-XVI^e siècles), qui n'ont donné lieu jusqu'à présent qu'à des datations ¹⁴C. Le XV^e siècle y est très bien représenté avec un ensemble de 5 sites qui désignent les derniers barrages construits en bois sur des secteurs où ne sont attestées que des structures en pierres du XVIII^e siècle à aujourd'hui.

La convergence des datations C14 obtenues sur ces structures de pieux de bois, qui sont antérieures à la mise en place des digues de pierres, reste encore à expliquer. Le passage du bois à la pierre est certainement à mettre en relation avec l'évolution rapide du statut juridique du Domaine maritime dans le courant du XVI^e siècle. La seconde piste est très certainement une phase de rénovation des installations de pêche ayant pu bénéficier de la période de dynamisme démographique et économique ayant succédé à la Guerre de Cent Ans. Ce type d'activité a pu bénéficier à la fois d'un renouveau de main d'oeuvre, mais aussi d'une ressource ligneuse abondante et bon marché.

Parallèlement à ces travaux archéologiques, les recherches d'archives se sont poursuivies pour la période moderne, à partir des informations fournies par les rapports d'inspection de François Le Masson du Parc et les documents administratifs qui en ont découlé

de 1724 à 1740. Ces travaux ont été guidés suivant deux problématiques principales : disposer des premières sources purement techniques sur les installations fixes littorales, dresser un inventaire des pêcheries du littoral bas-normand, c'est-à-dire de l'ensemble des installations fixes ou semi-fixes susceptibles d'avoir laissé des traces archéologiques sur l'estran. Les sources de la fin de l'Ancien Régime font d'ailleurs régulièrement référence à des titres de propriété remontant au Moyen Âge.

Cet inventaire pourra être confronté à un premier corpus de sites fourni notamment par les prospections et surtout les orthophotos littorales qui se sont révélées riches d'informations. À terme, l'intégration de ces données dans un SIG doit permettre de rapprocher les informations archéologiques et historiques.

Cyrille BILLARD, Vincent BERNARD,
André BOUFFIGNY, Yannick LE DIGOL et Sophie QUÉVILLON

Les sites de hauteur et fortifications protohistoriques en Basse-Normandie Projet collectif de recherche

PROTOHISTOIRE

Le PCR « Sites de hauteur et fortifications protohistoriques en Basse-Normandie », dirigé par Fabien Delrieu (Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie) et Pierre Giraud (Service départemental d'archéologie du Calvados), a débuté ses activités de recherche en 2007. La documentation ancienne a dans un premier temps été compilée puis exploitée. Son étude pour l'âge du Bronze a permis de mettre en évidence une occupation des sites de hauteur principalement centrée sur les phases moyenne et récente du Bronze final (Le « Mont Joly » à Soumont-Saint-Quentin ou « Le Castel » à Flamanville) suivie généralement d'un abandon au début du I^{er} âge du Fer. Des opérations de sondages ont permis de préciser l'attribution chronologique de certains sites uniquement connus par la présence de structures défensives. Deux occupations du Bronze final 3 ont ainsi été mises en évidence au « Camp de Bierre » à Merri et à Igé « Le Crochemelier » dans l'Orne. Des structures attribuables au Bronze ancien ont également été mises au jour sur l'éperon littoral du « Cap de Carteret » dans la Manche.

Cette stratégie d'échantillonnage des sites fortifiés sans attribution chronologique a été poursuivie en 2008 afin d'étoffer un corpus important mais particulièrement mal documenté.

Cette année, deux sites ont fait l'objet d'une attention particulière : il s'agit des deux éperons barrés de Barneville-Carteret « Le Castel » (50) évalué par Cyrille Billard et de Igé « Le Crochemelier » (61) documenté par Fabien Delrieu (voir notices dans ce volume). Le premier a révélé la présence de plusieurs occupations allant du Néolithique moyen à La Tène finale en passant par le Bronze ancien et final. La seconde intervention a permis de documenter le système défensif de l'éperon barré en confirmant l'attribution chronologique observée pour les structures d'habitats internes à savoir l'étape moyenne du Bronze final.

Fabien DELRIEU et Pierre GIRAUD

Prospection aérienne des marais bas-normands : Marais de la Dives et Marais du Cotentin et du Bessin

MULTIPLE

Durant la campagne 2008, 29 entités archéologiques ont été prospectées au cours de 7 vols. Ceux-ci se sont concentrés essentiellement sur les marais du Cotentin et du Bessin (6 vols) auxquels s'ajoute un vol de surveillance sur les marais de la Dives. Les vols ont été effectués en suivant la méthodologie employée les deux années précédentes.

Concernant le type d'anomalies repérées, les microreliefs restent prédominants même si les anomalies phytographiques ont été très nombreuses cette année notamment sur le Bessin où les cultures sont plus présentes.



Fig. 58 – VOUILLY (14), le Lieu du Cheval. Enclos fossoyé avec microreliefs (cliché Guillaume Hulin).

Pour ce qui est de l'attribution chrono-culturelle, les éléments de datation sont ténus. Les quelques sites datables se rattachent au Moyen Âge ou à l'époque moderne. Ceux-ci sont localisés soit en bordure des marais soit au cœur même des zones subissant la blanchie. Ces deux cas indiquent le rôle fondamental des marais.

Parmi les sites intéressants sur les marais du Cotentin et du Bessin, on peut noter un enclos probablement double sur la commune de Vouilly sur les bords de la vallée de l'Aure. Par certains caractères, ce site peut trouver des ressemblances avec d'autres sites repérés les années passées dans ce secteur.

On peut également citer la Butte de l'Ermitage à Saint-André-de-Bohon. Située en plein cœur des marais, cette petite élévation naturelle a visiblement été aménagée (talus, plateforme) et un hameau y est mentionné sur le cadastre napoléonien. Cette situation particulière, déjà rencontrée pour d'autres sites (Gaignes, Crosville...), mérite que l'on s'intéresse à ces «îles» dans les marais.

Pour les marais de la Dives, on note l'enregistrement d'un probable habitat aristocratique inédit à Victot-Pontfol, d'une plateforme fossoyée sur la butte-témoin de Robehomme. La commune de Biéville-Quétieville a fait l'objet d'une attention particulière avec la surveillance de sites déjà connus. Il en résulte l'enregistrement de nouveaux ensembles de structures, complétant les connaissances sur ce secteur connu pour sa forte densité en sites archéologiques.

La campagne 2008 clôture ainsi trois années de prospection aérienne menées sur les deux principales zones de marais bas-normands. Ce sont au total 133 entités archéologiques dont 101 qui ont été photographiées. Il en résulte donc un enrichissement notable de la carte archéologique sur ces secteurs atypiques où les traces archéologiques restent mal connues.

Guillaume HULIN, Stéphanie NORMANT,
avec la collaboration d'Anne ROPARS

MOYEN ÂGE

Typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand du X^e-XVI^e siècle / Production, diffusion Projet collectif de recherche

Ce PCR s'inscrit dans une longue tradition de travaux céramologiques menés à la suite des fouilles engagées par Michel de Bouard dans les années soixante. Il a été mis en place au CRAHAM, avec le laboratoire d'archéométrie, à la suite du constat de l'absence de nouvelle synthèse et de travail collectif sur la céramique

médiévale depuis une vingtaine d'années. Il répond au souhait des céramologues d'échanger l'information, afin de mieux cerner, notamment, les questions de production et de circulation dans l'espace bas-normand. Il s'appuie non seulement sur les observations macroscopiques mais aussi sur une batterie d'analyses réalisées au sein

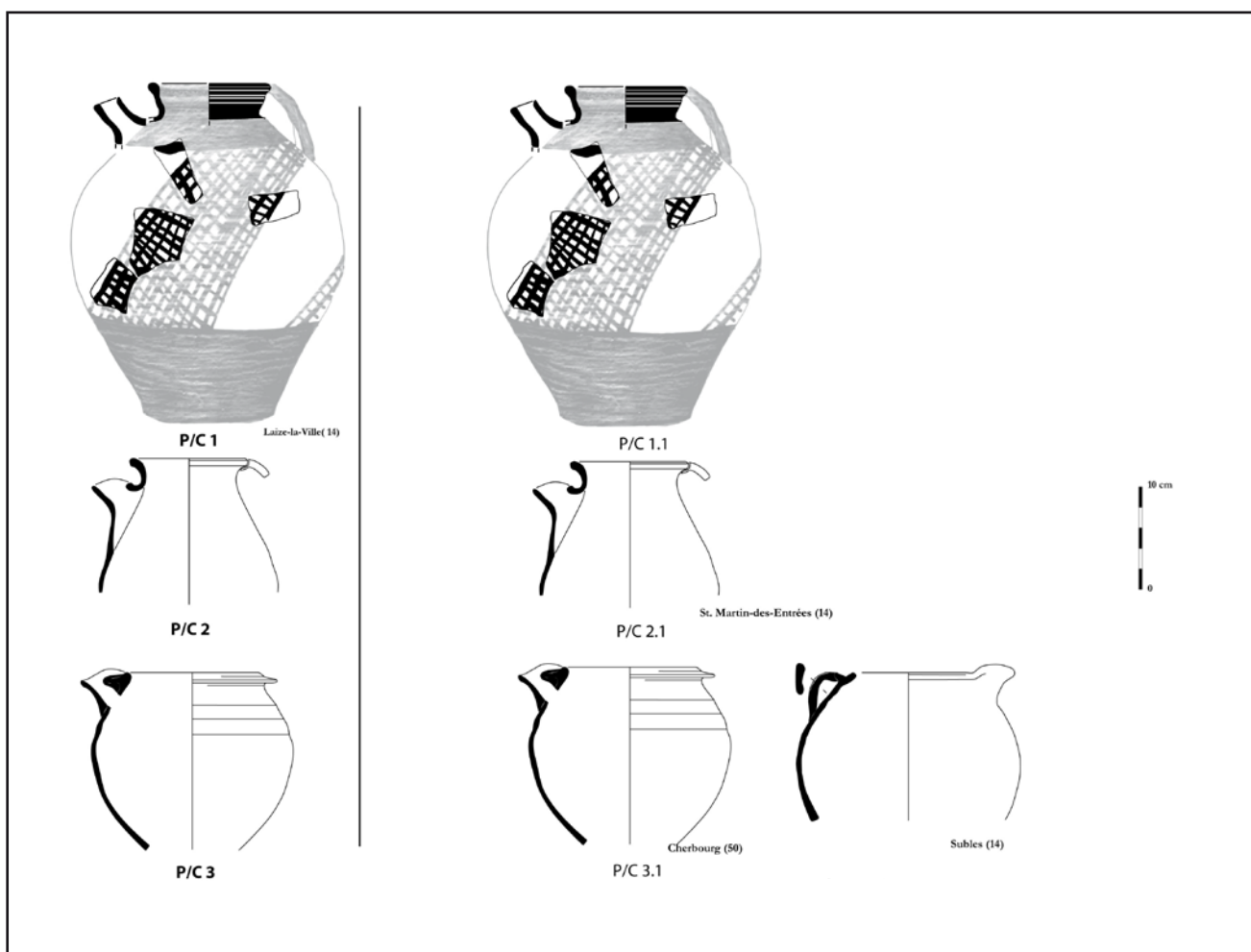


Fig. 59 – Typologie des pichets / cruches du Xe siècle.

du laboratoire depuis sa création. Cette recherche est en connexion avec le programme ICERAMM coordonné par P. Husi.

Un état des lieux bibliographique doublé d'une analyse critique a été réalisé la première année pour servir de base à l'inventaire des sites qui seront intégrés dans le projet.

Dans un deuxième temps, une grille de lecture a été construite permettant d'identifier les lots et non les sites, car il peut y avoir plusieurs lots par site et parfois même plusieurs lots de la même période qui seront utilisés pour la typochronologie. Cette grille de lecture consiste en une fiche « lots » pouvant comprendre les rubriques suivantes : nom, localisation, type de lot (ensemble ouvert ou clos, habitat, nécropole...), datation du lot (en précisant sur quoi elle est fondée : monnaie, archéomagnétisme, ¹⁴C, stratigraphie, comparaison, textes), données quantitatives (dont NMI, fragmentation), existence ou non d'une étude préalable (de façon à faire

apparaître les lots à étudier et les lots déjà étudiés, et entre deux, les lots à reprendre), dessins, assortis de commentaires libres, du lieu de dépôt du lot avec date, des références bibliographiques, de l'existence ou non d'analyses archéométriques et de leur nature.

Une enquête a été lancée auprès des archéologues bas-normands pour recenser les lots susceptibles d'être pris en compte, en plus de ce qui était déjà connu à partir des publications et des rapports de fouilles. Des cartes de localisation des différents lots par période ont été ensuite réalisées (une carte par siècle, du Xe au XVI^e siècle).

Un lexique a été défini dans le but d'utiliser un langage commun dans la construction du répertoire des formes, des décors et des groupes techniques. Pour cette première année, un test a été proposé pour le Xe et le XV^e siècle.

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER
et Anne BOCQUET-LIÉNARD

BASSE-NORMANDIE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Anonyme 2008 : ANONYME .- Compte-rendu des visites de novembre 2007 à janvier 2008 : Avranches. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 85, fasc. 414, 2008, p. 79-98.

Anonyme 2008 : ANONYME .- Monographie communale de Cambremer. *Le Pays d'Auge*, 58^e année, n°4, 2008, p. 26-33.

Anonyme 2008 : ANONYME .- Compte-rendu des visites de février à avril 2008 : Coutances. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 85, fasc. 415, 2008, p. 196-202.

Artur, Billard 2008 : ARTUR Enoch, BILLARD Cyrille.- Les occupations du Mésolithique final de Biéville-Beuville "Le Vivier" (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°25, 2008, p.53-92.

Baylé 2008 : BAYLÉ Maylis.- Le tombeau du chevalier Hugues dans l'église de Troarn. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXV, 2008, (2002-2003). p. 11-18.

Baylé 2008 : BAYLÉ Maylis.- Les parties romanes de l'église du Plessis-Grimoult : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 15-20.

Beck 2008 : BECK Bernard.- Compte-rendu des visites de mai à juillet : l'abbaye d'Hambye. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 85, fasc. 416, 2008, p. 308-315.

Bedault, Hachem 2008 : BEDAULT Lisandre, HACHEM Lamys.- Recherches sur les sociétés du Néolithique danubien à partir du Bassin parisien : approche structurale des données archéozoologiques. In : BURNEZ-LANOTTE Laurence, ILETT Mickaël, ALLARD Pierre dir.- *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 BC)* : colloque international, Namur, 24-25 novembre 2006. Paris : Société préhistorique française, 2008, p. 221-243. (Mémoire de la Société préhistorique française ; XLIV).

Bernage 2008 : BERNAGE Georges.- L'abbaye de Cerisy. *Patrimoine Normand*, n° 65, 2008, p. 30-39.

Bernage 2008 : BERNAGE Georges.- Saint-Vigor : colline sacrée de Bayeux. *Patrimoine Normand*, n° 65, 2008, p. 42-49.

Bernard et al. 2008 : BERNARD Vincent, BILLARD Cyrille, BOUFFIGNY André, LEDIGOL Yannick.- Un point sur la datation des vestiges de pêcheries de la façade occidentale du département de la Manche. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 201, 2008, p. 34-37.

Bernouis, Fajal 2008 : BERNOUIS Philippe, FAJAL Bruno.- Aux marges du Bessin potier, l'atelier de Jurques et ses productions de grès aux XIX^e-XX^e siècles. In : LALOU Elisabeth, , LEPEUPLE Bruno, ROCH Jean-Louis dir.- *Des châteaux et des sources, archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard-Héricher*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2008, p. 87-102.

Besnard-Vauterin, Navarre 2008 : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, NAVARRE Nicolas.- Un habitat de la Tène finale à l'époque gallo-romaine sur la Z.A.C de Beaulieu à Caen (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 25, 2008, p. 163-186.

Blanchard, Lelièvre 2008 : BLANCHARD Laurent, LELIÈVRE Pascal.- Les ingénieurs du Roi au chevet du port de Honfleur, du grand tournant du règne de Louis XIV à la fin de l'Ancien Régime. *Le Pays d'Auge*, 58^e année, n°1, 2008, p. 24-24.

Blond 2008 : BLOND Stéphane.- Les routes normandes au XVIII^e siècle d'après l'Atlas de Trudaine. In : *Sur la route de Louviers. Voies de communication et moyens de transport de l'Antiquité à nos jours* : actes du 42^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie. Louviers : 2008, p.91-101. (Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 13)

Bocquet-Liénard, Fichet de Clairfontaine 2008 : BOCQUET-LIÉNARD Anne, FICHET DE CLAIRFONTAINE François .- Lieusaint (Manche) . Ferme de la Fosse : une officine de production céramique médiévale (XI^e-XII^e s.). *Chroniques des fouilles médiévales en France en 2007. Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008. p.295.

Bouvrès 2008 : BOUVRIS Jean-Michel.- chartes du prieuré de Rouvrou, dépendance de l'abbaye de Fontenay, à l'ancien diocèse de Bayeux (XII^e-XIII^e siècles) : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 193-222.

Broine 2008 : BROINE Eric.- Cherbourg-Octeville (Manche). Abbaye Notre-Dame-du-Voeu. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2007. *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008. p.210-211.

Canu 2008 : CANU Benoît.- Les ports fluviaux du seuil du Cotentin. In : *Sur la route de Louviers.. Voies de communication et moyens de transport de l'Antiquité à nos jours* : actes du 42^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie. Louviers : 2008, p.271-290. (Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 13)

Cardon 2008 : CARDON Thibault.- Le trésor de Saint-Fraimbault-sur-Pisse et la circulation monétaire dans le sud de la Normandie vers 1200. *Le Domfrontais médiéval*, n° 20, 2008, (2008-2009). p. 23-36.

Carpentier 2008 : CARPENTIER Vincent.- Habitat paysan et vie quotidienne aux portes d'Argentan, à travers quelques données archéologiques récentes (XI^e-XII^e siècles). In : MOULIN Marie-Anne, CHAVE Isabelle, FAJAL Bruno, FOUCHER Jean-Pascal dir.- *Argentan et ses environs au Moyen Âge : approche historique et archéologique*. Actes de la journée d'études, Argentan, 29 mars 2003. Alençon : Conseil général de l'Orne, Publications du CRAHM, 2008, p. 55-79.

Carpentier 2008 : CARPENTIER Vincent.- Les "seigneurs du marais" : regard sur l'encadrement des hommes au bord des marais de la Dives (Calvados) : châteaux, maisons fortes, manoirs et prieurés, XI^e-XVIII^e siècles. In : LALOU Elisabeth, LEPEUPLE Bruno, ROCH Jean-Louis dir.- *Des châteaux et des sources, archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard-Héricher*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2008, p. 223-254.

Carpentier 2008 : CARPENTIER Vincent.- La basse Dives et ses riverains des origines aux temps modernes : archéologie environnementale des zones humides et littorales. *Archéopages*, n° 23, 2008, p. 6-11.

Carpentier, Marcigny 2008 : CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril.- Des hommes aux champs. *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, n° 97, 2008, p. 40-43.

Carpentier et al. 2008 : CARPENTIER Vincent, FAJAL Bruno, FOUCHER Jean-Pascal.- La gestion des ressources piscicoles d'une abbaye normande au XVIII^e siècle d'après un registre d'exploitation inédit. In : *Archéologie du poisson, exploitations et impacts, transformations et usages, paléoenvironnements, 30 ans archéo-ichtyologie au CNRS. Hommage aux travaux de Jean Desse et Nathalie Desse-Berset*. Actes des XXVIII^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 18-20 octobre 2007. Antibes : Association pour la promotion et la

diffusion des connaissances archéologiques, 2008, p. 91-99.

Carré et al. 2008 : CARRÉ Gaël, DUJARDIN Laurent, LE ROUX Fabien, MOULIN Anne-Marie.- Chambois : exploration et datation d'une fosse médiévale dans la tour-maîtresse. *Bulletin Monumental*, t. 166-IV, 2008, p. 350-353.

Casset 2008 : CASSET Marie.- Inventaires après décès et archéologie des séjours nobles : données croisées dans la Normandie médiévale. In : LALOU Elisabeth, , LEPEUPLE Bruno, ROCH Jean-Louis dir.- *Des châteaux et des sources, archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard-Héricher*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2008, p. 341-351.

Casset 2008 : CASSET Marie.- Le manoir épiscopal de Douvres-la-Délivrande. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXV, 2008, (2002-2003). p. 19-24.

Chambon, Leclerc 2008 : CHAMBON Philippe, LECLERC Jean.- Les pratiques funéraires. In : ALIX Nicole dir.- *Archéologie de la France : le Néolithique*. Paris : Picard : Ministère de la culture et de la communication, 2008, p. 308-324.

Charraud 2008 : CHARRAUD François.- Auderville (Manche) "Le Sémaphore", fouille d'un amas de débitage attribué au Mésolithique final. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Troisième année de recherche 2007. Beaumont-Hague : 2008, p.28-39.

Chave et al. 2008 : CHAVE Isabelle, CORVISIER Christian, DESLOGES Jean.- Le château d'Argentan (XI^e - XV^e siècle) : du *castrum* roman à la résidence princière. In : MOULIN Marie-Anne, CHAVE Isabelle, FAJAL Bruno, FOUCHER Jean-Pascal dir.- *Argentan et ses environs au Moyen Âge : approche historique et archéologique* : actes de la journée d'études, Argentan, 29 mars 2003. Alençon : Conseil général de l'Orne, 2008, p. 115-206.

Cliquet 2008 : CLIQUET Dominique.- *Le site pléistocène moyen récent de Ranville (Calvados - France) dans son contexte environnemental : analyse du fonctionnement d'une aire de boucherie soutirée par un réseau karstique*. Liège : Université de Liège, 2008, 211 p.. (ERAUL).

Cliquet 2008 : CLIQUET Dominique.- Les premiers hommes en Normandie. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 202, 2008, p. 37-45.

Cormier 2008 : CORMIER Jean-Philippe.- Notre-Dame-sur-l'Eau de Domfront : une mise au point sur son histoire, son architecture et son décor. In : BARRÉ Eric dir.- *La paroisse en Normandie au Moyen Âge : la vie paroissiale, l'église et le cimetière* : actes du colloque de Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 28-30 novembre 2002. Saint-Lô : Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, 2008, p. 261-277.

Corvisier 2008 : CORVISIER Christian.- Le château de Condé-sur-Noireau : 165e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 29-36.

D'anna et al. 2008 : D'ANNA André, GILIGNY François, TINEVEZ Jean-Yves.- La céramique. In : ALIX Nicole dir.- *Archéologie de la France : le Néolithique*. Paris : Picard : Ministère de la culture et de la communication, 2008, p. 239-282.

Decaëns 2008 : DECAËNS Henry.- Petite histoire du Mont-Saint-Michel. *Etudes normandes*, n°4, 2008, p. 4-22.

Delacampagne et al. 2008 : DELACAMPAGNE Florence, SAVARY Xavier, MANEUVRIER Christophe, ALDUC-LEBAGOUSSE Armelle.- Evrecy : de l'église abbatiale à l'église paroissiale (VIII^e-XIV^e siècles). In : BARRÉ Eric dir.- *La paroisse en Normandie au Moyen Age : la vie paroissiale, l'église et le cimetière* : actes du colloque de Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 28-30 novembre 2002. Saint-Lô : Editions de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, 2008, p. 355-383. (Etudes et Documents ; 27).

Delacampagne, Maneuvrier 2008 : DELACAMPAGNE Florence, MANEUVRIER Christophe.- Des figures de défunts sur céramique : la diffusion des plates-tombes en Normandie (XIII^e-XVII^e siècles). In : LALOU Elisabeth, LEPEUPLE Bruno, ROCH Jean-Louis dir.- *Des châteaux et des sources, archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard-Héricher*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2008, p. 575-612.

Delahaye 2008 : DELAHAYE François.- La motte castrale de Blangy-le-Château : recherches archéologiques récentes. *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n° 66, 2008, p. 58-74.

Delahaye et al. 2008 : DELAHAYE François, NIEL Cécile, ALDUC-LEBAGOUSSE Armelle, BLONDIAUX Joël.- L'église Saint-Pierre de Thaon (Calvados) : premières approches archéologiques et anthropologiques. In : BARRÉ Eric dir.- *La paroisse en Normandie au Moyen Age : la vie paroissiale, l'église et le cimetière*. Actes du colloque de Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 28-30 novembre 2002. Saint-Lô : Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, 2008, p. 332-354. (Etudes et documents ; 27).

Delahaye, Féret 2008 : DELAHAYE François, FÉRET Lénaïg.- Un lot de céramiques du Haut-Empire dans l'enceinte du collège Notre-Dame à Lisieux. *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n° 66, 2008, p. 75-91.

Delrieu 2008 : DELRIEU Fabien.- Igé : le point des connaissances sur le "Crochemelier" (Orne). *Cahiers Percherons*, n° 176, 4^e trimestre, 2008, p. 43-53.

Delrieu 2008 : DELRIEU Fabien.- Les Tumulus de la presqu'île de la Hague. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un*

espace naturel et social cohérent. Troisième année de recherche 2007. Beaumont-Hague : 2008, p.41-61.

Delrieu et al. 2008 : DELRIEU Fabien, BILLARD Cyrille, LAISNÉ Gilles, ROPARS Anne.- Etat des lieux et actualités de la recherche sur les sites de hauteur de la Manche. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 201, 2008, p. 39-42.

Derouet 2008 : DEROUET Raymond.- Le chemin antique de Caen à Exmes. *Histoire et Traditions Populaires*, n° 103, 2008, p. 49-53.

Deshayes 2008 : DESHAYES Julien.- Châteaux, seigneuries et voies de communication du Cotentin médiéval. In : *Sur la route de Louviers.. Voies de communication et moyens de transport de l'Antiquité à nos jours*. Actes du 42^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie. Louviers : 2008, p. 65-80. (Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 13)

Deshayes 2008 : DESHAYES Julien.- Structures murales et phases de construction : la première génération des églises du Cotentin. In : BARRÉ Eric dir.- *La paroisse en Normandie au Moyen Age : la vie paroissiale, l'église et le cimetière*. Actes du colloque de Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 28-30 novembre 2002. Saint-Lô : Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, 2008, p. 278-297. (Etudes et Documents ; 27).

Deshayes 2008 : DESHAYES Julien.- Le logis seigneurial de la Motte à Angoville-sur-Ay. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 201, 2008, p. 23-33.

Deshayes, Vilgrain-Bazin 2008 : DESHAYES Julien, VILGRAIN-BAZIN Gérard.- L'Eglise Saint-Gilles à Auderville. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Troisième année de recherche 2007. Beaumont-Hague : 2008, p.72-77.

Dron 2008 : DRON Jean-Luc.- Un site gaulois à Condé-sur-Iffs. *Histoire et Traditions Populaires*, n° 103, 2008, p. 21-25.

Duhault 2008 : DUHAULT Lionel.- La paroisse et la seigneurie de Merville de l'Antiquité à la fin de l'Ancien Régime. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXV, 2008, (2002-2003). p. 25-46.

Duhault, Ferauge 2008 : DUHAULT Lionel, FERAUGE Marc.- La redoute de Merville-Franceville-Plage. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXV, 2008, (2002-2003). p. 47-54.

Duteurtre 2008 : DUTEURTRE Christine.- Château de Servigny : une demeure historique. *Patrimoine Normand*, n° 66, 2008, p. 11-23.

Duteurtre 2008 : DUTEURTRE Christine.- Château du Pont-Rilly : le XVIII^e siècle à l'honneur. *Patrimoine Normand*, n° 67, 2008, p. 17-25.

Epaud 2008 : EPAUD Frédéric.- Le "mur armé" : quelques exemples de raidissements architectoniques en bois de murs maçonnés dans l'architecture militaire normande du XII^e au XIV^e siècle. *In* : LALOU Elisabeth, , LEPEUPLE Bruno, ROCH Jean-Louis dir.- *Des châteaux et des sources, archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard-Héricher*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2008, p. 255-273.

Fajal 2008 : FAJAL Bruno.- Nouvelles données sur l'atelier de potier médiéval d'Argentan [Michel de Boüard, 1966]. *In* : MOULIN Marie-Anne, CHAVE Isabelle, FAJAL Bruno, FOUCHER Jean-Pascal dir.- *Argentan et ses environs au Moyen Âge : approche historique et archéologique* : actes de la journée d'études, Argentan, 29 mars 2003. Alençon : Conseil général de l'Orne, 2008, p. 247-258.

Flambard-Héricher 2008 : FLAMBARD-HÉRICHIER Anne-Marie.- La Pommeraye (Calvados), Château Ganne. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2007. *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008, p. 255-256.

Flambard-Héricher 2008 : FLAMBARD-HÉRICHIER Anne-Marie.- *Le Château Ganne : premiers résultats de la fouille archéologique*. Publications du CRAHM, 2008, 129 p..

Flambard-Héricher 2008 : FLAMBARD-HÉRICHIER Anne-Marie.- Le château Ganne à La Pommeraye (Calvados) : bilan des recherches 2004-2007 : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 127-154.

Flambard-Héricher, Lepeuple 2008 : FLAMBARD-HÉRICHIER Anne-Marie, LEPEUPLE Bruno.- Topographie et prospection : une approche renouvelée de l'étude des châteaux 1980-2006. *In* : ETTTEL P., FLAMBARD-HÉRICHIER Anne-Marie, MCNEILL T.E dir.- *Château Gaillard : bilan des recherches en castellologie* : actes du 23^e colloque international, Houffalize (Belgique), 4-10 sept. 2006. Caen : Publications du CRAHM, 2008, p. 189-204. (Chateau Gaillard, n° 23).

Fosse 2008 : FOSSE Gérard.- Un endroit quelconque du littoral de la pointe de la Hague : Le Havre de Bombec à Saint-Germain-des-Vaux, étude historique, ethnographique et archéologique. *In* : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Troisième année de recherche 2007. Beaumont-Hague : 2008, p.79-84.

Fromont 2008 : FROMONT Nicolas.- Les anneaux du Néolithique bas-normand et du nord-Sarthe : production, circulation et territoires. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 105, n°1, 2008, p. 55-86.

Fromont 2008 : FROMONT Nicolas.- Résultats préliminaires d'une fouille menée sur deux ensembles néolithiques présumés funéraires à Saint-Sylvain (Calvados). *Internéo*, n° 7, 2008, p. 173-181.

Fromont, Marcigny 2008 : FROMONT Nicolas, MARCIGNY Cyril.- Acquisition, transformation et diffusion du schiste du Pissot au Néolithique ancien dans le quart nord-ouest de la France. *In* : BURNEZ-LANOTTE Laurence, ILETT Mickaël, ALLARD Pierre dir.- *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 BC)* : colloque international, Namur, 24-25 novembre 2006. 2008, p. 413-424. (Mémoire de la Société Préhistorique Française ; XLIV).

Gallet, Le Goff 2008 : GALLET Yves, LE GOFF Maxime.- L'étude archéomagnétique du four de la rue de la poterie à Argentan : quarante ans après. *In* : MOULIN Marie-Anne, CHAVE Isabelle, FAJAL Bruno, FOUCHER Jean-Pascal dir.- *Argentan et ses environs au Moyen Âge : approche historique et archéologique* : actes de la journée d'études, Argentan, 29 mars 2003. Alençon : Conseil général de l'Orne, 2008, p. 259-265.

Ganivet 2008 : GANIVET Michel.- Archéologie : nouveau regard sur le site de Saint-Ouen-de-la-Cour. *Cahiers Percherons*, 2008, n° 175, 3^e trimestre, p. 1-3.

Garnier 2008 : GARNIER Raymond.- La redoute de Merville 1762-2007. *Le Pays d'Auge*, 58^e année, n°2, 2008, p. 7-14.

Ghesquière et al. 2008 : GHESQUIÈRE Emmanuel, DESLOGES Jean, MARCIGNY Cyril, CHARRAUD François.- La production de lames en silex bathonien dans la plaine de Caen : redécouverte de la minière des Longrais à Soumont-Saint-Quentin (Calvados). *Internéo*, n° 7, 2008, p. 103-110.

Ghesquière, Marcigny 2008 : GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril.- Le Néolithique ancien dans le Nord Ouest de la France. *Archéopages*, Hors série, 2008, p. 55-59.

Giraud, Delrieu 2008 : GIRAUD Pierre, DELRIEU Fabien.- Présentation du PCR sur les sites fortifiés protohistoriques de hauteur de Basse-Normandie. *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer*, n° 26, 2008, p. 21-22.

Goret, Poplin 2008 : GORET Jean-François, POPLIN François, MANEUVRIER Christophe (collab).- Trois pièces d'échecs en ivoire de morse découvertes au château de Crèvecœur-en-Auge (Calvados). *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008, p.61-69.

Hanusse, Tixier 2008 : HANUSSE Claire, TIXIER Benjamin.- La paroisse disparue de Courtisigny au diocèse de Bayeux. Eléments d'enquête. *In* : BARRÉ Eric dir.- *La paroisse en Normandie au Moyen Âge : la vie paroissiale, l'église et le cimetière* : actes du colloque de Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 28-30 novembre 2002. Saint-Lô : Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, 2008, p. 238-260. (Etudes et Documents ; 27).

Harduin-Auberville 2008 : HARDUIN-AUBERVILLE Gérard.- Saint-Arnoult : la chapelle prieurale et l'église paroissiale. *Le Pays d'Auge*, 58^e année, n°1, 2008, p. 35-38.

Hincker 2008 : HINCKER Vincent.- Le cimetière mérovingien de Manerbe : reflet d'une petite communauté rurale du VII^e siècle. *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n° 66, 2008, p. 93-128.

Hincker 2008 : HINCKER Vincent.- Vieux (Calvados). Chemin des Gaudines. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2007. *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008, p.201.

Hincker, Poirier 2008 : HINCKER Vincent, POIRIER Arnaud.- Manerbe (Calvados). Saint-Sauveur. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2007. *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008, p. 282.

Hincker 2008 : HINCKER Vincent.- Vieux (Calvados). Place Saint-Martin. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2007. *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008, p. 291.

Huet 2008 : HUET Christiane.- Urbanisme et clergé à Bayeux au XVIII^e siècle. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXV, 2008, (2002-2003), p. 77-93.

Hulin, Normant 2008 : HULIN Guillaume, NORMANT Stéphanie.- Prospection aérienne des marais du Cotentin et du Bessin. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 200, 2008, p. 42-44.

Jean-Marie 2008 : JEAN-MARIE Laurence.- Des maisons au château : le château de Caen, une paroisse urbaine. In : LALOU Elisabeth, LEPEUPLE Bruno, ROCH Jean-Louis dir.- *Des châteaux et des sources, archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard-Héricher*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2008, p. 377-388.

Jeanne et al. 2008 : JEANNE Laurence, FÉRET Lénéig, DUCLOS Caroline, LE GAILLARD Ludovic, PAEZ-REZENDE Laurent.- Une occupation du I^{er} siècle de notre ère à Brillevast : Le Hameau Valogne. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 200, 2008, p. 29-36.

Jeanne et al. 2008 : JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline, LE GAILLARD Ludovic, PAEZ-REZENDE Laurent, SOREL Yoann.- Montaigu-la-Brisette, Le Hameau Gréard : d'une petite nécropole gauloise à un habitat gallo-romain, quatre siècles d'occupation rurale en marge de la ville romaine. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 200, 2008, p. 60-64.

Jeanne et al. 2008 : JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline, LE GAILLARD Ludovic, PAEZ-REZENDE Laurent.- Une officine de terres cuites architecturales dans le bois de Barnavast, Le Pas du Vivray, commune de Teurthéville-Bocage. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 201, 2008, p. 43-48.

Jeanne et al. 2008 : JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline, LE GAILLARD Ludovic, PAEZ-REZENDE Laurent.- Une villa gallo-romaine à Benoistville (Le Plateau). *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 200, 2008, p. 37-41.

Jeanne 2008 : JEANNE Damien.- La léproserie Sainte-Marie-Madeleine d'Argentan : une approche historique et archéologique. In : MOULIN Marie-Anne, CHAVE Isabelle, FAJAL Bruno, FOUCHER Jean-Pascal dir.- *Argentan et ses environs au Moyen Âge : approche historique et archéologique* : actes de la journée d'études, Argentan, 29 mars 2003. Alençon : Conseil général de l'Orne, 2008, p. 97-114.

Juhel 2008 : JUHEL Laurent.- Feu et préhistoire dans le Cotentin. *Le Viquet*, n°160, 2008, p. 3-4.

Juhel, Marcigny 2008 : JUHEL Laurent, MARCIGNY Cyril.- Les occupations du Néolithique moyen de l'abri sous roche de la Jupinerie (Omonville-la-Petite, Manche). *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 200, 2008, p. 45-59.

Juhel 2008 : JUHEL Vincent.- Aperçu sur les anciennes voies de communication de la région de Condé-sur-Noireau : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 7-12.

Juhel 2008 : JUHEL Vincent.- Les églises de Condé-sur-Noireau : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 23-28.

Juhel 2008 : JUHEL Vincent.- L'église de Vassy : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 75-78.

Juhel 2008 : JUHEL Vincent.- Eglises rurales : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 87-90.

Juhel 2008 : JUHEL Vincent.- Rouvrou : 165^e congrès de Condé-sur-Noireau. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 117-118.

Laillier 2008 : LAILLIER Jean-Yves.- Autour de la destruction du donjon de Domfront : nouveaux éclairages sur les vicissitudes du château (vers 1574-1611). *Le Domfrontais médiéval*, n° 20, 2008, (2008-2009). p. 43-48.

Laurent 2008 : LAURENT Karl.- L'habitat paysan dans la région de Saint-Sever-Calvados. Examen architectural et social. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXV, 2008, (2002-2003). p. 95-106.

Lasseur 2008 : LASSEUR Georges.- La destruction de la Porte d'Alençon. *Le Domfrontais médiéval*, n° 20, 2008, (2008-2009). p. 39-42.

Leclerc 2008 : LECLERC Floriane.- Recherche sur l'origine des matières premières utilisées par les premiers hommes dans le secteur de Siouville. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 202, 2008, p. 46-53.

Leclerc 2008 : LECLERC Guy.- Le sanctuaire gallo-romain de Macé (Orne). *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, n° 94, 2008, p. 32-34.

Leclerc-Keroullé 2008 : LECLERC-KEROULLÉ Ange.- Le château de Chanteloup. *Patrimoine Normand*, n° 67, 2008, p. 8-16.

Lecoeur 2008 : LECOEUR David.- L'église paroissiale du Plessis-Grimoult : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 13-14.

Lecoeur 2008 : LECOEUR David.- L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 21-22.

Le Gaillard et al. 2008 : LE GAILLARD Ludovic, DUCLOS Caroline, JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent.- Montaigu-la-Brisette : fouilles archéologiques - campagne 2007. *Bulletin municipal de Montaigu-la-Brisette*, n°4, 2008, n.p..

Lepetit-Vattier 2008 : LEPETIT-VATTIER Jack.- Un chemin seigneurial de Bricquebec : "La Querrière Bertrand". In : *Sur la route de Louviers.. Voies de communication et moyens de transport de l'Antiquité à nos jours* : actes du 42^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie. Louviers : 2008, p. 81-89. (Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 13)

Leroux 2008 : LEROUX Nicolas.- Réflexions sur les pêcheries fluvio-maritimes médiévales dans la basse vallée de la Seine. In : LALOU Elisabeth, , LEPEUPLE Bruno, ROCH Jean-Louis dir.- *Des châteaux et des sources, archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard-Héricher*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2008, p. 129-141.

Leroy 2008 : LEROY Benjamin.- Un Tremissis mérovingien découvert à Torchamp (Orne). *Le Domfrontais médiéval*, n° 20, 2008, (2008-2009). p. 37-38.

Lespez et al. 2008 : LESPEZ Laurent, CADOR Jean-Michel, CARPENTIER Vincent, CLET-PELLERIN Martine, GERMAINE Marie-Anne, GARNIER E., MARCIGNY Cyril.- Trajectoire des paysages des vallées normandes et gestion de l'eau, du Néolithique aux enjeux de la gestion contemporaine. In : GALOP D. dir.- *Paysage et environnement : de la reconstitution du passé aux modèles prospectifs*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, p. 61-75. (Annales littéraires de Franche-Comté, série Environnement, Société et archéologie).

Lespez et al. 2008 : LESPEZ Laurent, CLET-PELLERIN Martine, LIMONDIN-LOZOUET Nicole, PASTRE Jean-François, FONTUGNE Michel, MARCIGNY Cyril.- Fluvial system evolution and environmental changes during the Holocene in the Mue valley (W France). *Geomorphology*, n°98, 1-2, 2008, p. 55-70.

Litoux, Carré 2008 : LITOUX Emmanuel, CARRÉ Gaël.- *Manoirs médiévaux : maisons habitées, maisons fortifiées*. Paris : Rempart, 2008, 157 p. (Patrimoine vivant).

Lorieux 2008 : LORIEUX Jean-Christophe.- Avec 30 000 ans de retard, Cro-Magnon s'aventure en terre normande. *Au Fil de la Normandie*, n° 20, 2008, p. 40-41.

Lorieux 2008 : LORIEUX Jean-Christophe.- Normands des cavernes ou le règne de Néandertal. *Au Fil de la Normandie*, n° 20, 2008, p. 38-39.

Lorieux 2008 : LORIEUX Jean-Christophe.- Mésolithique : les beaux jours des chasseurs-cueilleurs. *Au Fil de la Normandie*, n° 20, 2008, p. 46-47.

Lorieux 2008 : LORIEUX Jean-Christophe.- La révolution néolithique : les premiers paysans en Normandie. *Au Fil de la Normandie*, n° 20, 2008, p. 48-49.

Lorieux 2008 : LORIEUX Jean-Christophe.- Les pêcheries du Mont-Saint-Michel. *Au Fil de la Normandie*, n° 20, 2008, p. 53.

Lorieux 2008 : LORIEUX Jean-Christophe.- Mégalithes : quand l'homme devient mégalot. *Au Fil de la Normandie*, n° 20, 2008, p. 50-51.

Lorieux 2008 : LORIEUX Jean-Christophe.- Premières industries ? L'exploitation minière des haches par million !. *Au Fil de la Normandie*, n° 20, 2008, p. 52-53.

Maître 2008 : MAÎTRE Julien.- Approche microtopographique appliquée aux armatures mésolithiques de Perréal 2 à Jobourg (Cotentin). In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Troisième année de recherche 2007. Beaumont-Hague : 2008, p. 9-27.

Maneuvrier 2008 : MANEUVRIER Jack.- La journée "manoirs" du 31 août 2008. *Histoire et Traditions Populaires*, n°103, 2008, p. 26-41.

Manneville 2008 : MANNEVILLE Philippe.- le cimetière privé protestant de La Motte à Athis (Orne) : 165^e congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 104-106.

Marcigny 2008 : MARCIGNY Cyril.- Du territoire immédiat au territoire culturel à l'âge du Bronze : quelques exemples de l'ouest de la France. *Archéopages*, n° 21, 2008, p. 22-29.

Marcigny 2008 : MARCIGNY Cyril.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Troisième année de recherche, 2007. Beaumont-Hague : 2008, 100 p.

Marcigny 2008 : MARCIGNY Cyril.- Premières données sur la silexière de Ri / Ronai. *Archéopages*, n° 22, 2008, p. 14-15.

Marcigny, Delrieu 2008 : MARCIGNY Cyril, DELRIEU Fabien.- L'Age du Bronze en Normandie : bilan des travaux 2007. *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, n° 5, 2008, p. 65-68.

Marcigny, Ghesquière 2008 : MARCIGNY Cyril, GHESQUIÈRE Emmanuel.- Espace rural et systèmes agraires dans l'ouest de la France à l'âge du Bronze : quelques exemples normands. In : GUILAINE Jean dir.- *Villes, villages, campagnes de l'âge du Bronze*, séminaires du Collège de France. Editions Errance, 2008, p. 256-278.

Mastrolorenzo 2008 : MASTROLORENZO Joseph.- Falaise (Calvados). Château, fossé est et rampe d'accès. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2007. *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008. p. 246-247.

Moulin et al. 2008 : MOULIN (M.-A.), CHAVE (I.), FAJAL (B.) et FOUCHER (J.-P.) (dir.).- *Argentan et ses environs au Moyen Âge, approche archéologique et historique*. Alençon, Conseil général de L'Orne, 2008, 287 p.

Neveux 2008 : NEVEUX François.- Les églises du Mont-Saint-Michel : de la crypte au sanctuaire de hauteur. In : LALOU Elisabeth, LEPEUPLE Bruno, ROCH, JEAN-LOUIS dir.- *Des châteaux et des sources, archéologie et histoire dans la Normandie médiévale : mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard-Héricher*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2008, p. 517-527.

Noël 2008 : NOËL Jean-Yves.- In terra incognita : le Campaniforme normand, synthèse préliminaire du mobilier céramique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 105, n° 3, 2008, p. 577-593.

Oeil de Saleys 2008 : OEIL DE SALEYS Sébastien.- Lestre (Manche). Chapelle Saint-Michel. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2007. *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008. p. 215-216.

Pailler et al. 2008 : PAILLER Yvan, MARCHAND Grégor, BLANCHET Stéphane, GUYODO Jean-Noël, HAMON Gwénaëlle.- Le Villeneuve-Saint-Germain dans la péninsule Armoricaïne : les débuts d'une enquête. In : BURNEZ-LANOTTE Laurence, ILETT Mickaël, ALLARD Pierre dir.- *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 BC)* : colloque international, Namur, 24-25 novembre 2006. Paris : Société préhistorique française, 2008, p. 91-111. (Mémoire de la Société préhistorique française ; XLIV).

Paumier, Paumier 2008 : PAUMIER Solange, PAUMIER Henri.- Notes sur les sépultures. *Histoire et Traditions Populaires*, n°101, 2008, p. 33-38.

Ridel 2008 : RIDEL Elisabeth.- La Hague, une terre Viking ? Du mythe à la réalité. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Troisième année de recherche 2007. Beaumont-Hague : 2008, p.63-71.

Rose 2008 : ROSE Yannick.- A l'origine de la ville d'Alençon : le pont de Sarthe (XI^e-XX^e siècles). In : *Sur la route de Louviers.. Voies de communication et moyens de transport de l'Antiquité à nos jours* : actes du 42^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie.

Louviers : 2008, p. 151-159. (Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 13)

Rosel (du) 2008 : ROSEL (DU) Guy.- Saint-Germain-du-Crioult, la motte féodale : 165^e Congrès de Condé-sur-Noireau, 2007. *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 2008, p. 83-86.

Salanova 2008 : SALANOVA Laure.- Techniques décoratives et périodisations céramiques en contexte non rubané. In : BURNEZ-LANOTTE Laurence, ILETT Mickaël, ALLARD Pierre dir.- *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 BC)* : colloque international, Namur, 24-25 novembre 2006. Paris : Société préhistorique française, 2008, p. 181-188. (Mémoire de la Société préhistorique française ; XLIV).

Sapin et al. 2008 : SAPIN Christian, BAYLÉ Maÿlis, BÜTTNER Stéphane, GUIBERT Pierre, BLAIN Sophie, LANOS Philippe, CHAUVIN Annick, DUFRESNE Philippe, OBERLIN Christine.- Archéologie du bâti et archéométrie au Mont-Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-Sous-Terre. *Archéologie médiévale*, t.38, 2008. p. 71-122.

Sénéchaut 2008 : SÉNÉCHAUT Pierre.- Les quatre cents ans du château de Villers-sur-Mer. *Le Pays d'Auge*, 58^e année, n°6, 2008, p. 35-41.

Serrand et al. 2008 : SERRAND Nathalie, DUPONT Catherine, MARTIN Chloé.- L'archéomalacologie : apport de l'étude des restes de mollusques à l'interprétation des sites archéologiques. *Archéopages*, n°22, 2008, p. 62-75.

Van Den Bossche, Marcigny 2008 : VAN DEN BOSSCHE Benjamin, MARCIGNY Cyril.- Changing settlement patterns in the Normandy countryside. In : FAVORY François, NUNINGER Laure dir.- *Colloque ArchaeDyn*, Dijon 2008, p. 175-186

Vastel 2008 : VASTEL Jacqueline.- *L'abbaye du Voeu "près Chierebourg"*. Editions Ville de Cherbourg-Octeville, 2008, 96 p. (Unica).

Vilgrain-Bazin 2008 : VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Hâvre de Bombec, St-Germain-des-Vaux. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Troisième année de recherche 2007. Beaumont-Hague : 2008.

Vilgrain-Bazin et al. 2008 : VILGRAIN-BAZIN Gérard, DESHAYES Julien, JUHEL Laurent.- Nord-Cotentin, les occupations littorales, prospections diachroniques. *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 201, 2008, p. 49-52.

Watté 2008 : WATTÉ Jean-Pierre.- Progrès récents de la préhistoire en Normandie. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXV, 2008, (2002-2003). p. 265-292.

Watté, Martin 2008 : WATTÉ Jean-Pierre, MARTIN Bernard.- A propos d'objets préhistoriques provenant de Frénuville. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXV, 2008, (2002-2003). p. 255-263.

**COMPLÉMENT À LA BIBLIOGRAPHIE
DU BILAN SCIENTIFIQUE 2007**

Lebas et al. 2007 : LEBAS Pascal , LACHERAY Christian, PONTVIANNE Chantal, SAVARY Xavier, SCHMIT Pierre, STREIFF François.- La terre crue en Basse-Normandie : de la matière à la manière de bâtir. Caen : C.R.é.C.E.T. 2007, 76 p. (Les carnets d'ici, patrimoine ethnologique et technique en Basse-Normandie).

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des programmes de recherches nationaux

2 0 0 8

Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens l.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} siècle av. J.-C.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle, de l'Antiquité aux temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'outre-mer

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 0 8



Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CONT : Contemporain
FER : Âge du Fer
GAL : Gaule romaine
HIST : Histoire
HMA : haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MÉS : Mésolithique
MOD : Moderne
MUL : Multiple
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
REC : Période récente



Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
BÉN : Bénévole
CNRS : CNRS
CRAHAM : Centre de recherches archéologiques
et historiques anciennes et médiévales
EN : Education nationale
ENT : Entreprise ou opérateur privé
INR : INRAP
MUS : Musée
SDAC : Service départemental d'archéologie
du Calvados
SRA : Service régional de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur



Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic
DOC : Etude documentaire
EB : Etude du bâti
FPA : Fouille programmée annuelle
FPP : Fouille programmée pluriannuelle
FPREV : Fouille préventive
MODIF : Modification consistance du projet
PAN : Programme d'analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRT : Prospection thématique
PRM : Prospection avec détecteur de métaux
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
ST : Surveillance de travaux

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

2 0 0 8

François FICHET de CLAIRFONTAINE	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. <i>Antiquité – Moyen Âge.</i>
Cyrille BILLARD	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. <i>Néolithique – Âge du Bronze.</i>
Dominique CLIQUET	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. <i>Préhistoire ancienne.</i>
Pascal COUANON	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. <i>Moyen Âge.</i>
Laure DÉDOUIT	Assistante ingénieur	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
Fabien DELRIEU <i>Départ le 01/11/2008</i>	Ingénieur d'études	Gestion des dossiers de l'Orne. <i>Protohistoire.</i>
Jean DESLOGES	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers routiers et autoroutiers de l'Orne et A 88. Suivi des projets monuments historiques. Prospection aérienne. <i>Néolithique.</i>
Bertrand FAUQ	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. Dessin assisté par ordinateur. <i>Moyen Âge – Moderne.</i>
Christelle GUILLAUME	Secrétaire administrative	Secrétariat. Accueil. Gestion des documents d'urbanisme. Bilan scientifique régional.
Nathalie HAMELIN <i>Du 3/03/2008 au 9/09/2008 – remplacement congé maternité</i>	Secrétaire administrative	Secrétariat. Accueil. Gestion des documents d'urbanisme.
Sophie QUÉVILLON	Assistante ingénieur	Cartographie informatique, topographie. Gestion des villes. <i>Antiquité.</i>
Anne ROPARS	Ingénieur d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.